L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
★ ★ ★ ★

La manière forte

Serait-il possible de gagner la guerre par la propagande, en persuadant la masse de la nation allemande du bien-fondé de notre cause ? La question se pose en certains milieux aux Etats-Unis et en Angleterre, mais elle ne gagne guère d'adeptes auprès de la population britannique, qui réclame la guerre forte et totale. Sir John Pollock vient de se charger de répondre à ceux qui soutiennent encore la thèse d'une guerre de persuasion : les millions d'Allemands qui désiraient la paix et la coopération avec les nations après la dernière guerre n'ont pas obtenu satisfaction; non pas à cause du régime nazi, qui n'est venu qu'en 1933, mais à cause des manoeuvres des classes dirigeantes allemandes qui ont fait échouer les possibilités de paix, dès 1926, alors que le traité de Locarno enleva aux Alliés les derniers vestiges de contrôle sur le réarmement allemand; des militaristes, des nationalistes, des industriels, des universitaires composaient la classe dirigeante encore imbue de l'effort bismarckien pour la maîtrise de l'Europe. Les millions d'Allemands, poursuit sir John, ont été amenés dans cette voie, poussés par l'atavisme, sans même exprimer leur choix; ils ne pouvaient s'opposer aux maîtres de l'heure sans s'exposer au poignard et au revolver; ils formèrent donc les premiers éléments de l'armée d'un million d'hommes que Locarno permit d'équiper et de grossir. Sous l'action de cette politique militaire, les esprits s'animèrent et le joug de Mars s'installa avec la devise "Des canons et non du beurre !" que Hitler et ses partisans surent exploiter. Depuis, il reste impossible de faire appel à la raison allemande, car en Allemagne, selon Heine et Fichte, la raison est à la merci de la matraque; donc c'est la matraque qu'il faut combattre et vaincre.

Gazette rimée

Prophylaxie

On en parle même à table,
En plus d'un club fashionable,
De ce mal épouvantable
Des disciples de Vénus;
De leur salut inquiète,
En de discrets tête-à-tête,
La Faculté tient enquête
Sur ces cas de mauvais us.

Quinze mille stagiaires,
Primaires ou secondaires,
Sans compter les tertiaires,
Nous dit-on, sont couronnés;
Devant cette statistique
Compilée à la clinique,
L'esprit est pris de panique,
Pour les vieux ou nouveaux nés.

Aphrodite en cette affaire
N'aurait-elle pour compère
Certain Mercure, qui flaire
Un profit indélicat ?
Par leur vice, qui varie
Ses stigmates, sa carie,
Je redoute une avarice
Pour le coffre de l'Etat !

Le rimailleur.

S'instruire

L'urgence de prévoir s'impose dans l'administration des affaires publiques; elle se traduit sous la forme d'un bureau qui pense et qui agit et se manifeste dans un office de recherches et de renseignements. L'éminent économiste anglais, sir William Beveridge, insiste sur la création d'un pareil organisme mis à la disposition des mandataires du peuple. Ainsi les conseillers municipaux, qui sont investis de responsabilités de plus en plus lourdes, font face à des problèmes qui sont identiques dans une même région ou dans une province; ils ne peuvent se désintéresser de la manière dont leurs voisins règlent des questions qui les touchent de près; au contraire, ils en acquièrent une expérience précieuse dont ils sauront par la suite tirer un parti fort opportun. L'Office préconisé sert à grouper des faits, des événements, des données qui surgissent dans les villes, à les classer d'une façon méthodique, à les approfondir dans une étude disséquée. Les administrateurs, les fonctionnaires y puiseront à loisir des renseignements utiles qui viendront leur inspirer des initiatives heureuses pour le bien et le progrès de leur ville. L'économiste britannique énumère les avantages de cet Office, genre comité d'étude, qui, dans une sorte de retraite, apporte la réflexion et la méditation nécessaires sur les problèmes qui lui sont soumis et qui expose, avec preuves et faits à l'appui, la solution appropriée. A l'instar des grandes cités, Québec ne peut se passer d'un pareil bureau de recherches et de renseignements qui évitera bien des discussions oiseuses au conseil municipal.

L'île de Casos tombe aux mains des Anglais

(DERNIERE HEURE)

New-York, 28. — (PA) Le représentant de la N. B. C. à Athènes a déclaré hier soir au cours d'une émission radiodiffusée de la capitale grecque que les troupes britanniques avaient capturé l'île de Casos, la deuxième du groupe d'îles du Dodécanèse à être prises aux Italiens.

L'île de Casos est située à 20 milles à l'est de la Crète, île grecque sur laquelle les anglais ont débarqué des troupes.

La France masse des troupes sur la frontière siamoise

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jour de fête.
Rédacteur en chef et chef de nouvelles 6484
Nouvellistes 7116
Sport 6815
Annonces 2-1179
Abonnements 3-4220

74e année — No 241 Membre de la Presse Canadienne et de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas QUEBEC, VENDREDI 28 FEVRIER 1941 Tirage certifié par l'ABC 3 SOUS LE NUMERO

Volte-face de l'Union soviétique

L'U.R.S.S. s'oppose à l'invasion de la Bulgarie

La Yougoslavie pousse ses préparatifs militaires au moment précis où les dépêches rapportent que l'Union soviétique s'oppose à la poussée allemande en Bulgarie. — L'accord total intervenu entre l'Angleterre et la Turquie modifie la situation. — Belgrade appelle ses réservistes sous les drapeaux. — L'on croit que l'attitude de l'Union soviétique forcera les nazis à passer par la Yougoslavie. — Les Anglais sont en mesure d'envoyer l'armée du Nil au secours des Grecs.

Un pas en avant et deux pas en arrière. Cet honnête lieu commun résume en somme les continuelles offensives d'Hitler du côté des Balkans. A plusieurs reprises, les nazis tentèrent de pratiquer une trouée "pacifique" à travers la Bulgarie afin d'atteindre Salonique et de secourir leurs alliés fascistes en frappant les Grecs dans le dos. L'on se souvient qu'à deux reprises, déjà, Hitler retraita, remettant à plus tard l'offensive projetée. Or, s'il faut en croire les dépêches, Hitler — une fois de plus — vient de reculer.

Il ne faut pas s'imaginer que c'est par philanthropie que les Soviets font volte-face ; mais plutôt parce que les nazis refusent de payer le prix convenu par Hitler dans un moment de restriction mentale. Ce que veulent les Soviets n'est un secret pour personne : le contrôle des bouches du Danube et l'annexion de la Moldavie roumaine. A ce sujet l'on se rappellera que c'est au lendemain de l'entrée des boches en Roumanie que l'U. R. S. S. imposa ses représentants à la conférence danubienne. Or cette première conférence se termina par un échec et ce au moment précis où les agents diplomatiques de von Ribbentrop s'arrêtaient aux portes de la Bulgarie après avoir obtenu l'adhésion de la Hongrie, de la Roumanie et de la Slovaquie à l'axe Rome-Berlin-Tokio.

La semaine dernière, l'on a cru un moment que cette fois c'était bien fini, que les nazis avaient enfin consenti à payer le droit de passage exigé par M. Molotov. Fait significatif — mais qui passa inaperçu — le chef de la délégation soviétique à la conférence danubienne se rendit en Allemagne au plus fort de cette nouvelle crise balkanique. L'on ne sait évidemment ce qui se passa là-bas. Mais l'on sait par contre que l'invasion attendue fut retardée, que la Turquie retrouva sa liberté d'action et que l'agence Tass annonça (comme au lendemain de l'entrée de la Hongrie dans le club des dictateurs) que l'entente signée entre Sofia et Ankara avait été négociée indépendamment de l'influence soviétique.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que en dépit de toute sa ferraille militaire, M. Hitler n'a pas acquis l'omnipotence qu'il faut pour trafiquer une province occupée, mais non cédée avec le sourire. Si demain M. Antonesco allait abandonner la Moldavie aux Soviets, s'il allait sacrifier une nouvelle province roumaine à l'amitié allemande, il est certain que ses positions deviendraient intenables. Dans ce cas les sources de ravitaillement du Reich seraient directement menacées. Sima et les principaux enragés de la Garde de Fer sont encore en liberté. Qui sait? peut-être à Moscou.

Enfin — pour ce qui regarde la Bulgarie — l'on remarquera que depuis quelques jours le peuple manifeste contre le gouvernement du roi Boris. Staline n'est pas un apprenti révolutionnaire et ses agents sauront au besoin faire lever la pâte pansiaviste si jamais une invasion nazie venait persuader le peuple qu'un gouvernement "bourgeois" fut incapable de défendre le pays contre les envahisseurs étrangers — contre les nazis.

Bucarest, 28. — (P.A. — Par Max Harrelson, de la Presse Associée) On a appris, hier soir, que la Russie venait de faire volte-face et qu'elle avait soulevé de fortes objections à une marche allemande à travers la Bulgarie jusqu'en Grèce, et que ceci avait abouti à une accélération des préparatifs militaires en Yougoslavie, l'autre pays qui pourrait offrir un autre chemin aux nazis.

Cette tournure des événements s'est manifestée au moment où l'Angleterre menaçait de rompre ses relations diplomatiques avec la Bulgarie et où les pourparlers entamés entre l'Angleterre et la Turquie aboutissaient à un "accord complet" concernant la question balkanique.

Des dépêches diplomatiques reçues hier soir à Bucarest disaient que la Yougoslavie avait appelé ses réservistes sous les drapeaux.

Le ministre yougoslave des Affaires étrangères, M. Cincar-Markovic, est retourné sans donner d'explication à Belgrade après avoir participé à la ratification d'un pacte d'amitié entre la Yougoslavie et la Hongrie, signé hier à Budapest.

On dit que le changement d'attitude de la Russie soviétique, considérée jusqu'ici comme disposée à laisser les Allemands traverser la Bulgarie, a intensifié la peur de Belgrade que le führer allemand passe par la vallée yougoslave de Vardar pour atteindre Salonique, au lieu de passer par les défilés bulgares.

Le bruit court de plus que la Bulgarie se joindra peut-être à l'axe Rome-Berlin-Tokio comme conséquence de la séance secrète du cabinet tenue avant-hier soir à Sofia. Cette réunion suivit de près une longue conférence entre le baron Herbert von Richthofen, ministre allemand à Sofia, et les chefs de la nation bulgare.

Dans les milieux diplomatiques on croit que l'adhésion de la Bulgarie à l'Axe pourrait bien diriger les armées nazies vers la Yougoslavie, mais que les Allemands utiliseraient quand même les aérodromes bulgares.

Une autre théorie avancée est que Hitler pourrait atteindre la Grèce plus rapidement en passant par la vallée de Vardar que par la Bulgarie. Des diplomates balkaniques croient qu'un tel changement dans le programme nazi — si quelque chose doit être modifié — sera dû simplement au fait que la rapidité est maintenant essentielle si Hitler décide d'atteindre la Grèce et la Méditerranée.

Le temps est un élément essentiel, disent ces informateurs, parce que les Anglais, ayant accompli des progrès phénoménaux contre les Italiens en Afrique, sont actuellement en mesure de transporter rapidement des troupes à Salonique pour soutenir les Grecs.

La R.A.F. allume 150 incendies dans Cologne

La grande cité allemande est martelée par les aviateurs britanniques. — Les nazis attaquent l'Angleterre.

Londres, 28, (PA) — (Par William W. White, de la Presse Associée). — Des bombardiers de la Royal Air Force ont détruit des usines, des entrepôts et des réservoirs de pétrole au cours d'un raid dévastateur accompli contre Cologne. Le ministère de l'Air a déclaré hier soir que 150 incendies avaient été allumés dans la troisième des plus grandes villes de l'Allemagne.

Le bulletin dit que les pilotes anglais, au cours de ce raid de deux heures et demie, purent observer explosion sur explosion de puissantes bombes lâchées sur des constructions et des quais. Cet assaut eut lieu au cours de la nuit de mercredi à jeudi La ville de Cologne était brillamment illuminée par les incendies allumés par les bombes et les flammes se propageaient aux réservoirs de pétrole le long du fleuve et aux usines industrielles.

Six avions anglais ne sont pas revenus de ce raid, le 58e effectué contre Cologne, en même temps que contre les ports de Boulogne (France) et Flessingue (Hollande), occupés par les nazis. Des incendies furent allumés au milieu des docks de ces deux ports, dit le ministère de l'Air.

L'Angleterre elle-même fut soumise hier à des assauts diurnes des nazis qui surgirent des nuages pour bombarder diverses villes, attaquer des navires marchands au large de la côte est, et mitrailler des rues de village.

Un communiqué dit que les assauts d'hier n'ont pas fait beaucoup de morts ni de blessés. Un rapport non officiel parle de plusieurs victimes — morts et blessés — à la suite d'un dur raid de bombardiers contre une ville côtière d'East Anglia. Hier soir, on entendait monter des appels de secours poussés par des personnes prisonnières sous les ruine d'une buvette souterraine.

Vive la Chine !

Hong Kong, 28. — (PC) Laughlin Currie, qui achève une tournée officielle d'inspection auprès du gouvernement nationaliste chinois, est arrivé ici hier soir, arrivant de Tchoung-King. Il a déclaré qu'il partirait pour les Etats-Unis, le 2 mars, "ayant foi plus que jamais dans la grandeur du destin de la Chine".

Le relaps des temps modernes



Les étudiants de l'Université Harvard ont fait brûler, dernièrement, une effigie d'Adolf Hitler. Ils l'avaient d'abord accrochée à une potence construite sur les bancs de sable de la rivière Banks, à Cambridge, Mass. Comme on peut le voir par cette photographie, les étudiants américains ne sont pas précisément des admirateurs du chan-

Accord parfait entre Turcs et Britanniques

Londres et Ankara sont entièrement d'accord. — Sir Stafford Cripps, ambassadeur à Moscou, dit qu'il est très optimiste sur l'avenir des relations anglo-soviétiques.— Eden va se rendre en Grèce.

Ankara, 28. — (P. A. - Par Witt Hancock, de la Presse Associée). — L'Angleterre et la Turquie se sont pleinement entendues hier sur tous les points concernant les Balkans et la Méditerranée orientale, a annoncé hier soir un porte-parole anglais, et des observateurs sont d'opinion qu'une discussion ne manquera pas de suivre au sujet des relations de la Turquie et de la Russie soviétique.

Au moment même où M. Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office anglais, mettait fin à ses entrevues avec les chefs de la Turquie, sir Stafford Cripps, ambassadeur anglais en Turquie, était en route de Moscou. Il est attendu aujourd'hui à Ankara.

L'importance du rôle de la Russie soviétique dans le tableau balkanique a été démontrée par le fait que sir Stafford brava une grosse tempête pour voler à Istamboul.

En annonçant l'entente anglo-turque, le secrétaire de M. Eden a déclaré hier que les conférences de la journée avaient été tellement réussies qu'il ne serait plus nécessaire d'avoir d'autres conversations diplomatiques et politiques.

Les experts militaires des deux nations continueront d'étudier certains détails techniques, cependant, sous la direction de Sir John Dill, chef de l'état-major impérial anglais.

On croit que M. Eden retournera au Caire aujourd'hui, probablement dans la soirée, après qu'il aura pris connaissance du rapport de sir Stafford concernant l'attitude de la Russie, et à moins que des développements imprévus ne surviennent, il se rendra en Grèce ensuite.

Avant de prendre le train à Istamboul pour Ankara hier soir, sir Stafford déclara qu'il était optimiste quant au sort réservé aux relations anglo-russes.

Des avions qui pourront combattre à 30,000 pds

Lexington, Kentucky, 28. — (P. A.) L'université de Kentucky est maintenant dotée d'un laboratoire aéronautique qui fera des recherches afin de découvrir les moyens de fabriquer des appareils qui pourraient combattre à une altitude de 30,000 pieds et voler à 40,000 pieds.

Alexis Wenner-Gren, industriel suédois, a fait don d'une somme de $150,000 pour poursuivre ces recherches.

Le directeur de l'université, M. A.-J. Mayer, a déclaré que le laboratoire emploierait d'abord 15 ingénieurs gradués ayant fait un entrainement spécial et que ce nombre serait ensuite porté à 30.

Si les relations sont rompues, l'Angleterre attaquera la Bulgarie

Le ministre anglais en Bulgarie déclare que si les relations sont rompues entre les deux pays, cela voudra dire que les Britanniques attaqueront la Bulgarie sans retard. — "Si nous partons d'ici, la Bulgarie deviendra un champ de bataille".

Sofia, Bulgarie, 28. (P.A.—par Robert St. John, de la Presse Associée) — Le ministre anglais en Bulgarie, M. George W. Rendell, a déclaré hier soir que si les relations diplomatiques sont rompues, "il est fort probable que l'Angleterre déclarera la guerre à la Bulgarie avant d'attendre que des actes hostiles soient commis."

Au cours d'une conférence de presse spéciale avec les journalistes anglais et américains, M. Rendel annonça que sa mission diplomatique n'avait pas l'intention de "demeurer en Bulgarie dans une position humiliante ni d'être un jouet aux mains des Allemands".

"Si les relations doivent être rompues", dit-il, "ce sera un premier pas vers la guerre en Bulgarie.

"Si nous partons d'ici, la Bulgarie aura à faire face aux conséquences de sa transformation en un théâtre de guerre. Il existe déjà des motifs suffisants pour justifier une rupture des relations diplomatiques".

Au cours de la journée la mystérieuse disparition de M. Wodin Grenovitch, préposé anglais aux passeports, a contribué à rapprocher l'Angleterre et la Bulgarie d'une rupture diplomatique. Le ministre Rendel a protesté auprès du premier ministre Bogdan Filoff à ce sujet après que des compagnons de Grenovitch eurent dit qu'ils avaient de bonnes raisons de croire que cet homme avait été enlevé à bord d'un train en route de Sofia vers Stamboul à la demande des Allemands.

S'adressant aux représentants des journaux anglais et américains, M. Rendel déclara:

"Le principe d'attaquer les pays occupés a déjà été tabli dans le sud-est européen, et je crois que la même procédure serait suivie ici."

Le ministre expliqua que la Roumanie n'avait pas encore été bombardée "parce que nous voulions faciliter à la Bulgarie la tâche de rester neutre". Il laissa entendre qu'advenant une rupture des relations entre l'Angleterre et la Bulgarie, les exploitations de pétrole et les voies de communication de la Roumanie ne tarderaient pas à être attaquées par des bombardiers.

"La Bulgarie, "ajouta le ministre anglais, "a rencontré les Allemands plus qu'à mi-chemin. Plusieurs Allemands sont ici et occupent des positions stratégiques.

"Des techniciens ont traversé le Danube pour surveiller les ancrages de ponts volants. Des fils téléphoniques additionnels ont été installés à travers le pays. Des villas ont été réquisitionnées pour l'état-major allemand.

"L'armée bulgare est virtuellement mobilisée, mais elle ne fait pas face à une armée allemande sur les bords du Danube.

"La presse bulgare est une ennemie de l'Angleterre et elle est totalement aux mains des Allemands.

"La police est presque toute sous la juridiction allemande. L'armée bulgare aussi est largement sous la domination allemande, les chefs du moins.

"Les écoles ont été fermées pour l'usage des troupes. Les camions automobiles ont été réquisitionnés de même que le bétail et les charrettes des paysans."

Exposant nettement la gravité de la situation, M. Rendel déclara aux journalistes :

"En une seule journée 250 Allemands ont traversé du nord au sud

(Suite à la page 10, 4e col.)

Washington n'a pas acheté de cercueils

Washington, 28. — (P.A.) — Le secrétaire de la guerre, Henry Stimson, a démenti hier la rumeur voulant que le département de la Guerre ait acheté 1,500,000 cercueils. C'est pour alarmer la population qu'on a fait circuler la nouvelle.

Guerre imminente entre l'Indochine et le Japon

Les Français massent des troupes sur la frontière du Siam. — Tokio place la France en face d'un véritable ultimatum. — Les Nippons entendent garder le contrôle de cette base d'opérations. — Tokio affirme qu'il agit dans l'intérêt du Siam.

Vichy, 28. — (P.A.) — On apprit de bonne source hier soir que les Français massaient des troupes sur la frontière siamoise, prêts à recommencer les hostilités si l'armistice conclu avec le Thailand sous les auspices du Japon prenait fin. A Vichy on a entendu dire, de source japonaise, que le Japon était prêt à toute éventualité pouvant surgir d'une rupture des négociations franco-siamoises.

(On disait à Tokio que le Japon a exigé de la France qu'elle accepte son projet de règlement pour vendredi soir à minuit, sans quoi l'armée japonaise aurait recours à la force.)

On donne à entendre que le Japon approuve les revendications territoriales modifées du Thailand.

Vichy, France, 28. — (P.A.) — Le gouvernement français semblait hier soir avoir adopté une attitude énergique à l'égard du différend de frontière entre l'Indochine française et le Siam, et l'on dit qu'il masse des troupes sur la frontière indochinoise pour reprendre les hostilités si l'armistice doit prendre fin.

Cette position a été prise, dit-on, à la suite de la réception de rapport disant que le Siam, qui avait d'abord réclamé près d'un tiers de l'Indochine, avait depuis modifié ses demandes et que celles-ci, sous leur dernière forme, ont pleinement l'appui du Japon.

Les Français ont offert une petite concession autour de Bassac, région qui s'étend sur la rive droite de la

(Suite à la page 15, 6e col.)

L'état d'Alphonse XIII ne change pas

Rome, 28. — (PA) Selon le bulletin émis hier soir par les médecins, l'état de l'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne n'accusait aucun changement. La prostration se maintient, ont dit les spécialistes.

Italiens pris par surprise

Athènes, 28. — (P. A.) Une force italienne dont l'importance n'est pas révélée a été surprise hier par le feu des Grecs sur le front albanais et a subi de lourdes pertes, a annoncé le haut commandement grec dans la soirée.

Dans l'air, les activités des Grecs ont également été couronnées d'un "succès exceptionnel", dit le communiqué.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré de son côté que des vols de reconnaissance avaient permis de constater que les Italiens, à plusieurs points du front, étaient en train de réorganiser leurs défenses.

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, dit-il, une attaque fasciste dans le secteur central fut repoussée facilement, et à un autre point deux tanks italiens surpris alors qu'ils approchaient des lignes grecques furent endommagés par des canons anti-tanks.

Les Britanniques capturent Kelamat à 30 m. de Cheren

Les Forces anglaises font une nouvelle trouée en Erythrée. — Les Britanniques sont maîtres de la Somalie. — Les forces motorisées allemandes tentent en vain de déloger l'armée du Nil des positions conquises en Libye.

Le Caire, 28. — (P.A. — Par Eric Bigio, de la Presse Associée) Une colonne anglaise a cheminé sur une distance de 200 milles en descendant le littoral de la Mer Rouge, en Erythrée, et pris possession de Kelamat, à 30 milles au nord-est de Cheren, dans un effort pour attaquer ce point stratégique des défenses italiennes par l'arrière, ont annoncé hier les quartiers généraux anglais.

Les troupes qui avaient combattu à Cubcub, environ 40 milles au nord-est de Cheren, ont envoyé des détachements vers le nord pour occuper Kelamat et aussi Nafka, 60 milles au nord de Cheren. Aucune résistance ne fut rencontrée à ces deux endroits.

Ces tactiques laissent entrevoir le rapide encerclement de Cheren, centre ferroviaire puissamment fortifié qui est attaqué du côté ouest depuis des semaines par les forces anglaises, qui visent à atteindre Asmara, capitale de l'Erythrée.

Sur le front somalien, entre temps, les Italiens sont démoralisés et ils capitulent par milliers aux mains des forces africaines du sud et de l'ouest.

Des avions éclaireurs rapportent que Bardera, quartier général italien dans la partie supérieure de la rivière Juba, en Somalie, est abandonné.

Des avions anglais ont bombardé les baraquements, le poste de T. S. F., des camions et des camps à Lugh Ferrandi, l'un des plus gros postes italiens dans la vallée de la Juba. Ils ont aussi lâché des bombes sur des baraquements militaires à Iscia Baidoa et à Mandera.

Le haut commandement anglais a confirmé une nouvelle annonçant un engagement entre des détachements blindés allemands et anglais en Libye. Il dit que "des véhicules blindés de combat, apparemment allemands", furent repoussés lorsqu'ils vinrent en contact avec les forces anglaises à l'ouest d'El Agheila, poste situé à 70 milles au sud-ouest d'Agebadia. Ces deux points sont situés au sud de Benghazi.

La Royal Air Force a lâché des bombes, hier, sur un pont de chemin de fer à Awash, sur la ligne de Djibouti, non loin d'Addis-Abéba, en Ethiopie. Elle a admis qu'un raid accompli par l'ennemi contre l'aérodrome de Luga, sur l'île de Malte, avait causé quelques dommages.

Le communiqué anglais dit que sept des 80 assaillants furent descendus et que plusieurs autres furent endommagés. Trois avions anglais se sont perdus dans cette bataille aérienne.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante de $1.00; avec douches $1.25, avec bain $1.50. Repas table d'hôte $0.60.

Les Communes britanniques font confiance à Winston Churchill

Londres, 28. — (P.C.) — M. Churchill a jeté le gant hier à ses critiques parlementaires en exigeant de la Chambre un vote de confiance. La réponse a été le vote à l'unanimité d'un projet de loi en faveur duquel le premier ministre s'était prononcé. En vertu de ce bill, Malcolm MacDonald pourra devenir haut commisssaire de Grande-Bretagne au Canada sans avoir à résigner son siège à la Chambre, tout comme sir Samuel Hoare et sir Stafford Cripps conservent leurs sièges en servant respectivement comme ambassadeurs à Madrid et à Moscou. Le bill ayant subi sa seconde lecture sans que personne ne s'y soit opposé, un scrutin formel ne fut pas nécessaire.

C'était la première fois que le premier ministre posait ainsi la question de confiance depuis le 13 mai dernier où, en pleine invasion des Pays-Bas, son cabinet, qui venait à peine d'être formé, reçut un vote de confiance de 381 voix contre 0.

Dans la même séance où il demanda un vote de confiance au sujet de M. MacDonald, le premier ministre repoussa la demande d'un débat sur la location de bases aux Etats-Unis dans l'hémisphère occidental, déclarant avec impatience : "Il me faut à tout prix souligner qu'il y a une guerre."

Churchill rappela que la nomination de M. MacDonald avait causé la plus vive satisfaction au Canada et ajouta qu'il attachait une très grande importance à ces hauts commissariats. En vertu du nouveau projet de loi, qui ne désigne pas MacDonald par son nom, tout membre des Communes envoyé au dehors pour y occuper un poste durable pourra conserver son siège au Parlement.

Les adversaires du bill firent valoir que cela priverait d'une représentation convenable la circonscription de l'envoyé, mais Churchill déclara brusquement : "L'effort de guerre du pays va souffrir d'un grand inconvénient si ce projet de loi n'est pas adopté."

On entendit murmurer "No, no", et un député indépendant demanda au premier ministre d'expliquer pourquoi MacDonald serait plus en mesure d'aider au triomphe final s'il conservait son siège en remplissant sa nouvelle fonction. M. Churchill reprit :

"A cette heure où nous combattons pour notre vie, il est dans l'intérêt du pays que le gouvernement ait pleine liberté de faire les nominations qu'il désire, aussi longtemps qu'il conservera la confiance de la Chambre. M. MacDonald servira le pays au dehors de la même façon que les députés qui font partie des forces armées le servent en Grande-Bretagne."

Agitant d'un geste dramatique une feuille blanche sur laquelle étaient inscrits les noms de 166 députés servant dans les forces de terre, mer et air, Churchill s'écria: "Voici un tableau d'honneur !"



Fille du destin

par Eleanor Atterbury Colton

No 49

La vie lui revient

"Il a repris connaissance — où il la reprendra bientôt", lui dit enfin une douce voix d'infirmière. "Vous dites que vous avez envoyé chercher son frère ?"

Aurore fit signe que oui et se rendit auprès du lit sur la pointe des pieds. L'espace d'un soupir, ses yeux s'entr'ouvrirent, il vit sa figure penchée tout près de la sienne, il la reconnut.

"Ne me laissez pas..." murmura-t-il, perdant de nouveau connaissance avant même d'avoir entendu sa promesse.

"Je ne vous laisserai pas, chéri."

Talbot arriva enfin et passa la journée avec elle, et ces interminables heures de la nuit.

Et vers quatre heures, le lendemain matin quand le changement s'opéra, il n'y avait plus d'hémorragie, et on avait espoir, le docteur se tourna vers Aurore, et souriant avec douceur, "Il est sauvé maintenant."

Daniel, comme pour corroborer les dires du docteur, ouvrit les yeux, lui sourit, et dit : "Certainement — je suis très bien."

Talbot est témoin d'une scène

Aurore perdit la tête. La fatigue de la longue veille, son soulagement, cette joie délirante la portèrent à côté du lit, les larmes coulant en flots pressés sur ses joues tandis qu'elle disait :

"Oh ! Daniel. Remercions Dieu. S'il était arrivé quelque chose — chéri— je n'aurais pu le supporter." Et mettant sa tête près de la sienne, elle étouffa ses sanglots sur son oreiller.

Vivement, le bras valide de Daniel entoura ses épaules secouées de sanglots. "Je vous en prie. Ne pleurez pas comme cela, je vous en prie."

Elle n'i opevpaut.

Elle ne pouvait s'arrêter. Pas tout de suite. Mais quand elle sécha ses larmes, qu'elle reprit possession d'elle-même, elle vit un sourire paisible sur le visage de Talbot.

Daniel le vit aussi. Et quand Talbot, murmura quelque chose disant qu'il reviendrait plus tard et sortit de la chambre, les yeux effrayés d'Aurore se retournèrent pour rencontrer ceux de Daniel.

"Voilà—ce que j'ai fait", dit-elle. "Maintenant, Talbot—sait."

Pas le moindre signe de Talbot

"Il n'aurait pas dû le savoir." Instantanément, le visage de Daniel traduisit son anxiété. "C'est à lui que vous vous êtes fiancée. Demain, c'est le jour de vos noces, n'est-ce pas ?"

"Allez, appelez Talbot", dit Daniel avec colère. "Allez, dites-lui quelque chose, n'importe quoi. Vite — Avant qu'il ne..."

Aurore ouvrit la porte, ses talons jouant un bref staccato dans le corridor désert tandis qu'elle courait à l'ascenseur. Pas le moindre signe de Talbot dans le salon en bas. Son auto n'était pas à l'endroit de stationnement. Eperdue maintenant, elle revint au bureau de l'hôpital.

"Appelez un taxi—vite."

Quelques minutes plus tard, tandis que son taxi lui faisait traverser la ville, Aurore pria pour la deuxième fois de ne pas arriver trop tard. Parce que, et en le réalisant, elle sentit une horreur profonde pénétrer en son âme, cette fois, si Talbot s'enlevait la vie à cause d'elle, Daniel ne le lui pardonnerait jamais. Elle ne se le pardonnerait jamais, jamais.

Elle alla directement à l'ancienne demeure des Bouvier. Talbot n'y était pas venu depuis le matin. Il n'avait laissé aucun message à son hôtel non plus. Le commis endormi n'avait vu personne. Ni le gardien de nuit de l'édifice de bureaux où Talbot avait travaillé avec des publicistes.

A dix heures du matin, Aurore était allée partout où elle avait pu penser. Elle ne pouvait retracer le moindre signalement de Talbot.

Désespérée, à bout de forces, elle revint à l'hôpital.

Daniel, le teint pâle mais calme, était habillé, son habit passé sur son épaule lourdement pansée, la manche flottant au vent. Il la regarda anxieusement.

"Vous ne l'avez pas trouvé ?"

Tristement, désespérément, Aurore secoua la tête. "Non, pas encore".

Ils appelèrent le poste de police. Tous les hôpitaux et toutes les morgues du comté. Toujours, pas le moindre signe de Talbot.

La vaine recherche

L'anxiété de Daniel croissait d'heure en heure. Et avec elle, la culpabilité d'Aurore. Pourquoi avait-elle perdu la tête ? Pourquoi avait-elle permis à la seule chose qu'ils s'étaient si bien promis tous les deux qui n'arriverait pas de se produire? Trois vies étaient maintenant entièrement brisées. Et tout cela parce qu'elle avait si légèrement — si maladroitement —

"Je vous en prie, Daniel, est-ce que je puis faire quelque chose ?" suppliait-elle frénétiquement. "Puis-je le chercher quelque part ? Il doit être..."

Daniel fit un signe affirmatif. "Je vais aller avec vous."

"Mais vous ne pouvez pas, votre épaule."

"Elle va bien. Venez."

L'infirmière paraissait sceptique et le docteur secoua la tête, mais Daniel n'y porta pas la moindre attention. Il lui mit les clefs de l'auto dans la main et lui dit :

"Vous conduirez. Nous allons commencer par lese tavernes."

Ils s'arrêtèrent à toutes les tavernes de Los Angeles. Affreusement fatiguée, elle était certaine qu'ils n'en avaient pas oublié une seule. Aux théâtres, où ils faisaient projeter le nom de Talbot sur l'écran. Ils revinrent au poste de police. Partout. Toujours — pas de Talbot.

C'était tout à fait comme s'il se fut volatilisé.

CHAPITRE TRENTE SIXIEME

Le tiède après-midi de printemps s'était changé en un soir frais avant que Daniel et Aurore reviennent finalement à bout de force à l'ancienne demeure des Bouvier. Daniel, le visage pâle de fatigue, monta les marches du portique comme un vieillard. Aurore, le coeur gros de remords, passait la première, ouvrant les portes.

Le vieux Arthur, fatigué et anxieux maintenant, leur servait à dîner en face du feu de la bibliothèque. Un dîner délicieux qu'Aurore put à peine toucher. Et Daniel aussi, mangeait ce repas délicieux du bout des dents.

"S'il arrive quelque chose à ce petit..." avait-il dit une fois avec un calme terrifiant qui transperça d'une épée le coeur d'Aurore. "Je ne me le pardonnerai jamais."

"Mais c'est ma faute, Daniel, non pas la vôtre", insista-t-elle.

"Non, ce n'est pas votre faute, je suis autant à blâmer que vous. Même plus. Je connais mieux Talbot que vous. Je l'ai connu un timide petit garçon, je l'ai vu grandir et devenir un artiste sensitif. J'aurais dû m'éloigner aussitôt que j'ai compris ce qu'il ressentait pour vous."

Un appel téléphonique

Se levant, Daniel se mit à arpenter la chambre en tous sens. "Cela vient de ce que je ne croyais pas qu'il puisse aimer une jeune fille aussi profondément. Il est tellement perdu dans son art, son théâtre et ses pièces. Avant cela, c'était son premier, son unique amour."

Daniel se tourna vers Aurore qui se faisait toute petite sur sa chaise. "Pas que je sois surpris qu'il vous aime." Tendrement, il passa ses doigts dans les boucles qui couvraient la nuque. "Comment ne vous aurait-il pas aimé assez pour en perdre la tête.."

(à suivre)

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme B——, de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangeaient jamais la nuit."

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, efficaces, faciles à prendre et inoffensives. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Essayez les Tablettes Baby's Own, non seulement pour les troubles de la dentition, mais dans les cas de rhumes, constipation, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

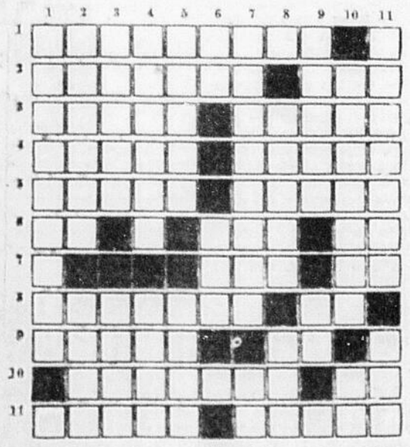


PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERS LTD, MONTREAL ET BERTHIERVILLE

"Achetez des certificats d'épargne de guerre"

MOTS CROISÉS

No 2



HORIZONTALEMENT

1.—Parler à voix forte.
2.—Qui n'a jamais été publiée — Principe de la vie.
3.—Emanation du radium — Sorte de chaussure en bois.
4.—De la même valeur — Couronne à trois couronnes du pape.
5.—Botaniste hollandais (1848) — Préfixe signifiant "entre".
6.—Diphtongue — Mot latin qui signifie "allez" — Voyelles redoublée.
7.—Bordée de maisons — Le singulier.
8.—Personne craintive — Préfixe qui signifie "qui fut".
9.—Moitié (deux mots) — Prép. latine.
10.—Se montrer au-dessus de — Pronom masc.
11.—Rivière de France — Ancêtre de l'aviation.

VERTICALEMENT

1.—Tourne sur lui-même.
2.—Ane sauvage — 15e jour de mars.
3.—Laissai — Pareil.
4.—Dieux des païens — Prénom masc.
5.—Petites — Propre à l'homme.
6.—Conj. — Colère.
7.—Remet à quelqu'un ce qui lui appartient — Diphtongue.
8.—La plus vieille des enfants — Arme blanche.
9.—Ville du Maroc — Prép.
10.—Noirs, foncés et luisants — Terminaison d'infinitif.
11.—Combattant de la dernière guerre — Bière anglaise.

Solution du problème d'hier

R	E	S	Q	U	I	L	L	E	U	R
A	M	O	U	R	■	I	O	■	T	A
M	I	T	A	I	N	E	S	■	E	S
A	R	I	D	E	■	R	■	E	R	E
■	■	E	R	■	■	R	E	M	I	■
D	■	R	A	C	L	E	R	E	N	T
E	S	■	T	I	C	■	R	■	E	R
R	E	C	U	L	■	T	A	R	S	E
O	M	A	R	■	W	A	S	A	■	M
B	■	L	E	C	O	N	■	C	A	P
A	U	S	S	I	■	T	H	E	S	E

Tarif d'abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

Lévis ET LA RIVE SUD

Nominations ecclésiastiques

Mgr G.-E. Grandbois, aumônier au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et ancien curé de St-David, vient d'être nommé, tout en gardant ses fonctions d'aumônier, visiteurs délégué des communautés religieuses.

M. l'abbé Henri-Albert Boulet, vicaire à St-Pierre-de-Broughton, vient d'être nommé vicaire à St-Henri de Lévis.

Note personnelle

Mme Eddy Croteau, de Lévis et sa fille Pauline sont parties pour une huitaine à Parent, les invitées de M. et Mme Laval Croteau.

Joute de hockey

Ce soir, à 7h. 30, sur la patinoire du Patronage de Lévis, sera jouée une partie de hockey entre le club "Dom Bosco" et une équipe du Patronage. Le public est invité et comme les deux équipes sont bien balancées tout indique que la rencontre sera intéressante.

Clinique dentaire

Demain matin, de 9 à 11 heures, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura clinique dentaire pour les enfants de Bienville et de Lauzon, par M. le Dr Paul Goulet, dentiste.

Course de chiens le 9 mars

Dimanche, le 9 mars prochain, aura lieu la course annuelle de chiens, à St-Romuald. Cet événement sportif sera sous la direction de M. W. Tremblay. Le parcours sera de 10 à 12 milles et l'équipe qui se classera première recevra un magnifique trophée offert par M. Abel Paradis, bijoutier, de Lévis.

Le tirage sera fait vendredi soir mais on recevra tout de même les entrées jusqu'à samedi soir. Les maisons suivantes ont déjà inscrit des équipes: Lévis Tramways, A. Cadorette, de Lévis, Beatty Bros, de Lévis, Emile Couture, de Lévis, le Dr Routhier et on s'attend à l'inscription de plusieurs autres. C'est donc dire que cette course sera très intéressante.

Aux membres du comité de l'Union Canadienne de Lauzon

Les membres du comité de négociations formé d'un membre de chaque catégorie de travailleurs, comité formé lors de la dernière réunion de l'Union Canadienne, de Lauzon, voudront bien se réunir dimanche soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. Ils y rencontreront les chefs de l'Union ainsi qu'un représentant du ministère du Travail d'Ottawa et l'on préparera le programme pour la rencontre de lundi matin prochain avec les officiers de la Davie Shipbuilding. Il est très important que tous soient présents dimanche soir.

Exercice en l'honneur de sainte Thérèse

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, a eu lieu le pieux exercice hebdomadaire en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'église était remplie de paroissiens de Lévis et des environs. M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse, récita les prières habituelles et parla de la vie de la petite sainte de Lisieux. La cérémonie se termina par la vénération de sa relique.

Appels des pompiers

Les pompiers de Lévis ont fait trois sorties hier. D'abord à 9h. 45 du matin pour un feu de tuyau sans dommages. Un quart d'heure plus tard, pour un feu pris sur la toiture d'un hangar de la rue Crémazie. Il y a eu un peu de dommages. Hier après-midi, vers 1h. 45, pour un feu de cheminée sans dommages, rue St-Augustin.

Mort de Mme Joseph Duquet

Nous avons appris avec regret la mort de dame Clara Carrier, épouse de M. Joseph Duquet, survenue hier matin, à l'hôpital de Lévis. La défunte, âgée de 54 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Rosario, Laval, Robert, Raymond Duquet; ses filles, Mlles Irène et Marie-Claire Duquet, tous de Lévis; son père, M. Joseph Carrier, de St-Henri de Lévis; ses frères, M. Adéodat Carrier, de St-Charles de Bellechasse, M. Lauréat Carrier, de Holyoke, Mass., MM. Almanzor et Valère Carrier, de St-Henri de Lévis; ses soeur, Mme Adjutor Labrie, née Annie, de St-Charles de Bellechasse, Mme Louis Pelchat, née Emilia, aussi de St-Charles, Mme Vve Louis Couture, née Ange-Aimée, de St-Henri de Lévis, Mme Alcide Drouin, née Bernadette, aussi de St-Henri, Mme Antonio Couture, née Rachel, de Québec, Mme Léopold Dubois, née Adrienne, de Breakeyville, Mme Pierre Leclerc, née Palmyre, de St-Michel de Bellechasse, Mme Willie Leclerc, née Gertrude, de Plessisville et Mlle Rita Carrier, de St-Henri de Lévis.

La maison J.-P. Thibault a transporté les restes mortels à la résidence de M. Joseph Duquet, rue Sauvageau, à Lévis, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis et inhumation au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Le grand concours de la société St-Jean-Baptiste

C'est demain que se terminera la date pour envoyer les réponses au grand concours d'histoire du Canada organisé par la société St-Jean-Baptiste de Québec. Les questions à répondre sont au nombre de vingt et sont relativement faciles pour quiconque a déjà lu l'histoire de son pays. De nombreux prix, pour une valeur de $200, seront envoyés aux gagnants et gagnantes. La Société a fait parvenir le questionnaire aux différentes maisons d'enseignement, aux écoles des commissions scolaires de la rive sud et un bon nombre ont envoyé leurs réponses. Ceux ou celles qui ne l'auraient pas encore fait ont jusqu'à demain pour faire parvenir leurs réponses au Palais Montcalm, à Québec. Ce concours a été organisé dans le but de cultiver le goût de l'histoire du Canada et de développer chez nos gens la fierté nationale.

Assemblée du Conseil de la L. C. F.

Ce soir, après l'heure sainte, il y aura, au lieu ordinaire, une réunion des membres du Conseil de la Ligue catholique féminine de Lévis, section des demoiselles. Toutes voudront bien être présentes à cette réunion importante.

Le mardi-gras au couvent

Pour cette fois, ce sont les Croisées qui, prenant l'initiative de la fête, voulurent faire d'une pierre deux coups: réjouir leurs compagnes et fournir leur coup d'épaule aux oeuvres d'action catholique. Toute élève désireuse d'assister à la petite séance préparée par les Croisées devait payer cinq sous. On recueillit ainsi la somme de $15, qui sera sans retard remise aux dirigeants de cette oeuvre. Le programme comportait: Un chant en canon sur le Mardi-Gras, par les Croisées de la 5ème année A et de la 5ème année B; une scène d'Evangile, le pardon des injures, interprété par Mlles Lucie Labrie, Denise Lemieux, Gaétane Boily, Thérèse Lamère, Andrée Guénette, Colette Benoit, Thérèse Carrier, Jeannette Prud'homme, Jeanne Carrier, élèves de la 2ème année; une saynète: Les petites semeuses de joie, par Mlles Clémence et Colette Guay, Madeleine Morin, Hélène Prud'homme, Pierrette Mercier, Anne-Marie Pelletier, Louise Lemieux, Marielle Houde, Emilienne Côté et Bibiane Lefrançois, élèves de la 3ème et de la 4ème année. Une récitation: Mes trois gourmandises, par Mlle Marcelle Turcotte, de la 6ème année A; un chant par toutes les Croisées: "En haut, ça ne pèse pas"; une chansonnette par une naine d'occasion, Mlle Louise Côté, de la 5ème année A; un petit drame, La Charité, par Mlles Françoise et Mariette Vaillancourt, Rita Turgeon, Paulette St-Georges, Maud Martineau, Monique Labrie, Liliane Audet, Denise Couture, Thérèse Marmet, Thérèse Plourde, élèves de la 5ème année A et Mlle Claire Vaillancourt, de la 3ème année.

Encourageaient les enfants de leur présence, M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis, et M. le vicaire Gérard Emond, ce dernier en qualité d'aumônier dévoué de la Croisade Eucharistique. Au caractère plutôt sérieux de la séance, la savoureuse tire du Mardi-Gras vint mêler sa note de gaieté, ainsi une fois de plus se vérifie l'axiome: "Faire le bien joyeusement, c'est doublement bien faire." M. le curé Carrier rappela aux enfants que le Mardi-Gras avait un lendemain à la mine austère et il les engagea fortement à lui faire bon accueil. Il faut garder, dit-il, à la pénitence du carême la forme qui lui est propre, à savoir, la privation dans la nourriture et il conseilla la suppression du goûter dans l'après-midi. Ne serait-ce pas le temps de vivre ce que les Croisées chantèrent avec tant d'entrain: "Avec lui, ça ne pèse pas."

Heures saintes

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, heure sainte dialoguée d'après le manuel du R. P. Pelletier. Ce soir également dans les égliess de Bienville, Lauzon et Christ-Roi, heure sainte pour la paix.

Les externes du collège victorieux

Les externes du collège de Lévis ont joué avant-hier contre les anciens de Bienville et les ont blanchis par 8 à 0. Les vaincus remercient cordialement MM. les abbés Simard et Tardif pour leur chaleureux accueil et lancent un nouveau défi aux externes.

Le samedi en l'honneur de la sainte Vierge

Demain sera le premier samedi du mois en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie. Les fidèles voudront bien aller faire leur heure de garde à la reine du ciel dans la journée de demain.

Funérailles de M. Almanzor Létourneau

Mardi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Almanzor Létourneau, époux de dame Bernadette Lemieux, décédé samedi dernier, à l'âge de 63 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Télesphore Lachance. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Lactance Blais et Gérard Bélanger. On remarquait dans le choeur, M. le chanoine Télesphore Lachance, M. l'abbé J. Latulippe, aumônier à l'hospice Guay et M. l'abbé Paul-Henri Turgeon, du collège de Lévis.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Joseph Bourassa, chanta la messe des morts de Yon, en parties, et des soli furent rendus par MM. Alexandre Rancourt, Philippe Hamann et Alfred Guay. M. l'avocat Henri Bernier touchait l'orgue.

M. J.-Aurèle Dorval était porteur de la croix. Les porteurs d'honneur étaient MM. L.-J. Bourget, Ernest Lagacé, P.-H. Murphy et Arthur Samson.

Conduisaient le deuil: MM. Albert, Paul-Emile, Xavier, Patrick, Gérard, Roméo, Robert et René Létourneau, fils du défunt; MM. Paul-Henri et Joseph-Albert Vézina, ses beaux - fils; M. Narcisse Lemieux, son beau-père; MM. Jean-Marie et Paul-André Létourneau. Fernand, Paul-Eugène et Jean-Marie Lavallée, ses petits-fils; M. Jules Lavallée, son gendre; M. Rosario Létourneau, son frère; MM. Théodore Patry, Wilfrid Carrier, Arthur Ruel et Gaudiose Lachance, ses beaux-frères; MM. Georges, Robert, Lionel, Paul, Roland et Louis Létourneau, Paul - Henri, Olivier, Adjutor, Etienne, Armand et Joseph Bégin, Edgar, Rosario, Benoit, Julien et Fréderic Turgeon, ses neveux.

M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis, M. J.-Ernest Bolduc, maire de Lauzon, MM. les échevins de Lauzon, MM. les députés J.-G. Francoeur et Maurice Bourget, l'hon. Dr A.-V. Roy, C. L., MM. les docteurs Roméo et Maurice Roy, Arthur Fafard, L.-P. Guay et Roméo Bourget, les lts-colonels J.-C.-J. Robitaille et J.-E. Paré, M. l'avocat Antoine Bourget, MM. les notaires Joseph Lagueux et Yves Roy, M. Ernest Dion, chef de police de Lauzon, M. Lévis Bourassa, greffier de Lauzon, M. C.-H. Paré, chef estimateur de Lauzon, M. René Simard, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Lauzon, MM. Joseph Turgeon, propriétaire Hôtel Mountain Hill, Québec, P.-A. Boutin, Noël Bégin, Antonio Gosselin et A. Samson, de la Laurentienne, Marcel Roy, Alph. Léveillé, Azarie Brulotte, Ph. Patry, Ph. Bégin, Bernard Brulotte, J.-E. Turgeon, A. Garant, J. Rossignol, A. Carrier, A. Belleau, W. Powers, A. Bussière, Ph. Poliquin, R. Maranda, Noel Lemieux, Lévis Brochu, L.-A. Lemieux, Léger Poiré, Jos. Ramsay, Frs Carrier, J.

Suite à la page 14

A PEINE UN MALAISE À 78 ANS

Se porte comme à 48 ans

Les malaises et douleurs ne sont pas inévitables dans la vieillesse. Lorsqu'ils se produisent c'est parce qu'il y a une cause. Voici une salutaire leçon que donne une femme de 78 ans. Elle écrit:

"Depuis cinq ans, je prends des Sels Kruschen et je vous dis en toute vérité que je ne saurais vivre sans eux. Je suis âgée de 78 ans et je me porte comme à 48. C'est à peine si je me sens un malaise. J'attribue mon excellent état de santé aux Sels Kruschen. Personne ne me donnerait mon âge."

—(Mme) C. M.

La plupart des gens vieillissent avant le temps parce qu'ils négligent un soin d'hygiène essentiel— celui de la propreté interne. Tôt ou tard, ils en viennent à l'habitude de Kruschen et alors, probablement pour la première fois de leur vie, ils commencent à débarrasser chaque jour leur système de toutes les matières toxiques qui l'empoisonnent. Ils se sentent heureux et bien portant, en d'autres termes ils éprouvent la fameuse "sensation Kruschen".

BEURRE "National" 1ère qualité	.34
"Avion" 2ième qualité	.33
"Humber Valley" 3ième qualité	.30
Laiterie	.29
OEUFS A moyen, la douzaine	.25
"A" Poulette la douzaine	.23
JAMBON Cuit	.35
Fesse	.20
Epaule	.15
Roll	.18
AGNEAU Derrière	.19
Devant	.14
VEAU Derrière complet	.20
Devant complet	.14
LARD haché 3 livres	.49
BOEUF Croupe complète	.10
poitrine (5 lbs et plus)	.06
LANGUES fraiches ou salées	.18
SAUCISSE spéciale 3 livres	.25
BOUDIN 2 livres	.25
CRETON le bol	.10
PUR LARD 3 livres	.25
PUR LARD en chaudière 20 livres	1.90
SHORTENING "Domestic", 2 livres	.25
ORANGES Sunkist, 3 douzaines	.55
HADDECK	.09
FILET frais, ruban bleu, 2 pour	.29

Attention spéciale aux commandes reçues de la campagne.

Carrier & Goulet
475 St-Jean Tél.: 4-4681
118-120 du Pont Tél.: 2-5291



Vos mains aussi requièrent une crème

Appliquez une crème sur vos mains comme vous le faites pour votre visage. Assouplissez, blanchissez et nourrissez-les avec la Crème pour les mains Cutex. Cette crème réputée n'est pas graisseuse, disparaît rapidement et dégage une odeur fraîche et parfumée.



CREME POUR LES MAINS
CUTEX
Nouveau pot plus gros POUR LE MÊME PRIX 39¢

Hommes de 30, 40, 50
Avez-vous moins de vigueur normale !

Pour retrouver l'entrain et la vigueur normale, essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Leurs toniques stimulants, éléments d'huitres aident l'entrain normal après 40 ! Satisfaction dès le premier paquet ou son bas prix remis. Ne risquez pas un sou. Venez, écrivez : W. Brunet & Cie et toutes bonnes pharmacies.

JACQUES L'AVIATEUR — Une tournée d'inspection — *Par FRANK TINSLEY*



SHERLOCK HOLMES—Le casse-tête de Reigate — Pas d'inconnu — *Par Sir Arthur Conan Doyle*



"L'affaire était très marvaise", expliqua Holmes, "et l'un des hommes qui se méfiait de l'autre avait décidé qu'ils porteraient tous deux la responsabilité. L'homme dont l'écriture était plus lourde écrivit d'abord tous ses mots ; parfois l'autre était obligé de pencher ses mots parce que l'espace n'était pas suffisant.

"Nous pouvons aussi déduire de l'écriture", continua Holmes, faisant un geste avec son crayon comme un professeur qui explique une leçon, "que l'un des hommes était vieux et que l'autre était jeune. Il était aussi facile pour un oeil exercé de découvrir par maints traits de ressemblance dans les écritures que les deux hommes étaient du même sang.

"Je fus bientôt convaincu que les Cunningham père et fils avaient écrit cette lettre. Mais qu'avait-elle à faire avec le meurtre de William Kirman? Je poursuivis mon enquête à la maison des Cunningham. Kirman avait été tiré d'une distance d'au moins quatre cents verges. Alec avait donc menti quand il avait dit que les deux hommes lutaient corps à corps quand le coup avait été tiré.

"Je découvris aussi qu'il n'y avait pas eu la moindre empreinte de pieds dans le fossé boueux par lequel les Cunningham avaient dit que le meurtrier avait gagné la grande route. De nouveau, le père et le fils avaient menti, et j'étais absolument convaincu qu'il n'y avait jamais eu le moindre étranger sur la scène de la tragédie."

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

74e année — No 241 QUEBEC, VENDREDI 28 FEVRIER 1941 SEIZE PAGES

Chaque soir à CHRC

Notre reporter vous donne à 11 heures, tous les soirs, au poste C H R C, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'EVENEMENT-JOURNAL"

La ville demande au gouvernement d'instaurer un nouveau système pour aider nos sans-travail

Le comité administratif adopte une résolution pour prier le bureau de reconstruction économique de reconsidérer sa décision ou d'instaurer un nouveau système. — La ville ne peut se charger seule des frais de secours directs et des allocations de chômage. — Appui de tous les échevins au maire.

"Que la cité prie le Bureau de Reconstruction Economique de reconsidérer sa décision ou d'instaurer un nouveau système d'aide au chômage": telle est la résolution que le comité administratif de la ville de Québec a adoptée, hier après midi, en réponse à la communication que M. le maire Borne a présentée aux échevins de la part du gouvernement provincial qui l'avisait de la suppression des octrois de secours directs à partir du 31 mars. Tous les échevins ont appuyé le premier magistrat dans les démarches qu'il a entreprises auprès des ministres provinciaux et auprès des officiers du Bureau de Reconstruction Economique, afin de plaider la cause des chômeurs indigents et d'apporter remède à leur situation.

M. le maire a exprimé l'opinion unanime de ses collègues du conseil municipal lorsqu'il a déclaré que la ville ne peut pas se charger seule des frais des secours directs et des allocations de chômage. "Si le gouvernement de Québec, à la suite du gouvernement fédéral, nous déclare qu'il ne peut verser les octrois nécessaires, dit-il, la ville de Québec ne le peut encore moins. La situation est grave, et les représentants des principales villes de la province sont actuellement en conférence à Québec, sous l'initiative de l'Union des Municipalités, pour aviser aux moyens qui s'imposent. Nous nous trouvons dans la même position que Trois-Rivières, Verdun, et les autres villes de la province qui ont leur contingent de sans-travail et d'indigents à secourir.

L'échevin Pierre Bertrand, de St-Sauveur, demande de faire toutes les démarches possibles pour soulager nos chômeurs qui sont dans le besoin; on ne peut pas laisser nos gens mourir de faim, dit-il; la ville a fait de son mieux jusqu'ici pour leur venir en aide, il faut maintenant trouver des travaux pour les aider à traverser les jours difficiles qui s'annoncent pour eux. Nos chômeurs ont fait preuve de bonne volonté, poursuit M. Bertrand; ils se sont bien comportés, ils n'ont pas fait de trouble ni de désordre; ils sont bien intentionnés, mais la ville doit faire sa part et montrer qu'elle ne néglige rien pour les aider. Quand on aura tout fait ce qu'il y a moyen de faire, dit-il, personne ne pourra nous blâmer; tout de même que chacun prenne ses responsabilités.

L'échevin Jos. Matte propose, à son tour, de leur trouver du travail; il soumet qu'il a reçu en ces derniers jours des demandes pour plus de deux cent cinquante positions; et il déplore ne pouvoir les trouver. L'échevin Simard ajoute qu'aucun gouvernement ne peut se désintéresser de ce problème à l'heure actuelle.

M. le maire Borne insite de nouveau sur le point que la ville n'a pas les moyens de venir en aide, seule, aux chômeurs. Les échevins sont tous unanimes à approuver ses démarches auprès du gouvernement.

La résolution est ensuite rédigée et soumise à l'approbation des membres. L'échevin Garneau intervient ensuite: "Que ferons-nous des gens inaptes au travail?" Et le maire de lui répondre:

"Il appartient aux sociétés de charité d'en prendre soin; c'est un devoir de justice sociale que tous doivent remplir."

Quand les députés siègent...

Le discours du budget

Quand l'Orateur ajourna la séance de la Chambre, hier après-midi, jusqu'à mardi prochain, le chef de l'Opposition demanda au trésorier provincial, l'hon. J.-A. Mathewson, s'il prononcerait sous peu le discours du budget.

—"Bientôt", répondit M. Mathewson.

—"Ça veut dire quand?", demanda M. Duplessis.

—"Je ne puis clarifier mes paroles. J'ai dit: bientôt", répéta M. Mathewson.

Séraphin sur la colline

Une nombreuse délégation d'électeurs et d'électrices du comté de Terrebonne s'est rendue au Parlement, hier, pour saluer le député de cette division électorale, le nouveau secrétaire provincial, l'hon. Hector Perrier. Parmi les visiteurs, on remarquait le maire de Ste-Adèle, qui n'est autre que Claude-Henri Grignon (Valdombre), l'auteur de la belle oeuvre que la radio a popularisée: "Un homme et son péché". Ses amis le désignent maintenant du nom de son principal personnage, Séraphin, mais le débonnaire Valdombre, dont on connait le grand coeur, proteste en disant qu'il n'est pas attaché à "c'ta belle argin".

Des débutantes

Les électrices du comté de Terrebonne, qui, comme toutes les autres, n'ont pas encore une grande expérience dans la politique, puisqu'elles n'ont pas encore eu l'occasion d'exercer le droit de suffrage que le gouvernement actuel leur a accordé, se sont laissées aller à une petite manifestation dans les galeries de l'Assemblée législative quand le premier ministre, l'hon. A. Godbout, se leva pour répondre à l'Opposition, qui réclamait pour la cinquième fois en vingt jours la reprise du débat sur la canalisation du St-Laurent. L'Orateur de la Chambre dut demander l'ordre et menacer de faire évacuer les galeries. Fait extraordinaire, les compagnons de ces dames, plus expérimentés, s'étaient abstenus de participer à l'ovation bruyante des députés libéraux à l'endroit de leur chef.

Adolf sera ému

Au cours de la discussion qu'a suscitée hier la nouvelle tentative de l'Opposition pour soulever un débat sur la canalisation, le député de Montréal-Mercier, M. J.-A. Francoeur, voulut relever une affirmation de l'Opposition au sujet de la dictature et de Hitler. L'orateur le rappela à l'ordre, alors qu'il commençait une phrase comme ceci: "Monsieur Hitler"... "Eh bien, je puis au moins dire qu'Hitler n'est pas un monsieur", dit M. Francoeur, en reprenant son siège, après avoir constaté que les règlements de la Chambre ne lui permettaient pas de fustiger à son goût le chancelier allemand.

Chute de vingt pieds dans un canal

Les chantiers de l'égout collecteur, à St-Malo, ont été hier le lieu d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves. En effet, M. Eugène Tremblay, domicilié rue St-Léon, a fait une chute d'une vingtaine de pieds. M. Tremblay se tenait sur le bord d'une tranchée lorsqu'il perdit soudain l'équilibre et tomba au fond du canal, où il s'infligea des blessures. Ses compagnons de travail se portèrent à son secours pendant qu'on appelait le Dr Eudore Parent et les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau. Ces derniers transportèrent M. Tremblay à sa résidence.

Bien qu'il n'y rien de grave, M. Tremblay aurait pu s'infliger des blessures sérieuses dans sa chute.

Près de quinze mille cas de syphilis contagieuse dans la ville de Québec

C'est ce que révèle le Dr André Simard dans une causerie prononcée devant les membres du club Kiwanis. — Un mal qui disparaît rapidement, quand il est pris à la première période. — Ses ravages au début de la colonie.— La syphilis n'est pas une maladie honteuse.

"La syphilis n'est pas une maladie dangereuse si elle est prise à temps et que le malade, en toute conscience de son état, termine son traitement. Ce n'est pas une maladie honteuse. Elle est comparable à n'importe laquelle des maladies contagieuses: scarlatine, grippe, tuberculose, etc. Quand elle sera considérée comme telle, elle disparaîtra rapidement du globe, comme la peste est disparue de l'Europe, après le moyen-âge". Voilà en quels termes s'exprimait, hier midi, le Dr André Simard au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis. Il a été présenté par le Dr J.-E. Laforest, président du club, et remercié par le kiwanien Maurice de Goumois.

Le conférencier ajoutait qu'il a questionné un certain nombre de médecins de la ville et qu'il en est venu à la conclusion que 10 pour cent de la population de Québec, soit environ 15,000 personnes, sont atteintes de cette maladie. Cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui que ce mal fait ses ravages au Canada. En 1873, Mgr Briand, dans une circulaire qu'il adressait à tous les curés, parlait déjà du mal de la Baie (syphilis) qui "fait de plus en plus de déplorables progrès; il n'y a presque plus de paroisses dans ce diocèse où elle ne soit répandue. Elle commence à nuire au commerce, et à l'union sociale; elle retient les voyageurs dans une vigilance gênante, je sais même qu'elle a déjà nui aux fonctions du saint ministère".

Encore plus avant, en 1786, un docteur anglais, le Dr Bowman, qui parcourut la province, rapporte avoir trouvé plus de 6,350 cas dans les paroisses qu'il a visitées.

Et de nos jours, on dépense des sommes énormes pour empêcher ou du moins diminuer les ravages de cette maladie contagieuse. Le docteur Cormia relate qu'à Montréal seulement, les dépenses dues au traitement de la syphilis s'élèvent chaque année à $355,000. pour les seuls indigents dont le traitement est assuré gratuitement par l'assistance publique. Cette somme ne comprend pas les frais de traitement de ceux qui se font soigner privément.

Mais cette maladie dont on entend parler si souvent, et pour laquelle on dépense des fortes sommes d'argent peut-elle se communiquer facilement? Un homme ou une femme syphilitique contaminera presque sûrement son conjoint, et les enfants qui naîtront de cette union seront infestés en majorité par hérédité ou par contact.

La syphilis est une maladie qui pénètre dans l'individu par l'intermédiaire d'un microbe qui s'infiltre dans de petites ouvertures de la peau et surtout des muqueuses. Il est aussi transmis par le sang de la mère à l'enfant.

Le conférencier décrit ensuite l'évolution de la maladie qui comprend trois périodes. La première est une période d'infection locale. Les premiers symptômes apparaissent sous forme de chancre, ou pe-

(Suite à la page 10, 1ère col.)



L'hon. Crerar au déjeuner du Club Canadien

Le ministre fédéral parlera de "l'industrie canadienne et la guerre". — M. Edmond Chassé présidera. — Une nombreuse assistance en perspective.

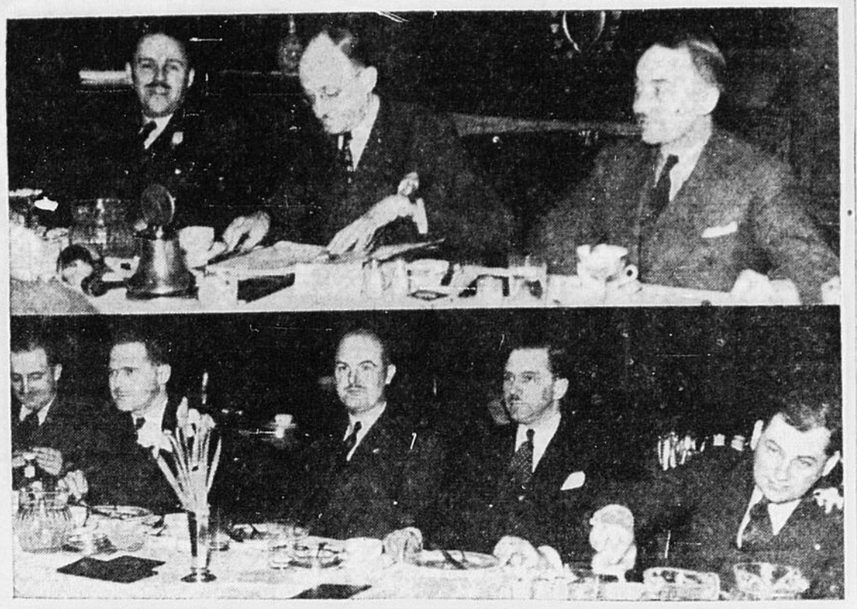
L'hon. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources dans le gouvernement du Canada, est attendu à Québec ce matin et adressera la parole à 1 heure p.m., à un déjeuner du Club Canadien qui aura lieu au Château Frontenac.

Le déjeuner sera présidé par le président du Club Canadien, M. Edmond Chassé, qui présentera l'invité d'honneur à l'assistance.

L'hon. M. Crerar a choisi comme sujet du discours qu'il prononcera: "L'industrie minière canadienne et la guerre" ("Canadian Mining and the War").

L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes dans le gouvernement de la province remerciera le ministre fédéral des Mines et des Ressources dans une allocution.

A la causerie du Dr André Simard



Le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis, donné hier midi au Château Frontenac, était le Dr André Simard. Il a prononcé une intéressante causerie sur une maladie contagieuse qui fait de très grands ravages chez nous: la syphilis. Parmi ceux qui étaient assis à la table d'honneur, on remarquait: de gauche à droite, en haut, le Dr ANDRE SIMARD, conférencier; le Dr J.-E. LAFOREST, président du Kiwanis, qui a présenté le conférencier, et M. MAURICE DE GOUMOIS, qui l'a remercié. En bas, de gauche à droite, également, on voit MM. PIERRE DEVARENNES, H.-L. AUSTIN, PIERRE-J. VON DE NORTH, ARMAND VIAU et PAUL LEPAGE.

Le comité administratif rejette le projet de gérance municipale

La résolution présentée par la ligue des propriétaires est pleine de faussetés et d'inexactitudes, déclare le maire. —Appui unanime de tous les échevins à M. Borne.—Il n'y a pas de doubles salaires. — Chacun des 26 item est réfuté.

Le projet d'établir une gérance municipale à la tête de l'administration de la ville de Québec est revenu sur le tapis, hier, au comité administratif, lorsque M. le maire Borne a donné connaissance d'une longue résolution de l'Association des Propriétaires de Québec. "Ces gens-là sont de bonne foi, a commenté le maire après avoir consacré un bon quart d'heure à lire les trois pages du volumineux document; mais il est une chose sur laquelle je me permets d'insister c'est que si ces messieurs s'étaient donné la peine de venir nous voir afin de se renseigner, il n'y aurait pas tant de faussetés et d'inexactitudes dans leur résolution.

"Nous ne reprochons à personne de nous critiquer", poursuit le maire mais nous sommes en droit de réclamer une critique constructive et non pas un flot de paroles et d'insanités comme en contient ce document". Et le maire précise ensuite qu'il y a plusieurs mois, lorsqu'il s'est agi de conférer des pouvoirs plus étendus au trésorier de la ville et de le nommer directeur des services municipaux, qu'il a écrit une lettre à l'un des directeurs de l'Association des Propriétaires, l'invitant à venir discuter avec lui de la question. "Ma lettre est restée sans réponse, dit le maire, et non seulement je n'ai pas eu d'accusé de réception, mais personne ne s'est dérangé pour venir discuter de cette importante question avec nous. Voilà qui dénote les bonnes intentions de ces messieurs qui nous critiquent aujourd'hui."

Puis le maire dissèque chacun des vingt-six motifs invoqués dans la résolution; ils fournit des explications qui disposent de chacun d'eux et réfute les insinuations et les critiques exagérées de la résolution. Les échevins l'ont appuyé sur tous les points et l'ont félicité de sa ferme attitude.

Des faussetés

La résolution, dit le maire, nous reproche d'établir un terrain de stationnement à la basse-ville, au prix de $35,000, lequel ne servirait qu'à dix automobiles; or, rien de plus faux; nos ingénieurs nous ont démontré que le terrain en question peut facilement accommmoder 65 automobiles. Quant à la vente des terrains de la ville à $10 chacun pour faciliter la construction, nous suivons l'exemple qui a bien réussi ailleurs et qui donne d'excellents résultats. Au sujet de l'affaire Nadeau, la ville a été remboursée en plein, dit le maire, des argents dé-

(Suite à la page 10, 3e col.)

On ajoutera une aile à l'Hôtel-Dieu de Gaspé

Un octroi de $135,000 vient d'être consenti à cette institution par l'hon. Henri Groulx. — Pour les tuberculeux, — Démarches faites en coopération par l'hon. P.-E. Côté et Mgr F.-X. Ross. — L'histoire de l'hôpital.

L'Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges de Gaspé sera bientôt doté d'une nouvelle aile. Grâce à l'intervention de l'honorable Pierre-Emile Côté, C.R., ministre des Terres et Forêts, député de Bonaventure à l'Assemblée législative, et aux démarches de Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, le ministre de la Santé et du Bien-être social, l'honorable Henri Groulx, vient de consentir un octroi de $135,000 à cette institution. Cette somme permettra aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de compléter la construction et l'aménagement de la nouvelle aile réservée aux tuberculeux. La population de la région aura désormais à sa disposition un hôpital pouvant répondre à ses besoins les plus urgents.

En communiquant cette nouvelle aux journalistes, le ministre des Terres et Forêts a rappelé brièvement l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Gaspé et rendu hommage au dévouement de Son Excellence Mgr Ross et des chanoinesses régulières de l'Ordre de Saint-Augustin qui dirigent l'institution.

"L'Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges de Gaspé, dit l'honorable Pierre-Emile Côté, s'est ouvert à Gaspé au commencement de l'année 1927, grâce aux démarches de Mgr Ross, qui obtint la collaboration des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec quand il voulut fonder cette maison indispensable à son diocèse.

"L'Hôtel-Dieu de Gaspé reçut sa charte de la Législature la même année, continue l'honorable M. Côté. Aujourd'hui, ainsi que le rappelait récemment Mgr l'évêque de Gaspé, l'institution comprend, à proprement parler, deux établissements différents: un hôpital général et un sanatorium anti-tuberculeux; les malades y sont reçus sans distinction de race, de langue ou de foi et ils bénéficient des meilleurs soins du personnel médical et des religieuses. Malgré ses débuts modestes, l'Hôtel-Dieu de Gaspé s'est rapidement développé à cause des besoins toujours croissants de la région. Le premier mai prochain, l'hôpital comptera un total de 175 lits, dont 50 affectés aux tuberculeux. Avant la construction de la nouvelle aile, il n'y avait à la disposition des malades tuberculeux que vingt lits; il y en aura maintenant 30 de plus. C'était une amélioration indispensable. Un sanatorium comme celui de Gaspé crée dans la région qu'il dessert un excellent mouvement de protection, souligne l'honorable M. Côté. Il aide au dépistage des malades et permet souvent le traitement des tuberculeux à un stage moins avancé de la maladie. C'est dire qu'il devient plus facile de guérir les patients. Par ailleurs, les malades de la Gaspésie seront moins éloignés de leur famille. Pères et mères des tuberculeux auront moins de dépenses à faire pour aller rendre visite à leurs malades. Ce sera une économie de temps et d'argent pour tous.

"Le taux de mortalité par tuberculose est considérable dans la Gaspésie. En permettant à l'hôpital de Gaspé de s'agrandir, le gouvernement Godbout a satisfait un besoin nécessaire et urgent.

"Comme toujours dans la province de Québec, poursuit l'honorable M. Côté, l'épiscopat et l'Etat se sont donné la main pour assurer à la population un surcroît d'avantages. Nul doute que la visite que faisait, l'an dernier à cette institution, le ministre de la Santé et du Bien-être social, l'honorable Henri Groulx, n'ait contribué à nous obtenir l'octroi que Mgr Ross et moi nous venons de procurer à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges de Gaspé. La population de la Gaspésie peut compter sur le gouvernement actuel, conclut l'honorable M. Côté, quand il s'agit d'assurer le bien-être social de ses administrés: l'Hôtel-Dieu de Gaspé en est une preuve de plus".

Ouverture de l'école d'avionnerie de Cartierville, le 3

L'inauguration officielle de l'Ecole fédérale-provinciale d'avionnerie de Cartierville aura lieu lundi, le 3 mars, à deux heures et demie de l'après-midi.

Cette école est sise dans l'ancien édifice de la compagnie Curtis-Reid Aircraft, sur le terrain d'aviation, dans les limites du village St-Laurent.

A partir de trois heures on irradiera les discours qui seront prononcés à cette occasion.

Dommages de $100,000 par le feu

Les quatorze établissements affectés par l'incendie de vendredi dernier, rue St-Joseph, ont subi des dégâts évalués à $100,000.

L'incendie de vendredi dernier rue Saint-Joseph a causé des pertes pour près de $100,000 suivant un rapport des enquêteurs déposé, hier matin, au bureau du commissariat des Incendies de la ville de Québec. Il ressort de ce rapport que la succession McWilliams et la maison I.-A. Fortin ont eu le plus à souffrir de cet incendie. Les pertes de ces deux maisons ont été supérieures à vingt mille dollars.

Voici les chiffres publiés dans le rapport:

Succession McWilliams (immeuble)	$25,000
I.-A. Fortin (magasin et stock)	22,000
Jos. Thivierge (magasin et stock)	11,000
I.-A. Fortin (maison du coin	400
Cie Carmichael (stock)	10,300
Maison Lucille (stock)	16,500
Chez Margot (stock)	3,500
Normans (stock)	2,500
Mme Ed. Dion (ménage)	400
Mlle Caron (ménage)	1,400
Salon Alma (ameublement)	1,000
Chambreurs (ménage)	800
Paul De Beaumont (dommage dans la cave)	200
Jos. Flamondon (dommage dans la cave)	150

A ces deux derniers endroits, l'eau a pénétré dans la cave par une crevaison du pavé de la rue, occasionnée par les torrents d'eau qui étaient déversés sur le brasier.

Le lt-col. Pinault vient d'être promu au grade de colonel

Nous sommes heureux d'annoncer que le lt-col. J.-E. Pinault vient d'être élevé au grade de colonel et en même temps nommé commandant du camp du centre d'entrainement du Canadian Infantry (Rifle), à Valcartier, poste qu'il remplissait d'ailleurs depuis plusieurs mois.

Le colonel est entré dans l'armée avant la dernière grande guerre, et s'est rendu outre-mer en 1916. De retour un an plus tard, il fit partie de l'état-major durant quatre ans. Il fut nommé officier commandant du régiment des Fusiliers du Saint-Laurent en 1920, et 11 ans plus tard, officier commandant de la 13e brigade.

Il faisait partie de la réserve de l'Armée canadienne depuis six ans, à la déclaration de guerre, alors qu'il fut rappelé dans l'Armée active.

TEL.: 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
75 rue ST-JOSEPH Québec

L'hon. Girouard serait interrogé comme témoin

Le juge Roméo Langlais accorde une motion en ce sens présentée par le procureur de M. Charles Lanctôt. — Le procès entre le gouvernement de la province et M. Lanctôt.

Le procureur-général de la province, l'hon. Wilfrid Girouard, devra se rendre au Palais de Justice pour y être interrogé comme témoin, en examen préalable, par Me Wilfrid Desjardins, procureur de M. Charles Lanctôt.

L'hon. juge Romo Langlais, de la Cour supérieure, a accordé, hier, en effet, la motion présentée par le procureur de M. Lanctôt pour entendre l'hon. Wilfrid Girouard au sujet du procès qui s'est engagé entre leur client et le gouvernement de la province.

Cette motion fut chaudement contestée pendant une heure, lors de sa présentation, par le procureur du gouvernement qui soutenait que c'était un privilège de la Couronne de ne pouvoir être assignée personnellement à comparaître comme témoin. De plus, continuait-on, le chapitre 3 des statuts refondus de la province empêche que les ministres et les députés puissent être obligés de comparaitre comme témoins ou jurés pendant une session. Plusieurs décisions en majorité des décisions anglaises, furent soumises à l'appui de cette opposition à la comparution personnelle de l'hon Girouard comme témoin en examen préalable.

A cette argumentation, Me Desjardins répondit que la seule différence qui séparât la pétition de droit de l'action ordinaire était qu'elle ne put être entendue devant des jurés. Pour tout le reste, le gouvernement est soumis aux mêmes règlements que la partie ordinaire.

Relevant la question de privilège invoquée en vertu du ch. 3 des S.R. Q., Me Desjardins déclara que cette exemption accordée aux ministres de ne pas être assignés comme témoins est limitée aux cas où le gouvernement lui-même n'est pas partie au procès. Mais dans une pétition de droit, où le gouvernement est lui-même partie défenderesse — et dans le présent cas demanderesse reconventionnelle par surcroit, — les règles générales qui régissent les relations entre les parties s'appliquent et le ministre peut être assigné comme témoin. C'est l'interprétation qu'adopta l'hon. juge Langlais en rendant sa décision.

A la suite d'une pétition de droit prise par M. Lanctôt pour obtenir du gouvernement des arrérages de pension, le gouvernement répondit en réclamant de l'ancien assistant du procureur-général de la province près de $295,000, montant qui aurait été frauduleusement détourné par le requérant à son profit.

Des détails de cette réclamation furent fournis récemment par le procureur du gouvernement, Me Antoine Rivard, C.R., mais l'étude légale Demers et Desjardins, qui agit pour M. Lanctôt demanda alors la permission d'interroger le procureur général lui-même. Cette permission leur fut accordée, hier.

L'hon juge Langlais a également relevé M. Lanctôt du défaut de répondre au plaidoyer et à la demande de reconventionnelle du gouvernement, défaut enregistré contre lui six jours après que ces deux pièces eussent été complétées par les particularités fournies par le gouvernement.

Mme Jos. Dorion subira son procès aux Assises

Accusée de négligence criminelle en rapport avec la mort de son enfant de 11 mois. — Son procès sera entendu vers la fin de mars, avec le début des prochaines assises criminelles.

Rimouski, 28, (DNC) — Mme Joseph Dorion, née Liza Boulet, accusée de négligence relativement à la mort de son enfant, Marguerite, décédée le 4 décembre 1940, à l'âge de onze mois, a été condamnée à subir son procès aux prochaines assises criminelles. La sentence a été prononcée par le magistrat Bugeaud, de New-Carlisle, qui présida l'enquête, hier, au Palais de Justice de Gaspé.

Le principal témoin de la Couronne, à cette enquête, fut le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste. Il a pratiqué l'autopsie du bébé le 16 janvier pour constater que l'enfant était amaigrie, mais bien constituée et pas décharnée. Le parchemin de la peau était normal, sauf au cou, à l'aine, aux fesses et aux cuisses où la coloration était plus brunâtre. Il a constaté d'une façon non équivoque la malpropreté de l'enfant et que celui-ci n'avait pas eu les soins élémentaires auxquels il avait droit.

Continuant son témoignage, le Dr Fontaine a déclaré qu'il s'est rendu compte également que l'enfant ne souffrait d'aucune affection organique et que nécessairement, ça prenait un agent extérieur, soit la suffocation ou le froid, pour causer la mort. L'enfant n'était pas malade la veille de sa mort. En terminant, le témoin déclara qu'il était bien plausible que le froid ait causé la mort de cet enfant.

Le témoin suivant, l'agent Henri Doyon, de la Sûreté provinciale, a déclaré avoir mis l'accusée en garde selon la formule habituelle. Il dit que Mme Dorion lui a déclaré s'être couchée vers neuf heures et trente, le 3 décembre et qu'elle s'est aperçue vers 5h. 30 du matin que la petite Marguerite était morte. Elle ajouta que son bébé était en bonne santé la veille, sauf qu'il souffrait d'un léger rhume, mais que rien n'obstruait les voies respiratoires.

Les autres témoins furent: le Dr Guy Fortier, médecin de Gaspé; Mme Eusèbe Bennett, Mme Jacob English, Mme Romuald Gagnon et Mlle Anita Boulet qui ont déclaré que la maison était très sale et froide et que le linge du bébé était très malpropre.

La Couronne, à cette enquête, était représentée par Me Terrence Pidgeon, de Gaspé, tandis que Me Léopold Flynn, de Percé, représentait l'accusée. La défense n'a fait entendre aucun témoin.

Une grève à l'usine de Percy Gale ?

Les ouvriers de la manufacture de chaussures Percy Gale réclament une augmentation de salaire.

La rumeur a couru qu'une grève s'était déclarée, au cours de la matinée d'hier, à la manufacture de chaussures de Gale Bros, parce que le patron, M. Gale, n'aurait pas voulu entendre parler de l'augmentation de 10% sur les salaires des employés. Interrogé par notre représentant, M. Alphonse Roberge, le président de la Fédération nationale catholique du cuir et de la chaussure de la province de Québec, a déclaré qu'il ne s'était rien produit de ce genre, mais que les employés avaient formé un comité afin de discuter avec le propriétaire de la compagnie.

Les représentants officiels des ouvriers de la chaussure rencontreront, mardi, le ministre du Travail afin d'en venir à une conclusion pratique. Comme l'on sait, la Fédération réclama à plusieurs reprises une hausse globale de 25 pour cent sur les salaires des employés, mais chaque fois l'association patronale opposa un refus formel à ces revendications.

Ouverture de l'exposition scientifique de Johan Beetz au musée, cet après-midi

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, présidera cet après-midi, à 3 heures, l'ouverture de l'exposition des collections scientifiques de M. Johan Beetz, Dr.Sc.A.V., au Musée de la province. Le premier ministre sera alors accompagné de ses collègues, les honorables E. Rochette, P.-E. Côté et H. Perrier.

Cette exposition sera tenue tout le long du mois de mars et donnera lieu à des journées scolaires qui permettront aux étudiants en sciences de visiter les magnifiques collections de M. Beetz, qui comprennent, entre autres choses, de nombreux dessins d'après nature, faits à la main. Des invitations ont été lancées à tous ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles et l'on attend la visite de plusieurs professeurs étrangers. Les membres de la Société Zoologique de Québec ont également été invités, de même que tous ceux qui s'intéressent à l'élevage des animaux à fourrure.

LAMY
Prélarts
LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DU GENRE AU CANADA
Assortiment complet de
Tapis-Prélarts-Draperies-Rideaux-Stores-Fournitures de maison
60, rue St-JOSEPH Tél: 4-4542
773, St-Vallier Tél: 3-3004

Pour une 5e fois, M. Godbout est forcé de rappeler à M. Duplessis qu'il n'est pas temps de parler de la canalisation

Cinq députés de l'opposition prennent la parole pour démontrer l'urgence de discuter ce problème, mais le premier ministre leur prouve qu'il n'est pas opportun d'en parler. — La motion de la gauche est rejetée par un vote de 47 voix à 11. — Le bill modifiant la loi des rentes seigneuriales adopté en 3e lecture. —

Après un nouvel et vain effort de l'Opposition, le cinquième en vingt jours, pour susciter un débat sur la question de la canalisation du fleuve St-Laurent, la Chambre a étudié quatre bills hier après-midi, avant de s'ajourner à mardi prochain.

Le bill modifiant la loi des rentes seigneuriales a subi sa troisième lecture. Le bill amendant la loi des mines a été adopté sur division en deuxième lecture, de même que le bill amendant la loi des produits laitiers, tandis que l'amendement proposé par Me Fernand Choquette, C.R. député de Montmagny, au bill modifiant la loi des actions pénales subissait sa première lecture.

Comme cinq députés oppositionnistes avaient à nouveau pris la parole pour démontrer l'urgence de discuter le problème de la canalisation du fleuve et que le chef de l'Opposition avait ajouté ses arguments à la suite de l'intervention de deux députés libéraux dans le débat, le premier ministre, l'hon. Adelard Godbout, décida de répondre encore une fois aux prétentions de la gauche, avant qu'un vote de 47 à 11 ne vienne rejeter pour la cinquième fois la motion des représentants de l'Union nationale demandant l'appel du débat sur la canalisation.

"Une longue reponse de ma part serait inutile" déclara le premier ministre. "On me demande de déposer devant cette Chambre une correspondance qui ne m'appartient pas (la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial au sujet du projet de canalisation du fleuve). Il serait d'ailleurs inopportun de discuter cette question devant cette Chambre au moment où le pays négocie avec le gouvernement américain sur des sujets beaucoup plus importants. Nous apporterons devant cette Chambre les questions citées quand la situation de la province, la situation du pays et la situation de la civilisation même permettront d'en prendre connaissance. L'Opposition pourra alors discuter à son aise. D'ici là, toute discussion est inopportune."

C'est M. H. Langlais (U. N.-Iles-de-la-Madeleine) qui s'était fait hier le proposeur de la motion demandant la reprise du débat sur la canalisation. L'hon. O. Gagnon (U.N.-Matane) appuya M. Langlais en disant qu'il ne concevait pas comment "ceux qui se vantent d'être les fils spirituels du gouvernement Taschereau n'ont pas le courage de prendre une attitude aussi ferme que MM. L. Gouin et A. Taschereau sur cette même question." MM. Antonio Talbot (U.N.-Chicoutimi), J. Robinson (U.N.-Brome) et R. Lorrain (U.N.-Papineau) parlèrent dans le même sens. MM. J.-A. Francoeur (L.-Montréal-Mercier) et J.-L. Comeau (L.-Montréal-Verdun) s'opposèrent à la motion. L'hon. Duplessis parla également et fut suivi par le chef du gouvernement après la déclaration duquel on procéda au vote.

Quand le président appela le bill modifiant la loi des rentes seigneuriales, qui avait donné occasion à de longs discours de la part du premier ministre, du chef de l'Opposition et de l'hon. M. Bouchard, au cours des deux derniers jours, sans cependant qu'il fut question du bill lui-même, M. Antonio Talbot, député unioniste de Chicoutimi, se leva pour tenter de répondre à l'hon. A. Godbout au sujet de l'administration Duplessis de 1936-39. Me V. Bienvenu, qui présidait alors la Chambre siégeant en comité plénier, rappela le député à l'ordre en disant que si, du consentement des deux chefs, la discussion s'était jusque là écartée du sujet à l'étude, il était bien temps qu'on y revienne.

L'hon. O. Drouin expliqua alors à nouveau les principaux points de la loi proposée. M. H. Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, demanda, au nom de ses électeurs, s'il ne pourrait y avoir un moyen de les débarrasser eux aussi des rentes qu'ils payent et qui ont été instituées après le régime anglais. M. Drouin répondit que la question serait étudié plus tard mais qu'elle ne pouvait entrer dans les cadres de la présente loi.

L'Opposition demanda ensuite au ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce d'obtenir des renseignements sur le nombre des seigneurs et des seigneuries et le montant de toutes les rentes constituées.

L'amendement au bill no 8 modifiant la loi des actions pénales fut adopté en première lecture. La Chambre assista ensuite à une longue discussion entre les hons E. Rochette, ministre du Travail et des Mines, et O. Gagnon, ancien ministre des Mines, sur les modifications apportées à la loi des mines par le bill no 11. M. Duplessis prit part à la discussion, qui se termina finalement par une brève mise au point du premier ministre.

Le bill no 13, modifiant la loi des produits laitiers dans le but d'en faciliter l'application, suscita également quelques remarques des deux côtés de la Chambre. Le premier ministre signala le fait que le gouvernement avait retranché la définition du lait parce que cette définition avait donné lieu à des jugements contraires à l'esprit de la loi.

Avant que la Chambre ne s'ajourne, on référa au comité des bills privés le bill modifiant la charte de la Cité de Montréal et le bill concernant la Caisse Nationale d'Economie et la substitution Pierre-Edmond Paquette. La Chambre s'ajourna finalement à mardi prochain.

Quête à domicile pour la Crèche le 3 mars

Lundi, le 3 mars, grâce à une permission diocésaine, commencera la quête à domicile qui a lieu tous les ans en faveur des enfants de la Crèche St-Vincent de Paul. On compte sur un succès, car le public québecois fait toujours un excellent accueil aux zélatrices de cette oeuvre. Le public est toutefois prié de prendre note que seules les personnes portant le brassard bleu ("Oeuvre de la Crèche") sont autorisées à recevoir les offrandes.

Le Conseil s'ajourne à jeudi

Il passera alors en 3e lecture le bill relatif à l'achat de la bibliothèque St-Sulpice. — Quels livres gardera-t-on ?

Le Conseil législatif a adopté, hier matin, en deuxième lecture le bill relatif à l'achat par la province de la bibliothèque Saint-Sulpice mais il a ajourné à la semaine prochaine la troisième lecture de ce projet de loi afin d'obtenir certains renseignements au sujet des volumes qui ont pu être enlevés de cette bibliothèque. La Chambre haute siégera de nouveau, jeudi matin.

Les hon. M. Martin, A. Raymond, P. DuTremblay et sir Thomas Chapais participèrent à la discussion du bill qui se termina par quelques brèves remarques du leader de la droite, l'hon. P. Brais. L'hon. Martin prétendit que le gouvernement ne payait pas assez cher pour cette bibliothèque et qu'il devrait remettre l'édifice aux Sulpiciens après avoir payé à leur place les taxes en souffrance. Les autres orateurs s'intéressèrent à savoir si les différentes collections de livres qui appartenaient autrefois à la bibliothèque et qui ont été disséminées ça et là seront comprises dans la transaction. Sir Thomas Chapais fit l'éloge du conservateur de cette bibliothque, M. Aegidius Fauteux. Au début de la séance, le Conseil a adopté en troisième lecture quatre bills privés, dont celui du collège d'Amos.

Présentation de 2 nouveaux projets de loi

L'hon. Drouin dépose un bill modifiant la loi des cités et villes et un bill concernant le moratoire. — Explications.

Deux nouveaux projets de loi ont été déposés sur le feuilleton de la Chambre, hier. Il s'agit d'une loi modifiant la loi des cités et villes et une loi concernant le moratoire. L'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, qui est le parrain de ces deux bills, donna de brèves explications à leur sujet à l'ouverture de la séance d'hier après-midi.

M. Drouin expliqua que la modification que l'on voulait apporter à la loi des cités et villes avait trait à la responsabilité des municipalités dans les accidents de trottoir. Quant à la loi concernant le moratoire, elle aura pour but de permettre aux juges d'étendre jusqu'à 1943 l'application du moratoire, tout en modifiant la loi originale quant à la différence des taux dans les intérêts et les taxes.

Le ministre n'a pas voulu en dire plus long aux journalistes qui l'ont rencontré avant la séance. Il a laissé entendre que le chef du gouvernement était à étudier les représentations qui lui ont été faites au début de la semaine par une délégation qui a rencontré le cabinet, ainsi que d'autres représentations.

L'étude du bill de la métropole

Le bill de Montréal sera soumis à l'étude du comité des bills privés mercredi prochain, quand ce comité se réunira de nouveau, à dix heures trente du matin, sous la présidence de Me Jacques Dumoulin, député de Montmorency. Me Dumoulin a annoncé cette nouvelle hier matin après que le comité eut adopté avec amendement le bill 109 concernant le village et la commission scolaire de Maniwaki. L'étude du bill de Montréal est toujours suivie avec intérêt par des foules considérables et se prolonge parfois pendant plusieurs jours. La présentation de ce bill amenait autrefois à Québec des délégations importantes de Montréalais, anxieux de connaître le sort que l'on voulait faire subir à "leur charte."

Le bill 109, qui a été adopté hier avec amendement, ratifie une entente intervenue entre les corporations municipale et scolaire de Maniwaki et la Gatineau Power Co. quant au paiement des taxes municipales et scolaires. Me Louis St-Laurent, C.R., qui agissait au nom des intéressés, a démontré que ce bill n'avait aucunement pour objet d'accorder une commutation de taxes. Il s'agit simplement de sanctionner une entente qui a été conclue pour éviter des procès qui auraient pu survenir du fait que les propriétés de la compagnie se trouvaient dans les limites de la municipalité telles que définies par la proclamation du lieutenant-gouverneur, en 1930, alors qu'elles ne s'y seraient pas trouvées si la proclamation s'en était tenue au territoire décrit dans la requête demandant l'érection civile de la paroisse.

Nouvelles nominations dans notre diocèse

Voici les dernières nominations faites par le cardinal Villeneuve : M. le chanoine Ferdinand Vandry a été nommé Pénitencier du Chapitre Métropolitain; M. le chanoine Edgar Chouinard, Promoteur de la Justice au Tribunal de l'Officialité métropolitaine; M. l'abbé Henri Grenier, Défenseur du lien au Tribunal de l'Officialité métropolitaine; Mgr Georges-Etienne Grandbois, P. A., Visiteur délégué des communautés religieuses; Mgr Ulric Perron, Visiteur ordinaire des communautés religieuses; Mgr Paul Bernier, adjoint de Mgr Perron, en tant que préposé aux affaires contentieuses en matière administrative; M. l'abbé Henri-Albert Boulé, vicaire à St-Henri de Lévis; M. l'abbé Léger Carrier, aumônier des élèves du Collège de Jésus-Marie, de Sillery; et M. l'abbé Joseph Carrier, aumônier de l'Hôpital St-Jullien, de St-Ferdinand.

Quel est le nom de votre ami "décharné", Ethel ?



99 personnes sur 100 manquent de sels minéraux. Les nouveaux comprimés McCoy sont d'un grand secours.

Sait-ce qu'on se moque de vous, quand vous n'êtes pas là, parce que vous n'avez que la peau et les os? Ce n'est rien de drôle — la situation est parfois très grave. Les médecins disent que 99 personnes sur 100 "manquent de sels minéraux". Il peut se faire que votre organisme ne reçoive pas en quantité suffisante, les 10 minéraux importants qui sont indispensables pour que vous soyez fort, en bonne santé et que la maladie n'ait pas de prise sur vous. Il arrive souvent que vos aliments ne vous fournissent pas assez de ces minéraux, quelle que soit la quantité d'aliments que vous absorbiez. Mais la science médicale fait des progrès. Les nouveaux comprimés McCoy contiennent tous les 10 sels minéraux en plus des précieuses vitamines A et D de l'huile de foie de morue. Ils suppléent à ce qui manque dans votre régime, vous font engraisser et vous aident à retrouver force et santé et à résister à la maladie. Il y a des personnes qui ont engraissé jusqu'à 10 livres en trois semaines. Essayez McCoy dès aujourd'hui. Les résultats vous surprendront. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait votre argent vous sera remboursé. Ils ne coûtent pas cher et sont en vente dans tous les meilleurs magasins.

Êtes-vous préparé pour la "GUERRE DES NERFS"

Nous vivons à une époque de tension nerveuse extraordinaire et il importe par conséquent de se garder bien portant. Si vous êtes fatigué, nerveux, c'est peut-être parce que vous n'obtenez pas de vos aliments une proportion suffisante de vitamine B_1. Si tel est le cas, essayez donc de manger de la Levure Fleischmann fraîche. C'est l'une des sources naturelles les plus riches de vitamine B_1 et de *toutes* les vitamines du complexe B. Mangez-en un gâteau au lever le matin et un gâteau ½ heure avant le souper, afin de soutenir votre vitalité. Commencez dès aujourd'hui.

VOUS POUVEZ AVOIR CONFIANCE *dans la Levure Fleischmann: elle vous donnera chaque fois un pain délicieux et à mie fine. Si vous faites du pain à la maison employez cette levure fraîche, la préférée des ménagères canadiennes depuis 70 ans. Chez votre épicier.*

FABRICATION CANADIENNE

LA VIE QUOTIDIENNE *par Morris Weiss*



LE QUARTIER LATIN

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE SIR FRED. BANTING

Les autorités de l'université Laval viennent de faire parvenir à lady Banting, et à M. H.-J. Cody, président de l'université de Toronto, des télégrammes de sympathie à l'occasion de la mort de sir Frederick Banting, dont la mort tragique a occasionné une perte nationale.

Ce n'est qu'hier soir que nous avons pu rejoindre Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'université Laval, retenu à l'Hôtel-Dieu par une attaque de laryngite.

Le recteur nous a fait part des regrets de l'université Laval par suite de cette disparition. "Sir Frederick, déclarait Mgr Roy, est le premier Canadien qui ait vraiment jeté un grand lustre dans le domaine des recherches scientifiques au Canada. Sa découverte de l'insuline, à elle seule, lui vaut la reconnaissance universelle".

Mgr Roy a également rappelé le passage du Dr Banting à l'université Laval il y a quelques années. Ce savant, ajoutait le recteur, était d'une simplicité peu commune. Lors de sa visite à Québec, il s'était dit émerveillé de l'esprit primesautier, de l'esprit gaulois qui s'est perpétué à Québec.

Voici le texte des télégrammes :

Québec, 25 février 1941

Lady Banting,
Toronto.

Recteur et directeurs université Laval vous prient d'agréer expression de très vives sympathies dans le deuil cruel qui vous afflige. Ils ont apprécié au plus haut point valeur scientifique de sir Frederick et gardent de ses visites à Laval un impérissable souvenir.

Mgr Camille Roy,
Recteur

Québec, 25 février 1941

H.-J. Cody,
Université de Toronto
Toronto.

Université Laval a appris avec très vive douleur mort de sir Frederick Banting, gloire de l'université de Toronto et de la science canadienne. Recteur et directeurs de l'université Laval expriment au président et aux directeurs université de Toronto sympathies très sincères.

Mgr Camille Roy,
Recteur

La faculté de Médecine de Laval a également fait parvenir à Lady Banting le télégramme suivant :

Lady Banting,
Toronto.

Vives sympathies du doyen et de la faculté de Médecine de l'université Laval.

Sir Frédéric Banting vivra dans notre mémoire. Savant, patriote, bienfaiteur de l'humanité et médecin tombé glorieusement au champ d'honneur.

(Signé) **Vézina,**
Doyen

Le Dr Rosario Potvin, secrétaire de la faculté de Médecine, nous rappelait hier soir que le Dr Banting avait été reçu par l'université, il y a deux ans, au Club de la Garnison. Le secrétaire de la faculté de médecine lui avait fait faire la visite de nos hôpitaux et des facultés de l'université Laval.

Il y a environ un mois, ajoute le Dr Potvin, sir Frédéric avait rencontré les médecins de Québec au Château Frontenac, en vue de leur communiquer certains détails intéressant la médecine de guerre.

LE PROGRAMME DE LA FETE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

S. Em. le Cardinal Villeneuve, primat de l'Eglise canadienne, prendra part à l'hommage de la Faculté de Théologie à saint Thomas d'Aquin le 6 mars. Une seance solennelle aura lieu dans la soirée en la Salle des Promotions et marquera l'ouverture de la célébration universitaire de la fête du saint Docteur. Le public sera admis à cette manifestation qui revêtira un éclat particulier du fait de la présence de S. Em. le Cardinal et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

M. l'abbé Paul Lacouline fera une soutenance théologique au cours de cette séance sur "le désir naturel de voir Dieu". Les objecteurs seront MM. les abbés Louis-Emile Blanchet et Yvon Roy qui, comme M. l'abbé Lacouline, sont étudiants à la Faculté de Théologie. Cette discussion théologique suscitera un très vif intérêt. S. Em. le Cardinal Villeneuve donnera le mot de la fin.

Le lendemain, jour même de la fête liturgique de Saint Thomas, Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval célébrera une messe solennelle à la Basilique. Le corps professoral universitaire et de nombreux dignitaires, tant laïques qu'ecclésiastiques, participeront à cette cérémonie d'hommage au Docteur Angélique.

MM. DE KONINCK, L'ABBE HEBERT ET RODOLPHE D'AUTRICHE

MM. Charles de Koninck, doyen de la faculté de Philosophie, l'abbé Georges Hébert, L. Ph., étudiant à la faculté de Philosophie, et Son Altesse Impériale Rodolphe, archiduc d'Autriche, E. E. Sc. S., porteront la parole à la soirée académique de la faculté de Philosophie, au soir de la fête de saint Thomas d'Aquin.

M. de Koninck prononcera l'allocution d'ouverture, à titre de doyen. M. Hebert, prêtre du collège de Lévis, présentera un travail intitulé : "Sapientis est ordinare"; et S. A. I. Rodolphe présentera "quelques considérations sur les origines de la révolution actuelle", représentant l'Ecole des Sciences Sociales.

Cette soirée terminera les célébrations annuelles de la St-Thomas au séminaire et à l'université.

La séance aura lieu à la salle des Promotions. Nul doute qu'elle suscitera plus que jamais, le plus grand intérêt chez l'élite de la vieille cité.

LES ETUDIANTS A RADIO LAVAL

M. Léo Massicotte, E. E. M., tenor, exécutera, ce soir, à 8 heures et 15, au programme des étudiants à CHRC un programme de musique vocale : "A son chevet", de Georges Fysher; "Balalaika", de Georges Tosford; "Mon amour était mort", d'Henri Reiland; "De Nice à Monte-Carle", de Vincent Scotto. Il sera accompagné au piano par Mlle Cécile Bédard.

Le programme est sous la direction de M. Lucien Cloutier, E. E. Sc. S., secrétaire de la commission de la radio de l'A. G. E. L.



L'ETUDE DE LA COMPTABILITE CHEZ SOI

Ceci s'adresse aux personnes qui n'ont qu'une faible connaissance de la comptabilité et qui désirent apprendre un minimum de cette science.

Ce minimum de science comptable leur sera fourni par l'étude d'un livre intitulé : ETUDE DE LA COMPTABILITE par Frère Irénée, C. G. A.

Les exercices pratiques pourront être rédigés à l'aide d'un cahier spécialement réglé à cette fin. Le cahier rempli sera remis à l'auteur du volume qui appréciera le travail, y apportera les corrections voulues et l'expédiera à l'étudiant AVEC LA PARTIE DU MAITRE.

L'élève aura le privilège de demander par écrit toutes les explications qu'il désirera.

Celui qui serait intéressé à cette proposition est prié de s'adresser à : Frère Irénée, Ecole Supérieure de Commerce, Avenue Chauveau, Québec.

AU PALAIS DE JUSTICE

(Suite de la dernière page)

appartenant à M. Maurice Carrier, voyageur de Québec. L'enquête préliminaire du prévenu fut fixée par M. le juge Fortier au 5 mars prochain.

Un autre prévenu, Emile Jeffrey, âgé de 21 ans et demeurant à 59, 3ième avenue, a déjà comparu sur cette accusation et, après avoir plaidé non coupable, choisit de subir un procès sommaire.

Vol et effraction

Arthur Rioux, âgé de 41 ans, qui a déclaré n'avoir pas de résidence, a comparu hier devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir dans la nuit du 9 au 10 janvier, à Québec, pénétré par effraction dans le magasin de M. A. Villeneuve et d'y avoir volé des rasoirs, des canifs, des coffres d'outils, des chandails et différentes autres marchandises pour une valeur totale de $400. L'enquête du prévenu fut fixée par M. le juge Fortier au six mars prochain.

Iode et aliénation

Le malheureux qui fut traduit récemment à la cour des Sessions de la Paix par le détective Pat Horrigan quelques instants après avoir tenté de se suicider, sera envoyé à St-Michel-Archange, les médecins ayant fait parvenir au magistrat un rapport déclarant que le pauvre diable souffre d'aliénation mentale. Voulant quitter cette vallée de larmes, il ingurgita une bouteille d'iode que les soins actifs de quelques personnes lui firent dégorger immédiatement. Il est marié et ne parvenait pas à trouver de l'ouvrage. Il n'avait jamais eu aucun démêlé avec la justice avant cette pénible affaire.

Petun litigieux

La Compagnie de Tabac Canadien Ltée, de Joliette, a intenté hier au greffe de la Cour supérieure par l'entremise de Me H. Franklin, C. R., de Montréal, une action en dommages et injonction pour un montant de $5,000 contre M. Charles Frenette, de St-Charles de Bellechasse, et contre M. Arthur Guillemette, de ce même endroit, qui est mis-en-cause.

Libéré de maux d'estomac et de foie. J'ai pris le TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Neuf ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS — (1) irrigue: reins, intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES)

HERBES INDIGENES DE BLISS



LE R. P. TH. DELOS

LE R. P. TH. DELOS DONNERA UNE GRANDE CONFERENCE

Le public québécois aura, pour la première fois, le 10 mars, l'occasion d'entendre l'éminent conférencier qu'est le R. P. Thomas Delos, O. P., actuellement professeur à l'Ecole des Sciences sociales de Laval. La causerie sera donnée à la salle des Promotions.

L'Eminent sociologue a intitulé son travail : "Entre deux mondes", et parlera sous les auspices de l'Ecole des Sciences sociales.

Le R. P. Delos professe à Laval, la sociologie et la philosophie sociale; il est docteur en droit et licencié en lettres, professeur de sociologie et de droit international aux Facultés catholiques de Lille, membre de la Société de philosophie et de sociologie juridique, collaborateur assidu de "La Vie Intellectuelle", l'un des principaux membres des "Semaines Sociales de France", l'auteur de la préface du Manuel de Sociologie de Troude, Tonneau et Monnier, l'auteur de deux volumes qui font autorité en matière de droit international, le premier s'intitule "Le Droit international et les principes du Droit public", le deuxième a pour titre : "Les minorités nationales".

La NOUVELLE Cigarette

HENLEY PUR VIRGINIE



20 pour 25¢ taxe comprise

"PRENEZ une Henley!" Partout les fumeurs expriment les mérites de cette nouvelle cigarette de pur tabac Virginie. Présentées dans un paquet rouge et or . . . elles se vendent vingt-cinq cents les vingt cigarettes . . . taxe comprise . . . pas un sou de plus. Prenez une Henley maintenant . . . elle *vous* plaira sûrement . . . *achetez-les au carton.*

Des procédures seront prises contre le Citizen

Radicaux et ploutocrates tous égaux devant la loi

Le ministre de la Justice fait une importante mise au point en réponse à une interpellation du leader de la C. C. F. — Le cas du Financial Post. — La Canadian Tribune est suspendue pour trois semaines. — Justice pour les radicaux, dit M. Coldwell. — A propos des prisonniers de guerre.

Ottawa, 28. — (C. P.) Le ministre de la Justice, M. Lapointe, a déclaré hier devant la Chambre que les règlements pour la défense du Canada seraient rigoureusement mis en vigueur, particulièrement contre les communistes, même s'il se trouve que ces derniers font partie des unions ouvrières. En se défendant du reproche de diriger surtout les poursuites contre les radicaux et autres personnes de condition modeste, le ministre déclara qu'une action serait intentée contre le "Citizen" d'Ottawa pour un récent article de fond qu'il considère subversif.

M. Lapointe avait été pris à partie par M. J. Coldwell, leader suppléant de la CCF, qui critiquait les méthodes du département et reprochait à ce dernier de ne pas s'attaquer aux personnes haut placées. Il (Coldwell) réclamait pour les communistes un traitement convenable, impartial, tout en déclarant que leur attitude à l'égard de la guerre ne lui inspirait que du mépris.

M. Lapointe déclara que les soldats, les marins et les aviateurs étaient astreints à des restrictions plus sévères que celles contenues dans les règlements pour la défense, mais qu'ils ne se plaignaient pas.

"Ceux qui servent en uniforme ont tout à fait le droit d'attendre du Parlement qu'il arrête le bras de ceux qui voudraient les poignarder dans le dos pendant qu'ils combattent pour nous".

Il qualifia de subversif un article de fond paru dans le "Citizen" du 11 janvier, disant que cet article était une invitation au désordre et que le journal aurait à en rendre compte devant les tribunaux du pays. En réponse à M. Hanson, qui lui demandait des détails sur la procédure envisagée contre la feuille d'Ottawa, M. Lapointe déclara qu'il résitait entre deux actions.

Un débat général sur les règlements de la défense s'engagea lorsque le premier ministre eût proposé de former un comité de la Chambre pour scruter ces règlements.

M. Coldwell demanda au gouvernement ce qu'il comptait faire au sujet du "Financial Post", de Toronto, désigné par M. Howe hier comme "le saboteur No 1 au Canada". Il ajouta que c'est lui, Coldwell, qui avait signalé à M. Lapointe l'éditorial du "Citizen", qui se terminait par ces mots:

"Quand nos gars reviendront d'outre-mer après des années de service derrière une mitrailleuse Bren, ils sauront mieux où tirer que ne le surent les vétérans de l'autre guerre dans les années de mortelles privations qui suivirent celle-ci".

"Y eut-il jamais un cas plus clair d'incitation des soldats à employer la force pour obtenir ce qu'ils voudraient en revenant d'outre mer?" demanda M. Coldwell.

M. Lapointe ne discuta pas le cas du "Financial Post", mais convint avec M. Caldwell que l'article du "Citizen" était subversif et ajouta que ce journal serait poursuivi.

Coldwell parla ensuite de la suspension pour trois semaines de la "Canadian Tribune", publiée à Toronto, et déclara que, si le "Financial Post" était le saboteur No 1, on aurait dû le traiter comme l'autre. Il croyait que la Canadian Tribune avait été suspendue sur un simple avis verbal de la police, mais le secrétaire d'Etat, M. Casgrain, déclara qu'un avis en bonne et due forme avait été signifié au journal après la sommation verbale. M. Casgrain ajouta que les autorités avaient plutôt fait preuve de tolérance envers cette feuille, qui ne se gênait pas souvent lorsqu'il s'agissait de friser pour le moins l'infraction aux règlements de la défense.

M. Coldwell avait critiqué la manière d'agir du ministre de la Justice dans ce qui a trait à la libération des prisonniers, après que le tribunal institué pour entendre les appels a recomandé leur libération. Il cita un cas récent où, le tribunal ayant recommandé la libération de 24 prisonniers, le ministre la refusa pour 9 de ces derniers. On va là à l'encontre de la justice britannique, prétend M. Coldwell.

Le ministre répondit que, dans plusieurs cas, le département dut agir sur la foi de renseignements tout à fait secrets et confidentiels mettant souvent en cause d'autres gouvernements. Le ministre jouit alors d'un pouvoir discrétionnaire, et il entend l'exercer sans peur.

"Si, dans ma propre opinion, selon mes conclusions et après avoir consulté, dit-il, ceux qui, à cette heure, ont charge de maintenir l'ordre au Canada, j'en arrive à conclure que, dans l'intérêt public et pour la sécurité publique dans le pays, mieux vaut garder ces hommes enfermés, alors je les y laisserai".

Ces paroles du ministre de la Justice furent applaudies par la Chambre.

8,278 naissances au pays durant janvier

Dans les 66 cités et villes du Canada comptant 10,000 âmes et plus, on a enregistré, au cours de janvier dernier, 8,278 naissances, 5,473 décès et 3,313 mariages. C'est une augmentation sur janvier 1940, soit de 16 1-2 p. c. quant aux naissances, et de 14 p. c. quant aux décès; tandis qu'il y a, pour ce qui est des mariages, une diminution de 6 p. c. L'an dernier, dans le même mois, il y eut 7,110 naissances, 4,811 décès et 3,524 mariages.

Litiges moins nombreux depuis la guerre

Ottawa, 28. — (P.C.) — Les litiges sont moins nombreux au Canada depuis que l'empire lutte pour gagner une guerre dont sa vie même est l'enjeu. C'est ce qui ressort d'une déclaration de l'hon. Ernest Lapointe, aux Communes, hier soir.

M. Lapointe a dit que le nombre des procès allait en diminuant dans toutes les provinces. La semaine dernière, chose unique depuis la Confédération, ajouta-t-il, il n'y eut aucune cause provenant de la province de Québec sur le rôle de la Cour suprême du Canada.

Auparavant, M. Lapointe avait déclaré que rares étaient les causes menées devant le Conseil privé,

Les blessures du pilote de l'avion de Banting plus graves qu'on ne croyait

Aéroport de Terre-Neuve, 28. (C.P.—par Bob Daldorph) — Un radio de Musgrave Harbor nous a appris hier soir que le capitaine Joseph Mackey, pilote de l'avion détruit la semaine dernière, était plus sérieusement blessé qu'on ne l'avait cru d'abord. Ce pilote civil de l'avion américain qui devait traverser l'Atlantique et porter le Dr Banting en Grande-Bretagne souffre d'une blessure du cuir chevelu qui s'est infectée et qui exigera son transfert à l'hôpital aussi tôt que possible, probablement à St-Jean ou Halifax. Ce message était la première indication officielle que l'état du pilote n'est pas satisfaisant.

Pendant ce temps-là, les obstacles atmosphériques se dressaient toujours devant les aviateurs venus pour effectuer le transport des victimes. Les deux avions sur skis envoyés pour ramener les trois cadavres et l'unique survivant étaient retenus par une tempête de neige à Musgrave Harbor. Les difficultés auxquelles les aviateurs doivent faire face étaient encore accrues par la nature du terrain, qui les oblige à décoller à deux milles du village et à porter les corps sur un traîneau jusqu'à un lac gelé.

250,000 réfugiés vivent en Angleterre actuellement; la grande majorité travaillent

Le gouvernement anglais, qui reçoit la coopération de toutes les unions ouvrières et des groupements d'employeurs, trouve de l'emploi pour les réfugiés des différents pays asservis par les nazis. — Ces ouvriers bénéficient de l'assurance-maladie et de l'assurance-chômage, étant sur le même pied que les Britanniques.

(Dépêche exclusive à L'Evénement-Journal, grâce au service de l'agence World-Wide News).

Londres, Angleterre. — (Par un correspondant) — Un grand nombre de réfugiés des pays conquis par Hitler ont été mis à l'emploi en Angleterre. On a l'intention d'en placer ainsi des milliers d'autres à l'avenir, dans des travaux de guerre.

Cette initiative a été prise par la nouvelle "Agence internationale du Travail" du ministère du Travail qui a le support et la coopération des Trade Unions anglaises et de la Confédération des Employés britanniques.

La population étrangère en Grande-Bretagne (hommes et femmes au-dessus de 16 ans) est d'environ 250,000. Ce chiffre comprend environ 14,000 Polonais, 10,000 Tchécoslovaques, 4,000 Norvégiens, 7,000 Hollandais, 14,000 Belges et 10,000 Français. Il y a également 50,000 Autrichiens et Allemands réfugiés, en Angleterre.

La plus grande partie de cette communauté internationale est composée d'alliés britanniques par la nationalité ou par les idées.

Une des conditions essentielles au placement de ces étrangers est qu'ils auront le même salaire et les mêmes conditions que les sujets britanniques.

Ils auront droit à l'assurance-maladie et à l'assurance-chômage et à toutes les autres protections sociales auxquelles les citoyens britanniques ont droit.

Autant que possible, les hommes et les femmes sont séparés en groupes de même nationalité. Ainsi, les Belges, Français, Norvégiens et Espagnols déblaient les rues des débris et s'occupent aussi des travaux de réparations dans la ville de Londres. Des Belges, des Danois et des Norvégiens s'occupent de sylviculture, et il y a des Norvégiens dans les manufactures de cordages.

Dans les travaux d'ingénieurs et d'aviation, il y a des Belges, des Tchèques, des Français, des Polonais et d'autres nationalités. Pour couper et polir le diamant, on se sert de Belges, de Hollandais et de Polonais, pendant que pour les travaux auriliaires de la navigation, on emploie des Belges, des Hollandais et d'autres pêcheurs.

On n'entrevoit aucune difficulté pour placer les hommes qui n'ont pas encore d'emploi et qui ne sont pas appelés pour le service actif dans les troupes alliées. Une section spéciale, composée de femmes, a été formée. On estime qu'il y a environ 5,000 femmes étrangères sans emploi dans Londres seulement. On travaille activement pour placer tous les professionnels, chacun dans son domaine.

Un avion s'écrase en Georgie; sept morts

L'appareil, un avion-dortoir, qui avait coûté $120,000, transportait en tout seize personnes.—Un membre du Congrès américain parmi les morts. — L'aviateur Eddie Rickenbacker blessé. — Des troncs d'arbres d'un pied de diamètre fauchés par l'avion.

Atlanta, Georgie, 28. (P.A.) — Un avion-dortoir des Eastern Air Lines est tombé de bonne heure, hier matin, au milieu d'une forêt de pins près d'ici, tuant sept personnes dont un membre du Congrès des Etats-Unis, Neuf passagers, dont le célèbre aviateur Eddie Rickenbacker, furent blessés.

Les morts sont M. William D. Byron, démocrate du Maryland, qui avait laissé le Congrès pour prendre de courtes vacances, les trois membres de l'équipage, et trois autres passagers. Ce désastre porte à plus de 50 le total des pertes de vie dans des accidents d'aviation aux Etats-Unis au cours de ces derniers mois.

Presque neuf, le gros avion qui avait coûté $120,000, survola l'aéroport d'Atlanta à 1.44 a.m., heure avancée de l'Est, en route pour New-York. Il volait à une altitude de 1,800 pieds. Un brouillard enveloppait alors l'aéroport.

Le plafond n'était qu'à trois cents pieds, et le pilote fit rapport de sa position. A ce moment treize passagers dormaient à bord.

A partir de cet instant, la T. S. F. de l'avion demeura silencieuse. Quelques minutes plus tard, il chutait à 50 pieds du sol, effleurait la cime des arbres à cinq milles au sud est de l'aéroport, et quelques secondes plus tard il fauchait des troncs ayant jusqu'à un pied de diamètre, pour finalement s'immobiliser sur le dos. Il n'était plus qu'un monceau de métal tordu.

Tandis que des passagers survivants grelottaient auprès de l'épave, quelques-uns de leurs compagnons de voyage expiraient en gémissant au milieu des débris. Les survivants, blessés eux-mêmes et étourdis par le choc, étant incapables de leur porter secours.

Des équipes de sauveteurs ne rejoignirent l'épave qu'après le lever du soleil, après que deux passagers blessés, Jesse Rosenfeld, de Nouvelle-Orléans, et H. Nansell, de New-York, eurent beaucoup de peine à gagner une ferme voisine et donner l'alarme.

$12,000,000 de lingots d'or russe aux U. S. A.

San Francisco, 28. — (P.A.)—Des lingots d'or approximativement évalués à $12,000,000, ainsi que des consignations de fourrures d'une très haute valeur, ont été transportés ici par des fréteurs russes, le "Trisili" et le "Trasabalt", qui arrivaient de Vladivostok.

Un "croisé" nouveau genre se bat pour la démocratie

Georges Croisiau, né en Belgique, s'est toujours battu contre les Allemands, depuis qu'il a pu le faire. — Il faisait partie de l'escadrille que commandait André Malreaux, en Espagne républicaine.

Il y a des gens dont la nature est de braver le danger et de narguer la mort. Les mercenaires de l'antiquité classique faisaient profession de la guerre. De nos jours les soldats qui s'engagent à solde dans les armées étrangères sont en nombre restreint. Mais, cependant, il en existe. A preuve Georges Croisiau; à cette différence près, que chez cet enrôlé volontaire du Corps d'Aviation Royal Canadien la rémunération n'entre pas en ligne de compte. On lui remet une rétribution, comme à tous les autres aviateurs soit, mais ce qui l'a attiré dans l'Aviation Canadienne, c'est l'indomptable désir de faire face aux protagonistes de la dictrine qui veut que la force prime le droit.

Né à Bruxelles, la capitale de la Belgique, ce chevalier errant a maintes fois affronté les avions du triumvirat Adolf-Josef-Benito. Comme question de fait, c'est la troisième guerre en moins de trois ans à laquelle ce jeune homme de 26 ans prend part. Il va de soi que cet ennemi juré de l'autocratie a vécu sa large part d'émois. Mais il ne s'en porte pas plus mal pour tout cela.

Georges Croiseau n'a jamais pardonné aux Allemands le crime dont ils se sont rendus coupables envers la Belgique en violant ce pays en 1914. Et, parce que les nazis prêtaient main-forte aux légions du général révolutionnaire Francesco Franco, il s'empressa de lier son sort à celui des Républicains quand éclata la Guerre Civile en Espagne. Enrôlé à Albacete, c'est comme sous-lieutenant mitrailleur qu'il servit à l'escadrille Internationale, que commandait André Malreaux, l'écrivain français et gagnant du Prix Goncourt. Comme résultat des multiples combats aériens contre les escadrilles nazistes ou fascistes, ce sempiternel assoiffé de revanche fut, au cours de rencontres dans l'azur, par deux fois culbuté du firmament au sol. Pour souvenir, deux balles au bras gauche et une troisième à la jambe droite.

Ce "croisé" moderne n'avait pas il est vrai de querelle avec les Russes. Mais du jour où ces derniers firent cause commune avec Hitler, puis forts de cette alliance, se jetèrent sur la Finlande, Croisiau jugea qu'il devait soutenir sa logique d'une démonstration pratique. Ce redresseur de torts s'amena tout droit à Helsinfors où il entra au service de l'aviation finlandaise comme mitrailleur-bombardier. La partie, toutefois, était par trop inégale et les héroïques Finlandais durent finalement céder.

De l'Angleterre, où il était allé subséquemment, le jeune Belge qui possède peu d'anglais s'en vint au Canada, disons mieux à Québec. Au Dépôt de l'Effectif no 4, celui de la vieille capitale, Georges Croisiau étudie avidement la langue de Shakespeare car il a hâte de repasser les mers. De sa patrie provisoire cet idéaliste appelle le jour où, embusquer ou distribuer des propos capables d'affecter le succès des forces de Sa Majesté, la sécurité de l'Etat et l'heureuse poursuite de la guerre. Les trois autres individus ont été relâchés depuis.

Un prince charmant se met les pieds dans les plats

Montréal, 28. — (CP) Gustave Robitaille, 44 ans, surnommé, dit-on, "le prince charmant" par les membres du culte de la mission du Saint-Esprit, a plaidé hier non coupable à l'accusation d'avoir enfreint les règlements pour la défense du Canada et a reçu l'ordre de subir son procès le 5 mars prochain. Le chiffre du cautionnement pour sa mise en liberté provisoire a été fixé à $1,900.

Robitaille et trois membres de son "culte" furent arrêtés par la gendarmerie royale sous l'accusation d'avoir enfreint l'article 39 des règlements pour la défense du Canada, qui interdit de proférer, imprimer ou distribuer des propos capables d'affecter le succès des forces de Sa Majesté, la sécurité de l'Etat et l'heureuse poursuite de la guerre. Les trois autres individus ont été relâchés depuis.

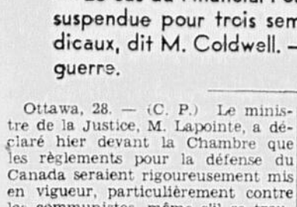
Découverte d'un remède domestique pour la peau

Cet antiseptique propre et qui ne tache rien, connu par tout le Canada sous le nom d'Huile Emeraude de Moone, est tellement excellent qu'il soulage souvent l'eczéma, le mal de barbe, l'herpès, la démangeaison aux orteils et aux pieds, ainsi que les autres éruptions inflammatoires de la peau.

L'Huile Emeraude de Moone est agréable à employer et elle est tellement antiseptique et pénétrante que plusieurs vieux cas opiniâtres de longue durée ont cédé sous son action.

L'Huile Emeraude de Moone (pleine force) est en vente chez les pharmaciens de partout pour vous aider à vous débarrasser des boutons rebelles et vilaines affections de peau. Satisfaction ou argent remis. ANN

Brunet et Compagnie
Pharmacie Livernois



ADIEU PELLICULES !

Maintenant vous pouvez enlever les pellicules — *instantanément !* Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch *dissout* toutes les pellicules et les *emporte au lavage* dès la première application — sans quoi on vous rembourse votre argent.

Le Shampoo Fitch se rince net dans l'eau dure ou douce. Egalement bon pour toutes nuances de cheveux. *Essayez-le dès aujourd'hui!* En vente à tous les comptoirs d'articles de pharmacie. Applications professionnelles aux salons de beauté et de barbiers.

● Après et entre les shampooings, le Tonique Idéal de Fitch pour cheveux est la préparation sans pareille pour stimuler la racine des cheveux et communiquer à votre chevelure une vie, une beauté et un lustre nouveaux.



Fitch's Dandruff Remover Shampoo

(Marque de fabrique)

Utilisez notre TARIF COMBINÉ afin de recevoir MATIN et SOIR nos deux populaires journaux

LE SOLEIL
L'EVENEMENT JOURNAL

DEUX LIVRAISONS par jour (LE MATIN ET LE SOIR)

$9 pour l'année
$4.50 pour 6 mois
$2.25 pour 3 mois
.90 pour 1 mois

TARIF COMBINE pour la campagne
$2.50 pour 1 an; $3.75 pour 6 mois;
$2.00 pour 3 mois; 0.75 pour 1 mois.

ADRESSEZ-NOUS ce COUPON accompagné de votre remise

LE SOLEIL L'EVENEMENT-JOURNAL
Angle de la Couronne Québec

Ci-joint, la somme de..... pour..... mois d'abonnement à vos deux journaux: celui du matin et celui du soir; que vous voudrez bien me faire parvenir dorénavant à l'adresse postale suivante:

NOM .....

ADRESSE .....

Chèque accepté ou bon de poste, s.v.p.

Abonnement facultatif à un seul journal

Un mauvais rhume vous fait renifler et éternuer !

Portez un **Inhalateur Catarrh-o-zone** dans votre poche—employez-le souvent et vous n'aurez pas de rhumes. En dix minutes le **Catarrh-o-zone** soulage d'excellente façon le rhume; en cinq minutes il calme le mal de tête; en une demi-heure il arrête une mauvaise toux. Respirez le **Catarrh-o-zone** cinq fois par jour pour la bronchite — vous constaterez que son effet est presque magique. Employez-le fréquemment et le catarrhe ne sera plus un problème! Le **Catarrh-o-zone** est un traitement moderne scientifique pour les toux, rhumes, mal de gorge, nasillements et catarrhe. Satisfaction garantie. En vente partout. Grand format $1.00; format plus petit, 50c. Chez tous les marchands.



Respirez la VAPEUR de CATARRH-O-ZONE Soulagement rapide!

8E VENTE ANNUELLE



..une sensation !

Pendant les jours que durera cette vente nous vous offrons des occasions comme jamais il n'en fut offert à Québec.

Tous les instruments sont de première qualité, remis à neuf par nos experts et portent notre garantie.

Il vous sera avantageux de venir à notre magasin pendant cette vente pour faire votre choix.

PIANOS

Bell $89 — très bon cabinet grand
Wormwith $129 — beau format bien propre
Robitaille $159 — Louis XV, très beau et presque neuf
Steinway $550 — Magnifique piano à queue Baby Brand, fini ébène. Une valeur de $1,800. pour

Guitares — plusieurs bonnes guitares d'occasion, à partir de $4.00

RADIOS

Stewart Warner $69 — cabinet, 7 lampes, toutes ondes. Modèle récent
Stewart Warner $49 — cabinet, 8 lampes, toutes ondes
Stewart Warner $120 — 8 lampes, cabinet, combiné-phono, modèle démonstrateur 1941. Régulier $189. Spécial
Victor combiné $185 — Phonographe, modèle 1941, No VR6. Régulier $287. Spécial
Philco $70 — Cabinet 5 lampes, modèle neuf 1940. Toutes ondes. Valeur régulière $89.95. Spécial
General Electric $28 — modèle table, ondes longues et courtes

Pianos AUTOMATIQUES

Knabe $129 — acajou, avec banc et 10 rouleaux
Doherty $149 — acajou Louis XV, avec banc et 10 rouleaux
SHERLOCK-MANNING $169 — style colonial acajou avec banc et 10 rouleaux
New-York $229 — Un bien beau piano Auto-Piano, style colonial acajou, avec banc et 10 rouleaux

Violons — Un magnifique violon Laberte de Paris. Régulier $500, pour $290. Un choix considérable de bons violons pour $12 $24 $30

VIOLONCELLES — 3 bons Violoncelles pour $35 $55 $95 — de véritables occasions

Saxophones

ALTO argentés $75 et $95
TENOR-MARSIN argent, presque neuf $160
BUFFET CRAMPON Argent—Tout reconstruit à neuf. Spécial $135

Poêles à Gaz — 3 bons poêles à gaz pour $15 $20 $29

Réfrigérateurs

FRIGIDAIRE — un bon grand Frigidaire, 7 pieds cubes, en parfait ordre $129

KELVINATOR — un grand réfrigérateur à deux portes, 8 pieds cubes, Kelvinator spécial $159

Glacières à Glace — plusieurs glacières en métal et en bois pour $5 $12 $15

Seuls représentants à Québec des pianos KNABE, CHICKERING et WILLIS, le favori des artistes

Demandez nos catalogue et liste de prix.

ACCORDEONS-PIANO — Le plus grand choix en ville de tous genres d'Accordéons-Piano.

Mlle NOELLA RICHARD — Un studio, sous la direction de Noëlla Richard, pour l'enseignement du Piano, de l'Accordéon et de la Guitare.

J. E. VALIN — MARCHAND DE MUSIQUE
238 rue Saint-Jean — Téléphone: 2-8365

NE MASQUEZ PAS UN MAUVAIS TEINT



QU'EST-CE QUI VOUS ENLAIDIT ?
BOUTONS ? (d'origine externe)
PORES AGRANDIS?
RUDESSE DE PEAU?
GERÇURES?

Aidez à éclaircir avec la populaire Crème Médicamentée découverte par des gardes

POUR FAIRE paraître fraîche et saine une peau rude et maculée, inutile d'avoir recours au "maquillage" le plus embellissant! Envisagez les faits! Puis employez la populaire crème médicamentée qui a aidé des milliers de personnes à éclaircir et embellir leur peau — la Crème Noxzema.

La Noxzema n'est pas une crème ordinaire de beauté. Ce sont des médecins qui les premiers ont prescrit la Noxzema pour brûlures, etc. Ensuite des gardes ont découvert sa merveilleuse efficacité pour les rougeurs et les gerçures aux mains — et son excellence pour améliorer le teint.

La reconfortante **médication** de la Noxzema aide à faire disparaître les laideurs d'origine externe — elle adoucit et assouplit les peaux gercées, abîmées par les intempéries . . . son action légèrement astringente aide à resserrer les pores dilatés. Faites travailler la Noxzema 24 heures par jour pour le bien de votre peau. Employez-la comme **crème de nuit** — elle est exquise, **non grasse.** Appliquez-en le jour comme **fond de poudre** pour avoir une base de maquillage uniforme, de longue durée et protectrice.

Voyez par vous-même! Essayez la méthode Noxzema pour embellir votre teint de façon **naturelle.** Voici une offre de durée **limitée:** vous pouvez avoir un bon pot-essai de Noxzema (25c) pour 19c seulement. Procurez-vous le vôtre **dès aujourd'hui** à la pharmacie ou au magasin à rayons.

POT de NOXZEMA 25¢



seulement 19¢

Profits accrus de Brazilian Traction en janvier. --- M. & O. Paper Co. recouvrera sa liberté d'action ce soir

INTERNATIONAL PAPER ETAIT EN VEDETTE A WALL STREET

FAIBLES PERTES A WALL STREET

Inland Steel commun recula de 2¾ points à 75¾. — Les aciéries baissent.

312,010 ACTIONS

Les actions communes et privilégiées de l'International Paper ont monté.

New-York, 28. — (P. A.) — Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le marché américain a subi des pertes hier, pour la première fois depuis le 19 février. Le cours moyen de 60 titres représentatifs de la Presse Associée perdit 1-10 de point à 41.3. Au cours des cinq dernières séances, cet indice avait été plus ferme ou stationnaire. Le roulement fut de 312,010 actions au lieu de 382,970 actions la veille.

Inland Steel commun perdit 2 3-4 points à 75 3-4. Après la fermeture du marché de mercredi, il avait été offert 10,000 actions de cette valeur au prix de 77 1-4.

Les cours étaient réactionnaires dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, General Motors, American Telephone, Santa Fe, Great Northern, American Smelting, Douglas Aircraft, Glenn Martin, Eastman Kodak, American Can, Texas Corporation, Bath Iron Works, New York Shipbuilding et Montgomery Ward.

Les actions communes et privilégiées de l'International Paper ont monté en fin de séance. Les cours étaient aussi plus fermes dans Cerro de Pasco, Chrysler, Loft, Westinghouse, Union Carbide, Anaconda, Kennecott et U. S. Rubber.

638 titres différents furent cotés sur le tableau, 167 ont monté, 290 ont baissé et 181 étaient stationnaires. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 in	15 cf	15 ut	60 t
Hier	58.0	16.3	33.3	41.3
Merc.	58.3	16.4	33.4	41.4
Mois dern	58.9	16.4	34.3	42.0
1940	70.7	18.6	38.9	49.6
Haut 41	63.9	17.7	35.5	45.0
Bas 41	55.8	15.4	32.6	39.8
Haut 40	74.2	20.5	40.6	52.2
Bas 40	52.3	13.0	30.9	37.0
	1938-39	1932-37	1927-29	
Haut	54.7	75.3	157.7	
Bas	33.7	16.9	61.8	

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier

Ventes		Ferm.	
1,102	Consolidated Paper	31¾	+ ¼
940	Abitibi privilégié	6	+1½
500	Abitibi commun	0.75	+.10
545	Int. Utilities B	0.15	—.05
325	Distillers Seagrams	25	Inc.
300	St. Law. Cor. com.	2⅛	+ ⅛
250	Commercial Alco.	1.50	Inc.
230	Imperial Tobacco	12⅛	Inc.
225	Canada North. P.	7	— ¼

Titres miniers les plus actifs sur la place de Toronto, hier

Ventes		Ferm.	
16,200	Slave Lake	0.12	+ .01½
10,000	Duquesne	0.11	Inc.
5,000	Central Patricia	1.73	— .03
5,000	Gold Eagle	0.05	— .01½
5,000	Central Porc.	0.09	Inc.
4,500	Golden Gate	0.06½	Inc.
4,325	Upper Canada	1.46	+ .01
3,700	Uchi	0.22	— .01
3,700	Malartic Gold	1.03	+ .02

Mines non inscrites

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

	Séance du 27 février 1941					
	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abbeville	—	02	Mics L. L	04	05
Albany	04	06	Nat. Mal	31	35
Am. Kirk	06	08	Norbeau	17	20
Arer.	03	04	Norlake	—	01½
Argosy	06	08	N. A. Mol	—	10
Athona	01	02	Obalski	01	03
Barb L.	02	03	Okiend	04	06
Beaucourt	07	10	O'Leary	02	03
Bev. Lake	01½	02	Opemisika	02½	04
Big Master	01	02	Oriole	01	02
Bilmac G	01½	03½	Opiti	06½	08
Brock	32	34	Pascalis	30	33
Cad. Es.	02	04	Plains	04	06
Can. Pine	01½	03	Polaris	09	11
Cap Ryn	—	02	Pontiac R	03	06
Cent. Man	02½	03½	Presdor	04½	05½
Cheminis	02	04	Privat.	48	50
Chibmac	—	01	Propriet.	240	265
Clerico	—	03	Que. Eur.	—	01½
Courtor	16	20	Que. Man.	05½	07
Crowah G	05	06	Rand Mal	13	15
Cunipteau	—	02	Red Gld.	—	03
De Santis	12	13	Ribago	—	02
Dubuisson	—	12	Rose Gld.	06	10
East Lac	—	01	Ruth Cad.	—	01½
Elmac	07	09	Rouyn R.	—	01
Franco	—	22	Rubec	—	01
Fonfana	01	02	Sachigo	200	300
Hiawatha	05	05	Scott Ch.	01	02
High Pam	06	08	Shawmag	—	02
Hutch Lak	01	02	Shenango	02½	03
Iroquois	01	02	Silcoe Ex.	01	02
Kenra	01½	02½	Smelters	01	02
Locoma	—	01½	Spring St.	20	24
Lak. Duf.	15	20	Thom Cad.	01	02
Lak. Ge.	02	04	Tible Is.	—	01
Lake Row	03	05	Tenisuand	—	01
Landon	10	12	Un. Min.	04	05
Lol. L. Lag	01	03	Val d'Or	—	50
Leroy	—	01	Walk Pat.	01	02
Louvre	—	01½	Wasu	03	05
Low Pete	18	20	Wasbano	—	01
Magnet C.	75	80	Wells L. L.	15	—
Magnet L.	17	—	West Cad.	01	02
Martin B.	01	05	Winoga	01	03
Melba	—	02	Woco	03	04
Moffatt H.	03½	04½	Young D.	26	28
Moochla	01	02			

Renseignements financiers

Minnesota & Ontario Paper

A 5h., cet après-midi, la compagnie Minnesota & Ontario Paper, qui était en faillite depuis plus de dix ans, retrouvera sa liberté d'action grâce au projet de réorganisation qui a recueilli les suffrages de tous les intéressés. Il ne restera plus en liquidation que la Brown Company, et encore pour quelques semaines seulement, et l'Abitibi Power and Paper Company. Au cours des dernières années, Price Brothers & Company et Great Lakes Paper ont réorganisé leurs affaires, dans la même industrie du papier-journal, et Consolidated Paper a conclu des arrangements avec ses obligataires et ses actionnaires. Financial Counsel annonce que, dans un avenir très prochain, les nouveaux titres de Minnesota and Ontario Paper seront remis aux obligataires. Le plan de réorganisation, ratifié par la Cour, prévoit la distribution, pour chaque obligation de $1,000 en circulation, d'un nouveau titre de $500 portant intérêt à 5 pour cent suivant les revenus de l'entreprise, et de quarante nouvelles actions communes. Il sera remis, en plus, un petit montant en argent pour compenser pour la différence entre les dates d'émission des anciennes obligations. Les détenteurs de billets 6 pour cent recevront trente nouvelles actions communes pour chaque billet de $1,000, ainsi que $7.50 en argent. Les créanciers non garantis auront trois nouvelles actions communes pour chaque montant de $100. La capitalisation de la compagnie sera donc dorénavant de $12,200,000 d'obligations 5 pour cent, l'intérêt étant payé suivant les revenus de l'entreprise, et de 1,344,544 actions communes. Le plan comporte de plus le paiement de l'intérêt pour l'année 1940 sur les nouvelles obligations à la date du 1er mai prochain. Il sera versé une forte somme à la même date pour l'amortissement des titres. Les revenus de Minnesota and Ontario Paper durant les neuf premiers mois de 1940 avaient été beaucoup plus élevés que le montant requis pour l'intérêt sur les nouveaux titres. Cela laisse entendre que l'intérêt d'un an sera payé le 1er mai 1941. Les anciennes obligations de M. & O. Paper ont haussé d'un demi-point, hier, à 49½ offert 51½ demandé, — tandis que les nouvelles obligations 5 pour cent 1960 ont monté de 2 points à 76 offert 79 demandé.

De Havilland Aircraft

Les bénéfices nets de De Havilland Aircraft of Canada Limited pour l'année terminée le 30 septembre 1940 ont été de $76,339, soit l'équivalent, après le dividende privilégié régulier, de $2.29 par action commune de classe A. La compagnie avait gagné $67,235, l'année précédente, ou $1.98 par action commune de classe A. Au 28 décembre 1940, les arriérés de dividendes sur les actions privilégiées s'élevaient à $61.25. Les disponibilités courantes sont de $706,920 et les exigibilités immédiates de $515,712, laissant un fonds de roulement de $190,208 comparativement à $107,724 à la fin de l'année précédente.

Radio Corporation

Les revenus bruts de Radio Corporation of America et de ses filiales ont été, en 1940, de $128,491,611, à rapprocher de $110,494,398, en 1939, ce qui fait une augmentation de $17,-997,213. Les bénéfices nets furent de $9,113,156 au lieu de $8,082,810 l'année précédente, ce qui représente 42.5 sous par action ordinaire en regard de 35 sous pour l'année 1939. Les taxes payées par la compagnie furent l'an dernier de $7,580,403, soit une augmentation de 58 pour cent sur les douze mois précédents.

International Paper

Les bénéfices nets de l'International Paper & Power Company se sont chiffrés durant l'année 1940 par environ $16 millions, soit de $6 par action commune, à rapprocher de $4,-893,590 ou de 14 sous par action commune durant 1939. La compagnie a versé seulement $6.25 par action privilégiée durant les douze mois écoulés, de sorte que sa position financière s'est améliorée d'au moins la somme de dix millions grâce à l'augmentation des revenus nets.

Le Diocèse de Détroit

La Paul Hammond Company a terminé l'opération financière concernant le remboursement de $18 millions d'obligations de l'Archidiocèse catholique romain de Détroit. La dette du diocèse est maintenant de $8 millions de billets 2 1-2 pour cent 8 ans achetés par les banques de Détroit, de New-York et de Chicago et de $10 millions d'obligations à 3 1-2 pour cent 12 ans vendues à des compagnies d'assurance. L'intérêt moyen sur la dette est de 3.15 pour cent à rapprocher de 6 pour cent sur l'ancienne dette.

LE DOLLAR CANADIEN

Ottawa, Ont., 28. — (P.C.) La Commission de contrôle du change étranger avait fixé, hier, les taux suivants pour les fonds américains et la livre sterling : fonds américains $1.10 acheteur et $1.11 vendeur, soit l'equivalent à New-York d'un escompte de 9.91 pour cent à l'achat et de 9.09 pour cent à la vente, et livre sterling $4.43 acheteur et $4.47 vendeur, à New-York, le dollar canadien perdit 1-8 de sou à $0.85 1-8 et la livre sterling monta d'un quart de sou à $4.03 3-4. Le dollar de Hong Kong monta à la nouvelle cime de 24.74 sous, en mieux de 14 points. Les agents de change attribuent le relèvement de cette devise au rapatriement des fonds détenus aux Etats-Unis par des orientaux. Le dollar de Shanghai monta de 1-20 de sou à 5.72 sous. Le peso libre de l'Argentine perdit 1-10 de sou.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 28. (PA) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique que l'encaisse-or a encore augmenté le 101,000 livres sterling au total de 1,621,000 livres sterling, son chiffre le plus élevé depuis juillet 1940. La circulation a augmenté de 1,772,000 livres au total de 603,240,000 livres, à rapprocher de 618,904,000 livres à Noël. Les réserves ont diminué de 1,672,000 livres. La proportion entre le passif et les réserves est de 14.9 pour cent au lieu de 16.0 pour cent la semaine précédente. Le taux d'escompte est de 2 pour cent.

PERMIS DE BATIR

Ottawa, 28. — La valeur des permis de bâtir émis en janvier est de $4,356,096 contre $3,350,089 en janvier 1940. La nouvelle construction de tout genre représente 70.4 p.c. de la valeur totale, tandis que la construction de nouvelles habitations s'en approprie 42.8 p.c. La nouvelle construction pour laquelle des permis ont été émis veut $3,066,-674, tandis que les additions, les modifications et les réparations représentent le reste, soit $1,289,422.

TRUST & GUARANTEE CO.

Toronto, 28. (PC) — Arthur F. White a été nommé président de The Trust and Guarantee Company Limited. C.-S. Hamilton demeure vice-président et gérant général Herbert Begg, président du conseil d'administration, a déclaré que le Canada a réussi à faire son effort de guerre, jusqu'à présent, sans que le standard de vie des citoyens soit réduit.

BONS DU TRESOR

Ottawa, 28. (PC) — Les soumissions ont été acceptées pour le plein montant de $40 millions de Bons du Trésor du Canada échéant le 30 mai 1941, a-t-on annoncé au nom du ministre des finances, l'honorable M. Ilsley. Le prix d'escompte moyen était de $99.84488 et le rendement moyen de .623 pour cent.

CANADA STARCH CO.

Toronto, 28. (PC) — Canada Starch Company Limited et ses filiales ont gagné des profits nets de $349,833 durant l'année 1940, à rapprocher de $346,564 durant l'année 1939. Les disponibilités courantes s'élèvent à $2,137,290 et les exigibilités immédiates à $30,-055. A la fin de l'anne précédente, les disponibilités étaient de $1,-985,438 et les exigibilités de $352,-300. Le fonds de roulement se chiffrait par $1,607,235 au lieu de $1,632,938 en 1939.

Pour goûter un plaisir accru, fumez les célèbres CIGARETTES NAVY CUT **PLAYER'S "MEDIUM"** AVEC BOUT EN LIEGE

LES OBLIGATIONS SE RAFFERMISSENT

Les gains étaient fractionnaires dans les valeurs de grande classe.

A MONTREAL

Les nouveaux titres de Minnesota & Ontario Paper ont gagné 2 points.

Montréal, 28. — Pour la première fois depuis quelque temps, le ton était nettement meilleur dans les obligations canadiennes de grande classe, hier, sur le marché de Montréal. Les gains variaient de 1-8 de point à 1-4 de point dans les Dominion et les Canadien National. Les 3 pour cent perpétuels du Dominion ont haussé d'un quart de point, les 3 pour cent 1959 de 1-8 de point, les 4 1-2 pour cent 1958 de 1-8 de point, les 4 1-2 pour cent 1959 de 1-4 de point, tandis que les Canadien National 2 1-4 pour cent 1944 ont monté de 1-8 de point, les 2 1-4 p. c. 1946 d'un quart de point et les 3 pour cent 1952 d'un quart de point. Les valeurs provinciales ont fluctué plus largement. Nouveau Brunswick 3 pour cent 1951 monta d'un demi-point et Ontario 3 pour cent 1950 a gagné 1-4 de point. Par contre, les Quebec 3 1-4 pour cent 1949 perdirent un demi-point. Dans le groupe des valeurs municipales, les Cité de Montréal 4 pour cent 1945 et 5 pour cent 1954 ont baissé d'un demi-point.

Pacifique Canadien 3 1-2 pour cent 1951 a monté d'un demi-point de même que les 4 1-2 pour cent 1960. Dans les utilités publiques, Montreal Tramways 5 pour cent 1941 monta d'un demi-point. Shawinigan Power 4 pour cent 1961 perdit 1-4 de point.

Abitibi 5 pour cent 1953 valeur non déposée a monté d'un point et la valeur non déposée d'un demi-point. Brown 5 1-2 pour cent haussa d'un point tandis que Burns Company 5 pour cent 1958 perdit un demi-point. Canadian Vickers 6 pour cent 1947 recula d'un point. Gurney 4 1-2 pour cent 1948 monta de 4 points. Lake St-John Paper 5 1-2 pour cent a gagné un point de même que les 5 pour cent 1961. Minnesota and Ontario 5 pour cent 1960 monta de 2 points et les 6 p. c. 1947 ont haussé d'un demi-point. Moirs 6 pour cent 1957 gagna un point et Price Brothers 5 pour cent 1957 perdit un point.

A NEW-YORK

New-York, 28. — (P. A.) Les prêteurs se sont intéressés à quelques valeurs ferroviaires et d'utilités publiques, hier, sur le marché des obligations américaines. International Telephone 5 pour cent monta de 1 3-4 point à 44 1-4 tandis que les 4 1-2 pour cent ont monté de 3 1-2 points à 42 1-4. Baltimore and Ohio 6 pour cent perdit 1-2 point à 19 1-8, St-Paul 5 pour cent monta d'un demi-point à 7 1-4, et Missouri-Kansas-Texas 5 pour cent 1962 monta de 3-4 de point à 16 7-8.

Les pertes variaient de 1-32 à 2-32 de point seulement dans les valeurs fédérales américaines. Les 2 pour cent imposables 1948-50 ont monté de 6-32 à 7-32 de point. Abitibi Paper 5 pour cent était plus ferme à 46 1-2.

Les obligations du gouvernement belge ont fait de beaux gains. Les 7 pour cent ont grimpé de 9 points à 67 et les 6 1-2 pour cent de 5 points à 60. Les valeurs japonaises et françaises avaient tendance à monter. Le roulement total fut de $6,482,800 au lieu de $6,744,100 la veille.

Les cours se sont raffermis dans Montana Power 3 3-3 pour cent, Great Northern 4 pour cent 1946, Rock Island 4 pour cent 1988, Ville de New-York 3 pour cent et Alleghany 5 pour cent 1950.

ASSEMBLEE DE BELL TELEPHONE

Gain net de 39,242 postes pour l'année 1940, a annoncé le président M. Sise. — Ce dernier condamne l'inflation monétaire.

Montréal, 28. — Caractérisant l'inflation comme "la méthode la plus injuste et la moins économique de financer la guerre" parce qu'elle impose un lourd fardeau sur "le pauvre, le petit épargnant et sur ceux qui touchent des revenus fixes", le président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, C. F. Sise, déclarait hier dans son discours lors de la réunion annuelle des actionnaires que la Compagnie Bell approuve de tout coeur la politique du gouvernement "de prévenir, si possible, toute hausse des prix par suite de l'inflation".

M. Sise ajoutait que la Compagnie pratique la plus rigide économie sur les frais d'aménagement du service téléphonique "afin que, comme fiduciaires du gouvernement, nous puissions apporter la plus forte contribution possible, par l'impôt sur les bénéfices, au coût d'administration de la guerre".

Voici quelques extraits du discours du président :

"Durant l'année écoulée la guerre a sensiblement activé l'expansion de nos affaires. Les 824,700 téléphones en service au 31 décembre dernier représentent un gain net de 39,242 postes pour l'année, près de double de l'augmentation enregistrée l'année précédente et presque égal aux résultats des années prospères de 1928 et 1929.

"Dans notre territoire on compte 833 autres réseaux téléphoniques raccordés au vôtre. Ils desservent plus de 150,000 abonnés. Le total des postes en service dans les deux provinces où nous exploitons notre réseau ressort maintenant à plus de 375,000, et à la cadence de l'augmentation actuelle il dépassera bientôt le million.

"La demande de service urbain et interurbain continue d'être très active, et l'on peut s'attendre à un essor marqué de nos affaires pour quelque temps à venir, par suite de la grande activité industrielle et militaire.

Elu directeur



RUSSELL-D. BELL, de Montréal, qui a été nommé membre du conseil d'administration de Provincial Transport Company.

REMARQUES DE L'HON. M. MARCHAND

En marge du rapport de Melchers Distilleries Ltd., le président a souligné les améliorations aux différents postes du bilan.

Montréal, 28. — Voici en substance les remarques du président, l'hon. Victor Marchand, en marge de l'excellent rapport financier, pour l'année 1940, de Melchers Distilleries Ltd. Ce rapport a paru dans les journaux ces jours derniers. "Les ventes des six premiers mois de l'exercice ont été inférieures à celles de la période correspondante de l'année précédente a cause surtout de l'incertitude soulevée dans le public par des conditions de guerre et l'augmentation considérable prévue dans les impôts de tout genre. Cette incertitude a amené vos administrateurs à considérer qu'il était dans l'intérêt des actionnaires de conserver les disponibilités de la compagnie et c'est pourquoi ils ont retardé jusqu'au 20 décembre 1940 le paiement du dividende privilégié cumulatif du 30 juin 1940.

"Toutefois, peu après la publication du budget fédéral, le public a repris confiance et s'est rendu compte du fait que s'il était appelé à acquitter des impôts tellement lourds il fallait s'appliquer aux affaires de façon à réaliser plus de revenus pour défrayer l'augmentation des impôts. La diminution du chômage, découlant de la demande de main-d'oeuvre pour les industries de guerre, etc., a contribué à accroître le pouvoir d'achat du public, ce qui a eu une influence bienfaisante.

"En conséquence les affaires ont commencé au mois de juillet à enregistrer une amélioration qui s'est accentuée à mesure qu'avançait l'année, de sorte que le total des ventes de l'exercice a accusé un progrès important sur celui de l'année précédente. S'il n'y avait eu un accroissement d'environ $40,000 dans l'impôt sur le revenu, les bénéfices de l'exercice auraient montré une augmentation très considérable.

Hausse du fonds de roulement

En faisant allusion au bilan M. Marchand s'exprime comme suit : "Les disponibilités de $897,592 surpassent de $646,525 les exigibilités de $251,067; c'est-à-dire que le fonds de roulement accuse une augmentation de $59,388. Si, pour fins de comparaison, on déduisait $37,500 des disponibilités pour défrayer le dividende qui sera payé le 15 avril 1941, le fonds de roulement montrerait encore une expansion de $21,888 sur celui de l'exercice antérieur.

"Les espèces en caisse, les comptes débiteurs et les inventaires sont tous en augmentation. Au passif exigible l'emprunt de banque est de $35,000 plus élevé mais cette hausse est plus que compensée par un accroissement de $50,000 dans les inventaires de produits. Les comptes créditeurs et le passif couru sont en baisse de $17,502 mais la provision pour les impôts à acquitter est de $51,269 plus forte. L'impôt sur le revenu a pris environ $20,400 l'exercice précédent mais celui qui est imputable aux bénéfices de l'exercice 1940 absorbera approximativement $60,000.

"Sous les chiffres du compte capital au bilan vous trouverez une note disant qu'à la date du 31 décembre 1940 votre compagnie était arriérée d'un dividende de 30 cents par action privilégiée cumulative mais vous verrez aussi une autre note mentionnant que ce dividende a été déclaré le 17 janvier 1941 pour être payé le 15 avril 1941 aux actionnaires portés aux registres le 5 avril 1941.

"Ainsi, le 15 avril 1941, tous les dividendes privilégiés arriérés auront été acquittés à date. Cette répartition a été retardée pour ne pas augmener davantage l'emprunt de banque et économiser ainsi aux actionnaires des frais additionnels d'intérêts.

Perspectives prometteuses

"Les perspectives de l'exercice courant sont prometteuses et on devrait réaliser un chiffre satisfaisant de ventes. Pour remplacer les inventaires votre distillerie continuera de fonctionner à plein rendement jusqu'à l'ouverture de la navigation, après quoi on prévoit que la compagnie entreprendra la fabrication qui ne sera pas très rémunératrice mais vos administrateurs et les autorités estimen que la compagnie doi faire sa part pour aider l'effort de guerre du Canada."

M. Marchand signale que certains actionnaires n'ont pas encore échangé leurs anciennes actions "A" et "B" contre les actions privilégiées et ordinaires actuelles; il les presse de le faire immédiatement pour recevoir les dividendes qui ont été versés sur les nouvelles actions à différents intervalles. Il remarque aussi que quelques warrants fractionnaires sont encore en cours et il recommande de les convertir en actions entières le plus tôt possible. La compagnie, dit-il, collaborera avec les actionnaires à ce sujet et répondra avec plaisir à toute demande de renseignements.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu mercredi, le 12 mars à onze heures de la matinée.

TON IRREGULIER EN BOURSE LOCALE

Les papeteries comme Price, Bathurst et St. Lawrence ont gagné du terrain.

METAUX COMMUNS

Bell Telephone, National Breweries et Dominion Bridge ont fléchi.

Montréal, 28. (PC) — Les titres des industries de construction et des services publics ont enregistré des gains, hier, sur la Bourse de Montréal. La tendance était plus faible dans les autres valeurs industrielles. Les papeteries ont gagné du terrain à cause de l'excellent rapport financier de l'International Paper and Power Company. Price Brothers monta d'un demi-point à 9 1-2, Bathurst gagna 1-4 de point à 11 1-4 et St. Lawrence Corporation commun était en mieux de 1-8 de point à 2 1-8. Building Products haussa d'un quart de point à 13 3-4 et United Steel perdit 1-8 de point à 2 7-8. Southern Canada Power monta à 10 1-2.

Dans le compartiment des utilités publiques, Canada Northern Power perdit un quart de point au cours de 7, un nouveau bas, et Shawinigan Power recula d'un quart de point également à 16. Power Corporation a gagné 1-8 de point à 4 7-8. Noranda était stable à 52, Nickel perdit 1-4 de point à 32 1-2, se vendant ex-dividende, et Hollinger recula d'un quart de point à 12 3-4. Smelters haussa d'un quart de point à 36 1-4.

Pacifique Canadien était stationnaire à 4 3-4, Lake of the Woods monta de 1-8 de point à 12 1-8 et Imperial Oil monta de 1-8 de point à 9 3-8. Bruck Silk était stable à 5. Les cours ont fléchi dans Dominion Bridge à 25, et National Breweries à 24 1-2. Bell Telephone recula d'un point à 155.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 14,600 actions, comprenant 7,800 titres industriels et 6,800 titres miniers. Les ventes d'obligations ont été de $800, dont $100 de Dominion 3 1-4 pour cent 1952 à 101 3-8, et $700 de Dominion 3 pour cent 1952 à 98 3-4. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10Ut	20In	30Co	10Pa	15Or
Jeudi	48.9	55.7	53.5	64.70	76.69
Jour préc.	49.1	55.8	53.6	62.93	76.32
Sem. der.	49.0	55.9	53.6	62.12	76.42
Mois der.	52.7	63.4	59.6	74.62	78.61
An der	66.2	85.6	79.2	129.36	89.50
1941 haut	54.3	66.4	62.3	82.25	79.99
1941 bas	48.6	55.1	53.1	61.02	75.95

Elu directeur



● **Catelli Food Products Limited annonce la nomination de M. J.-AIMEDERY comme directeur. M. Déry a remplacé feu M. Joseph Sirois. M. Déry est également président de la St. Lawrence Paper Bag Co., et directeur de la Société d'Administration et de Fiducie de Montréal.**

ABITIBI PAPER FAIT DES GAINS

Le titre commun a monté de 10 sous et le titre privilégié d'un point et demi. — Les mines d'or étaient plus lourdes à Toronto.

Montréal, 28. — (P.C.)—Les titres de papeteries étaient très actifs à la hausse, hier, sur le Curb de Montréal. Consolidated Paper, avec un virement de 1,102 actions, monta de 1-8 de point à 3 1-8. Abitibi commun haussa de 10 sous à 75 sous et le titre privilégié de la compagnie monta de 1 1-2 point au cours de 6. Fraser Voting Trust gagna un demi-point à 8. British American Oil était ferme et Massey Harris privilégié était stable à 27 1-2. International Utilities B fut assez actif et perdit 5 sous à 15 sous.

Dans le compartiment minier, les prix ont monté pour East Malartic, Preston, McIntyre et Aldermac. Century Mining perdit quelques sous.

A TORONTO

Toronto, 28. — (P.C.) — Les mines d'or ont subi des pertes, hier, sur le march de Toronto. Les pertes furent de 5 à 8 sous dans East Malartic, Little Long Lac, Macassa, Pamour, Preston, San Antonio, Toburn et Sylvanite. La baisse se limitait de 1 à 3 sous dans Cochenour Willans, McKenzie et Uchi. Hard Rock, Jason, Macleod Cockshutt et Chesterville ont fait quelques gains.

Nickel perdit 7-8 de point au cours de 32, en fin de séance. Steep Rock recula de 5 sous à $1.10. Pend Oreille monta de 6 sous à $1.56.

Home Oil perdit 2 sous à $1.75 mont recula d'un sou à 19 sous. Royalite remonta de 3 points à 21 avec des ventes par lots irréguliers.

DIVIDENDES

J. S. Mitchell and Company Limited, 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Honey Dew Limited, 50 sous par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Porto Rico Power Company Limited, 1 3-4 pour cent payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Huron and Eric Mortgage Corporation, 1 pour cent par action commune et 20 sous par action 20 pour cent, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canadian Oil Company, 2 pour cent par action privilégiée payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Foundation Co. of Canada, 25 sous par action commune, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Commercial Alcohols Ltd, 10 sous par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 28. — (P.A.) — Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve de New-York ont augmenté de $50 millions durant la semaine au total de $332 millions. Durant la semaine correspondante de 1940, les prêts étaient de $547 millions.

Une promotion



M. ROLAND NADEAU, qui vient d'être promu assistant-gérant de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie pour le district de Québec. M. Nadeau représente la compagnie depuis 1938, et se qualifia Membre du Club Léonard durant douze trimestres consécutifs, ce qui prouve qu'il a gagné, par ses connaissances et sa loyauté, la confiance de ses chefs et celle d'un nombre sans cesse croissant de porteurs de polices satisfaits.

LES COURS DU BLE ONT FLECHI

Les pertes furent de 1/8 de sou à ¼ de sou le boisseau à Winnipeg.

MAI 77 5/8 SOUS

Sur le marché américain, le blé a fléchi d'un demi-sou à ¾ de sou.

Winnipeg, 28. — (P.C.) — Les exportations plus considérables de blé canadien à l'étranger n'ont pas suffi, hier, pour contrebalancer la tenue réactionnaire de Chicago. Les pertes étaient fractionnaires en clôture. Le blé perdit 1-8 de sou à 1-4 de sou le boisseau. Mai 77 5-8 sous et juillet 79 1-4 sous. La nervosité que l'on remarquait sur le marché du blé s'est étendue aux grains bruts. Les avoines ont fléchi de 3-4 de sou à 1-2 sou, l'orge perdit 7-8 de sou à 5-8 de sou, le seigle a baissé de 3-4 de sou à 5-8 de sou et le lin recula de 2 3-8 sous à 2 sous. On a confirmé la vente d'une cargaison de 280,000 boisseaux de blé du nord No 1 au Portugal. La rumeur voulait aussi que le Royaume-Uni aurait acheté 450,000 boisseaux de blé canadien. Les prix étaient stationnaires à Buenos-Ayres. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	77¾-⅞a	77¾b	77⅛a	77⅜b
Juil	79½-¾	79½	79¼	79¼
AVOINES:				
Mai	35½	35½	34⅞	34⅞b
Juil	33¾	33¾	33¼	33¼
Oct	31¾	31¾	31⅜a	31⅜a
ORGE:				
Mai	49⅞-⅝	49⅞	48⅞	48⅜b
Juil	44¾	45⅛	44⅝a	44⅝a
LIN:				
Mai	137	157	156⅛	156⅛
Juil	154½-¼	154⅞b	154	154-54⅛
Oct	..	..	..	150¼a
SEIGLE:				
Mai	50½	50½	49¾	49¾
Juil	50⅛	..	..	50⅜

A CHICAGO

Chicago, 28. — (P.A.) — Le blé américain, qui avait fléchi d'un sou et demi le boisseau, hier, sur la place de Chicago, racheta par la suite la moitié de cette perte. En clôture, il accusait des pertes de 1-2 sou à 3-4 de sou. Mai 83-83 1-8 sous et juillet 79 1-2 à 5-8 sous. Le maïs perdit 1-8 à 3-8 de sou. Mai 60 1-2 à 3-8 sous et juillet 60 1-4 sous. Les avoines ont baissé de 1-8 à 3-8 de sou, les rèves soya perdirent 3-4 de sou à 1 sou, le seigle était stationnaire ou en mieux de 1-8 de sou et le saindoux recula de 5 à 10 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	83¼-83	83¼	82¼	83-83⅛
Juil	78⅜-½	78⅜	77¾	78⅛-¼
Sep	78⅜	78½	77¾	78⅜-½
MAIS:				
Mai	60½-⅜	60½	60	60½-⅜
Juil	60⅜	60⅜	59⅞	60¼
Sep	59¾	59⅞	59⅜	59¼
AVOINES:				
Mai	35	35	34⅞	35
Juil	31⅜	31⅜	31	31⅛
Sep	30¼	..	..	30¼
FEVES SOYA:				
Mai	92¾-92	93⅛	91⅞	92⅝-½
Juil	88⅜	89¾	88⅜	89⅛-89
SEIGLE:				
Mai	42	42⅜	41⅜	42⅜
Juil	..	..	..	44⅛
Sep	44½	45⅜	44½	45⅜

LES DENREES

Montréal, 28. — (P.C.) — Les prix du beurre étaient un peu plus fermes sur le Canadian Commodity Exchange hier. Au comptant, les oeufs et les options du beurre étaient virtuellement inchangés.

Au comptant, le beurre du Québec, marque 92, cotait 34 3-8 à 5-8.

Voici les prix rapportés par le département fédéral de l'Agriculture :

Beurre : première qualité en fabrique, prix aux commerçants, 35-36 cents, première qualité en tinette, prix aux commerçants, 34 1-2 à 35 1-2 cents; Québec No 1, pasteurisé, reclassé, prix de gros, 34 5-8 cents; Québec No 2, reclassé, 33 7-8 cents. Arrivages: 980 boîtes.

Fromage blanc et coloré de l'Ouest, prix de gros, pour l'exportation, 14 cts. Prix courant à l'arrivée du fromage de l'Ouest, 14 1-16 cents; coloré de l'Ouest, 14 3-16 cents. Arrivages: 2 boîtes.

Oeufs classés et livrés en boîtes usagées, prix de vente : A-gros, 21 1-2 à 22 cents; A-moyens, 20-20 1-2 cents; A-poulettes, 18-18 1-2 cents; B, 19 cents; C, 1 71-2

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 27 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
OBLIG. du DOM.:		
2 1 Juin 44	100⅜	101⅜
2½ 1 Juin 43	102	102¾
2½ 15 Nov 44	102⅛	102⅞
3 15 Oct 42	102⅜	103⅛
3 perps	89¾	90⅜
3 1 Oct 49-52	98⅜	99⅛
3 1 Ju 50-55	98¼	99¼
Do 53-59	97¾	98¾
3¼ 1 Ju 46-49	102⅜	103⅛
Do 15 N 48-51	100⅛	101⅛
Do 1 F 48-52	101⅛	102⅛
Do 1 J 56-66	100⅛	101¼
3½ 15 O 44-49	102¾	103⅜
4 15 Oct 43-45	105⅛	106⅛
Do 47-52	105⅜	106⅜
4½ 15 Oct 44	108¼	109¼
4½ 1 Fev 46	109½	110½
4½ 1 N 46-56	107½	108½
Do 47-57	108	109
Do 48-58	108½	109½
Do 49-59	109½	110½
5 15 Nov 41	102½	103¼
5 15 Oct 43	107¾	108⅝
GAR. par le DOM.:		
CNR 2 42	100½	101¼
Do 43	100¾	101½
CNR 2¼ 44	101¼	102
Do 46	100	101
CNR 3 44	103⅛	104⅛
Do 45-50	98¾	99¾
Do 48-53	97¾	98¾
Do 48-52	97⅞	98⅞
Do 54-59	96¾	97¾
CNR 4½ 51	113¾	115
Do 56	114	115¼
Do 57	115	116¼
CNR 4¾ 55	116¼	117½
CNR 5 54	116¾	117¾
Do 49-69	117¾	119
CNWISS 5 55	118	119½
GTP 3 62	97½	99½
M Har 5 49-69	118	119½
PROVINCIALES:		
Alta 4 54	52	57
Do 4½ 56	54	59
B C 4½ 53	100½	103½
Do 5½ 45	101½	104½
Man 4½ 56	91	94
Man 6 47	97	101
N B 3 51	86½	89½
Do 4½ 61	97½	100½
N S 3 50	93½	96¼
Do 1½ 60	107½	110½
Ont H 3¼ 50-53	98¾	100⅜
Ont 3 47-50	98	100
Do 4½ 49	108	110
Do 49-51	99¼	101¼
Que 3 51	91	93½
Do 3¼ 49	94	96½
Do 4½ 45-50	103½	106½
PEI 3 45	95	98
Sask 4½ 51	81	86
Do 4 54	66	71
MUNICIPALES:		
Calgary 4½ 62	89	93
Edmon 4½ 67	88½	92
Halifax 4½ 52	103	106
Mtl 4 45	92	95
Do 5 54	96½	99½
Do 4½ 71	92	95
Que 4½ 50	100½	102½
Regina 5 45	89	94
St John 4½ 71	98½	101½
Three R 4½ 56	97	100
Toronto 4½ 45	106½	109½
Vanc 4½ 68	93	97
Winn 4½ 60	100½	104½
MCS 4 48	94	97
Mtl Met 4½ 62	94	97
Do 4 47	94	97
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 55	94	97
CPR 3 45	93½	96½
CPR 3½ 51	89	92
CPR 4 49	93½	95½
CPR 4½ 44	99	101
Do 60	93	96
CPR 5 54	99	101¼
CPR 6 42	103	105
Can SS 5 57	97	99
UTILITES:		
Ass T&T 5½ 56	72	75
Bell Tel 5 57	121½	..
Do 60	121½	..
BC Pow 4¼ 60	99	102
BC Tel 4½ 61	107	110
Do G&E 6½	102	105
Gat P 3¾ 69 B	98	100
Do 5 49	102	104
Gt Lak 4¼ 56	95½	100½
Do 5 57	94½	97
Int Hy 6 44	55	57
Int Pow 6 55	101	104
Do 57	93½	..
Do 6½ 57	88½	..
Mar El 4½ 56	99	..
Do 5½ 56	97	..
McLar 4 59	97½	99½
Mtl Pow 3½ 56	100½	102
Do 60	99¼	101¼
Do 63	98	100½
Do 73	97	99
M Tram 5 41	94	97
Do 55	65	67
Nat L P 6 49	99	102
Nfld L P 4½ 56	99	..
Do 5 56	98	..
NS L P 5 57	101	103
Ott P 4 57	101	104
Ott VP 4 64	100	..
Do 5 59	102½	..
Port Rp 6 50	99½	..
Corp 4½ 59	96	99
Que Pow 4 62	100	102
Sag Pow 4¼ 66	106	109
Shaw 4½ 67	106½	108½
Do 70	106½	108½
Do 4 69	100	102
Do 3½ 46	100½	102½
Do 4 61	101¾	103½
St M Po 4½ 70	100	102
Unt Sec 5½ 52	57	61
Wpg E A 4-5 65	67	69
Do P	44	46
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 53	65	67
Do COD	59	62
Acad S 4½ 55	101¼	..
Do 6 54	97	100
Alb Pac G 5 46	98	101
Alg Stl 5 48	102½	105
Atl Sug 4 51	99½	..
Bowater 5 68	89	94
Brand R 6 56	47	51
BC Pulp 6 50	84	88
Brown 5½ 46	45½	48
Do 50	42	45
Burns Co 5 58	57	60
C Canners 4 51	100	102
Can Cem 4¼ 51	103½	106
CP&P Inv 5 58	73	..
C Int P&P 6 49	102	104
C Vickers 6 47	49	52
Con Pap 5½ 61	60	62
D Coal 4½ 52	101	103
DS&C 6¼ 55	104	107
Dom Tar 4½ 51	101	103
D W&W 6 53	96	98
Donn P 4½ 56	73	77
Dryden P 6 49	99	102
East D 6 49	77	81
Fam Pl 4½ 51	100	103
Fed Gr 6 49	98	101
Fraser 6 50	98½	101
GS War 4½ 52	98½	100½
Gl Pap 5 55	93	95
Gurney 5½ 49	68	71
Gyps 5½ 48	97	100
Int Acc 4 52	83	86
Int C Bk 5½ 48	101	..
Int Pap 6 55	113	..
Ip of Nfld 5 68	95	..
L St J P P 5½	88	91
Do 5 61	63	66
Mapl L M 3 57	71	74
Massey 4¼ 54	90½	93
McColl 4¼ 49	101½	104
Mersey P 5 57	97½	100
Do 6 49	99½	..
M & O P 5 60	76	79
Do 6 47	49½	51½
Moirs 6 57	83	..
NS S&C 3½ 63	85	88
Price Br 5 57	95	98
Do 4 57	81	85
Reg Kn 4 52	92	95
Restig 6 48	98½	..
Roll Pap 4½ 51	102	105
Simps 4½ 51	99	102
Smith H 4½ 51	103	106
Unt Amu 5 56	100	..
Un Gr G 5 48	97	99
Do 5½ 49	98½	101
Wabasso 4½ 51	99	..
West Gr 6 49	43½	46
IMMEUBLES:		
Alex Bldg 6 47	38	40
Scad Apt 4 59	48	..
Dom Sq 4 59	59	..
Glen Inv 5 44	64	..
Godfr Rl 4 52	51	..
Ins Ex 3 51	41	..
Mtl Ap 1st 4 54	58½	..
O Real 5½ 51	55	60
Que Apt 5 50	75	..
Queens H 5 53	59	64
Sher S 3½-4	49	..
St C Ey 3-3½-4		
57	49	..
Wild Rl 5 53	45	..
Wind H 4½ 53	59	62

TITRES MOBILIERS INACTIFS A MONTREAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Agnew Sur	11½	..
Do P	107	..
Algoma Stl	7	8
Amal El New	6¼	..
Asbestos	15½	16
BC Pow B	125	175
Bulolo	15⅞	..
Cal Pow	..	70
Can Cem	4½	5
Do P	94	100
Can SS 5 P	17¼	17½
Cdn Bronze P	103	..
Cdn Car	6½	7
Cdn Celanese	22	23
Cdn Cott	96	105
Cdn For Inv	9¾	10¼
Do P	104	105
C Ind Al	2	2⅛
Do Class B	175	2⅛
Cockshutt	4½	5¼
D Coal P	18	20
Dom Glass	..	118
Do P	148	155
D Stores	..	4¼
Dom Tar	..	4½
Do 5½ P	83	87
Dom Tex P	150	155
Dryden	4¼	4½
Foundation	..	11
Gatineau	7½	7⅞
Do 5 P	80	88
Do 5½ P	85	93
Gen Stl War	4	4½
Gurd	3	3½
Gypsum	2⅜	..
Ham Brdg	3¼	3½
How Smith	11⅛	12
Imp Tob 6 P	7	7⅜
Int Accep A	12½	13
Int Pow	2½	..
Do 7 Cum		
Red 1st P	..	86
Jam Pub Ser	..	13½
Do P	..	129
Lang	10	12
Massey	2½	2⅝
McColl	4½	4⅝
Mitchell	..	50
Mtl Cott P	109¼	..
Mtl Tram	50	..
Nat Stl Car	31½	32¼
Ogilvie Flr	20	20½
Do P	150	162
Ont Stl	..	10
Do P	..	120
Ott Car	5	..
Penmans	..	55
Do P	..	122
Price P	..	67
Sag Pow P	104½	106½
St Law Cor A P	15	16
St Law Flr P	110	112
St Law Pap P	35	39½
Steel Co P	64	67
Wabasso	22½	24½
Zellers	9¼	9½

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Abitibi 7 P	7	12½
Alum 6 P	120	..
Bath B	150	2
Beld Cort	..	90
Do P	124	136
BC Pack	12	12½
Cal Pow P	101½	..
Can & Dom S	24¼	24⅝
Can Malt	..	36¼
Can Starch	7	..
Cdn Brew	76	85
Do P	21¾	25
Cdn Lind B	18	11½
Do P	168	..
Cdn Vick	2	2⅞
Do P	9	12
Catelli	8	10
Do P	..	11
Celtic Kn	2	2½
Dom Eng	15	25
D Square	175	3
Donna 3	3⅜	3½
Do B	3	3½
East Dair P	6	8
Fairchild	2	2¼
Fleet	3⅞	4¼
Fraser	6½	7½
L Sulphite	65	90
MacLaren	11	14
Melchers	100	150
Mitchell	7	7¾
Noorduyn	2	3
Paton	25	..
Do P	110	120
P Corp 1st P	90	95
Do 2nd P	37	43½
Rog Maj	4¾	5
Sarnia Br A	7	8
Do B	60	2½
Stand Clay	190	3½
Stand Pav	50	..
Supertest	22¾	30¼
Thrift Sto 6½ P	8	10
Walkerville	60	75
MINES:		
Arntfield	5½	6¾
Beaufor	5	..
Bidgood	8¼	9¼
Big Miss	3¾	4¾
Bouscad	2	..
Can Mal	45	51
Cas Treth	50	66
Cent Cad	5½	6½
Cent Pat	167	178
Dome	22	..
Eldorado	37	40
Falcon	210	228
Francoeur	35	39
Inspiration	20½	26
J M Con	½	1¼
Joliet Que	1¼	1½
Kirk L	88	94
L Shore	18¾	20
Macassa	355	365
Malartic	102	103
McKenzie	101	113
McWatts	20½	22½
Min Corp	89	..
Newbec	1½	2¼
New Gold	..	6¼
Pamour	112	123
Pend Ore	137	158
Perron	137	150
Pick Crow	270	283
Pioneer	207	233
Powell	69	92
Premier	78	96
San Ant	217	226
Sheep Cr	77	87
Siscoe	51½	55
Sladen	30	..
Sud Basin	102	128
Sylvanite	257	278
Teck H	310	335
Ventures	320	335
Walte Am	350	390
Wri Harg	600	630
HUILES:		
Ang Cdn	57	61
Can Oil	..	19¼
Home	175	180
Homestead	1½	4

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-7006

SEANCE DU 27 FEVRIER 1941

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

Ventes : 312,010 actions.

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	38⅜	38	38	38
Allied Chem.	..	145½	145½	145½
Allis Chalmers	30	29½	29	29
American Can	87	87	86	86¼
Amer. Car & F.	26½	25⅞	25⅞	25⅞
Amer. Loco	13⅝	13	13	13
Amer. Radiator	6½	6¼	6¼	6¼
Am. Rol. Mills	..	13¼	13¼	13¼
Am. Smelting	40½	40¼	40¼	40¼
Am. Steel Fdry	23	22⅞	22⅞	22⅞
Amer. T. & T.	161¾	161	160	160¼
Am. Woollen	7	6¾	6⅝	6⅝
Anaconda Cop.	24⅛	24⅛	23½	24⅛
Atchison Ry	23⅜	22½	22½	22½
Baldwin Loco	15⅛	16⅛	15¼	16¼
Balt. & Ohio	3⅜	3⅛	3¼	3⅜
Bendix Aviat.	35	34⅞	34½	34½
Bethlehem Steel.	80	79	77⅜	78½
Boeing Aircraft	16¾	16	15⅜	15¾
Briggs Mfg	22	21⅞	21⅞	21⅞
Canada Dry	12	11⅞	11¾	11⅞
Can. Pacific	3¼	3¼	3¼	3⅛
Cerro de Pasco	..	30	29¾	30
Ches. & Ohio	41⅛	41	41	41
Chrysler	66⅞	66⅜	66	66¼
Columbia Gas	4	4⅛	4⅛	4⅛
Com. Solvents	9⅛	9¼	9¼	9¼
Cons. Edison	21⅜	21⅜	21¼	21¼
Contin. Motors	3	3	3	3
Crown	13½	13¼	13	13
Crucible Steel	41¾	40⅞	40	40
Curtis Wright	8½	8⅜	8¼	8¼
Do A	26½	26⅜	26⅜	26⅜
Douglas Aircraft	74	73½	72	72¼
Dupont de Nem	144¾	144	143¾	144
Electric P. & L.	..	3⅜	3⅜	3⅜
Gen. Electric	32⅞	32¾	32⅜	32⅜
General Foods	35½	35⅝	35¼	35⅜
Gen. Motors	43⅜	43⅛	42⅝	43⅛
Glenn Martin	26½	25⅝	25⅜	25⅝
Goodrich Tire	13⅛	13	13	13
Goodyear Tire	..	18¼	18	18
Gr. North Ry p.	24⅜	24½	23⅞	24¼
Interlake Iron	9⅛	8¾	8⅝	8⅝
Intern. Nickel	25½	25	24½	24⅞
Intern. Paper	13¼	14⅛	12⅞	14⅛
Do priv	63⅜	65¼	62½	65
Int. Tel. & T.	2	2¼	2¼	2¼
Kennecott	34	33⅜	33⅛	33⅜
Kresge S. S.	23	22⅝	22⅝	22⅝
Loew's Inc.	32½	31¾	31¾	31¾
Lorillard Tob.	..	18	18	18
Mack Trucks	27⅜	27⅝	27⅜	27⅝
Montg. Ward	36¾	36¾	36¾	36¾
Nat. Biscuit	..	17¼	17¼	17¼
Nat. Distillers	..	22	21½	21½
National Steel	..	56½	56½	56½
N. Y. Central	12⅞	12¾	12⅝	12⅝
Northern Pac.	6¼	6⅛	6⅛	6⅛
Pennsyl. RR.	23⅛	22⅞	22⅞	22⅞
Phillips Pete	36⅛	36	35¾	36
Pub. Ser. N. J.	26⅜	26⅞	26½	26⅞
Radio Corp.	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
Remington R.	10⅛	9⅞	9¾	9¾
Republic Steel	19⅜	19¼	18¾	19¼
Schenley Dist.	9½	9⅜	9⅜	9⅜
Sears Roebuck	72¼	71¾	71½	71¾
Simmons Co.	..	18	17¾	18
Socony	8½	8½	8½	8½
Southern Pac.	9	9⅛	8⅞	8⅞
Southern Ry	12½	12⅜	12	12⅛
Sperry Corpor.	33¾	33½	33⅛	33⅛
Stan. Brands	6¼	6⅛	6⅛	6⅛
Stan. Oil of C.	..	18¼	18¼	18¼
Stan. Oil N. J.	34¼	34¼	34⅛	34¼
Stone & Webster	6½	6⅝	6⅜	6⅜
Texas Corp.	35¾	35¾	35¾	35¾
Texas Gulf Sul.	35⅛	35	35	35
Union Carbide	65	64¾	64¾	64¾
Union Pacific	79	79½	79½	79½
United Aircraft	39½	39	38⅝	39
United Air Lines	..	13¼	13¼	13¼
United Corp.	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
U. S. Rubber	20⅜	20⅜	19¾	20⅜
U. S. Steel	59¾	59⅝	58¼	59⅜
Warner Pic.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Western Union	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜
Westing. Elec.	96	96½	95¾	96½
Woolworth	30¼	30¼	30⅛	30¼
Yellow Truck B	14¼	14⅛	14⅛	14⅛
Youngstown S.	35	35	34½	35

BOURSE DE TORONTO

SEANCE DU 27 FEVRIER 1941

	Haut	Bas	Ferm.
275 Abitibi	6	5⅝	6
1500 Acme	6	6	6
200 Ajax	11	11	11
600 Aldermac	11½	11½	11½
2000 Arntfield	6	6	6
1000 Ashley	4	4	4
1000 Astoria	3½	3½	3½
1400 Aunor	175	175	175
1500 Bankfield	5½	5½	5½
500 Base Met	8	8	8
2500 Bear Ex	14½	14	14
1500 Bidgood	8¾	8½	8¾
500 Bobjo	7½	7½	7½
2900 Broulan	7½	7½	7½
75 Buff Ank	360	360	360
400 Cal Edm	119	116	119
500 Calmont	19	19	19
190 Canners 1 P	19	19	19
5000 Cent Pat	173	173	173
5000 Cent Porc	9	9	9
1300 Chester	133	130	131
1100 Cochenour	72	72	72
35 Conlaurum	120	120	120
1000 Davies	12	12	12
600 Delnite	104	104	104
10200 Duquesne	11	10¼	11
1000 East Mal xd	259	256	259
100 Econ Inv	23	23	23
2500 Eldorado	38	37	38
525 Falcon	210	210	210
500 Francoeur	38	38	38
500 Gillies	3½	3½	3½
500 Goldale	11½	11½	11½
5000 Gold Eag	5	5	5
4500 Gold Gate	6½	6½	6½
100 Gunnar	26	26	26
300 Gypsum	23¾	23¾	23¾
2000 Halcrow	17	13¼	13¼
600 Hard Ro	82	82	82
117 Hollinger	12⅞	12⅞	12⅞
400 Home Oil	176	175	175
200 Howey	25	25	25
15 Hud Bay	25	25	25
174 Imp Oil	9¼	9¼	9¼
390 Int Nick xd	32¼	32	32
2200 Jason	41½	40	41½
100 Jacola	3	3	3
1555 Kerr Ad	340	335	340
1090 Kirk Hud	25	25	25
300 Kirk L	90	90	90
2 L Shore xd	19⅛	19⅛	19⅛
197 Lamaque	450	450	450
100 Little L L	175	175	175
710 Macassa xd	365	365	365
830 Macleod	195	190	195
3000 Madsen	57	57	57
3700 Malartic	103	100	103
100 Map Lead M	175	175	175
500 MacKen xd	108	107	107
400 McWatts	21½	21	21
200 Moneta	48	48	48
1000 Nat Pete	5	5	5
2700 Naybob	25½	25	25½
85 Noranda	52	52	52
100 Normetal	32	32	32
300 O'Brien	75	74	74
1000 Omega	12	12	1 2
100 Pamour	115	115	115
1500 Partanen	3½	3½	3½
200 Paymaster	21⅝	21⅜	21⅜
182 Pick Crow	280	265	75
100 Pioneer xd	225	210	210
200 Powell	75	75	75
2040 Preston	294	285	285
500 St Anth	10	10	10
550 San Ant	220	217	220
1000 Senator	40	40	40
630 Sherritt	72	66	68
42 Sigma	775	760	775
600 Siscoe	54	53	54
500 Sladen	30	30	30
16500 Slave L	12	11½	12
1800 Steep Ro	114	106	110
2000 Straw L	3¾	3½	3¾
500 Sturgeon	18	18	18
500 Sullivan	59	59	59
2000 Surprise	260	260	260
730 Teck H	320	320	320
200 Toburn	155	155	155
1000 Towagmac	10	10	10
3700 Uchi	25	22	22
4325 Upper Can	146	143	146
110 Ventures	325	325	325
20 Waite Am	365	365	365
$2100 W Loan 2n	98⅞	98⅞	98⅞
80 Wri Hard xd	610	600	600
CURB:			
400 Cdn Marc	80	80	80
1447 Con Pap	3⅛	2⅞	3⅛
1000 Pawnee	1	1	1
900 Pend Ore	156	155	156
1000 Temisk	5½	5½	5½

Total des ventes : 122,000.

COURS DE DOW JONES

(Venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

New-York, 28. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier sur la Bourse de New-York : 30 titres industriels à 121.87, en perte de 0.52 point; 20 chemins de fer à 27.28, en perte de 0.24 point; 15 utilités publiques à 19.03, en perte de 0.13 point. L'indice des prix des matières premières a baissé de 0.21 point à 57.43 Le volume des transactions a été de 310,000 actions.

VOLUME DES AFFAIRES

Ottawa, 28. — D'après les calculs préliminaires, le volume physique des affaires fait une augmentation en janvier sur le mois précédent. L'indice du volume physique des affaires et ses composantes sont placés sur la nouvelle base de 1935-1939 au lieu de 1926.

Les arrivages d'or à la Monnaie sont de 461,602 onces fines contre 415,065 en décembre; l'indice passe de 118.6 à 120.9. L'augmentation des expéditions d'argent est de proportions beaucoup plus grandes. La production de charbon est de 1,745,000 tonnes contre 1,643,000 le mois précédent.

La fabrication de sucre tombe considérablement les quatre premières semaines de l'année. Le dédouanement de cigarettes monte de 574,000,000 à 623,600,000. L'industrie de la salaison est moins active; l'indice des abatages recule d'environ 10 points à 132.4. Les abatages de bêtes à cornes et de veaux sont de 108,107 contre 103,367. La production de fromage de fabrique est presque la même, après ajustement pour variations saisonnières, tandis qu'il y a gain considérable dans la production de beurre; l'indice avance de 116 à 123.

L'industrie forestière est plus active; l'indice avance de 117 à 126. La production de papier à journal est de 261,298 tonnes contre 252,827. Les exportations de madriers et planches diminuent plus qu'à l'ordinaire à cette époque de l'année. Il y a, d'autre part, avance dans les exportations de pulpe de bois et de bardeaux.

La production d'automobiles est de 23,195 unités contre 23,364 le mois précédent; il y a indication d'un gain considérable après ajustement pour variations saisonnières. Les nouvelles affaires de l'industrie de la construction montent de $16,900,000 à $26,600,000. Le trafic-marchandises est légèrement moins grand après ajustement, le total étant de 228,536 wagons contre 231,271. Les exportations de marchandises, à l'exclusion de l'or, sont près de $89,000,000 contre $98,700,000 en décembre; il y a gain considérable après ajustement.

Prix de gros

A MONTREAL

Seance du 27 février 1941

Blé Nord No 1		0.87½
Blé Nord No 2		0.85½
Blé Nord No 3		0.82½
Blé Nord No 5		0.78
Avoine Ouest No 3		0.46
Orge d'engrais No 2		0.63½
Maïs argentin		0.93

Par boisseau à Montréal ex-magasin

Graine moulue à engrais:

Son	$26.25
Gru rouge	$26.25
Gru blanc extra	$28.25

(Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant.

Grain séché de brasserie au gros par tonne	$23.00
Do au détail par tonne	$25.00
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente	$2.50

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix par chargement de wagon, par baril	$4.00	$4.05
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$4.15	$4.25

Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant au wagon $6.40

par lots irréguliers $6.70

Farine de blé du printemps:

Par baril en sac de chanvre de 98 livres, livré à Montréal.

Première patente	$5.65	$6.10
Deuxième patente	$5.15	$5.60
Patente à boulanger	$4.95	$5.50

Foin pressé :

Extra No 1	$13.50
No 2	$12.50 $13.00
No 3	$11.00

(Par tonne f. à b. Montréal)

Patates:

Québec blanches No 1 en sacs de 75 lbs	0.50	0.60
Do No 2	0.40	0.50
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 75 lbs	0.60	0.65
Ile du P. E. No 1 Cobblers	0.70	0.75
Ile du P. E. Montagnes No 1	0.70	0.80
Floride rouges, No 1		$2.25

Oeufs:

Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en carton, 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac

A-gros	0.26
A-medium	0.24
A-poulettes	0.22

Les oeufs de la catégorie A-1 contient quatre ou cinq sous de prime sur les A

Beurre:

Fabrique de première qualité, prix des commerçants crémerie 0.35 0.36

Première qualité	0.34½	0.25½
Pasteurisé Québec No 1, reclassé		0.34⅜
Do No 2		0.33⅜

Fromage:

Coloré et blanc de l'Ouest, prix de gros, pour l'exportation		0.14
Blanc de l'ouest, arrivages courants	0.14	1-16
Coloré de l'ouest	0.14	3-16
Québec blanc et coloré	0.13¾	

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B

Poulets gelés, nourris au lait	0.27
Volailles de choix	0.22
Dindons A	0.30
Do B	0.28
Do C	0.25
Cannetons du lac Brôme	0.24
Domestique	0.22
Oies	0.18 0.19

Fromage:

Lard, en baril, 7¼c la livre ; en boîte de 1 livre, 7¾c ; en chaudière de 20 livres, 8¼c ; en chaudière de 60 livres, 7¾c

Bacon : côte No 1, 26c ; No 2, 22c ; tranché sans couenne, No 1, 29c ; avec couenne, 23c ; No 2, 24c

Jambon : No 1, 23c ; No 2, 21c

Carnet Mondain

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Evénement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant : 3-0333 ou 7116.

Hier soir, au Quebec Winter Club, avait lieu la première des Fantaisies '41, sous le distingué patronage de lady Fiset et parmi une brillante assistance. Lady Fiset, accompagnée du colonel D.-B. Papineau, ainsi que de ses filles, madame Burstall, madame J. F. Ross et madame J.-P. Martin, le premier ministre et madame Godbout, Son Honneur le maire et madame Borne, le juge et madame Albert Sévigny et madame D.-B. Papineau qui ont également accordé leur gracieux patronage à cette brillante manifestation artistique, étaient les invités du colonel C. H. L. Jones, O.B.E., V.D., président du Quebec Winter Club. Le programme en deux actes, comprenant 14 numéros, se déroule parmi un décor enchanté évoquant le pôle nord. La direction artistique en a été confiée à madame Peggy Lunde Currie. Le comité du carnaval se compose de madame Charles Cannon, présidente, madame René Turcot, vice-présidente, le lieutenant-colonel C. Fages, trésorier, madame Mark Donohue, secrétaire; madame H. D. Quart, madame Ross Drouin, mademoiselle Fernande Landry et mademoiselle Betty Hanrahan étaient en charge du programme; madame Russell Hannan, madame C. Fages, madame Claude Taschereau, madame George Donohue et mademoiselle Marcelle Paradis, des costumes. Les décors et les effets de lumière sont sous la direction de M. R. Morin. M. et madame Mark Donohue s'étaient chargés de l'administration scénique. La partie musicale du programme a été confiée à M. James Clarke. Madame A. W. Ahearn et mademoiselle Cécile Boivin ont dirigé l'entraînement et M. R. P. Kernan est le président du comité du patin.

Madame Wilfrid Girouard a reçu à déjeuner, hier midi, au club de la Garnison, en l'honneur de lady Fiset.

L'honorable Maurice Dupré est parti pour Montréal, où il passera quelques jours.

En l'honneur de sir Edward D'Egville, secrétaire général de l'Association parlementaire de l'Empire, l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif, a reçu à dîner hier au Parlement, ses collègues de la Chambre Haute.

M. Jean-Charles Harvey, de Montréal, fait un court séjour en notre ville et loge au Château Frontenac.

Au déjeuner du Club Canadien, qui aura lieu aujourd'hui, au Château Frontenac, l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources du Canada, sera l'invité d'honneur, et il sera présenté par M. Edmond Chassé, président du Club Canadien. La liste des invités comprend: le juge-en-chef l'honorable Albert Sévigny, Son Honneur le maire de Québec, le très révérend Philip Carrington, lord-évêque de Québec, l'honorable Maurice Dupré, le juge Lucien Cannon, l'honorable Hector LaFerté, l'honorable Wilfrid Girouard, l'honorable J. A. Mathewson, l'honorable Edgar Rochette, l'honorable Henri Groulx, l'honorable Oscar Drouin, l'honorable Cléophas Bastien, l'honorable Maurice Duplessis, l'honorable Onésime Gagnon, sir Howard d'Egville, secrétaire de l'Association parlementaire de l'Empire, le juge Antonin Galipeault, le juge Alfred Prévost, le juge Oscar Boulanger, le juge Hurmes Fortier, le juge Alfred Savard, le juge P.-A. Choquette, M. R. R. Winslow, consul des Etats-Unis à Québec, le chanoine J.-E. Chamberland, représentant de Son Eminence le cardinal, le "wing commander" Adélard Raymond, le brigadier E. Lefebvre, commandant du district militaire no 5, M. L.-C. Dupuis, président de l'"Engineering Institute", M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines, M. Harold Johnston, président du club Rotary, le docteur J.-E. LaForest, président du club Kiwanis, et M. Eugène La-Rochelle.

Mademoiselle Margaret Little et madame Mary Thompson, de passage à Québec récemment ,ont été les invitées de madame Jean-L. Lacasse.

Mademoiselle Marcelle Caouette a reçu son cercle de couture hier après-midi, à la résidence de ses parents, le docteur et madame L.-J. Caouette.

Madame Placide Morency, de Montréal, est actuellement à Québec, l'invitée de sa belle-soeur, madame Ernest Roy.

Mademoiselle Carmen Martin recevra, cet après-midi, à la résidence de ses parents, avenue Murray, son cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse féminine.

M. L.-G. Giguère, de Montréal, de passage à Québec, est descendu au Château Frontenac.

Madame Mathieu Samson passe quelque temps au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Madame J.-F. Walsh et mademoiselle L. Payne sont retournées à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, les invitées de M. et de madame H.-C.-G. Mariotti.

Madame de Sales Laterrière, des Eboulements, a passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Lucie Tremblay est retournée à Montmagny, après avoir fait un court séjour à Québec.

Mademoiselle Mildred Rayfield a reçu à un bridge, mercredi.

Mademoiselle Nancy Lane, de Baie-Comeau, est actuellement à Québec, l'invitée de mademoiselle Ruth Quinn, à la résidence de ses parents, M. et madame P.-J. Quinn.

Mademoiselle Edith Hoyt, peintre de New-York, passe quelque temps en notre ville.

Mademoiselle Hilda Smith, de Victoria, Colombie Britannique, fait un séjour à Québec, l'invitée de Mlle Mariette Bouffard.

Madame Claude McAlpine, de Vancouver, est partie pour Montréal, après avoir fait un court séjour à Québec, l'invitée du major et de madame Reginald Girard.

Madame Alex Love passe quelques jours dans la métropole.

Madame Achille Biron, de Nicolet, passe quelques jours à Québec, l'invitée de son frère, M. Jules Rousseau.

Mademoiselle Madeleine Tremblay est retournée à Montmagny, après avoir passé quelques jours en ville.

Mademoiselle Enid Hatch a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers.

La reine des cacahuètes '41



Mademoiselle OLIVE CAWLEY repose sur un lit de "peanuts", en attendant son couronnement comme reine des Cacahuètes 1941, après quoi elle régnera, deux jours durant, sur un festival terminant une campagne nationale de coopération avec les planteurs d'arachides qui se proposent de récueillir la moisson la plus considérable de l'histoire, soit quelque 1,611,635,000 livres. Gageons que les "peanuts" jouiront d'une vogue nouvelle, auprès de bien des gens. (Photo Wide World)

Dans la métropole

Madame George de Gripenberg, l'épouse du ministre de la Finlande en Grande-Bretagne, qui est actuellement à Miami, en Floride, était l'une des conférencières invitées lors du banquet donné par le "Miami Business and Professionnal Women's club", mardi soir, à l'hôtel Alcazar. Lundi soir, M. et madame Walter H. Schoellkopf, de Buffalo et Washington, ont reçu à dîner en l'honneur de madame de Gripenberg.

Mademoiselle Louise Beaulieu, d'Outremont, passe quelque temps à Toronto, l'invitée de son frère, M. Guy Beaulieu.

(Suite à la page 9)

Votre Horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Samedi, 1er mars

21 mars au 20 avril (Arius) — Journée généreuse et stimulante au début de ce mois. Faites en sorte que rien ne vous dérange dans l'accomplissement de vos devoirs. Employeurs et employés également favorisés.

21 avril au 20 mai (Le Taureau) — Devrait être propice aux affaires en général de même qu'aux intérêts particuliers. Aucune considération mesquine ne devrait vous empêcher de contribuer envers le bien-être général.

21 mai au 21 juin (Les Jumeaux) Des tâches fastidieuses mettront probablement à l'épreuve votre patience et votre bonne volonté, mais soyez confiant, car les résultats vous récompenseront amplement de l'effort fourni.

22 juin au 23 juillet (Le Cancer)— Ce n'est pas le moment de vous laisser aller aux maux imaginaires. Ce jour est rempli de possibilités si vous savez tirer parti des occasions propices.

24 juillet au 22 août (Le Lion) — Aspects légèrement plus favorables pour ceux d'entre les léoniens qui sont nés avant le 6 août, mais généralement propice aux entreprises charitables et aux affaires sentimentales.

23 août au 23 septembre (La Vierge) — Les travaux littéraires, cléricaux ; les expériences de laboratoire, les inventions, toute amélioration apportée à une entreprise sérieuse, l'enseignement, l'étude et la pratique des sports sous un jour favorable.

24 septembre au 23 octobre (La Balance) — Mêmes indications que les précédentes. Soyez optimiste et confiant, mais ne faites pas de projets au-dessus de votre atteinte. Sachez mesurer vos ambitions à vos capacités.

24 octobre au 22 novembre (Le Scorpion) — Influences très encourageantes et généreuses. Au cours de la journée, les astres favorisent particulièrement les transactions financières, la collection, les placements, l'achat, la vente ,ainsi que les affaires de coeur.

23 novembre au 22 décembre (Le Sagittaire) — Vous y gagnerez à vous montrer sociable aujourd'hui. Tout signe d'irritation, de nervosité, de colère, pourrait être pris en mauvaise part et vous causer des regrets cuisants. Inutile de discuter à l'infini. Donnez raison aux entêtés, vous n'en serez pas plus pauvre.

23 décembre au 21 janvier (Le Capricorne) — Si vous en avez le loisir, prenez quelque distraction et quelque repos, afin d'être plus apte à accomplir un travail difficile et énervant. Evitez de vous créer des ennemis. Soyez calme.

22 janvier au 20 février (Le Verseau) — Tout devrait aller à votre goût, aujourd'hui, s'il faut en croire les indications astrales. Mais n'oubliez pas : "Aide toi, le Ciel t'aidera !" Accordez une grande importance à la sociabilité et à la coopération.

21 février au 20 mars (Les Poissons) — Les voyages, les conférence, les réunions mondaines ou autres, les inventaires, figurent au premier rang sur la liste des activités préconisées. Préparez-vous à profiter sainement de la fin de semaine.

L'enfant né aujourd'hui sera calme, déterminé, fiable, désireux d'apprendre, modeste. Il devra surmonter une grande timidité. Un peu de confiance en lui-même lui aidera considérablement dans le cours de sa vie. Apprenez-lui à avoir de l'ambition, car cet enfant possède toutes les qualités d'intelligence et d'esprit nécessaires pour atteindre à un grand succès dans la vie. Devra recevoir une solide éducation.

Questions d'étiquette

LE BON GOUT

par Francine MARKEL



"Je désire donner à ma petite fille une éducation parfaite et une connaissance intégrale des règles de la bienséance, comme base de sa carrière sociale. Existe-t-il des écoles où l'on enseigne spécialement les bonnes manières ?" — Pater Familias.

Réponse:—Presque tous les collèges exclusifs dénommés "finishing schools" comportent les leçons d'étiquette appliquée. Mais la base d'une telle éducation devrait être acquise au foyer paternel. Commencez par prêcher d'exemple en agissant avec courtoisie avec la mère de l'enfant. De même, la maman devra enseigner à sa fille tous les bons procédés mondains relatifs à la manière de se comporter avec les visiteurs — comment recevoir ses invités, comment servir un thé, comment se comporter avec les domestiques, comment se vêtir de façon appropriée aux circonstances, en outre des règles de bienséance relatives à la correspondance, la façon de parler et de prononcer, etc., etc.

Les parents devront unir leurs efforts pour donner le bon exemple en tout. Ils devront éviter de discuter, de critiquer ou de se disputer en sa présence. Avec un bon exemple sous les yeux, une fillette n'a pas besoin de cours spéciaux pour être bien élevée. Si un livre d'étiquette est nécessaire à cette période de son éducation, les parents devront l'étudier privément et lui en enseigner la substance par leur exemple plutôt que par leurs discours.

Les dames auxiliaires du corps d'aviation

Les dames qui font partie de la société auxiliaire du C.A.R.C. (corps d'aviation royal canadien), sont priées de se réunir au Winter Club, à 4h., cet après-midi, pour l'élection des directrices de leur association.

YAMACHICHE

Naissance

—M. et Mme Napoléon Milette (Marie-Ange Guillemette), un fils Joseph-Gratien-Réjean. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Milette, oncle et tante de l'enfant. —M. et Mme Camille-L. Desaulniers (Marie-Anna Bellemare), un fils: Joseph-Hervé-Léo-Paul. Parrain et marraine, M. Hervé Bellemare et Mlle Laurette Milot.

BILLET DU MATIN

Triste hospitalité

Certaines gens, trop fraîchement acquis à l'usage du monde, se font une singulière idée de l'hospitalité et des devoirs qui s'y rattachent. Ils croient devoir en mettre "plein les yeux" de leurs hôtes, oubliant que la distinction véritable évite l'éclat, l'étalage..

Un des procédés les plus populaires parmi cette catégorie d'individus, outre la vantardise et l'évaluation de leurs biens pour le bénéfice de leurs invités, consiste à inventer des trucs compliqués destinés à embarrasser leurs hôtes; sans doute pour se dédommager des nombreuses vexations, au cours de leur ascension périlleuse de l'échelle sociale !

Une personne de ma connaissance, fort spirituelle, et appartenant par surcroit à une bonne famille authentique, avait été invitée à dîner, chez un personnage officiel reconnu pour son arrivisme et sa mauvaise foi.

Vint le moment de servir le café, et la bonne de présenter, à chaque convive, la crème et le sucre... mais justement, le sucre était tabou ! Une pince extrêmement compliquée en défendait l'accès. Tant et si bien que la plupart des convives, après s'être vainement essayés au maniement de l'instrument en question, se découvrirent soudain une préférence pour le café non sucré, dissimulant leur gêne sous des propos badins.

D'autres, encore, reçoivent leurs invités avec indifférence, comme s'ils accomplissaient une fonction ennuyeuse mais nécessaire. Tout ça pour la frime. Quelle pitié ! Que de sotte vanité dans ces procédés petit-bourgeois et que de révélations aussi...

HELENE.

ST-JANVIER

Divers

M. Jean-Marie Lemay, sacristain de la paroisse, est rendu à l'hôpital depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Caisse Populaire

Au cours du mois de janvier a été fondée la Caisse Populaire, M. André Longchamp a été nommé gérant de la Caisse. Nous souhaitons grand succès dans cette organisation.

De retour

M. Adrien Olivier, marchand, est revenu d'un voyage d'affaires en Abitibi et à Ottawa.

Mariage

Le 1er février, M. Gérard Olivier, de Québec, a épousé Mlle Gracia Lachance, de St-Janvier, Jody. M. Lachance servait de témoin à sa fille et M. Léo Olivier, de la paroisse d'Issoudun, à son frère. Les nouveaux époux sont partis en voyage à Montréal.

LA NOUVEAUTÉ



"Nouveautés" pratiques pour celles dont les souliers découvrent le bout du pied et une partie du talon. Elles ressemblent aux petites housses que nous enfilons sur nos souliers de suède pour les protéger de la poussière des couvre-chaussures. Celles-ci se portent toutefois sous le soulier. Présentées en même ton que les bas, elles suppléent au manque de confort et de chaleur de certaines formes de soulier.



ST-DENIS

Baptême

Le 22 janvier a été baptisé Joseph-Amedée-Adalbert, fils de M. et Mme Amédée St-Pierre Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Dionne, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 18 janvier est décédée Mlle Lucrèce Dionne, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles eurent lieu le 21 janvier à St-Denis. Nos sincères sympathies à la famille.

Mariages

On annonce le mariage de Mlle Marie-Anne Gagnon, fille de M. et Mme Arthur Gagnon à M. Joseph-A. Doris, fils de Mme Joseph Doris, de Cacouna.

— On annonce aussi le mariage de Mlle Marie-Thérèse Dionne, fille de Mme Arthur Dionne à M. Thomas Raymond, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Raymond, de St-Denis.

Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

Malades

Nous souhaitons un prompts rétablissement à M. Désiré Martin, qui est actuellement malade.

WEISBERG'S
BOUCHER
22 rue ST-JOSEPH. Tél: 2-2785

SPECIAL		ROGNONS DE LARD, la livre	.15
BEURRE 1ère qualité, la livre	.34	PATATES No 1, New-Brunswick, la poche	.79
BEURRE de laiterie, frais, la liv.	.27-.29	SPECIAL	
FROMAGE à la crème, la livre	.24	LARD SALE, entrelardé, 2 lbs pour	.25
VEAU fesse, la livre	.22	JAMBONS TOUTES GROSSEURS	
VEAU, devant, la lb	.14	JAMBON PICNIC, la livre	.15
CHOP DE VEAU, la lb	.19	JAMBON FESSE, la livre	.17
POULES de choix, fraîches tuées, lb.	.19-.22	JAMBON ROULE, la livre	.17
STEAK, Talon, la livre	.24	JAMBON CUIT, la livre	.33
STEAK, ronde, petit os, la livre	.22	BACON sans couenne, la ½ lb	.10
STEAK filet ou délicatisé à partir de, la livre	.18	SAUCISSON ou BALONEY, 2 lbs	.25
BOEUF surlonge, épais et profitable, la livre	.20	SAUCISSE fraîche, 3 livres pour	.25
BOEUF, épaule, à partir de	.12	FOIE DE LARD, ou de BOEUF, 3 lbs pr	.25
BOEUF ROULE, la livre	.15	BOEUF HACHÉ, 3 livres pour	.25
JEUNE LARD soc ou filet Epaule, la livre	.13	PANNE DE LARD, 3 livres pour	.25
CHOP de LARD, bien arrangée, la livre	.14	SAINDOUX, pur lard, 3 livres pour	.25
LARD HACHE, 2 lbs pour	.15	BOUDIN, la livre	.10
Très bon BOEUF A SOUPE, 10 lbs pr	.49	PATTES et COTELETTES de LARD, la livre	.05
		TETE DE LARD, avec langue	.03

Une attention spéciale et des prix raisonnables assurés pour toute commande postale.
CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES ET VOUS ECONOMISEREZ

STUDIO DÉCORATION d'INTÉRIEUR
LUCIEN DUCLOS
RÉPARATION et REMBOURRAGE DE MEUBLES
TEL.: 4-3891 180 ST-JEAN Au-dessus de la pharmacie PASTEUR

POELES • FOURNAISES
LA FONDERIE DE L'ISLET LTÉE
127 RUE DU PONT 146 BLVD CHAREST

Notre
VENTE ANNUELLE
AVANT L'INVENTAIRE
se poursuit avec succès !
Profitez des magnifiques aubaines qui nous restent ! Tous ces articles ont été remis soigneusement à neuf et pourront vous donner encore un excellent service, des années durant. Arrêtez en passant faire votre choix.
CONDITIONS FACILES

RADIOS

ROGERS, modèle cabinet, 8 lampes	$15.	GEN. ELECTRIC, modèle cabinet, 8 lampes	$29.
COLUMBIA, modèle cabinet, 7 lampes	$19.	DeFOREST CROSLEY, mod. cabinet, 8 lampes	$29.
ATWATER-KENT, modèle cabinet, 7 lampes	$19.	GEN. ELECTRIC, modèl cabinet, 9 lampes	$29.
ROGERS, modèle table, 7 lampes	$19.	STROMBERG-CARLSON, modèle cabinet, 8 lampes	$29.
VICTOR, modèle cabinet, 8 lampes	$24.	VICTOR, modèle cabinet, 6 lampes (ondes longues et courtes)	$59.
FADA, modèle cabinet, 8 lampes	$24.	LINDSAY Airline, modèle cabinet, 7 lampes (ondes longues et courtes)	$69.
WESTINGHOUSE, modèle cabinet, 8 lampes	$29.		

PIANOS

KARN	$175.00
LINDSAY	195.00
LINDSAY	225.00

PIANOS AUTOMATIQUES

LINDSAY	$295.00	LINDSAY, style LsXV	$295.00
HEINTZMAN	$500.00		



PRETEZ
tout ce que vous pourrez au Canada !
Achetez des
CERTIFICATS d'EPARGNE de GUERRE
régulièrement !
LINDSAY
C.W. LINDSAY & CIE LIMITÉE Fondée 1877
E.-H. DROLET — gérant
201-203 rue Saint-Jean — Québec



Le LUXage préserve l'élasticité

1. LUXez les bas après chaque usage pour préserver l'élasticité.
2. Le frottage aux savons en pain, les savons à l'alcali nocif *affaiblissent* l'élasticité, favorisent les échelles.
3. Le nouveau Lux rapide ne contient aucun alcali nocif. Il diminue les échelles.
4. Le nouveau Lux rapide se dissout 3 fois plus vite, est plus durable, donne *plus* de mousse. Achetez la GROSSE boîte.

Un produit Lever—Fabrication canadienne
Dans la même boîte bleue— il ne vous coûte pas plus cher

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4707

Une robe brodée pour le printemps sera très jolie pour cette jeune dame qui veut être impeccable dans sa toilette. Le motif est fourni avec ce patron et il est très facile à décalquer et à broder, suivant les indications du patron. Mais même sans broderie, la robe sera charmante, car elle possède le cachet de distinction qui la classe au rang des robes pour le thé ou la visite de cérémonie. La jupe est formée de trois petits panneaux qui l'embellissent et les piqûres faites aux points stratégiques confèrent de l'élégance à la ligne. Les manches seront courtes ou trois-quarts, avec petits plissés.

GRANDEURS : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 demande 3 1-4 vgs de matériel de 39 pcs de largeur.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car L'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.



JIGGS

par Geo. McManus



Carnet Mondain

(Suite de la page 8)

Au gala artistique de la Ligue de la Jeunesse féminine qui aura lieu au Plateau le 4 mars on remarquera dans la loge vice-royale: Son Excellence le gouverneur-général du Canada et Son Altesse Royale la princesse Alice, l'honorable Ariel Baird, le capitaine Goff, le major et madame Henri Vautelet, sir Shuldham Redfern, mademoiselle Mimi Campeau, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine. Au nombre des personnes qui assisteront au concert, mentionnons: l'hon. sénateur et madame Athanase David, madame Hector Lamontagne, madame Alcide Lalonde, M. Roger Tarte, madame W. A. Black, madame A. Hodson, mademoiselle Pauline Donalda, M. et madame Guy Lanctôt, madame R. Bourbeau, le docteur et madame Larkey, le lieutenant Gervais, madame Y. D. Lauzon, M. et madame Y. Macé, le commandant et madame Stuart, le juge A. Monette, mademoiselle Solange Young, mademoiselle Bertrand, M. et madame Roger Ouimet, mademoiselle A. Groulx, madame Yvon Sabourin, madame Langdon, le docteur Edmond Larivée, madame A. St-Laurent, mademoiselle Marie Laramée, M. Marcel Huot, madame H. S. Hilder, M. L.-P. Cousineau, mademoiselle Camille Mathieu, mesdames Paul Trudeau, Paul Gaboury, Paul Savoie, Harold Savoie, mademoiselle Marie Roy, M. J.-R. Scott, madame André Marcil, M. Donald Mackey, M. et madame Roger Lamontagne, mademoiselle Cécile Bouchard, madame Henri Geoffrion, mademoiselle Marie Reid, M. Yves Leduc, M. Labelle, madame A. Lalonde, M. Fournier, M. L.-P. Desèves, M. et madame Daniel de Yturralde, M. et madame Raymond Allard, madame Rose MacMillan.

Dans la capitale

Madame Denton Massey est retournée à Toronto, après avoir fait un court séjour à Ottawa.

Madame Gladstone Murray et mademoiselle Lilias Ahearn partiront au début de la semaine prochaine pour le Mont-Tremblant.

L'honorable et madame Norman F. Wilson passent quelque temps au Club Seigneurial.

Le juge et madame C.-P. McTague, qui ont passé quelque temps au Château Laurier, sont partis pour Toronto.

Madame G.-O. Johnston recevra à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Joan Breadner, à l'occasion de son prochain mariage.

Aide à empêcher les
RHUMES
de se déclarer, au début
Mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, au moindre reniflement ou éternuement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.
VICKS VA-TRO-NOL

L'hiver n'est pas terminé !



L'hiver avance, mais il n'est pas encore terminé, et plus d'une femme élégante se soucie encore de relever sa garde-robe des accessoires nécessaires pour la rendre complète. Dans le domaine des manteaux du soir, le choix est assez vaste, mais la confection "en série" telle qu'on nous l'offre est toujours plus ou moins banale. Il s'y glisse rarement quelque chose de différent, d'original. Les trois vignettes ci-dessus présentent une belle variété quant à la coupe et aux détails. La photo de droite montre une collerette d'avant-garde en lainage turquoise ornée de broderies or; au centre, on voit un somptueux manteau en poil de lapin rouge flamme brodé de perles et de passementerie or, d'inspiration persane. Le manteau de droite en velours noir est doublé de satin cérise et orné d'un riche collet de renard argenté.

LA BONNE CUISINE

SOUFFLE AUX OEUFS

1-2 cuillerée à table de beurre
1-2 cuillerée à table de farine
1-2 tasse de crème
1 jaune d'oeuf
1 blanc d'oeuf
1-4 cuillerée à thé de sel

Faire fondre le beurre dans une casserole, ajouter la farine, bien mélanger; verser graduellement la crème chaude, faire cuire ce mélange au bain-marie pendant trois ou quatre minutes, laisser refroidir un peu, ajouter le jaune d'oeuf et le sel, battre deux minutes et ajouter le blanc d'oeuf en neige. Verser ce mélange dans un petit moule beurrée et le cuire au bain-marie à four modéré.

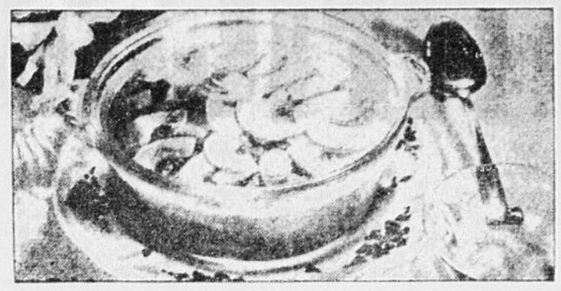
SOUFFLE AU POISSON AVEC PETITS POIS

3 c. à soupe de beurre
3 c. à soupe de farine
1-2 cuillerée à thé de sel
1-2 tasse de lait
1 tasse de poisson cuit et defait
1-2 tasse de petits pois cuits
3 oeufs.

Faire fondre le beurre, y mélanger la farine et ajouter le lait lentement. Agiter durant la cuisson jusqu'à ce que le mélange devienne épais et sans grumeaux. Ajouter les jaunes d'oeufs et bien battre le tout. Ajouter le poisson et les petits pois et incorporer les blancs d'oeuf montés en neige. Verser le tout dans un plat à gratin beurré. Faire cuire au bain-marie, à four modéré jusqu'à cuisson complète (si le soufflé est bien cuit, la lame d'un couteau ressortira nette). Le four doit être assez chaud pour bien rissoler le soufflé. Ce plat peut servir cinq personnes. Le poisson de conserve ou les restes (poisson bouilli, cuit au four ou à la vapeur) peuvent être utilisés.

MERLUCHE GRILLEE

Bien laver le poisson; le laisser tremper 1-2 heure dans de l'eau froide, la peau en dessus; le couvrir d'eau qui mijote (non pas de l'eau bouillante); le laisser baigner dans cette eau pendant 15 minutes, puis égoutter comme il faut et éponger; brosser de gras fondu et faire griller à feu doux pendant 15 minutes environ. Dresser le poisson sur un plat chaud; parsemer de petits morceaux de beurre; arroser du jus d'une moitié de citron; servir tout de suite.



Un poudingue aux fruits recouvert de tranches de pêches fera les délices de toute la famille.

ST-ETIENNE-DE-LAUZON

Naissance.

Joseph-Victor-Yvon, enfant de M. et madame Eugène Bolduc (née Emma Olivier). Parrain et marraine, M. et madame Victor Huot, de St-Rédempteur.

Journées à UN DOLLAR
aujourd'hui, samedi et lundi

Ensemble à lunch neuf pièces, dessin Mexicana, bord frangé . . . comprenant chemin de centre, 4 dessous de couvert et 4 napperons. L'ensemble complet . . . $1

Trois ensembles pour un dollar. Ensembles de bridge en rayonne quadrillée de couleur . . . nappe grandeur 36 pouces avec 4 napperons . . . les 3 ensembles pour . . . $1

Chemins trois grandeurs, 36 . 45 . 54 en appliqué de couleur . . . ouvrage au fil tiré et toile d'herbe. 3 chemins pour . . . $1

Lampes poterie blanche sculptée . . . avec magnifique abat-jour de soie à l'avenant. L'ensemble pour . . . $1

Grands plateaux en bois décorés à la main, dessins assortis. La pièce pour . . . $1

Taies d'oreillers pour enfants. Modèles brodés à la main. Jolie qualité. 3 pour . . . $1

Serviettes d'hôtes . . . brodées à la main . . . dessous de couvert, dentelle toscane et toile au fil tiré à la main . . . serviettes de cuisine. 8 pour . . . $1

Rustic Art Shop
9 rue Buade
Telephone : 2-2247

"Vous aimerez certainement LE GÂTEAU À L'ORANGE À LA MODE!"



ACHETEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE Régulièrement

dit
LADY TUPPER de Winnipeg

"Si vous avez, comme moi, une faiblesse pour le goût d'orange, vous vous régalerez du Gâteau à l'Orange dont la recette se trouve à la page 56 du Nouveau Livre de Recettes Bijou!" ajoute cette gracieuse hôtesse, dont le mari porte un nom qui figure dans les annales de la Confédération.

Grâce au *nouveau* Livre de Recettes Bijou, vous ne pouvez pas manquer de satisfaire tout le monde en faisant n'importe laquelle des 148 recettes alléchantes. Envoyez 25 cents, ou 10 cents et le dessus d'un carton de Bijou, pour recevoir *votre* exemplaire!

LES GÂTEAUX RATÉS COÛTENT CHER. ÉVITEZ DE RATER LES VÔTRES!

Ne gaspillez pas votre temps et votre argent en employant n'importe quel shortening! Surtout par les temps qui courent, alors que nous devons tous économiser sur la nourriture. Un shortening ordinaire peut faire rater la recette la mieux préparée.

Fiez-vous au Bijou, le shortening pur, blanc et sans goût, pour obtenir, les résultats que vous avez toujours souhaités. Le Bijou vous donne des gâteaux à texture plus fine et plus légère. La pâtisserie est plus tendre. Les biscuits faits au Bijou sont plus duveteux ... les "fritures" sont beaucoup plus savoureuses que vous ne pourriez vous les imaginer.

Le Shortening Bijou se crème *plus vite,* se mélange *mieux* et donne aux mets ce vrai goût de 'fait chez soi'. Achetez un carton de Bijou aujourd'hui, et envoyez le dessus du carton et 10 cents pour obtenir votre exemplaire du NOUVEAU Livre de Recettes Bijou. Il contient 148 excellentes recettes *essayées.* Ecrivez *aujourd'hui* à: Swift Canadian Co., Limited, Dépt Q.S.5, Toronto.



Insensé de payer moins! Inutile de payer plus!

SHAWINIGAN

Un groupe d'amis se réunissaient récemment à la demeure de M. et Mme Ernest DeCarufel, rue Lévis, à l'occasion des fiançailles de Mlle Laurette DeCarufel à M. Jean-Marie Matteau.

Assistaient à cette soirée, outre les fiancés, Mlle DeCarufel et M. Matteau, M. et Mme Ernest DeCarufel, M. et Mme Origène Matteau, M. et Mme Camille Matteau, Mlles Irène Houle, Jacqueline Maillette, Lucile Clément, Jeanne Trudel, Priscilla Gagnon, Rita Matteau, Claire et Monique DeCarufel, Suzanne Joinville, Antoinette Demontigny, MM. Josaphat Pellerin, Onias Morand, Jules Gélinas, Marcel Lafrenière, Viateur Lebeau, Roger Matteau, Roland Martin, Marcel Charest, Jean-Paul DeCarufel, Irénée Bédard, Jacques et Raymond DeCarufel.

Cette fête intime, organisée par un groupe de Jocistes, fut des mieux réussie. Il y eut programme musical, sauterie, le tout couronné par un succulent goûter et l'on se sépara à une heure tardive après avoir passé une charmante soirée.

Nouveau gérant au Magasin People

M. W. Martin, qui était gérant ici du Magasin People depuis un peu plus de trois ans, quittera Shawinigan à la fin du mois pour aller demeurer à Grand'Mère où il sera gérant du nouveau magasin que la Compagnie People's Stores ouvrira en mars prochain dans la ville voisine.

M. Martin sera remplacé ici par M. Jean-Marie Marchand, ci-devant assistant-gérant au magasin des Trois-Rivières, qui a été nommé gérant du magasin local.

AIDEZ A TENIR VOTRE TEINT NET DE VILAINS **POINTS NOIRS** EN LE TRAITANT CHAQUE JOUR AVEC LA DOUCE MEDICATION DE
CUTICURA SAVON et ONGUENT

UN ART MERVEILLEUX

Bien se coiffer

La coiffure est un art merveilleux. Se servir des cheveux d'une femme pour améliorer la forme d'un visage et illuminer celui-ci, cela tient autant de la sculpture que de la mode. Quelle manière plus fluide, plus irréelle et plus humaine à la fois, que ces fils serrés, qui accrochent la lumière. Les coiffeurs sont tellement amoureux de leur métier qu'ils ont longtemps voulu ne traiter que cette matière même et se passent de la facilité que peut leur apporter tout accessoire.

Ils ont fait leurs preuves. Ils peuvent, aujourd'hui, sans crainte qu'on les accuse d'avoir recours à l'ornement par manque d'imagination, revenir à ces fantaisies d'antan, qui mêlaient la douceur de la plume à la fluidité du cheveu, les tons pastellisés du ruban aux tons frisés dont la nature se sert pour auréoler une tête de femme. Nous revoyons le soir des aigrettes et des paradis. Nous revoyons des fleurs piquées dans les cheveux à la manière des Espagnoles ou des Balinaises, nous revoyons les tulles légers, pailletés d'étoiles, poser leur arachnéenne douceur sur un front.

X X X

Et voici maintenant que l'on remet en vogue les rubans, avec leurs souples torsades, leurs noeuds sévères et fantaisistes, leurs tours et leurs détours, leurs spirituelles arabesques.

X X X

Mais les rubans d'aujourd'hui ne peuvent être ceux du XVIIIIe: ils doivent être utiles en même temps que jolis. Ils permettent à une coiffure de sport de tenir dans le vent. Ils ajoutent à une coiffure d'après-midi la note de couleur qui la singularise. Ils donnent à une coiffure du soir la touche d'émotion qui complète ce poème délicat que compose une femme parée. Que dire aussi de ces coiffures du soir telles que les grands couturiers en ont créées cette saison et qui obligent une femme, chaque fois qu'elle veut bien être arrangée, pour une fois quelconque, à aller chez son coiffeur, se faire poser par lui, dans les cheveux, les accessoires de séduction qui la feront plus sûrement charmante.

Drôle d'époque, en vérité: elle est faite de l'amour des choses matérielles et de l'attendrissement devant les futilités.

MONTMAGNY

Elections chez les Enfants de Marie

Dimanche le 26 janvier dernier le Conseil de la Congrégation des Enfants de Marie de Montmagny élisait ses officières directrices. Voici le résultat du scrutin:

Directeur, M. l'abbé Elisée Simard; présidente honoraire, Mlle Valérie Dion; présidente, Mme Rosée Gaudreau; 1ère vice-présidente, Mlle Imelda Gazé; 2ème vice-présidente, Mlle Marguerite Collin; secrétaire, Mlle Séméda Bélanger; trésorière, Mlle Anne-Marie Bélanger; conseillères, Mlles Joséphine Corriveau, Etiennette Michon, Yvonne Paré, Louisiane Robin, pour la ville; Marie-Anna Coulombe, Arthémise Paradis, Lucienne Bélanger, Aurélie Nicole, pour la paroisse.

Zélatrices: Mlles Marie-Anne Boulanger, Berthe-Cécile Normand, Gisèle Coulombe, pour la ville; Edith Nicole (Lucien), Marguerite Roy (Xavier), Cécile Després (Diogène), Jeanne d'Arc Gaudreau (Omer) Lucienne Gaumond (Joseph à Jules), Thérèse Fournier (Alexandre), Lucienne Morin (Vve Amédée), Cécile Rochefort, pour la paroisse.

Sacristine: Mlle Marie-Blanche Fortin.

FEMMES ENTRE DEUX AGES
SUIVEZ CE CONSEIL!!



Le Composé Végétal de Lydia-E Pinkham, connu depuis plus de 60 ans pour soulager les troubles fonctionnels féminins fait du bien à des milliers de femmes pendant les "temps difficiles." Fabriqué au Canada

GOTHIC Cordlette BREVETÉE Arietta...



Maintient d'une façon impeccable.
Unit la beauté à la qualité.
En vente aux magasins fashionables

Une heure de loisir

"J'ai une heure à perdre", disons-nous souvent. C'est peu, certes, et c'est beaucoup! Au lieu de perdre cette heure, si nous faisions en sorte de l'occuper agréablement, utilement?

x x x

En une heure de loisir, on peut entreprendre bien des choses. Nous vous proposons de faire, aujourd'hui:

UNE VISITE

"Je n'ai pas le temps d'aller vous voir..."

Combien souvent, madame, dites-vous cette phrase aux amies que vous négligez!

x x x

Eh bien! nous estimons que vous avez tort... Car il ne faut jamais négliger ses relations. Une visite est, au fond, un véritable devoir social: visite à un supérieur, à une amie, à une malade...

x x x

Vous disposez d'une heure. Employez-la à faire une visite. Presque toujours vous vous trouverez bien d'avoir consacré un peu de votre temps aux convenances, à l'amitié, à la cordialité...

Le rire

S'il suffit de quelques jambages pour permettre au graphologue de deviner un caractère, il suffit de tendre l'oreille aux moindres éclats de rire pour être fixé sur le tempérament d'un individu.

Le meilleur est le "ha! ha! ha!" qui sonne clair et franc.

Le "hé! hé! hé!" dénote un esprit chagrin. Méfiez-vous du "hi! hi! hi!", il est le propre des natures versatiles.

Le "ho! ho! ho!" est excellent, il est le fait des âmes fortes et généreuses; mais méfiez-vous du rire "hu! hu! hu!", il sonne faux, c'est le pire des rires.

Le rire qui éclate en un série d'explosions, comme celles d'une motocyclette, dénote, lui aussi, un caractère changeant, dont les impulsions, bonnes ou mauvaises, sont bruyantes et peu sincères.

Peu sympathique est l'homme qui dissimule son rire avec la main c'est un vaniteux, un égoïste et un sournois.

Méfiez-vous aussi de qui avale son rire à la façon d'une grenouille aspirant l'air. Si c'est votre patron, il vous exploitera et, dans le cas contraire, il est capable d'une indélicatesse.

Vous pouvez vous fier à l'homme qui rit en dansant des épaules et en rougissant de la face.

L'individu qui rit naturellement à gorge déployée est généralement un brave homme. Le rire du laisser-aller est le propre d'une nature bonne, expansive, honnête.

ARTHABASKA

Fête intime

La petite Louisette Beauchesne, fillette de M. et Mme Paul Beauchesne, de cette ville, a été l'héroïne d'une fête intime, dernièrement, à l'occasion de son 7ème anniversaire de naissance.

Etaient présentes, Mlles Madeleine et Denise Garneau, Georgette et Lucie Portier, Françoise et Colette Garneau, Monique et Gertrude Beauchesne.

Après s'être bien amusées, un goûter leur fut servi. Les jeunes invitées se retirèrent emportant un bon souvenir de l'agréable après-midi passé chez leur petite amie.

338 rue St-Jean Téléphone: 2-8181

SPECIAUX
POUR LES
28 février et 1-3-4 mars

29 rue Buade Téléphone: 2-1691

POUDRE A DENTS "LISTERINE"
Un grand format de 40 plus un petit de .25. Valeur de .65 . . . **les 2 pour .39**

CREME A BARBE "LISTERINE"
Un grand tube de 35 avec un petit tube de .25 . . . **les 2 pour .35**

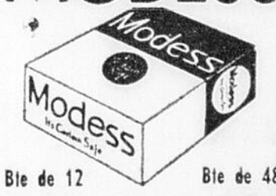
CREME DE BEAUTE "PONDS"
Une jarre de crème "Ponds" de votre choix avec une boîte de poudre . . . **les 2 pour .89**

PAPIER A TOILETTE "HOSTESS"
Papier de qualité supérieure se vendant régulièrement 3 rouleaux pour .25 . . . **les 3 pour .19**

GIN PILLS, pilules pour les reins. La boîte .35 3 pour $1.00
SIROP LAMBERT La bouteille .24
SIROP DE PIN BLANC (Rexall) la bouteille .50
COLLYRIUM antiseptique pour les yeux .69
SEL EFFERVESCENT "Kruschen" .64
PEPTONA tonique reconstituant. Val. $1.00 .79

ASPIRIN "BAYER" Boîte de 12 .22 — Boîte de 24 .39 — Btle de 100 .98

MODESS



Ble de 12 .23 — Ble de 48 .73

Soulagent la Douleur des MAUX DE TÊTE et des RHUMES
Trosst 217 Tablets
35¢ 75¢ FORMAT ÉCONOMIQUE $1.50



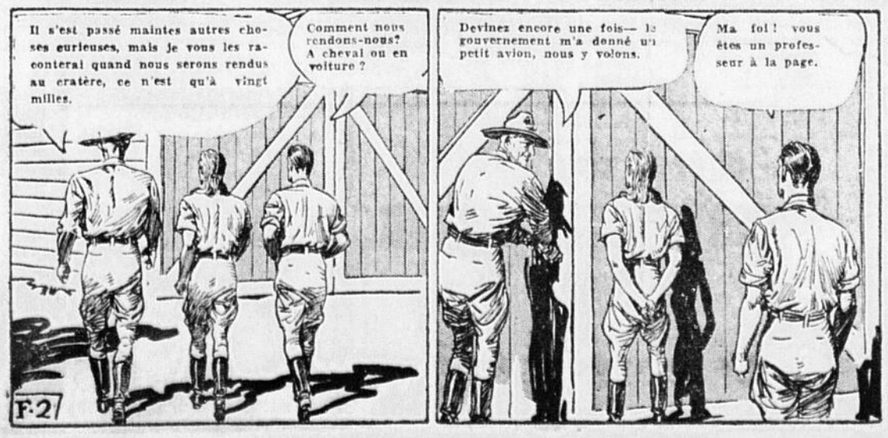
SERVEZ vous aussi en ÉPARGNANT!

Allez-vous VOUS priver du plaisir de faire votre part pour remporter la victoire, ou d'avoir aidé à assurer une paix solide et durable ?

JOLICOEUR PHARMACIE Rexall
338 St-Jean Tél. 2-8181 29 Buade Tél. 2-1691

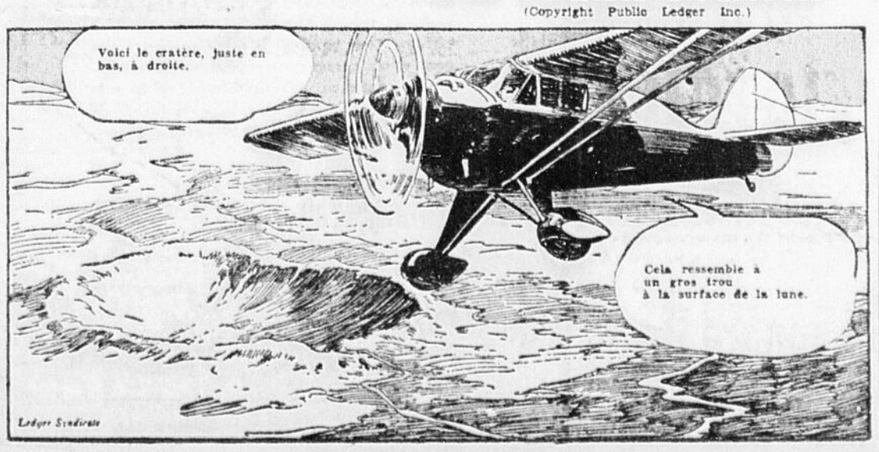
DENISE --- La tombe du géant

Episode E-2



Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)



Achetez des CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE Régulièrement

PRES DE QUINZE MILLE CAS

(Suite de la page 3)

tite plaie dont les bords et le fond sont durs. Malheureusement, cette petite plaie est presque indolore, ce qui fait retarder le traitement alors qu'il est de toute urgence. Si on laisse évoluer le chancre sans médication, ce dernier disparaîtra de lui-même; nouvelle fausse sécurité, car selon que la syphilis contractée est plus ou moins virulente ou mauvaise, le malade passera plus ou moins vite dans la seconde période et c'est là où est le danger. Cette période apparaît de 27 à 60 jours après la contraction de la maladie.

La deuxième période peut suivre la précédente dans un espace de 15 jours à 6 mois et est la généralisation en surface des manifestations, connue sous le nom de roséole. Cette roséole se manifeste sous forme de petites taches roses localisées en certaines parties du corps. On les retrouvera surtout autour du cou, à la partie interne des avant-bras et quelques fois généralisées à tout le corps. La roséole est accompagnée de maux de tête, de maux de gorge et de la chute des sourcils et des cheveux. Pendant ce temps, le malade sera très contagieux. Puis viendra une période d'accalmie, qui variera entre mois et années, selon la malignité de l'infection et la résistance du malade.

Puis vient la troisième et dernière période qui débute par des lésions d'organes, sans les distinguer aucun. Ici, l'infection prend toutes les formes et aura comme point final, le Tabes, ou la gomme au cerveau, si ce n'est la folie spécifique. Cette troisième période, qui est la première pour les enfants qui viennent au monde avec l'hérédité, touche surtout les vaisseaux, et on aura toute la gamme des maladies de coeur et des artères, qui donneront les troubles cérébraux et anginaux qui sont l'apanage de la sclérose.

Avant de parler du traitement, le Dr Simard ouvre une parenthèses et déclare que c'est la syphilis contre laquelle la médecine est le mieux armée. En effet, aucune maladie ne réagit aussi vite à la médication appropriée. Il affirme même qu'il a déjà vu des roséoles généralisées qui ont disparu en trois jours.

Le traitement se divise en deux phases: l'attaque et la consolidation; et pour ceux qui commencent le traitement à la troisième période, il y a une médication d'entretien; on peut de cette façon faire cesser l'évolution et empêcher de nouveaux accidents. Après les premières piqûres, les symptômes disparaissent, mais le malade doit continuer à se faire soigner pendant un an et demi. Il s'endort alors dans une fausse sécurité et croit que le médecin veut l'exploiter.

Les remèdes employés pour ce traitement sont l'arsenic, le bismuth et le mercure.

L'arsenic est employé pour le traitement d'attaque. Il est très actif, mais s'élimine rapidement, et doit être remplacé par le bismuth, qui restera en contact avec le malade plus longtemps. Le mercure est beaucoup moins employé maintenant à cause du danger de produire des lésions rénales.

Il existe enfin actuellement, des expériences qui se poursuivent et qui vont peut-être permettre au malade de se guérir dans huit jours, à condition de subir un traitement de huit heures par jour, dans les hôpitaux.

Pour le traitement de cette maladie, on a d'abord employé les dispensaires, maintenant le gouvernement veut instituer une nouvelle législation, mais l'idéal sera obtenu quand le certificat prénuptial sera obligatoire à l'homme avant qu'il entreprenne la plus grande aventure de sa vie. Le conférencier termine en disant qu'au Canada on dépense annuellement $300,000,000 pour soigner les malades, et $10,000,000, pour les prévenir alors qu'il est universellement reconnu qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

LE COMITE ADMINISTRATIF

(Suite de la page 3)

tournés et il vaut mieux qu'il en soit ainsi plutôt que de mettre en prison le défalcataire et de ne retirer aucun sou.

Le maire insiste ensuite sur les projets de construction et de réfection des écoles, dont la résolution lui fait reproche, et il déclare qu'il voterait de nouveau pour la construction des deux écoles de Stadacona et de Saint-Joseph, qui étaient recommandés par les propriétaires-fonciers, pour l'agrandissement des écoles de Saint-Malo et de Saint-Esprit, et pour la reconstruction de l'école Saint-Jean-Baptiste; il ajoute qu'en agissant ainsi il n'a point favorisé de dépenses extravagantes.

Pas de pérance

Quant à l'établissement d'un gérant, le maire déclare que de l'avis même de l'Association des Propriétaires, ce gérant doit relever de la responsabilité du comité administratif et du conseil municipal; or, c'est justement la foncton qu'exerce en ce moment notre trésorier, dit-il.

Et l'échevin Matte l'interrompt pour lui déclarer que les unions ouvrières de Québec sont opposées formellement à la nomination d'un gérant à l'hôtel de ville.

Au sujet des doubles salaires, le maire met en demeure l'Association des Propriétaires de lui fournir des précisions et de nommer les fonctionnaires qui les reçoivent. "Quant à moi, je n'en connais pas, dit le maire et personne de nous, non plus, pour la bonne raison qu'il n'y en a point.

On nous reproche, dit le maire, de ne pas surveiller efficacement les lois de l'Assistance publique; or au cours de l'année dernière, le coût de l'Assistance publique a diminué de $20,000 dans notre ville, à la suite d'une surveillance étroite. On parle ensuite de chancres "qui dévorent le trésor municipal", poursuit le maire, et je me demande où ils se trouvent.

La résolution suggère d'employer une partie de la taxe de vente à l'embellissement de la cité; or, dit le maire, c'est précisément un des articles de mon programme, lorsque je fus élu en 1938; j'avais revendiqué la même chose deux années auparavant, lorsque je fus battu; je suis revenu à la charge après mon élection pour réclamer l'exécution d'un plan d'embellissement indispensable à notre ville, tout comme la ville d'Ottawa l'a établi avec les octrois du gouvernement fédéral.

Le maire signale ensuite des erreurs manifestes dans les chiffres soumis dans la résolution concernant l'évaluation des propriétés foncières. Il ajoute qu'il a eu le courage d'affronter le problème des logements salubres et qu'il compte bien le mener à bonne fin. Quant à l'enlèvement des vidanges, la ville ne possède pas les machineries nécessaires pour exécuter un bon travail, et on nous a toujours refusé les sommes requises à cette fin.

Enfin, le maire termine ses explications, et l'échevin Poulin se lève pour le remercier de l'attitude énergique qu'il a prise; il insiste à son tour sur quelques points soulevés dans la longue résolution, en particulier, en ce qui regarde les polices de garanties (bonds) à exiger des principaux fonctionnaires. On ignore donc, dit-il, que ces polices de garanties sont en vigueur à l'hôtel de ville et que plusieurs de nos employés en sont pourvus; d'autres viendront s'ajouter à la liste et la ville se trouvera bien protégée.

Perception des taxes

M. Poulin ajoute que les propriétaires de Québec sont satisfaits de l'administration telle qu'elle est maintenant, et que l'on peut escompter avant longtemps que la taxe foncière sera certainement réduite, grâce aux revenus de la taxe de vente. Il déclare que la perception des taxes est excellente, qu'elle est meilleure qu'elle n'a jamais été sous les autres régimes, qu'elle atteint, cette année, un percentage de 103 pour cent alors qu'elle était de 87 en 1937, et que le surplus de perception s'élève cette année à plus de $325,000.

A ce sujet, l'échevin Hubert Simard félicite l'administration de la bonne perception des taxes; mais il déclare que l'organisation du système actuel remonte à l'ancienne administration. "Je veux que l'on lui en donne le mérite qui lui revient dit-il; nous avons fait des sacrifices pour établir un système de comptabilité qui donne de bons résultats depuis; j'admets qu'on l'a perfectionné, mais c'est nous qui l'avons inauguré.

Le maire prend bonne note de cette affirmation. Il déclare que son administration donne d'excellents résultats. "J'ai l'ambition de faire mieux que dans le passé, dit-il, mais jamais vous m'entendrez critiquer les régimes passés; je m'en tiens à l'administration actuelle, et je sais une chose c'est que pour réussir il me faut l'aide de tous mes collègues et des employés de l'hôtel de ville. Vous ne m'avez vu vider l'hôtel de ville".

SI LES RELATIONS SONT ROMPUES

(Suite de la 1ère page)

de Dobroudja. (Le nord de Dobroudja est en Roumanie, où les troupes nazies se compose actuellement de 600,000 hommes, estime-t-on, et le sud de cette province fait maintenant partie de la Bulgarie.)

"Aujolrd'hui j'ai rencontré dans une rue un groupe de 30 jeunes hommes d'âge militaire qui parlaient allemand. Que viennent-ils faire ici?"

Au sujet de l'allégation bulgare à l'effet que les privilèges actuellement accordés aux Allemands l'auraient été aussi bien à l'Angleterre si celle-ci l'avait demandé, M. Rendel fit remarquer :

"Nous aurions vainement tenté de faire passer 20 civils à la frontière."

Parlant de l'hésitation de l'Angleterre à rompre ses relations avec la Roumanie, le ministre anglais affirma :

"L'expérience roumaine ne se répétera pas ici.'

Il laissa entendre que sous certaines circonstances des avions de la Royal Air Force attaqueraient à la fois la Bulgarie et la Roumanie, même si aucune force allemande ne traversait le Danube.

Laissant entendre qu'un ordre qui le rappellerait en Angleterre équivaudrait à un commencement de guerre, le ministre exposa les trois conditions sous lesquelles il recommanderait à son gouvernement de le rappeler :

1.—Si des trolpes allemandes sous l'uniforme franchissent le Danube e nnombre tellement important qu'il constitue une invasion.

2.—Si les Allemands prennent le contrôle de la Bulgarie sans l'aide des troupes.

3.—Le dé-veloppement non satisfaisant d'un incident comme celui de la disparition de Wodin Grenovitch.

Sous ce dernier rapport, le ministre déclara que deux tentatives avaient été faites pour voler des documents anglais. En plus du vol déjà annoncé de livres de code à Sofia, samedi soir dernier, une vaine tentative fut perpétrée pour voler des documents importants au consulat anglais de Burgas, port de la Mer Noire.

Aux obsèques de soeur Marie-Louise Thibault

Les funérailles de la R. Sr Marie-Léonise Thibault ont eu lieu hier dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. C'est le R. P. Léopold Thibault, O. M.I., assisté de MM. les abbés Jules Lachance et Onésime Pouliot, diacre et sous-diacre, qui a chanté le service.

On remarquait au choeur: Mgr G.-E. Grandbois, P.A., M. le chanoine François Blanchet, et M. l'abbé Odilon Blanchet, curé de Saint-Grégoire, Montmorency.

La célébration de la fête du pape Pie XII

Le cardinal Villeneuve a publié récemment un communiqué concernant la célébration de la fête du Pape. Le dimanche, 2 mars, deuxième anniversaire de l'élection de S.S. Pie XII sera consacré à cette fête, dit le communiqué. A cette occasion, les curés, dans leur prône, rappelleront la mission surnaturelle du Souverain Pontife en ce monde.

Soirée au "Chez-Nous du Soldat"

Mlle Françoise Larochelle a chanté hier soir à la hutte des Chevaliers de Colomb. — Mme U. Tessier préside.

Mme Ulric Tessier a présidé hier une soirée récréative à l'intention des mlitaires à la Hutte des Chevaliers de Colomb, au Palais Montcalm, à titre de présidente du comité de réception de l'Aide canadienne aux combattants.

Mlle Françoise Larochelle, artiste de la radio et de la scène; Mlle Marcelle Turcotte, pianiste; MM. Wilfrid Arteau et J.-A. Lachance, chanteurs, participaient au programme musical.

Parmi les demoiselles de l'Aide canadienne présentes à la soirée, on remarquait principalement Mlle Cécile Ouellet, secrétaire-trésorière ; Mlles Gaby Dionne et Paule Vallée.

Au concert précédent, les artistes bénévoles étaient MM. Jacques Larochelle, ténor; M. Fred Tremblay; le capt. Narbonne, Mlle Albertine Laroche, enfin, le populaire trio écossais, formé de M. Paul-Emile Savard, Mlle Georgette Savard, Mlle Léna Drouin, M. Lucien Bissonnette et J.-P. Savard.

Les soirées organisées tant par les dames de l'Aide canadienen que par les Chevaliers de Colomb continuent d'être populaires. Le mouvement des troupes empêche, depuis un certain temps, la tenue deg rands concerts à la salle du théâtre de l'Académie.

Lundi soir, un concert aura lieu au local de l'Aviation, à l'hospice St-Charles.

ST-TITE-DES-CAPS

Mariages

M. Télesphore Ferland et Mlle Alice Thomassin ainsi que M. Norbert Morency et Mlle Simone Rodger unissaient dernièrement leur destinée. Nos meilleurs souhaits à ces heureux couples.

Nos malades

Mme Ovide Simard est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec où elle a subi des traitements pendant quelques semaines.

TRAVAILLEZ ! EPARGNEZ ! PRETEZ !
pour LA VICTOIRE
Achetez des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE régulièrement
J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
Chevrolet - - Oldsmobile
279 rue St-Joseph

On ne vous demande pas de donner
On vous demande simplement de PRETER votre argent
Achetez des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE régulièrement
LAITERIE Laval ENRG.
237 4e Avenue, Québec Téléphone: 4-3551

On ne vous demande pas de donner - On vous demande simplement de prêter votre argent.
Achetez des
CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE
régulièrement !
ÉCOLE TECHNIQUE
185 Boulevard Langelier

"AUJOURD'HUI NOUS SOMMES TOUS AU FRONT"
Achetez des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE
LA VICTOIRE viendra plus vite si vous épargnez et prêtez jusqu'à la limite de votre capacité. Allez-vous refuser de faire votre PART pour raccourcir la durée, et hâter la victoire !
Northern Electric
COMPANY LIMITED
G.-A. BROWN, gérant
51 Boulevard Charest — Québec

Allez-vous VOUS priver du plaisir de faire votre part pour remporter la victoire, ou d'avoir aidé à assurer une paix solide et durable ?
Achetez des
CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE
régulièrement
RESTAURANT
OLD HOMESTEAD
GEO. TRAKAS, prop.
20 rue Ste-Anne — Québec

EPARGNEZ et PRETEZ pour la VICTOIRE
Votre argent ne pourra faire autrement que vous revenir !
Leonard Bros.
ARMAND BEDARD, prop.
48 rue Saint-Jean

Non pas par vanité — néanmoins —
Tous les employés de notre maison, y compris les directeurs, ont pris l'engagement d'économiser et d'acheter des certificats d'épargne de guerre régulièrement.
C'est le moins que nous puissions faire pour aider à l'effort de guerre du Canada. D'ailleurs, nous croyons sincèrement qu'avant la fin de cette campagne d'achat de certificats d'épargne de guerre, 100% de nos citoyens de Québec auront pris eux aussi le même engagement.
Nous de Québec, nous avons une grande tradition à maintenir en "y allant de tout notre possible" pour contribuer de notre part à la victoire. C'est pendant la dernière guerre que nous avons gagné cette réputation. Ajoutons-y davantage en mettant Québec à la tête dans cette puissante campagne en faveur de l'achat des certificats d'épargne de guerre.
Achetez des
Certificats d'Epargne de Guerre
régulièrement
Holt, Renfrew & Company Limited

"AUJOURD'HUI NOUS SOMMES TOUS AU FRONT"
Achetez des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE régulièrement
Prouvons au pays que nous avons raison d'affirmer que
"Notre ville sait répondre à l'appel du devoir"
China Shop Ltd
67 rue Saint-Joseph — Tél: 2-3722

ACHETEZ DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE
"AUJOURD'HUI NOUS SOMMES TOUS AU FRONT"
On ne vous demande pas de donner - On vous demande simplement de prêter votre argent.
UNIVERSAL AUTO LTD
PLYMOUTH — CHRYSLER
33 de la Couronne — Tél: 5112 — Pavillon de l'Auto

VOTRE FAMILLE A-T-ELLE PRIS L'ENGAGEMENT D'ÉPARGNER POUR LA VICTOIRE?
FÉVRIER est le mois consacré à l'épargne de guerre. On demande à tous les Canadiens—hommes, femmes et enfants—de mettre de côté chaque semaine une somme déterminée pour aider le Canada à poursuivre son oeuvre de guerre.
Chaque famille canadienne doit prendre l'engagement d'épargner et de faire des sacrifices, sans toutefois se priver du nécessaire. L'argent que vous prêtez maintenant, vous serez bien aise de le retrouver plus tard.
Accueillez avec bienveillance votre voisin — auxiliaire bénévole — lorsqu'il se présentera chez vous.
Achetez des
CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE
régulièrement
LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

Le Havre fait face à une véritable famine

La disette, surtout sous le rapport de la viande et des pommes de terre, crée une situation qui devient une menace pour l'ordre public, dit une résolution adoptée par le conseil municipal à l'adresse de Vichy. — Les petites préfectures ne peuvent plus exporter.

Le Havre, France, via Berlin, dépêche retardée, 21 février. — (P.A.) Le conseil municipal enjoint au maire de cette ville de prier le maréchal Pétain, chef du gouvernement de Vichy, de prendre des mesures pour remédier à une "disette de vivres persistante et aigue".

Dans une résolution officielle, le conseil municipal dit que cette disette, principalement sous le rapport de la viande et des pommes de terre, crée une situation qui devient une menace pour l'ordre public.

Il ajoute que la situation est surtout grave parce que les ouvriers maritimes et industriels sont sans ouvrage vu que le Havre est encore le centre d'activités belliqueuses.

(Cette dépêche ne dit pas de quelle façon le gouvernement de Vichy pourrait aider le Havre, vu que cette ville se trouve en France occupée et qu'elle sert de base aux Allemands pour leurs opérations contre l'Angleterre).

Le cas du Havre est compliqué du fait de la situation spéciale qui prédomine en France. En vertu d'une décision du gouvernement de Vichy, chaque préfecture peut prohiber l'exportation de denrées alimentaires à une autre préfecture. Cette situation a déjà affecté Paris et le Havre en ressent aussi les effets.

Les préfectures environnantes, qui désirent protéger leurs propres ressources, ont refusé de laisser exporter des vivres aux villes voisines qui normalement dépendent d'elles pour s'alimenter.

Dans son appel, le conseil du Havre prie le maréchal Pétain d'abolir cet embargo qui "menace l'approvisionnement de la ville".

Photos de Tavi dans les écoles de Chicago

Une série de deux cents photos Tavi illustrant les arts domestiques dans la province de Québec, viennent d'être demandées à M. l'abbé Albert Tessier et au Dr Avila Denoncourt, de Trois-Rivières, par le bureau d'éducation de la ville de Chicago. Ces photos seraient publiées dans une plaquette pour être distribuée dans toutes les écoles de Chicago. Les derniers arrangements sont sur le point de se conclure à ce sujet, et l'expédition de la série de photos ne saurait plus tarder.

On sait que 60 photos Tavi sont actuellement exposées à l'université Queen's, à Kingston, Ontario. Cette exposition aussi bien que la distribution des photos Tavi dans les écoles de Chicago, contribueront dans une large mesure à mieux faire connaitre aux habitants de la région la saveur particulière des types et des paysages campagnards de la province de Québec. C'est de plus un hommage aux deux artistes de Trois-Rivières.

Candidat à Shawinigan

Shawinigan, 28. — (D. N. C.) Cédant aux demandes réitérées d'un bon groupe d'électeurs du quartier no 1, M. Ros. Laliberté, épicier et boucher, de la 2e rue, a finalement accepté d'être candiadt au siège no 1, laissé vacant à l'hôtel de ville par la récente démission de M. Philémon Trudel, ex-échevin.

TEMPERATURE

Toronto, 28. — (P. C.) La température a été belle et froide, hier, dans l'Ontario et les provinces de l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	—27	—10
Victoria	43	48
Edmonton	2	13
Régina	—14	17
Winnipeg	—16	11
Toronto	7	21
Ottawa	— 5	16
Montréal	4	18
Québec	5	24
St-Jean	12	20
Halifax	19	21
Charlottetown	18	27

(—) Sous zéro.

Pronostics

Bas St-Laurent — Vents frais, beau et froid.

Outaouais et Haut St-Laurent — Vents frais, beau et froid.

Une autre mauvaise nuit? Qui ne vous a pas reposé?



Aux personnes qui, de nuit en nuit, se tournent et retournent sur leur lit sans se reposer; qui dorment en quelque sorte, mais dont le sommeil est traversé de mauvais rêves et de cauchemars; qui se lèvent le matin aussi fatiguées qu'à leur coucher nous offrons dans les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs un remède tonique pour aider à calmer et renforcir les nerfs.

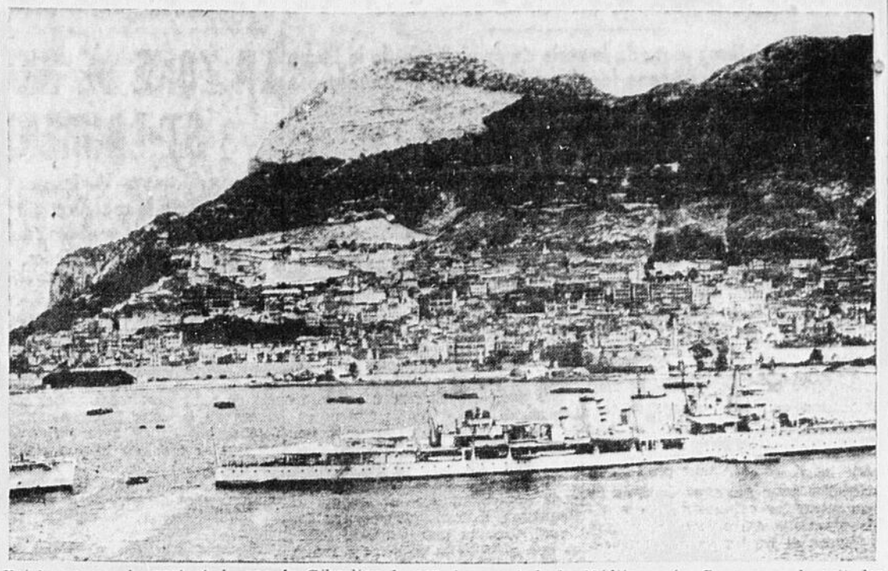
Une fois ce résultat obtenu, il ne devrait plus y avoir de nuits sans repos dues aux mauvais rêves et aux cauchemars.

Prix 50c la boîte, 65 pilules, à tous les comptoirs d'articles de pharmacie.

Voir notre marque de fabrique enregistrée, un "coeur rouge" sur le paquet.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Hitler attaquera-t-il ?



Voici une vue du port et du roc de Gibraltar, le port che ouest de la Méditerranée. Comme on le sait, les unités navales et les navires de commerce anglais naviguent à leur aise dans cette mer d'Europe. C'est possible qu'Hitler, dans son effort titanesque pour anéantir l'empire britannique, choisisse Gibraltar comme un de ses trois points d'attaque, au cours de son offensive du printemps.

Réunion générale annuelle de la St-Vincent-de-Paul

Dimanche, 2 mars, à 7h. 30 précises, l'assemblée générale des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Québec et des environs aura lieu dans la grande salle du patronage 62, côte d'Abraham.

Cette réunion coincidera avec le cinquantième anniversaire de la conférence Jésus-Ouvrier, la première conférence de jeunes gens établie au Canada. Le président actuel du conseil central en fut le premier président.

M. le chanoine J.-A. Chamberland prononcera l'allocution de circonstance.

Un bref historique des cinquante ans d'apostolat de la conférence Jésus-Ouvrier sera fait par un membre de cette conférence, historique qui sera suivi d'un court drame "Visite de deux jeunes confrères à une famille pauvre."

Les dernières statistiques des conférences de Québec seront données par le président du conseil supérieur.

L'assemblée se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement et la vénération de la relique de saint Vincent de Paul.

Tous les membres actifs et honoraires des conférences, ainsi que les aumôniers, sont cordialement invités à cette assemblée.

Le secrétaire,

Alex. Trudel.

La coupe du bois dans les cantons de l'est

Sherbrooke, 28. — (P.C.) — Les compagnies de bois des Cantons de l'Est anticipent une saison record cette année, qui surpassera de beaucoup la précédente. C'est ce qu'on a annoncé, ici, hier.

La coupe du bois a marché rondement, grâce à des prix bien établis, à une bonne demande et à une température idéale.

Réunions et Conférences

Jeune Commerce — Visite industrielle à l'Ecole technique de Québec, ce soir, à 8 heures 15.

Radio-Laval — Programme musical, ce soir, à 8 heures 15, au programme des étudiants, à CHRC. Mlle Cécile Bédard au piano.

Cercle Carnegie — Réunion régulière ce soir, à l'école des Sciences sociales, à 8 heures.

L'abbé Groulx — Cours d'histoire du Canada, au Palais Montcalm, à 8 heures 30, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste. Entrée libre.

Les Patriotes — Conférence de Me René Chaloult, au Palais Montcalm, ce soir.

Rotary — Causerie en français ce soir, à 7 heures 30, à CKCV, par M. L.-O. Morency, ex-président du Rotary. Sujet: "Le Rotary international".

Epargne — Causerie cet après-midi, à 2 heures 05, à CHRC, par Mme W.-H. Anderson.

Club Canadien — Causerie de l'hon. T.-A. Crerar au déjeuner du club, à 1 heure, au Château Frontenac. "Les mines canadiennes et la guerre".

Au Secrétariat (17 Caron)—L'union nationale catholique des ferblantiers-couvreurs de Québec, Inc.; la Caisse Populaire.

Edifice Hudon (110 du Pont) — La fraternité des wagonniers du Quebec Railway, local 662; la fraternite des électriciens, local B. 1106.

Musée provincial — Ouverture, à 3 heures cet après-midi, de l'exposition des collections scientifiques de M. Johan Beetz.

Emile Zarbatony, accusé de meurtre et de vol, plaide non coupable

Montréal, 28. — (PC) Emile Zarbatany, âgé de 30 ans, qui s'est rendu lui-même à la police mercredi, après qu'il eût été recherché depuis dimanche, a plaidé non coupable hier, aux différentes accusations suivantes : attentat de meurtre, vol à main armée, vol d'une drogue, possession d'une drogue.

Son cas a été renvoyé au 6 mars alors qu'il subira un procès sous l'accusation d'avoir volé une drogue et une enquête préliminaire pour les trois autres chefs d'accusation.

Zarbatany était accusé d'avoir tenté d'assassiner Norbert Valcourt, concierge d'une maison à appartements, qui a été atteint d'une balle samedi dernier et est actuellement dans un état critique à l'hôpital. Il était également accusé d'avoir fait un vol à main armée dans un magasin-chainon et d'avoir volé une drogue d'un docteur.

SOMMEIL TROUBLÉ?

Vous vous levez à maintes reprises à cause de faiblesse des reins et de la vessie? Les Gin Pills, le remède recommandable et bien connu pour les reins, aident à calmer et à tonifier les reins. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.



305F

Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules.

(Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")

Le salaire des gardes des pénitenciers

Ottawa, 28. — (P. C.) M. Vincent Dupuis, député libéral de Chambly-Rouville, a fait un appel, hier soir, à la Chambre des Communes, pour faire augmenter les salaires des gardes des 411 pénitenciers canadiens et diminuer en même temps leurs heures de travail.

M. Dupuis a dit qu'il était tout particulièrement intéressé au pénitencier de St-Vincent de Paul, en dehors de Montréal. Il a déclaré que $25.00 par semaine n'étaient pas assez pour des gens accomplissant un travail si important.

"Les marchands, les bouchers et les épiciers s'unissent pour dépouiller ces pauvres gens", ajouta M. Dupuis au milieu d'une agglomération de "non" de la part des députés.

Le chef de l'opposition M. Hanson a déclaré qu'il croyait savoir que ces gardes reçoivent certaines compensations comme le logement, le combustible et les uniformes. Il n'y eut aucun commentaire de la part du ministre de la Justice qui soumettait ses prévisions budgétaires à l'étude du Comité quand cette question fut soulevée.

Le point de vue du boche

Par Thomas F. Hawkins, correspondant de la Presse Associée. — Sofia, 28. (PA) — Le Dr Karl Becker, homme d'affaires allemand, s'est déclaré hier le principal témoin en rapport avec le petit chamaillis qui eut lieu dans un café avec le ministre des Etats-Unis, George H. Earle, samedi dernier. Becker prétend que le diplomate américain l'a appelé "Vous, maudit nazi" et l'a attaqué "sans provocation".

Becker, qui a déclaré qu'il demeurait à Sofia depuis 3 ans et qu'il n'avait aucune relation avec l'armée ou la politique, a été avisé par les journaux américains de donner sa version de l'incident.

"J'étais assis à ma table, dit-il, je ne savais pas que l'homme était le ministre des Etats-Unis. Bien que j'aurais laissé passer inaperçu la phrase "Vous, maudit nazi", je ne pouvais pas me laisser frapper, et naturellement, je me suis défendu."

Il ajouta qu'un médecin qui a examiné son front lui a affirmé qu'un "dur objet" et non pas seulement "un coup de poing" avait pu le blesser ainsi. Hier, il portait un amplâtre d'un demi-pouce carré au centre du front.

Becker, âgé de 42 ans et de taille moyenne, a dit qu'il avait des relations avec une firme qui vend des métaux.

Selon Earle, l'Allemand aurait protesté quand il a demandé à l'orchestre de jouer "Tipperary", et qu'après un échange de paroles l'homme lui aurait donné un coup de bouteille de vin sur le bras.

Earle dit qu'en retour il a frappé l'Allemand à la figure "lui faisant perdre connaissance et le faisant saigner du visage".

Ouvriers employés sur les chantiers navals

Tous les ouvriers qui travaillent sur les chantiers de construction maritime sont priés de prendre note qu'il y aura une grande assemblée, ce soir, aux quartiers-généraux des unions internationales, à 110 du Pont. Plusieurs orateurs adresseront la parole, et des renseignements qui intéresseront les ouvriers seront donnés à cette assemblée.

L'épargne de guerre au poste C H R C

Mme W.-H. Anderson, de l'I.O.D.E., parlera au poste C.H.R.C., cet après-midi, à 2 heures et cinq, en faveur de l'épargne de guerre, à l'occasion de la campagne radiophonique du comité féminin de l'épargne.

Samedi après-midi, à la même heure et au même poste, Mlle A. O'Donnell, de la Catholic Women's League, adressera la parole.

Le jeune commerce à l'E. technique

Les membres de ce groupement feront ce soir une visite industrielle. — Cours et explications. — Le déjeuner de lundi.

La section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec fera une visite industrielle à l'Ecole Technique de Québec, boulevard Langelier, ce soir, à 8 heures 15. Cette visite a été organisée par le comité industriel de la Chambre, sous la conduite de M. J.-O. Martin, président du comité. Les membres seront reçus à l'entrée de l'école par M. Louis-Philippe Méthé, directeur de l'école. Le président et les directeurs de la Corporation des techniciens assisteront et coopéreront au succès de la visite. Des cours seront donnés avec les machines et des professeurs expliqueront et donneront des renseignements sur les diverses fonctions de ces machines.

Tous les membres de la Chambre sont invités en outre des membres du comité industriel. L'exécutif, les directeurs et les membres de la Chambre de Commerce de Québec sont également invités. Des explications supplémentaires seront données sur les cours passés et présents de l'Ecole Technique. Une photographie du groupe sera prise à l'Ecole Technique et paraîtra demain dans les journaux.

Lundi midi, à l'hôtel Victoria, à 12 heures 30, il y aura le déjeuner-causerie habituel sous la présidence de M. Robert Kirouac, directeur de la Chambre. Le conférencier sera M. J.-Arsène Lévesque, membre de la Chambre et représentant de la compagnie Canadien National Telegraph. M. Lévesque parlera de "l'historique des chemins de fer nationaux et de leur perfection depuis 20 ans". Il sera remercié par M. Georges Faucher, ancien président de la Chambre. L'irradiation sera faite par CKCV.

La Chambre de Commerce des jeunes recommencera bientôt, soit mardi, le 11 mars, à CKCV, la série de programmes connus sous le titre "Connaissez-vous Québec ?" Ce programme est organisé par le comité du tourisme sous la présidence de M. J.-Félix Hudon.

Kai-Shek désarme les communistes chinois

Shanghai, 28. (P. A.) Domei, l'agence de nouvelles japonaises, prétendait hier que la 99ème armée du généralissime Tchiang Kai-Shek a fait tomber dans une embuscade quelque 3,000 communistes chinois près de Honeihsien, dans le nord de la province de Honan et les a ensuite désarmés.

D'autres rencontres sanglantes entre communistes chinois et soldats des armées de Tchiang se seraient produites, notamment dans la province de Chansi.

Il y a un million de nazis aux Etats-Unis

Segar, ancien membre du Reichstag, déclare que les nazis tenteront une "invasion invisible" si Hitler gagne la guerre. — Les consulats ont doublé leur personnel bien que le tourisme et le commerce aient diminué considérablement entre les deux pays.

Atlantic City, N.-J., 28. (PA) — Gerhart Segar, ancien membre du Reichstag et maintenant inscrit sur la liste des réfugiés politiques, a déclaré hier devant l'Association américaine des administrateurs d'écoles que l'hémisphère occidental contenait un million de nazis prêts à déclencher une "invasion invisible" aux Etats-Unis.

Segar raconte qu'il s'évada d'un camp de concentration en 1933 et passa les six années dernières à New-York. Il dit que la 5e colonne pourra n'être pas grand'chose, si Hitler perd, mais que les Allemands des Etats-Unis seront de plus en plus nombreux à suivre son char, s'il continue à montrer sa force dans la guerre. L'épine dorsale de la 5e colonne aux Etats-Unis, ce n'est pas, dit-il, le Bund germano-américain, mais le corps diplomatique nazi.

Et Segar ajoute cette constatation que, malgré l'insignifiance du commerce et du tourisme actuels entre l'Allemagne et les Etats-Unis, le personnel des consulats allemands a plus que doublé ou triplé. Il voit là un effroyable abus du traité de commerce, d'amitié et de droits consulaires signé en 1923, au temps où l'Allemagne était en république, et dit qu'il serait urgent pour le Congrès de demander une révision de ce traité.

Vieillards victimes d'un pyromaniaque

Haverhill, Mass., 28. — (PA) Trois vieilles personnes ont péri hier dans deux incendies décrits par le chef de pompiers Benjamin-L. Chase comme les 34e et 35e incendies d'origine criminelle depuis les six derniers mois. Les victimes sont deux femmes et un homme. Le feu a pris naissance dans des amas de guenilles dissimulées sous des escaliers et les dommages sont estimés à $30,000.

Le Post répond à Howe

Le président de la compagnie qui publie le Financial Post dit que les critiques formulées par ce journal étaient fondées.

Toronto 28. (PC) — M. Horace T. Hunter, président de la Maclean Publishing Company, a déclaré ici mercredi soir que "toutes les critiques qui ont été formulées par le Financial Post ou d'autres publications de la Maclean Publishing Company étaient fondées sur une étude approfondie de tous les faits connus."

M. Hunter fit cette déclaration en rapport avec une accusation portée en Chambre des Communes dans l'après-midi par le ministre des Munitions M. Howe à l'effet que le "saboteur No 1 au Canada depuis le début de la guerre est le Financial Post."

Le président de la compagnie ajouta: "Les critiques du Financial Post et des autres publications de la compagnie n'avaient qu'un seul but: renseigner le public et provoquer un sentiment national pour l'effort total que le premier ministre dit être nécessaire pour la guerre totale".

M. Victor Doré conférencier à S.-Coeur-de-Marie

Le conseil St-Coeur-de-Marie de la société St-Jean-Baptiste donnera mercredi, le 5 mars prochain, sa grande manifestation annuelle.

Cette soirée qui attire toujours une foule considérable est organisée au bénéfice des membres de la section paroissiale de la société. Le conférencier invité sera M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique et chef d'escadrille du corps d'aviation royal canadien. Il parlera de "la guerre et l'école". Mlle Thérèse Lane, le trio Larochelle et M. Georges Chouinard figureront au programme musical.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur du Révd Père J.-L. Quélo, c.j.m., cure de St-Coeur-de-Marie. L'honorable premier ministre de la province de Québec, M. Adélard Godbout, sera présent à la réunion.

L'entrée est gratuite sur présentation d'une carte que l'on peut se procurer des membres du conseil.

SECOUEZ CETTE SENSATION DE FATIGUE!

Combien de gens doivent leur faiblesse à l'Insuffisance Globulaire—et ne le savent pas

Ce qu'il y a de trompeur dans l'insuffisance globulaire, c'est que vous pouvez ne pas perdre de poids — paraître même en bonne santé — et cependant, vous sentir aussi las que si vous aviez du plomb dans les jambes, être languissant, fatigué et sans entrain.

L'insuffisance globulaire signifie que votre sang n'a plus assez de globules rouges. Ce sont eux qui transportent, de vos poumons, à tout votre corps, l'oxygène vivifiant de l'air que vous respirez. Et, tout comme il faut, dans le moteur de votre auto, de l'oxygène pour faire exploser l'essence et produire l'énergie qui fera tourner les roues, il vous faut beaucoup d'oxygène pour faire exploser, dans votre corps, l'énergie qui vous donnera vigueur et entrain.

Procurez-vous les Dr. Williams Pink Pills aujourd'hui même. Elles sont distinguées dans le monde entier parce qu'elles aident à augmenter et à fortifier les globules rouges. Puis, une fois votre sang enrichi, vous vous sentirez l'envie de monter les escaliers quatre à quatre. Demandez aujourd'hui, à votre pharmacien, les Dr. Williams Pink Pills.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar



"Le seul nettoyeur à employer là où l'on garde des aliments!"

Il y a 3 bonnes raisons pourquoi tant de ménagères ne veulent employer *que* le Bon Ami pour nettoyer leurs réfrigérateurs: la première, c'est qu'il *ne laisse aucune senteur désagréable;* la deuxième, c'est parce qu'il offre entière sécurité — qu'il ne contient pas de matières grossières susceptibles de causer des rayures qui ramasseraient ensuite germes et saleté; enfin, la troisième, c'est parce que Bon Ami est *efficace,* il nettoie vite et polit en même temps, faisant reluire le réfrigérateur de propreté.

Bon Ami
sur, efficace, inodore
Fabrication Canadienne

La fin tragique du chef rebelle d'Haïti



—U. S. Marine Corps Photo

HEROS No 5
Le major H.-H. HANNEKEN

"Des figures ombrageuses se glissent à travers la nuit calme, sombre et suffocante d'Haïti. C'est leur teint foncé qui les protège le plus, car dans le sable des montagnes Capois, la végétation est clairsemée.

Vingt-deux hommes traversent rapidement un espace libre inondé par le clair de lune tropical".

Nos lecteurs et lectrices pourront lire la suite de cet intéressant récit dans une pleine page illustrée à ce sujet, dans notre SUPPLEMENT ILLUSTRE, EN COULEURS de dimanche. On pourra se le procurer avec notre édition régulière samedi.



Il entre dans sa dernière impasse. Hanneken se cambre. Il parle brièvement à la sentinelle.

TARZAN --- Prêt à la défense

Episode 6o 251

Par Edgar Rice Burroughs



Tommy se leva et fit un bond en arrière, devant lui se tenaient deux lionceaux, lui barrant l'entrée de la caverne.

Le garçon effrayé sortit son canif. Pour lui, un lion c'était un lion, quelle qu'en fût la taille.

Il attendait l'attaque en tremblant.

Alors, fixant le petit garçon de leurs yeux brillants les deux petites bêtes avancèrent.

ROYAUX ET AS EN VIENDRONT AUX PRISES CE SOIR

Quelques minutes avec Eléanor Boyle

La championne junior de downhill et de slalom du Dominion est certainement une très charmante personne. Nous avons eu le plaisir de causer quelques minutes avec elle et son père hier soir, et la façon dont ils nous ont parlé de Québec, a suffi pour nous les rendre sympathiques.

Mlle Eléanor Boyle est arrivée dans notre ville hier après-midi, et hier soir elle pouvait déjà nous parler des principaux monuments qu'elle et son paternel avaient eu le temps de visiter. A peine âgée de 16 ans, cette skieuse a déjà à son crédit plusieurs titres en plus de celui de championne junior du Canada. Demeurant au Lac Louise, elle a commencé à faire du ski à l'âge de 11 ans, et depuis n'a cessé de pratiquer son sport favori. En 1938-39 elle devenait championne junior de l'Alberta, pour ensuite aller concourir dans d'autres compétitions seniors, où elle a acquis beaucoup d'expérience. Il y a deux semaines, à Ste-Marguerite elle gagnait le slalom et se classait seconde dans le combiné, dans un concours ouvert.

Mlle Boyle est très timide et pas très communicative lorsqu'il s'agit d'elle. Une seule chose la préoccupe, et c'est de bien se classer dans le slalom géant de dimanche prochain au lac Beauport. Prétendant avoir besoin de pratique et étant bien anxieuse d'essayer nos fameuses pentes du lac Beauport, la jeune skieuse est partie ce matin, en compagnie de Frita Loosli pour notre fameux centre de ski.

Lorsque nous lui avons demandé si elle croyait pouvoir triompher dimanche, elle nous a répondu qu'elle l'espérait, mais qu'elle avait entendu dire que les meilleures skieuses de la Province étaient des Québecoises, et qu'elle rencontrerait une forte compétition.

FESTIVAL A LA RIVIERE DU LOUP

Riviere-du-Loup, 28. — (DNC) Le festival sportif qui eut lieu en fin de semaine à la Rivière-du-Loup a attiré des foules considérables. A l'ouverture, samedi soir, environ 3,000 personnes assistèrent à la parade qui partit du Carré Dubé pour se rendre au chalet où des feux de joie furent allumés par le maire de la ville, le Dr Antonio Paradis. Cette belle fête se termina par un dîner canadien à la salle des Forestiers. On comptait 150 convives. La population a suivi avec intérêt les 2 courses : celle de 8 milles pour les hommes et celle de 3 milles pour les jeunes filles. Cette dernière course a été gagnée par Mlle Claire Saindon qui a couvert la distance en 32 minutes et 40 secondes. Les autres concurrentes se classèrent dans l'ordre suivant : Suzanne Thiboutot, Ghislaine Benoît, Jeannine Lavoie, Gemma Therriault, Marcelle Bernier, Pierrette Nadeau, Françoise Plourde, Cécile Bilier, Madeleine Bourdeau, Perthe Bilier et Françoise Blanchet.

La course des hommes fut gagnée par F.-X. Bouchard en une heure, six minutes et 30 secondes. Les autres concurrents se sont classés comme suit : Lionel Desjardins, J.-B. Gasseau, Lauréat Mailloux, Camille Gagnon, Rosaire Bouchard, Roger Nadeau, Roméo Dumont, Ludger Bossé et P.-E. Mailloux.

Dans la quatrième joute de la série de semi-finale de la Ligue Senior. — A l'Arena local. — Début de la rencontre à huit heures et quart. — Les visiteurs mènent, dans la série, par deux victoires à une. — Une série trois dans cinq. — Force respective des deux clubs.

NOS PORTE-COULEURS DOIVENT VAINCRE

La quatrième joute de la série de semi-finale "B" de la ligue Senior de hockey aura lieu, ce soir, à l'aréna de Québec entre les Royaux de Montréal et les "Royal Rifles" de notre ville. La mise au jeu se fera à huit heures et quart.

Cette joute est de la plus haute importance pour les joueurs de Don Penniston car, une chose est certaine, les visiteurs ont gagné deux parties sur trois à date dans cette série, et il ne leur faut plus qu'un triomphe pour s'assurer le droit de rencontrer les vainqueurs d'une série identique entre les Sénateurs d'Ottawa et les Flyers de Cornwall.

Les Royaux ont gagné la première joute de ces éliminatoires, au pointage de 6-4, dimanche dernier à Montréal pour ensuite perdre 4-0, mardi soir à Québec. On sait que les locaux ont connu la défaite mercredi au palais de Gorman, par 3-1, au cours d'une rencontre qui fut marquée par 19 punitions.

Nos porte-couleurs nous ont montré, mardi soir, ce qu'ils étaient capables de faire en remportant une belle victoire aux dépens du club du Forum, et ce, avec des arbitres neutres sur la glace. Nous comprenons facilement que les joueurs de Penniston étaient quelque peu fatigués, lors de leur dernière joute, et que c'est là la principale raison de leur défaite.

Deux trios fonctionnent admirablement bien sur l'équipe locale; nous avons mentionné ceux de Tondreau et Lee; le gardien de buts et les défenses affichent également une belle tenue. Nous croyons cependant que la ligne Hamel-Smith-Martin est susceptible de mieux jouer; à date, ce trio n'a pas fait de merveilles depuis le début de la série contre le Royal. Il est plus temps que jamais que ces joueurs se rappellent qu'ils doivent marcher de pair s'ils veulent contribuer à une victoire de leur club, victoire que, logiquement, le club local est "capable" de remporter. Smith et Hamel n'ont-ils pas terminé la saison en première position de la ligue.

Pour le bien du hockey, à Québec, nous aimons à croire que nos gars feront tout leur possible, dès ce soir, et qu'ils feront honneur aux milliers de sportifs qui les ont encouragés depuis le début de la saison.

LA ZONE DE SKI DE LA VALLEE DU ST-LAURENT SE REVOLTE

Au sujet de la manière d'agir de la C. A. S. A., dans le cas du championnat de saut de la Province. — On ne le veut pas aux Trois-Rivières.

Les directeurs de la zone de ski de la Vallée du St-Laurent se sont réunis, hier soir, au Château Frontenac, et ont discuté plusieurs questions importantes. La principale a sans doute été celle du championnat de saut provincial. Ces messieurs de la zone Laurentienne de Québec ont appris avec stupeur, et presque avec colère, la nouvelle que les directeurs de la C. A. S. A. avaient décidé de reprendre le championnat de saut de la province à Trois-Rivières, dimanche prochain.

Evidemment, cela n'est pas très gentil et très flatteur pour les gens de Valley Jonction, qui s'étaient tant dévoués à préparer les concours provinciaux, les 8 et 9 février. Le cross country eut lieu, mais on dut empêcher les sauteurs de concourir parce que le vent était trop fort et que cela aurait été très dangereux. Le club de ski Beauce avait alors immédiatement écrit à la C. A. S. A. pour lui demander la permission de reprendre ce concours. Mais soit que le service postal ait fait défaut, ou, ce qui est plus logique, que la C. A. S. A. n'ait même pas pris la peine de considérer la demande, le club de ski Beauce ne reçut pas de réponse. La première chose que la zone Laurentienne sut, ce fut que le fameux concours serait repris à Trois-Rivières, en fin de semaine. Albert Laliberté, secrétaire de la zone de Québec et représentant de la C. A. S. A., reçut un télégramme, hier matin, l'informant que sur les quatre représentants de la C. A. S. A. dans l'est du Canada, trois avaient décidé que le championnat de saut provincial aurait lieu à Trois-Rivières. Et ce télégramme se terminait candidement comme suit : "Quant à vous, M. Laliberté, comme vous auriez probablement voté pour Valley Jonction, vous avez été battu !"

Inutile de dire que la Zone de la Vallée du St-Laurent se révolte de se voir ainsi traitée. Le président Pichard demanda l'avis des représentants des différents clubs présents à l'assemblée et voici leur réponse:

Québec Ski club: que le concours soit cancellé ou repris à Valley Jonction.

Union Commerciale: la même chose.

La Voirie: M. François Roy, parlant au nom du club fut de l'avis des deux clubs précédents. Michel Dehouck, capitaine des concurrents de la Voirie, se déclara en faveur de Trois-Rivières, car dit-il, tous nos concurrents préfèrent accepter l'invitation du Trois-Rivières Ski club. Une forte discussion suivit cette réponse!

Le Montagnard, le Laval, le Montmorency et le Montagnard se rangèrent du côté de Valley Jonction.

M. Laliberté envoya aussitôt un télégramme à la C.A.S.A. pour protester contre la tenue du championnat au Trois-Rivières, et il fut décidé que les clubs de Québec, moins la Voirie, n'enverraient pas de concurrents à cette compétition si elle gardait le nom de championnat provincial.

Notes brèves

—Apres les trois premieres joutes de la série semi-finale entre les Royaux de Montréal et les Rifles de Québec, la liste des compteurs se lit comme suit:

	B.	A.	P.
Blais Jules, Québec	2	2	4
Mahaffy, Royaux	3	1	4
Currie, Québec	2	2	4
Lee, Québec	2	1	3
Hamel, Québec	1	2	3
Perowne, Royaux	1	2	3
McConnell, Royaux	0	3	3
Acheson, Royaux	2	0	2
Haggerty, Royaux	1	1	2
Laforest, Québec	1	1	2
Tondreau, Québec	0	2	2
O'Connor, Royaux	0	2	2
Gaudreault, Québec	1	0	1
Morin, Royaux	1	0	1
Canke, Royaux	1	0	1
Nicholson, Québec	0	1	1
McMahon, Québec	0	1	1
Brennan, Québec	0	1	1
McConnell, Royaux	0	1	1
Heffernan, Royaux	0	1	1

—On pourra constater que notre trio "Smith-Hamel-Martin" n'a pas fonctionné, depuis le début de la série en question, apres avoir figuré dans les trois quarts des points de notre club, dans toute la saison régulière. — Espérons que ces trois athlètes reprennent leur aplomb et qu'ils affichent une tenue digne d'eux et de leur club.

—Les championnats de sauts en ski, pour le titre de la Province, auront lieu, dimanche prochain, aux Trois-Rivières. — On se souvient que cet événement sportif devait avoir lieu, le 9 fevrier, à Vallée Jonction et qu'on dut le remettre à cause du mauvais etat de la neige. — Plusieurs athlètes de notre ville représenteront Québec, a cette occasion. — Dans une prochaine édition, nous en donnerons les noms et nous y ajouterons quelques remarques.

—Les Maple Leafs auront des difficultés à terminer la saison en première place . . . Ils ont perdu les services de Syl Apps pour la balance de la saison ; c'était le meilleur compteur des Leafs. — Bill Cowley, du Boston, est maintenant assuré de terminer la cédule en tête des compteurs de la N. H. L. . . . . .

—La série de succes du Boston est enfin terminée. Les Bruins, qui n'avaient pas été battus, depuis plus de deux mois, auraient connu une moitié de la saison sans subir de défaite, s'ils avaient pu annuler ou gagner contre les Rangers mardi soir . . . Admettons cependant que la série de 23 joutes sera très difficile à égaler...

—En causant de baseball, voici quelques notes diverses : Lefty Grove est le joueur le plus âge dans les majeures de baseball . . . Ce vétéran joueur des Red Sox de Boston aura 41 ans, le 6 mars . . . Gaby Hartnett aura 41 ans, le 21 décembre, et Ted Lyons, des White Sox, aura le même âge, le 28 décembre . . . Syl Johnson entrera dans ce groupe des "41" le 31 décembre . . . Vernon Freiburger, un intérieur qui sera mis à l'essai par les Indiens, est le plus jeune joueur à l'entrainement . . . Il n'a que 17 ans. — Mel Ott n'avait que 16 ans lorsqu'il a fait ses débuts avec les Giants de New-York, en 1926.

SOIF? WHISTLE TEL.: 5358 12oz. 5¢ 30oz. 10¢

Plusieurs inscriptions au concours "Slalom géant" de dimanche prochain

Le hockey

HIER

Ligue MONTREAL
Shawinigan 8, Lachine 4
Ligue NATIONALE
Rangers 5, Canadiens 3
Chicago 1, Detroit 0
Ligue AMERICAINE
Providence 3, Indianapolis, 2
Buffalo, 5, New-Haven, 1
Hershey 4, Cleveland, 1

CE SOIR

Ligue SENIOR
Royal à QUEBEC
(1e joute de semi-finale ; Royal mene 2 à 1)
Cornwall à Ottawa
(1e joute de semi-finale ; Ottawa mène 1-0 ; ces 2 clubs ont fait partie nulle, mercredi à Cornwall)
Ligue NATIONALE
Américains à Detroit

EXCURSION A MONTREAL

Advenant une victoire pour les As ce soir il sera nécessaire de jouer une cinquième partie dans la série semi-finale pour le championnat du groupe Senior. Cette partie aura lieu au Forum de Montréal, dimanche après-midi. Le Club Athlétique Champlain aura alors une excursion par train spécial. Le départ se fera à la gare du Palais dimanche matin à 9 heures pour arriver dans la métropole à 1 heure. Le retour pourra s'effectuer après la joute. Si on le préfère on pourra revenir que mardi par les trains réguliers. Une section du Forum sera réservée à l'intention des amateurs locaux qui se rendront alors à Montréal pour encourager nos porte-couleurs.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Il y aura, ce soir, assemblée générale de tous les membres du club. A cette occasion, on choisira un président pour la soirée de dimanche. Tous les membres sont priés d'y assister.

Dimanche, à 2 h. 30, après-midi sportif pour les membres, au chalet; les gagnants auront de magnifiques prix.

Mlle Eléanor Boyle sera probablement la favorite. — Compétition ouverte à toutes les skieuses du Canada. — Plusieurs concurrentes de Québec.

Plusieurs inscriptions ont déjà été reçues par le Québec Ski Club, pour le fameux concours de "slalom géant" et cette compétition qui aura lieu dimanche après-midi au lac Beauport, promet de remporter un vif succès.

Sanctionné par la zone de ski de la Vallée du St-Laurent, ce concours pour dames est international et interprovincial, pour les seniors et les juniors.

La course consistera d'un slalom géant, sur deux descentes différentes. La première ne sera pas manquée par autant d'obstacles que la seconde, et il s'agira pour les skieuses de prendre de la vitesse dans la première partie de la descente pour ensuite bien contrôler la vitesse acquise pour passer correctement à travers les fantons de la deuxième partie du concours.

Toutes les inscriptions devront être reçues avant 9 heures ce soir, alors qu'aura lieu le tirage des numéros. Les post entries seront acceptées, mais auront le désavantage de partir en tête des concurrentes.

Toutes les skieuses qui prendront part à la compétition devront se présenter aux officiels à 1h. 15 p.m. au pied de la côte St-Castin pour obtenir leur numéro et recevoir les dernières instructions. L'heure du départ sera 1h. 30 exactement.

Au nombre des bonnes concurrentes déjà inscrites, mentionnons, Mlles Eleanor Boyle, la championne junior du combiné du Canada, Gaby Pleau, Madeleine Lemieux, Mme George Jessop, Mlle Irène Belleau et Mme Philippe Plamondon.

Nous donnerons dans notre édition de demain les derniers détails relatifs à ce concours.

FANTAISIES '41
au
QUEBEC WINTER CLUB
28 fév. et 1er mars
Billets en vente aux magasins Jos. Côté et au Quebec Winter Club.
OUVERT AU PUBLIC
Billets : soirs, .75 à $1.50;
Mat. sam. : .50 à $1.00
Enfants : .25

HERSHEY 4 CLEVELAND 1

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey, McReavy (Bruce, Germain) . . . 1.14
Une punition.

Seconde période

2—Cleveland, Deacon (Summerhill, Milford) . . . 15.44
Punition: Asmundsen.

Troisième période

3—Hershey, Sorrell (Pettinger, Frost) . . . 6.09
4—Hershey, Kirk (Kilrea, Hamill) . . . 17.55
5—Hershey, Pettinegr (Jenkins) . . . 18.40
Punition: Lauzon.

Punitions: Thoms, Orlando, Fisher.

2ème PERIODE

1—Chicago: Dahlstrom (Seibert-Hergesheimer) . . . 12.38
Punition: R. Carse.

New-York, 28. — (P.C.) Les Rangers de New-York, se mettant en condition pour la défense de la coupe Stanley, ont triomphé des Canadiens de Montréal, au pointage de 5-2, hier soir, dans une partie rapide et rude.

C'était la quatrième victoire consécutive des Rangers, et une belle revanche sur les Tricolores pour la défaite que ces derniers leur avait infligée le 11 février, au compte de 6-2. Ces deux clubs se rencontreront de nouveau samedi, à Montréal.

ALIGNEMENTS

Canadiens:		Rangers:
Cude	Buts	Kerr
Goupille	Déf.	Coulter
Portland	Déf.	Pratt
Quilty	Centres	Watson
Benoit	Ailes	Hextall
Blake	Ailes	L. Patrick

CANADIENS — Subs : Reardon, Graboski, Sands, Getliffe, Chamberlain, Lach, Adams, Demers, O'Neill.

RANGERS — Subs : Heller, M. Patrick, N. Colville, M. Colville, Shibicky, Hiller, Smith, MacDonald, Pike.

Officiels : Stewart et Chadwick.

Première période

1—Rangers, Shibicky, Coulter et N. Colville . . . 17.29
Punitions — Hextall, Benoit, Shibicky, Getliffe.

Deuxième période

2—Canadiens, Getliffe, Chamberlain et O'Neill . . . 13.07
3—Rangers, MacDonald, L. Patrick . . . 15.16
4—Rangers, Pike, MacDonald et L. Patrick . . . 15.38
Aucune punition.

Troisième période

5—Rangers, Pike, Hiller et MacDonald . . . 5.40
6—Rangers, Hextall, Coulter . . . 9.29
7—Canadiens, Getliffe, Portland et Chamberlain . . . 10.44
Punitions — Chamberlain, Hextall, Hillet.

GARAGE BOIVIN VS COURVILLE, A LORETTEVILLE

Le club Garage Boivin, des Saules, recevra le Courville-Amateur ce soir, à 8 h. 30, à Loretteville. Le départ des joueurs du Garage Boivin aura lieu à 7 heures, de l'Ancienne-Lorette; un autobus sera à leur disposition.

Les amateurs de hockey sont invités à cette joute d'exhibition. Les deux clubs en présence comptent des joueurs bien connus à Loretteville.

L'EQUIPE DERY GAGNE LE "PAT-LID"

L'équipe du "skip" J.-A. Déry a gagné la finale du tournoi "Pat-lid", hier soir, au club de curling Jacques-Cartier, quand il a disposé du quatuor piloté par L.-H. Côté au pointage de 14 à 9. Ce match de 12 bouts a été suivi par de nombreux adeptes du curling.

Les équipes en lice étaient les suivantes :

Jos. Boutet	Léo Dugal
A. Gravel	Jules Lépine
J.-E. Pouliot	A. Bourret
L.-H. Côté (skip) 9	J.-A. Déry (skip) 14

Demain et dimanche aura lieu la compétition pour l'écusson Ferland.

Rangers et Chicago gagnent dans la N.H.L.

Les Canadiens sont défaits par les New York Rangers, 5-2. — Détroit succombe 1-0 aux Chicago Black Hawks. — Deux parties très intéressantes.

Chicago, 28. — (P. A.) Les Black Hawks de Chicago et les Red Wings, de Détroit, jouerent pendant deux périodes et demie sans compter de point et c'est seulement vers la fin de la partie que Cully Dahlstrom enregistra le but victorieux pour son club.

Cette défaite des Red Wings et la victoire des Rangers placent ces deux équipes sur un pied d'égalité en troisième position de la ligue Nationale.

ALIGNEMENTS

Détroit		Chicago
Mowers	Buts	Lo Presti
Stewart	Défenses	Mackay
Orlando		Cooper
Crosso	Centres	Thoms
Ware	Ailes	R. Carse
Abel		Chad

Détroit — Substituts: Motter, Goodfellow, Whitelaw, Liscombe, Howe, Bruneteau, Giesebrecht, Fisher, Jennings.

Chicago — Substituts: Wiebe, March, Allen, Papike, Hergesheimer, D. Bentley, Dahlstrom, Seibert, M. Benetley.

Arbitres: Clancy et McFayden.

1ère PERIODE

Pas de point.

Punitions: Stewart 2, Mackay, Cooper.

2ème PERIODE

Pas de point.

BELLEVUE VS N.-D. DU CHEMIN

Le Notre-Dame du Chemin et le Bellevue, de la Ligue de hockey juvénile de notre ville, se rencontreront, ce soir, à huit heures, sur la patinoire Saint-Sacrement dans la dernière joute de la série finale de ce circuit. Ces deux équipes ont gagné, à l'heure actuelle, chacune une partie et, comme cette série de finale est de cinq dans trois, on connaitra un champion, dès ce soir.

N'eut été la brutalité qui a marqué les joutes des séries semi-finale et finale de ce groupe, les sportifs auraient assisté à du jeu intéressant. Ces jeunes sont susceptibles de mieux jouer mais ils devraient cependant se rappeler que le jeu de hockey se joue sur la glace et non au frigidaire. A l'appui de ces faits, disons que les arbitres ont été appelés à sévir une quinzaine de fois, par joute, depuis une quinzaine. Ce n'est pas en agissant de la sorte que l'on formera ces jeunes.

A tout événement, le jeu de ce soir promet d'être intéressant. Le public sportif de notre ville est invité à y assister. On sait que le gagnant de cette série de championnat représentera Québec dans les éliminatoires provinciales des juvéniles.

VICTOIRE DU BISHOP

Lennoxville, 28. — (P. C.) L'équipe de hockey de l'Université Bishop a gagné 5-1 hier soir, dans une joute d'exhibition contre les Fusiliers de Sherbrooke. Wesgate a compté trois buts pour les vainqueurs dont deux à la suite de montées individuelles.

SHAWINIGAN 8 LACHINE 4

Shawinigan, 28. — (P. C.) Le Shawinigan a gagné le championnat de la section sud de la ligue de Montréal et district, hier soir, en triomphant des Rapides de Lachine au pointage de 8-4.

Les vainqueurs joueront maintenant contre le St-Jérôme, champions de la section nord, dans une série de 3 dans 5 pour le titre de la ligue.

ALIGNEMENTS

LACHINE : But, Lemaire ; défenses, Noseworthy et Slater ; centre, Bastien ; ailes, Maher et Seguin. Subs : Lafontaine, Whitehead, Armand, Ranger, Champagne, Therriault, James.

SHAWINIGAN : But, Bessette ; défenses, Gagnon et Bergeron ; centre, Calhoun ; ailes, Gruninger et Gladu. Subs : A. Gauthier, B. Fillion, P. Gauthier, Blake, Vaillancourt, Goulet, M. Fillion, Gagné.

Officiels : Heffernan et Bennett.

Première période

1-Shawinigan, Gruninger, Calhoun . . . 2.04
2-Lachine, Armand, Whitehead et Ranger . . . 8.39
3-Lachine, Seguin, Bastien et Maher . . . 12.36
4-Shawinigan, Goulet, Bergeron . . . 18.11
5-Shawinigan, Gagné . . . 19.55
Aucune punition.

Deuxième période

6—Shawinigan, Gauthier, Gagnon . . . 9.47
Punitions — Maher, Gagnon, Whitehead, B. Fillion 2.

Troisième période

7—Shawinigan, Gruninger, Gladu et Calhoun . . . 8.35
8—Lachine, Champagne, Therriault et Slater . . . 9.10
9—Shawinigan, Blake, Vaillancourt . . . 10.26
10—Shawinigan, M. Fillion . . . 13.12
11—Shawinigan, Gladu . . . 14.06
12—Lachine, Armand, Champagne et James . . . 19.11
Aucune punition.

Franc succès des "Fantaisies '41"

Cette revue de patinage artistique a été fort appréciée des nombreux spectateurs qui se sont rendus au Winter Club, hier soir. — Deux autres représentations, ce soir et demain.

DES VEDETTES DU PATIN

Le spectacle des "Fantaisies '41", revue de patinage artistique que l'on a présentée pour la onzième année consécutive, hier soir, au Winter Club, a remporté un franc succès. Organisée par Mme Peggy Lunde-Currie avec le concours de son mari, Frank Currie, des Royal Rifles de Québec, et des membres du comité de patinage du Winter Club, cette revue féerique comporte une quinzaine de numéros variés dans lesquels ont figuré avantageusement les meilleurs patineurs et patineuses de Québec et quelques vedettes de Montréal.

La première représentation fut rehaussée de la présence de lady Fiset, l'épouse distinguée du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Elle était accompagnée du colonel C.-H.-L. Jones, président du Winter Club, du colonel D.-B. Papineau, A.D.C., et d'autres invités d'honneur.

Les somptueux décors et les riches costumes, les uns plus originaux que les autres, ont frappé l'imagination des nombreux spectateurs qui avaient envahi les salons et les abords de la vaste patinoire de l'avenue Laurier. Pour un profane, il est délicat de désigner l'attraction qui a mérité le plus grand nombre de suffrages. Mentionnons, entre autres, l'apparition du Père Noël à la porte de son palais de glace où il devait bientôt faire le choix des jouets "vivants" qu'il projetait d'apporter avec lui dans sa longue randonnée vers le monde civilisé. Les Pierrots et Pierrettes, les Arlequins et Colombines aux costumes multicolores ont charmé l'auditoire, avant que les pingouins n'amusent les spectateurs de leurs gestes transis.

Neige-Blanche et ses Nains ont également égayé l'assistance de même que la scène des Petits Cochons qui ont déambulé sur la glace au grand amusement des spectateurs. Les soldats de plomb, un Cupidon tellement gêné qu'il préféra se retirer plutôt que fondre sur la glace, les Chats Noirs, le poney entraîné et son jockey, les jolies poupées aux toilettes riantes et, enfin, pour clore le premier acte, le départ du Père Noël, voilà autant de numéros qui furent fort go'tés de l'assistance.

Mais c'est dans le deuxième acte que l'on sut apprécier le rythme et la grâce des figurantes. Le menuet, le solo de Audrey Joyce, le "Rhythme sur la glace", conduit par Mlle Claire Turcot ; les "deux jolies filles", personnifiées par Mlles Claire Turcot et Thérèse Dagneau ; le "ballet" où s'est distinguée par sa grâce Mlle Thérèse Dagneau ; le duo du Winter Club de Montréal dans lequel figuraient Mlle Audrey Joyce et M. Wright Parkinson ; les charmantes aviatrices costumées de bleu ; les Ecossaises personnifiées par Mlles Claire Turcot et Thérèse Dagneau et, enfin, le tableau patriotique dans lequel apparut la troupe au complet et dont le solo fut rendu par Mlle Claire Turcot.

Mentionnons également la scène désopilante de la blonde "Juliette" Blais et son marin trop amoureux, Bobby Lee, ainsi que le "cheval dansant" et son entraîneur (le trio Lee, Smith et Blais), et nous aurons complété notre appréciation de cette "première".

La deuxième représentation sera donnée ce soir, à 8 h. 30, et une autre aura lieu demain soir.

La direction du Winter Club a remporté un remarquable succès, hier soir, et elle escompte une assistance encore plus nombreuse à ses deux dernières représentations des "Fantaisies '41".

PATROUILLE DU ST-CASTIN

Les 1er et 2 mars, la Patrouille du St-Castin sera faite par les skieurs suivants:

Samedi: Pierre Désy, Voirie; Pierre Jalbert, Voirie; Clément Renaud, Voirie.

Dimanche: Raymond Ferland, Q. S.C.; Gabriel Gauvreau, U.C.; René Houde, St-Grégoire; Laval No 2, Laval; Montagnard, No 1, Mont.

Les instructions et brassards seront remis le matin aux bureaux de la Cie d'Autobus de Charlesbourg. Dimanche, on est prié de passer avant 10 heures. On voudra bien aussi y remettre son brassard au retour.

NEW-HAVEN 1 BUFFALO 5

1—New Haven, Cain . . . 3.03
2—Buffalo, Blake (Toupin, Bennett) . . . 7.58
Aucune punition.

Deuxième période

3—Buffalo, Klein . . . 8.52
4—Buffalo, Gracie (Blake, Doran) . . . 18.15
Punitions : Doran, Wilson.

Troisième période

5—Buffalo, Hemmerling (Drouillard, Goldsworthy) . . . 6.42
6—Buffalo, Toupin (Klein, Bennett) . . . 11.28
Punition : Drouillard.

LUTTE A LA TOUR
Ce soir à 8 h. 30
FINALE
Maurice GOSSELIN vs Juan LOPEZ
SEMI-FINALE
Jean PUSIE vs Butch SHAPIRO
TROIS PRELIMINAIRES
PRIX D'ADMISSION
Générale : 0.35 Réservée : 0.65
(taxe incluse)

HOCKEY A L'ARENA
CE SOIR, à 8 h. 15
LIGUE SENIOR DE QUEBEC
ROYAL vs AS DE QUEBEC
JOUTE DE SEMI-FINALE
Prix d'admission : enfants .15 — section Nord .35
sections Est et Ouest .60 — loges et promenades .85

EXIGEZ
Robbie Burns
LIQUEUR WHISKY
Jamais de Whisky d'une pareille VALEUR
13 OZ. $1.40 25 OZ. $2.60 40 OZ. $4.15
N-59 Mélangé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montreal

Ayez des BRITISH CONSOLS à Votre Portée
AUX FUMEURS de par tout le Canada l'Ecossaise Macdonald a toujours été un symbole familier de qualité supérieure. Aux "curlers" elle rappelle les différents trophées British Consols mis aux concours annuellement.
Tout comme les trophées British Consols signifient la suprématie au curling, les cigarettes British Consols sont considérées suprêmes en qualité, arôme et douceur par les fumeurs partout.
TROPHEE BRITISH CONSOLS
Offert dans Québec par la Macdonald Tobacco Company pour décider le représentant provincial au tournoi "Macdonald's Brier Tankard"
Extra Douces Cigarettes British Consols

On présentera cinq bons combats au programme de ce soir, à la Tour

Gosselin et Lopez se mesureront en finale. — Pusie et Shapiro en semi-finale. — Sanfaçon contre le champion Delisle. — Hecker vs Lacombe et Grégoire vs White.

Maurice Gosselin et Juan Lopez se mesureront dans l'engagement principal au Champlain ce soir. Inutile de revenir sur ce combat qui met aux prises deux gladiateurs au style rude. Ce qui ajoute beaucoup d'intérêt à la rencontre c'est que le vainqueur se mesurera par la suite au champion du monde Jim "Tiger" Delisle pour le titre à 147 lbs. Tous les amateurs sont d'avis que le match un 2 dans 3 90 minutes donnera lieu à une lutte acharnée. Lopez désire faire face au champion il n'est pas de ceux qui reculent devant les moyens à employer.

Jean Pusie et Butch Shapiro sont cédulés pour la semi-finale, un combat limité à 30 minutes. On a voulu opposer à Pusie un adversaire qui soit en mesure de lui résister. Shapiro dont la puissance n'est pas son moindre atout devrait se moquer des attaques de l'athlète de Chambly. De plus, l'Israélite pourra affaiblir son adversaire en utilisant sa fameuse prise de tête et à défaut de cette prise, il pourra également user de rudesse, sous ce rapport, Shapiro vaut bien un Pusie. Fait curieux, Shapiro est le grand favori des amateurs.

Lucien Sanfaçon s'attaquera au champion du monde Jim "Tiger" Delisle dans un numéro spécial de 20 minutes. Sanfaçon attache beaucoup d'importance à cette rencontre.

Young Lacombe un nouveau venu fera face à Kid Hecker dans un autre engagement de 20 minutes. Rapide et très habile, Lacombe entend débuter ici par une victoire.

Au lever du rideau, deux vilains de l'arène en viendront aux prises, il s'agit de Lucien Grégoire et Dennis White qui ont fait preuve plus d'une fois de leur brutalité. Ils auront 15 minutes à leur disposition pour faire un maître.

L'épreuve de descente

Il ne s'agit plus, aujourd'hui de discuter, d'approuver ou non les courses de descente, on se trouve devant un fait, de telles courses ont pris rang parmi les plus grandes épreuves sportives modernes.

Depuis trois et quatre ans, on s'accorde pour reconnaitre qu'elles représentent dans tout le sport d'aujourd'hui, des courses qui demandent peut-être le plus de qualités athlétiques et techniques, de courage et d'adresse, elles sont de plus (dangereuses).

Mais voilà que les risques de danger semblent s'accroitre tous les jours. On enregistre des accidents nombreux, chez les plus grands coureurs, faut-il mentionner l'accident de Lukin Robinson au Mont Baldy, celui de Claude Brassard au Mont-Tremblant, ou la récente double fracture du champion Chilien Julio Légers dans la Nouvelle-Angleterre.

Aux jeux Olympiques de 1936, la piste de Garmish n'était pas dangereuse, l'année suivante, cette même piste causa la mort de Sertorelli et blessa gravement les plus grandes vedettes du ski international: Pfeiffer, Knussel, Bader, Camille Passet, Rudy Cranz, Willy Walch. — La raison. Les conditions de neige.

A la vérité, les dangers de la descente n'ont pas varié. C'est la vitesse des coureurs qui, elle, a changé. Certaines vitesses sont affolantes. Si le coureur tient jusqu'au bout, ça va, mais s'il éclate en route l'aventure peut tourner au tragique. Les coureurs continuent de rechercher la vitesse, et de plus, il leur faut encore de la difficulté. En effet, les meilleurs se tiennent de si près, à quelques fractions de secondes, que si le terrain n'est pas difficile, les meilleurs n'auront plus les moyens de se distancer et de marquer leur supériorité sur des coureurs de second plan.

La nouvelle piste du Saint-Castin inaugurée avec le concours provincial, comme la piste de Garmish est sans danger par neige poudreuse, mais le devient terriblement par neige glacée.

Malgré qu'en certains quartiers on nous traita de dictateur, et d'autres épithètes encore moins fleuries, nous n'avons aucun regret, à tort ou à raison, de ne pas avoir permis à de jeunes skieurs non-classés de participer à cette descente scabreuse sur piste glacée à travers arbres et rochers. Exploits qui doivent être l'apanage de ceux qui sont normalement prémunis contre le danger par l'âge et la pratique, et dont la virtuosité est déjà confirmée par l'expérience. Si nous n'avions que 6 juniors dans la descente, par contre, nous en avions 24 d'enregistrés dans le slalom tous frais payés par le club de la Voirie. Nos détracteurs combien en ont ils encouragés?

La descente Interscolaire se déroulera dimanche sur la première côte du Saint-Castin. L'itinéraire sera très ouvert et sans obstacles à l'exception des fanions de contrôle, donc normalement sans danger. Ce système n'avantage guère les vedettes, un champion se classera peut-être 16ème, c'est un petit sacrifice d'amour-propre qu'il faut savoir endurer, même les grands champions passent par là, et comme dit le proverbe: on ne peut plaire à tout le monde et à son père.

Michel Dehouck.

EN MARGE DE LA JOUTE DE MARDI

M. Napoléon Côté, propriétaire de l'arena de Québec, nous disait, hier soir, qu'il nous remettrait un communiqué, pour demain matin, relativement à un article qu'a écrit Phil Séguin, rédacteur en chef du Sport, au Canada, de Montréal.

Nous comprenons qu'il s'agit de la mauvaise nouvelle qua écrite notre confrère relativement au petit incident qui s'est déroulé au terme de la joute en question.

LE DERBY ST-MALO

Une réunion, afin de faire les derniers préparatifs pour le grand Derby de St-Malo, est convoquée pour ce soir, dans les salles de l'hôtel St-Malo, pour 8 heures précises.

Tous les coureurs, qui se sont enregistrés, ainsi que ceux qui veulent le faire se feront donc un devoir d'être présents.

L'on procédera au tirage des numéros et l'on y discutera les principaux points de la course.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le départ s'effectuera à rue Marie de l'Incarnation, si la température le permet, et la distance à parcourir sera de 8 milles, soit le tour de la Petite Rivière.

Si la température n'est pas favorable aux chiens, le départ sera donné à la Maison Jésus-Ouvrier, près de Québec-Ouest, et le lieu d'arrivée sera le même.

Un appel est lancé à tous les coureurs qui désirent s'inscrire et qui n'ont pu le faire encore, de se presser car les entrées termineront le soir de l'assemblée. Pour informations, communiquer avec Fernand Giguère, tél.: 4-0031 — 4-0497.



LIGUE DE PETITES QUILLES C. K. C. V.

A la finale de la première série dans position des clubs, la moyenne individuelle Ligue de quilles C. K. C. V. voici la le pour MM. et Dames avec les plus hauts scores.

POSITION DES CLUBS

	PJ	PG
1—Artistes No 2—Capitaine Mlle Françoise Larochelle	15	11
2—Employés No 1—Capitaine Mlle Marie-Paule Vachon	15	10
3—Artistes No 1—Capitaine Mlle Mado Clavet	15	9
4—Employés No 3—Capitaine Mlle Lauretie Bouret	15	6
4—Employés No 2—Capitaine Mlle Thérese Fréderic	15	6
6—Artistes No 3—Capitaine Mlle Suzanne Bégin	15	2

MOYENNE INDIVIDUELLE

Messieurs

1—Roger Thorn	139
2—Roland Seguin	128.7
3—Georges Boiteau	105.3
4—P.-A. Boissinot	104.1
5—Albert Bédard	101.1
6—C.-E. Aubry	100.1
6—Armand Roy	100.1
7—Tony Beaulieu	96.6
9—C.-E. Couture	95.5
10—Paul Bédard	87.9
11—Paul Lepage	87.1
12—R. Parent	85.7
13—St-Geo. Côté	81.1
14—J. Larochelle	80.8
15—Louis Claveau	79.6
16—L.-A. Bernier	75.1
17—Alph. Lambert	74.1
18—R. McKinnon	67.5

Mesdames

1—Laurette Bouret	72.10
2—Mado Clavet	69.5
3—Suzanne Bégin	61.1
4—M.-Paule Vachon	60.8
5—Thérèse Frederick	58.9
6—F. Larochelle	58.1

PLUS HAUTS SCORES (individuels)

PARTIES SIMPLES — Hommes

C.-E. Aubry	177
Roger Thorn	177

3 PARTIES — Hommes

Roger Thorn	425
R. Séguin	402

PARTIES SIMPLES — Dames

Laurette Bouret	102
Mado Clavet	101

3 PARTIES — Dames

Laurette Bouret	239
Laurette Bouret	220

PARTIES SIMPLES — Clubs

Artistes No 1	493
Employés No 2	448

3 PARTIES — Clubs

Artistes No 1	1263
Artistes No 1	1220

Mardi, 18 février, 1941

EMPLOYES No 1

Capt. Mlle M.-P. Vachon	75	73	62— 610
Paul Lepage	115	98	79— 392
Tony Beaulieu	106	144	103— 353
P.-A. Boissinot	118	82	103— 303
	414	397	349—1160

ARTISTE No 2

Capt. Mlle F. Larochelle	46	66	62— 174
R. McKinnon	62	58	67— 187
Albert Bédard	108	89	106— 303
R. Séguin	130	144	128— 402
	346	357	343—1066

Employés No 1 gagne 2 parties.

S. Jeu. 7 19 93 LUBS(5.

Jeudi, 20 février

ARTISTES No 1

Capt. Mlle M. Clavet	53	67	76— 216
G. Boiteau	81	128	151— 360
J. Larochelle	88	90	95— 273
Roger Thorn	108	158	105— 371
	330	355	427—1220

EMPLOYES No 3

Capt. Mlle L. Bouret	86	55	75— 216
St-Geo. Côté	79	85	73— 237
Armand Roy	118	95	95— 308
R. Parent	77	97	105— 279
	360	332	348—1140

Artistes No 1 gagne 2 parties.

Mardi, 18 février 1941

EMPLOYES No 2

Capt. Mlle F. Frederick	54	64	98— 216
C.-E. Aubry	102	133	135— 380
C. Couture	96	109	131— 336
L. Claveau	60	56	84— 200
	312	352	448—1112

ARTISTES No 2

Capt. Suzanne Bégin	56	56	64— 176
Paul Bédard	66	69	100— 235
L.-A. Bernier	114	84	86— 284
Alph. Lambert	81	98	116— 295
	317	307	366— 990

Employés No 2 gagne 2 parties.

A L'ASSOCIATION LIBERALE PARENT

Les membres de l'Association libérale Parent sont présentement à leur période d'entrainement dans le domaine des quilles. D'ici quelques jours encore ils seront en mesure de choisir les joueurs qui feront partie de l'équipe qui rencontrera les joueurs de l'Union libérale Laurier.

Nous donnons ci-dessous les moyennes des joueurs après trois pratiques:

	PJ	Pts	Moy.
1—Bélanger, P.-E	9	851	94.77
2—Bussières, R.	3	282	94.00
3—Chalifour, R.	3	267	89.00
4—Richard, R.	3	261	87.00
5—Bourgouin, A.	3	250	83.33
6—Grégoire, Sam	6	464	77.33
7—Ratté, A.	3	230	76.66
8—Chalifour, W.	9	680	75.55
9—Vaillancourt, J.	9	652	72.44
10—Corriveau, L.	9	618	68.66
11—Gagné, Chs	3	196	65.33
12—Bidegaré, L.-P.	6	386	64.33
13—Madezon, E.	3	183	61.00
14—Cameron, F.	6	363	60.50
15—Boudreault, G.	3	142	47.33

HEDGES ET JONES ARBITRERONT

La rumeur voulait, hier soir, que la direction de la Ligue Senior nomme deux autres arbitres pour la joute de ce soir, à l'aréna. Questionné à ce sujet, M. Jack Latter, président de l'équipe senior locale, nous disait que "tel n'était pas le cas et que Hedges et Jones seraient en charge de la série jusqu'à la fin".

JOURNEE SPORTIVE A NOTRE-DAME DU LAC

Notre-Dame-du-Lac, 28. — (DNC) - La journée sportive de dimanche, à Notre-Dame-du-Lac, préparée avec soin depuis quelques semaines, a remporté un succès presque complet. Napoléon Michaud, le champion de 1940, a remporté pour une 3e année consécutive le trophée pour la course en raquettes de 10 milles. Il a franchi cette distance en 1 heure 10 minutes et 50 secondes. Son plus proche concurrent fut Henri Dufour qui arriva au but 45 secondes plus tard. Sylvio Dufour est arrivé 3e, Treffié Ouellet 4e et Joseph Pit Dufour, 5e.

Pour ce qui est de la course en skis de 10 milles, 2 des concurrents seraient ex-aequo. Ce sont le champion de l'an dernier, C. E. Landry et Roger Laroie. L'association sportive de Notre-Dame gardera l'emblème de ce championnat jusqu'à ce que les deux rivaux aient fait un maître. Une foule nombreuse a suivi avec intérêt tous les autres numéros du programme.

ARRÊTEZ!
Pour un vrai
RAFRAÎCHISSEMENT!



La piquante saveur de menthe des Life Savers Wint-O-Green vous rafraichit la bouche. Ils gardent votre haleine douce.



L'Abbé Constantin



● Line Morin est la charmante petite ingénue de la troupe Franco-Canadienne qui présentera la pièce populaire L'ABBE CONSTANTIN mardi le 4 mars en matinée et en soirée au Palais Montcalm.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Representations complètes à 2.00, 6.39 et 7.50 hrs. "The Great Profile" (71 m.) à 2.00, 6.39 et 10.15 hrs. "Paramount News" à 3.10 et 7.50 hrs. "Brigham Young" (113 m.) à 3.25, 8.15 hrs. "Questionnaire Musical CKCV" de 8.00 à 8.15 hrs.

CARTIER : — "I Married a Nazi" 1.50, 5.10, 8.30 hrs. "Rangers of Fortune" 3.10, 6.30, 9.50 hrs.

CAMBRAI — "Dreaming Out Loud", 1.40, 7.00, 10.45 hrs. Série "Fu Manchu", 1.25, 5.15, 8.30 hrs. Vaudeville 3.00, 8.56 hrs. "Girl from God's Country", 3.50, 9.50 hrs. Sujets courts, 1.15, 5.05, 8.20 hrs.

CANADIEN : — "L'Alibi" 1.00, 7.00 hrs. Vaudeville 3.32, 8.32 hrs. "Espoirs" 4.02, 10.02 hrs.

CINEMA DE PARIS : — "Battement de Coeur", 12.30, 3.50, 6.30, 9.35 hrs. "Le Chasseur de chez Maxim's", 2.38, 8.18 hrs.

EMPIRE : — "No time for Comedy" (92 m.) "Invisible Stripes" (82 m.). Nouvelles et sujets courts (24 m.). Représentation continue tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

FRANCAIS : — "Time Out for Trouble" 1.30, 7.15, 10.25 hrs. "Bullet Code" 1.50, 7.35 hrs. "Trouble Finds Andy Clyde" 3.50, 8.35 hrs. "The Fulla Bluff Man" 3.00, 8.45 hrs. "Healthy, Wealthy and Dumb" 3.10, 8.55 hrs. "The Kid from Texas" 3.30, 9.15 hrs.

IMPERIAL — "Women in War", 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 hrs. "Slightly Honorable" 2.35, 8.35 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts 1.00, 7.00 hrs. "Congo Maisie" 1.20, 7.20 hrs. "Texas Stagecoach" 2.28, 8.28 hrs. "The Man who Wouldn't Talk" 3.31, 9.31 hrs.

RIALTO : — "La Chauve-Souris" 1.55, 6.45, 10.00 hrs. "Hell Below" 3.15, 8.25 hrs. Nouvelles 1.30, 8.00 hrs.

VICTORIA : — "Tourbillon de Paris", 1.00, 4.00, 6.25, 9.30 hrs. "L'homme à la Barbiche", 3.10, 5.35, 8.40 hrs. "Actualités Fox" 2.30, 8.00 hrs. "Actualités olympiques", 2.40, 8.10 hrs. "Avant-Garde du Nord", 2.50, 8.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — "The Ranger and the Lady" 7.00, 10.05 hrs. Eclair-Journal 8.00 hrs. "Winnin hadn't oughta Drive" 8.07 hrs. "Entente Cordiale" 8.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — "A Plumbing we will go" (comédie) 7.45, 9.25 hrs. Nouvelles Movietone 8.05 hrs. "The Bluebird", 8.15 hrs.

Le concert Jan Peerce contremandé

M. Gauvin, directeur du Palais Montcalm, nous demande de publier la déclaration qui suit: "Comme il y a beaucoup de gens déçus du fait que le concert que devait donner Jan Peerce lundi soir a été contremandé, la direction du Palais Montcalm tient à dégager toute sa responsabilité de cette affaire.

"Ce concert était administré par M. G. Royer qui avait loué le théâtre du Palais Montcalm pour lundi le 3 mars. C'est celui-ci qui a lui-même décidé de contremander ce concert pour des raisons qui le regardent uniquement, et si le public a d'autres plaintes à faire il est prié de les faire à M. Royer et non pas au Palais Montcalm ni à M. Gauvin.

"Le Palais Montcalm désire aussi informer le public qu'il doit venir se faire rembourser ses billets le plus tôt possible et de toute façon avant 6 heures lundi soir".

A l'Empire Demain



● Errol Flynn, à gauche et Raymond Massey à droite sont les deux vedettes masculines du film "Santa Fe Trail" avec Olivia de Havilland et que l'Empire présente pour une semaine seulement commençant demain.

Retour de "Gone With the Wind"



● Leslie Howard, Vivien Leigh et Olivia DeHavilland, trois des interprètes de "Gone With The Wind" qui reviendra au Capitol à partir de demain. Le film passera tel que présenté l'an dernier et seuls les prix d'admission ont été coupés.

RIALTO
AUJOURD'HUI
UN DRAME de COURAGE et d'ACTION
Robt Montgomery, Madge Evans, Robert Young, Walter Huston
"HELL BELOW"
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
ANNIE ONDRA
CHAUVE-SOURIS
MARCELLE DENYA ROBERT PIZANY
MAT. 10c — SOIR 15c — Plus taxe

CANADIEN
A LA SCENE
LA POUNE
EN MOUSSELINE
A L'ECRAN
ESPOIR
avec CONSTANT REMY et JACQUELINE ROMAN
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Eric Von STROHEIM, Albert PREJEAN et Jany HOLT
dans L'ALIBI

★ CARTIER
AUJOURD'HUI: Joan Bennett et Francis Lederer dans "I married A Nazi" aussi Fred MacMurray et Patricia Morison dans "Rangers of Fortune".
COMMENCANT DEMAIN:
Henry FONDA dans "The RETURN of FRANK JAMES"
The RITZ BROTHERS dans "ARGENTINE NIGHTS"
Continuel tous les jours de 1 à 11 p.m.

EMPIRE AVANT 4 hrs. 21c. 04 APRES 4 hrs. 35c. 05
DERNIER JOUR:
James Stewart-Rosalind Russell — Not Time For Comedy et Invisible Stripes.
Une semaine seulement commençant DEMAIN
ERROL FLYNN
OLIVIA DeHAVILLAND
"Santa Fe Trail"
with RAYMOND MASSEY
RONALD REAGAN · ALAN HALE
William Lundigan · Van Heflin · Gene Reynolds
Henry O'Neill · Guinn "Big Boy" Williams
Directed by MICHAEL CURTIZ · A WARNER BROS.-First National Picture
aussi
COMEDIE— CARTOON— NOUVELLES

IMPERIAL
Dernier jour: "Slightly Honorable" avec Pat O'Brien et Ruth Terry. Aussi "Women in War" avec Wendie Barrie. Ep. 12.—"THE GREEN ARCHER".
COMMENCANT DEMAIN:
"THE ESCAPE"
avec Robert Taylor et Norma Shearer
"DANCE, GIRL, DANCE"
avec Louis Hayward et Lucille Ball

PRINCESSE
TROIS FILMS: "Texas Stagecoach", avec Charles Starrett. "Congo Maisie" avec Ann Sothern et John Carroll. Ep 7.— "WINNERS OF THE WEST". — Aussi "THE MAN WHO WOULDN'T TALK" avec Lloyd NOLAN et Jean ROGERS.
COMMENCANT DEMAIN:
"THEY DRIVE BY NIGHT"
Geo. Raft, Ann Sheridan, Ida Lupino
Aussi "THE DEAD END KIDS"
dans "The Little Tough Guys in Society"

CAMBRAI
AUJOURD'HUI
VAUDEVILLE VARIETES
GIRL FROM GOD'S COUNTRY
LUM & ABNER, FRANCES LANGFORD
"DREAMING OUT LOUD"
Dernier épisode "FU MANCHU"
CE SOIR: Concours et variétés plusieurs prix offerts.

CINEMA DE PARIS DEMAIN
SANS FAMILLE
ROBERT LYNEN · DORVILLE · VANNI-MARCOUX
Le jamais vu
ROLAND TOUTAIN PIERRE LAROUEY PAUL AZAIS dans
TROIS ARTILLEURS A L'OPERA
avec DENISE GREY
DERNIER JOUR
"BATTEMENT DE COEUR"
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S

VICTORIA
COMMENCANT DEMAIN
Roger DUCHESNE Mireille PERREY et Pierre RENOIR dans
Malia
L'OMBRE DU 2e BUREAU
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
SUZY VERNON ROLAND TOUTAIN
LA FEMME DE MES RÊVES
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
TOURBILLON DE PARIS
"L'HOMME A LA BARBICHE"

Palais Montcalm: MARDI 4 mars MAT. 2.15 SOIR 8.30
LA TROUPE FRANCO-CANADIENNE présente
"L'abbé CONSTANTIN"
La pièce qui attire toujours des foules
MAT. .26 T. .04 SOIR .26 T. .04 - .35 T. .05 : Billets en vente DEMAIN

Une SEMAINE COMMENCANT DEMAIN MATIN
GONE WITH THE WIND
DERNIER JOUR à 3 h. 25; 8 h. 15
Tyrone POWER Linda DARNELL
"BRIGHAAM YOUNG"
Aussi à 2h., 6h. 30, 10 h. 15
John Barrymore
THE GREAT PROFILE
Ce soir, 8h. à 8 h. 15
QUESTIONNAIRE MUSICAL CKCV
50,000,000 DE PERSONNES D'UN LITTORAL A L'AUTRE ATTENDENT SON RETOUR!
VENEZ VOIR OU REVOIR CETTE MAGNIFIQUE PRODUCTION
REPRESENTATIONS CONTINUES tous LES JOURS DE 11h 30 A.M. à 11h 30 p.m.
"Gone with the Wind" à 11h. 30, 3h. 35; 7 h. 45
Rien de coupé sauf les prix.
40¢ avant 4 hrs 60¢ après 4 hrs Son du pauvre inclus
CAPITOL

CORNWALL JOUE A OTTAWA, CE SOIR, DANS UNE SEMI-FINALE

Troisième joute de série entre ces deux équipes. — Ottawa mène 1-0. — Les deux clubs ont annulé à 5-5, mercredi soir. — Les Sénateurs sont favoris pour remporter le gros morceau.

Les Flyers de Cornwall se rendront, dans la Capitale, ce soir, afin de jouer contre les Sénateurs d'Ottawa, dans la seconde partie de la série "A" semi-finale de la Ligue Senior de hockey.

Ces deux équipes se sont rencontrées, à deux reprises, depuis cinq jours. Dans la première joute, à Ottawa, les Sénateurs ont blanchi leurs adversaires au pointage de 5-0; avant-hier, les deux clubs faisaient partie nulle, 5-5, à Cornwall au cours d'une joute qui fut marquée par deux lancers de punitions et une fameuse discussion de une heure relative à la longueur des hockeys.

Quoique les Sénateurs soient favoris pour remporter les honneurs de cette série 3 dans 5, il est certain qu'ils ont de puissants adversaires avec les joueurs de Cook.

On sait que les vainqueurs de cette semi-finale rencontreront le champion de l'autre série identique entre les Royaux de Montréal, champion de la Ligue Senior, pour la dernière saison, et les "Royal Rifles", de notre ville. Les dates de ces éliminatoires, pour le titre du circuit Slater, n'ont pas encore été décidées.

FESTIVAL SPORTIF A CAP-CHAT

Cap-Chat, 28. — (DNC) A Cap-Chat, la journée de dimanche a été occupée en partie par des manifestations sportives. Le festival était en préparation depuis plus d'une semaine. Il s'ouvrit dans l'après-midi par une course en raquettes de 5 milles, course qui a été gagnée par M. Norbert Bouchard, en 36 minutes et 1 seconde. Il y eut ensuite course d'un mille pour garçons et elle fut gagnée par Ulidège St-Pierre. Une 3e course pour garçons a été gagnée par Paul St-Pierre. Des microphones avaient été installés et la foule put entendre quelques discours tandis que les coureurs s'empressaient à atteindre le but fixé. Les principaux orateurs furent: M. Louis Landry, maire du village et président de l'Association sportive; M. l'abbé Rivard, de St-Octave de l'Avenir et M. l'abbé Mathieu, vicaire à Cap-Chat. Les orateurs furent présentés par M. Romuald Roy qui profita de la circonstance pour dire un mot de l'épargne de guerre. Le docteur Emile Pelletier, de Cap-Chat, se fit l'animateur de cette journée sportive. Une joute de hockey eut lieu ensuite entre Cap-Chat et Méchins. Ce dernier a été défait par 4 à 3. Deux des points de Cap-Chat furent comptés par Louis Bouchard. Une course pour garçons, fut gagnée par Gilles Côté. Il y en eut 2 aussi pour les jeunes filles. Celle des plus grandes fut gagnée par Jacqueline Roy et l'autre par Lucie Côté. Une course en bicyclette sur la patinoire termina l'après-midi.

La soirée débuta par une course en patins de 5 tours et elle fut gagnée par Paul-Emile Pelchat; une autre de 10 tours fut gagnée par Philippe Lepage et celle de 15 tours fut gagnée par Louis Bouchard. La parade en costumes clôtura la soirée. Les concurrents, au nombre de 40, paradèrent pendant une heure sous les yeux des juges et d'une foule nombreuse de spectateurs accourus de partout. Le 1er prix de 5 dollars fut gagné par Laurette Gagné, qui représentait la "princesse aux étoiles".

Cette grande fête sportive se termina par un goûter à l'hôtel Boulevard Ferron. Les organisateurs nous prient de remercier en leur nom ceux qui ont bien voulu contribuer ou assister à cette fête.

HOCKEY A KISKISINK

Rompant un "deadlock" de 3 à 3 dans la période supplémentaire, les Eperviers Noirs de Kiskising ont défait les Canadiens du Lac Edouard par 5 à 3.

Le courage et la ténacité des Eperviers surmontèrent avec succès le dur entrainement physique des joueurs adversaires.

Compteurs du Kiskisink:
1—M. Tremblay (Os. Côté)
2—C. Bernard (Art. Côté, M. Tremblay)
3—Art. Côté (M. Tremblay)
4—R. Laurion (H. Verreault)
5—Art. Côté (M. Tremblay)

A 80 ANS IL EST HEUREUX

(Une expérience vécue)

"J'aurai bientôt 80 ans. Ma vue faiblit. Le Rasoir Injecteur Schick a résolu mon problème. Maintenant je me rase tous les jours. Aucune misère pour commencer et c'est une merveilleuse expérience."



La lame de ce rasoir, on pourrait réellement la changer les yeux fermés, tant la chose est facile! On tire, on pousse et l'injecteur sort la lame usée et en glisse une nouvelle instantanément. Pas besoin de se battre avec les pièces du rasoir, les lames ou les enveloppes.



Commencez demain matin à vous servir de cet ensemble contenant rasoir et 12 lames Schick double épaisseur dans un bel étui. Seulement $1.00

RASOIR INJECTEUR SCHICK
Magazine Repeating Razor Company
NIAGARA-FALLS, ONT.

A Présent! DOUBLE VALEUR PLAISIR
Fumez TRUMPS



. . . oui, des milliers de fumeurs se sont tournés vers les nouveaux Cigarillos Trump . . . et leur dix sous, leur donne la satisfaction de fumer ce qui vaut réellement 40 cents.

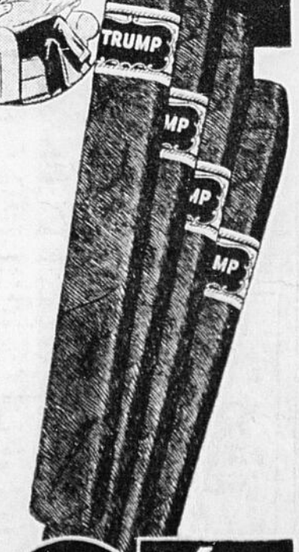
Pourquoi? parce que Trump contient de la filace Havane qu'on utilise dans les cigares à plus haut prix.

Léger — moelleux — doux — aromatique — un chef-d'oeuvre en fait de confection de cigare — satisfait sans alourdir. Parfait pour le fumeur de cigarettes désireux de fumer un cigare à l'occasion.

A présent! Tous les magasins de cigares, droguistes, restaurants et épiceries vendent Trumps. Faites-en l'essai aujourd'hui. Achetez-en une boîte—50 pour $1.25 seulement.

Garantie

Nous garantissons que ces cigares vendus aujourd'hui deux pour cinq sous contiennent de la filace Havane de la même qualité que celle utilisée dans les cigares de plus hauts prix, mélangée avec des tabacs fins importés . . . .



2 pour 5¢ 4 pour 10¢

Avez-VOUS déguste un TRUMP?

Mesdames

Pourquoi vous déranger quand vous avez besoin d'une petite annonce ; un simple appel téléphonique et une opératrice avertie prendra votre message.



Signalez : **7116**

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

25 AVENUE MONCTON, appartement moderne, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire S'adresser Léon Brunet, 23 Moncton, tél 5690. 4fév-26fs-73B—71895-C

RUE RAYMOND-CASGRAIN, près Belvédère, construction nouvelle. Appartement 5 pièces, très moderne Prêt pour 15 avril S'adresser Mme J.-A. Beaudet, tél. 4-3371 5fév-26fs-73R—71767-C

CHEMIN STE-FOY, 85a — 5 pièces, plus bain, 64 Murray. 10 pièces plus 2 chambres de bain, logements neufs, très bien finis, chauffés. S'adresser J.-A. Brissette, 67 chemin Ste-Foy, tél. 7062. 12fév-26fs-73R—72273-C

67 MANRESE—Appartement no 1, 5 pièces plus chambre de bain. accommodations modernes, hangar, chambre de débarras, garage et frigidaire compris, eau chaude à l'année, service de conciergerie. Tél. 2-2066 (le soir: 2-4255) jour 2-8101 local 668. 6fév-26fs-73R—71837-C

293 CHEMIN STE-FOY, appartement 6 pièces, frigidaire, garage chauffé, concierge S'adresser à Jean Turgeon, 81 St-Pierre. tél. 2-8023. 7fév-26fs-73R—71911-C

478 RUE SAINT-CYRILLE—Huit pièces et chambre bain tuilée. Eau chaude à l'année garantie. Troisième étage. Téléphone 8488 à 2 hres et après 7 hres p.m. 15fév-26fs-73R—72186-C

LOGEMENT A LOUER, 72 chemin Ste-Foy, 6 pièces plus chambre bain et dépense Planchers bois dur. Magnifique véranda. Chauffé, eau chaude à l'année. Garage. tél.: 5763. 8fév-26fs-73R—72057-C

46-48 AVENUE CASOT, 6 chambres. **382-384 CHEMIN STE-FOY**, 6 chambres. fé, eau chaude à l'année. S'adresser François Jobin, 88 chemin St-Louis, tél. 3-1651. Soir: 4-0640. 14fév-26fs-73R—72407-C

AVE DES BERNIERES, grand logement, 9 appartements plus 2 salles de bain en tuile, 2 foyers ouvert et autre électrique, frigidaire, maison complètement détachée, très belle finition. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221. 22fév-26fs-73R—72970-C

436 CHEMIN STE-FOY — Maison 18 pièces, aménagée pour touristes, 3 chambres bain, eau courante dans 10 chambres, grand terrain, fournaise air chaud. Téléphone 5821. 20fév-26fs-73R—72786-C

BEAU LOGEMENT chauffé à louer, 180 ave Cartier, 8 chambres, plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser tél. 3-3097 ou 2-2085. 27fév-6fs-73R—73020-C

LOGEMENT à louer, 181 rue Fraser, 3ème étage, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser tél.: 7621. 22fév-6fs-73B—72763-C

PERE-MARQUETTE — Six et dix pièces, chauffées, eau chaude à l'année, très moderne. S'adresser à M. C.-E. Migner, app. 1, 96 Père-Marquette, téléphone : 2-3130 ou 4-1840. 24fév-26fs-73R—73047-C

MAGNIFIQUE LOGEMENT moderne 5 pièces, très ensoleillé, chauffé, frigidaire, balcon. S'adresser 277 rue St-Cyrille, tél. 4-1440 ou 2-8630. 25fév-6fs-73R—73089-C

BELVEDERE

398 ST-CYRILLE, 2ième, 7 appts, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, avec ou sans garage. S'adresser 396 St-Cyrille, Tél.: 7994. 25fév-6fs-73B—73133-C

BELVEDERE— 45 rue Marquette, 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, service concierge. S'adresser 150 Ste-Marguerite, téléphones : 4-1931 ou 3-3197. 26fév-6fs-73R—73147-C

TRES BEAU LOGEMENT, 8 chambres plus salle de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage chauffé. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. 4-4221. 22fév-26fs-73R—72971-C

AVE LAURIER, logement à louer, 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser Wilfrid Légaré, tél. 7372. 27fév-6fs-73R—73201-C

1 AVENUE DE BIENVILLE, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude, maison neuve. Occupation immédiate, garage si désiré. Tél: 7949, 3-4840, 6933. 27fév-26fs-73R—73202-C

LOGEMENT A LOUER, 293A St-Cyrille, 5 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur, grande véranda, chauffé, eau chaude à l'année, prix raisonnable. Tél. : 4-3184. 27fév-6fs-73B—73240-C

109, AVE MURRAY — Maison semi-détachée, 10 chambres, deux chambres de bain, chauffée, avec garage. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle. Tél: 5338. 5985, 3-1701. 28fév-6fs-73R—73258-C

136 MURRAY—9 chambres, plus chambre bain tuile, chauffé, eau chaude à l'année, garage, Téléphone 2-7425 ou 3-0415. 28fév-6fs-73B—73266-C

HAUTE VILLE

9 PLACE GEORGES V— Appartement de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, refrigérateur et poêle fournis. S'adresser Trust Général du Canada, 71 St-Pierre, tél. 2-1561. 22fév-6fs-73R—72978-C

BEAU LOGEMENT à louer de 5 pièces, plus chambre bain en tuile, chauffé. S'adresser 263 Grande-Allée. 25fév-26fs-73R—73090-C

NOUVEAUX APPARTEMENTS, 169 Grande-Allée; vis-à-vis de l'église St-Coeur-de-Marie; grand, 7 pièces et 6 pièces; planchers bois dur; chambre bain tuile; chauffé, eau chaude à l'année; service du concierge. S'adresser appt 1, tél. 6572. 26fév-6fs-73R—73149-C

53½ D'AUTEUIL, 8 pièces plus chambre de bain. 11 Ave Ste-Geneviève et 31½ La-porte; vivoir, cuisinette et chambre de bain, meublé. S'adresser; René Blanchet, 53 d'Auteuil, tél. 4-2664. 26fév-6fs-73R—73150-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

QUARTIERS DIVERS

THE ROYAL TRUST CO.
65 rue Ste-Anne Tél.: 2-4031
LOGEMENTS CHAUFFES
52 Chemin Ste-Foy, app. 1 et 2, 5 chambres et chambre de bain.
MAGASINS
Coin rue de la Fabrique et Avenue Chauveau.
118-120 Avenue Bourlamaque.
BOUTIQUE
Arrière — 125 rue Richelieu.
A LOUER
Propriété occupée par Teinturiers et Nettoyeurs, 77-79 rue St-Dominique.
28fév-26fs-73R—73260-C

ST JEAN BAPTISTE

VIVOIR, SALLE à manger, chambre, cuisinette, poêle et réfrigérateur, chambre bain, douche, logement moderne, galerie Visible 2 à 5 heures p.m. $40.00 par mois S'adresser 22 Turnbull, appt. 2. 11fév-26fs-73R—72189-C

ST-ROCH - JAC.-CARTIER

107 DE L'EGLISE — Logement 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, frigidaire, eau chaude à l'année, maison neuve. S'adresser R. Létourneau, 7788 ou 9625. 27fév-6fs-73B—73213-C

LIMOILOU

LOGEMENTS à louer, à Limoilou, 3-4-5-6 appartements, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue. Visibles jusqu'à 8 heures p.m. 22fév-26fs-73B—72920-C

DANS LA BANLIEUE

A SAINTE-FOY—Logement au 2e, 5 grandes chambres et salle bain. Magnifique terrain. Toutes améliorations. Garage Possession immédiate si désirée. S'adresser 1270 chemin Ste-Foy ou tél. 4-5444. 22fév-4fs-73B—72830-C

BEAUPORTVILLE — Logement 6 pièces, plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur, 2ème étage près église et école S'adresser tél.: 4-6639. 27fév-3fs-73B—73204-C

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE pour 2 personnes de 3 ou 4 pièces, chauffé ou non, dans St-Roch ou Jacques-Cartier. Ecrire casier 950 Le Soleil—L'Evénement-Journal. 27fév-6fs-74B—73209-C

LOGEMENT DEMANDE de 4 à 5 pièces dans quartier St-Sauveur. S'adresser 125 Morin, tél. 2-0325. 27fév-3fs-74B—73210-C

LOGEMENT DEMANDE, 4 ou 5 pièces, chauffé. Téléphoner M. Alleyn, 2-8601 entre 9 à midi et 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m. 28fév-3fs-74B—73284-C

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension ou suite deux chambres pour couple, meublées, usage du poêle électrique et refrigérateur. S'adresser M. Roche, 933 Chemin Ste-Foy, coin Marguerite Bourgeois, tél.: 7714. 24fév-6fs-27B—73041

CHAMBRE A LOUER, possession immédiate. S'adresser 115 Claire-Fontaine, Appt. 3, tél. 2-1171. 25fév-6fs-27R—73094-C

POSSESSION IMMEDIATE— Luxueux appartements de 1 à 4 pièces. Toutes et chacune donnent le confort d'un grand logement. Poêle électrique et réfrigérateur pour chaque pièce. Aussi chauffage à l'huile et service de l'incinérateur. Fini ultra moderne et très luxueux. Maison Blanche, 37 Claire-Fontaine, vis-à-vis St-Cyrille Pour informations tél. 8281, 243 rue St-Cyrille, P.-F. Lalliberté. 15fév-26fs-27R—72521-C

GRANDE CHAMBRE à louer, 2 fenêtres sur rue, eau chaude, dame ou monsieur distingués. Téléphoner 2-2479. 26fév-6fs-27B—73181-C

JOLIE CHAMBRE dans famille privée. Bel endroit. Près ligne tramway. Usage chambre de bain et téléphone. Déjeuner si désiré. Références requises. Téléphoner : 6384. 27fév-6fs-27B—73232-C

HOTEL ST-LOUIS — Aile rue Haldimand, chambres et suite, aménagées à neuf, chaque chambre avec bain ou douche. Pour informations: Hôtel St-Louis, tél.: 2-2771. 23fév-6fs-27R—73257-C

CHAMBRE A LOUER, fenêtre sur rue, usage bain, téléphone. S'adresser M. Côté, 4 rue St-Pierre. 28fév-2fs-27B—73271-C

BEAU CENTRE de Saint-Roch — Demi-chambre à louer, pour monsieur. Téléphoner: 4-4165. 28fév-2fs-27B—73279-C

SUITE DE DEUX grandes chambres, pour le 1er mai, meublées ou non. Aussi belle chambre meublée, deux grandes fenêtres sur la rue, chauffée. Personne honnête. S'adresser à 6½ rue Lachevrotière. 28fév-2fs-27R—73284-C

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS



Je reçois toutes les semaines, un char de chevaux, achetés directement d'Ontario, par John McGrath, sur les meilleures fermes. Tous ces chevaux sont vendus garantis au plus bas prix du marché. Une visite est sollicitée.

ARTHUR DROLET, 968 St-Vallier
Télép. Bur.: 3-0925; Rés.: 3-0908
18 jan-sam-mar-jeu au 18 mars-31H—70599-C

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN—Erable, merisier, 2 pieds 2½ pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59 Saint-Benoit, résidence 80 avenue Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché. 6fév-26fs-34H—71861-C

DIVERS A VENDRE

Catalogue gratis 1941
AYONS REÇU notre CATALOGUE d'hiver 1940-41 linge usagé et neuf. L'enverrons gratis sur demande. Bas prix, gros et détail. La comp. D. ASSH, 30 St-Joseph, Québec.
Surch. au 13mai-H-72415 E

TORONTO JOBBING
Catalogue Gratis : Linge neuf et usagé.
1 C Ste-Thérèse Québec
11fév.26fs-CDH—72207-C

CAL-BI-DON
pour Eczema, Rifle, mal de barbe, vendu dans pharmacies ou Casier Postal 44, St-Roch, téléphoner; 4-4190.
20fév-26fs-43B—72780-C

HOMARD HOMARD
Offre Spéciale
Homard Canadien de qualité supérieure, mis en boîte d'une demi-livre, sous l'inspection du gouvernement. Seulement $0.28 la boîte. Livraison à domicile par 6 boîtes. Réduction sérieuse par caisse. C. I. P., 2 Côte d'Abraham. Tél.: 3-5587, Québec. 22-27-28fév-1-3-8mars-6fs-43R—72974-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas
25 ST-STANISLAS. Tél. 2-7490. anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 17fév-26fs-48R—72586-E

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE 135 acres, située un mille de Grand Falls, N.-B. Ecole sur la ferme, gare C.N.R. ¾ de mille. S'adresser O. Ouellette, 5 Second St., Halifax, N.-E. 21-22-28fév-1mars-4fs-35B-72826-C

GARAGE A LOUER

GARAGE A LOUER à 258 rue St-Vallier. S'adresser 256 rue St-Vallier, tél.: 9209. 26fév-4fs-60R—73136

HOMMES DEMANDES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

SERVICE CIVIL
On tiendra bientôt des examens pour l'Assurance-Chômage. Ecrivez immédiatement au Secrétaire de notre Association, Monsieur Mailly, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, qui vous renseignera sur ces positions et sur ce que vous devrez faire et étudier pour les obtenir. 22fév-6fs-85B—72912-C

HOMMES ET FEMMES

PROPOSITION INTERESSANTE pour homme ou femme désirant améliorer sa situation. Nous vous offrons de devenir notre représentant dans un territoire exclusif en vendant 200 nécessités domestiques, y compris Thé et Café. Trente jours d'essai sans risque. Produits gratis aux consommateurs. Pour détails, adressez-vous : JITO, 1435 Montcalm, Montréal. 21fév-21fs-66B—72876C

HUILE POUR BRULEURS

HUILE A POELE
TEL. : 4-3018
EUG. DESROCHES & Fils
12fév-26fs-Huile-H—72258-C

HUILE A MOTEUR

ARMAND DUSSAULT
HUILE à moteur, 45c le gal., 5 gals $2.00
HUILE Pensylvanie 69c le gal., 5 gals 3.00
SERVICE DE BATTERIES
REMORQUAGE JOUR et NUIT
39 Ste-Thérèse tél.: 2-0220
7jan-12mois-mar-jeu-sam-au5jan-Huile-Moteur-H-99496-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS
Magasin de lingerie usagée
1 D Ste-Thérèse Québec
11fév.-26fs-CDH—72209-C

MONTREAL JOBBING

21-21½ ST-JOSEPH QUEBEC
FAITES AFFAIRES avec les plus gros Jobbers de la province. Toujours en mains le plus bel assortiment de linge neuf et de seconde main. Aussi fourrurer et coupons de toutes sortes. Demandez notre catalogue 1940. Soyez un de nos milliers de clients satisfaits en faisant affaires avec une maison honnête et responsable. 28 sep-1an-LingerieR-21858

MAGASIN A LOUER

396 ST-JEAN— Bon poste de commerce, avec 2 vitrines, à louer pour 1er mai. S'adresser pour informations, tél.: 4-2961 entre 9 h. 30 a.m. et 6 p.m. 22fév-6fs-76B—72907-C

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER ou à vendre, sur le cap, 29 rue Mont-Carmel, trois étages, 11 chambres, 3 chambres de bain, garage, le tout en parfait état, S'adresser 31 même rue. 5fév-lun-mer-ven-12fs-79B—71774-

MAISON A VENDRE

LORETTEVILLE, 297 rue St-Ambroise:— Magnifique propriété, chambre de bain système chauffage, grand terrain 80 x 175. Jardin, arbres fruitiers. Véritable occasion pour acheteur sérieux. S'adresser à Gérard Brousseau, 237 rue St-Ambroise, Loretteville. 22fév-6fs-80B-fav—73014-C

MAISON NEUVE
DUPLEX
2 logements, 11 -- 12
appartements, 3 chambres de bain en "Vitro lite", bain en couleur. Un logement disponible à l'acheteur $3000. comptant. Balance $1000. par année avec intérêt 5%.
F. GUILMETTE
33 de la Couronne. Tél: 5112
1erfév.-26fs-80H—71608-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE—Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin de choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections, Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée, Mère DIRECTRICE, 882 chemin Ste-Foy, Québec. 31jan-26fs-Mat.R—71431

MEDECINS

Dr CHARLES RINFRET — Voies genito-urinaires. Médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 St-Joseph, app. 101. Heures de bureau: 10h. à 11h. a.m., 2h. à 4h. p.m., le soir de 7h. à 8h., Tél. 4-4061. 13fév-26fs-Médecin-R—72333-E

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE
Pressage, Nettoyage, Teinture
15, St-Albert, Tél. 4-1600
au 10mai-H—72556-E

ANIMAUX PERDUS

CHIEN BOSTON BULL perdu depuis samedi 15 février. Si retrouvé, s'adresser: 1 Ave des Braves, tél.: 7949. 28fév-6fs-88B—73253-E

PERSONNELLE

FINE SILHOUETTE avec compimés prescription Ton Ton 35; $1.00. Tous pharmaciens. Gros : Lymans Limited. 22fév-6fs-Pers.-B—72899-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

REPARATIONS

REPRISE FRANÇAISE, ENR.
132, Côte d'Abraham
face côte Ste-Geneviève
Tél.: 2-2347
mar-jeu-sam au 7mars-18fs-CDR-71148-C

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS, SOMMIERS, MEUBLES
L. ROUSSEAU
486, 3ième Avenue. Tél.: 4-1480
au 22mars-26fs-H-70801

SALONS DE COIFFURE



SALON DE SALABERRY
Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts Soyez assurées d'une entière satisfaction.
Miles Bérubé, Dufour, Binet, M. Marcotte,
Salon DE SALABERRY
617 St-Jean
Tél.: 3-4780.
20fév. 1an-j.n.o.-C.D.R.—72789-E

Ond. perm. 1.50 à 5.00
Garantie plus de six mois, avec bouclettes de fantaisie.

Nouvelle Coiffure au
SALON LIDO
94 Dorchester Tel: 3404
Mlle Marg. Richard, Prop.
18fév-26fs-C.D.H.—72654-C

SERVANTE DEMANDEE

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

SERVANTE demandée, famille 2 enfants, sachant faire un peu de cuisine, pas de lavage. S'adresser 68 Canardière, tél.: 3-0706. 25fév-6fs-104B—73099-C

BONNE demandée, sachant faire la cuisine, famille 2 enfants. Références exigées S'adresser 3-2386, 416½ St-Cyrille. 26fév-6fs-fav-104B—73161-C

SERVANTE demandée, pour prendre soin d'une maison dans famille 3 enfants, personne fiable. M. Cherry, 80½ chemin Ste-Foy. 27fév-6fs-104B—73218-C

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 50 ave Lamontagne. 27fév-6fs-104B—73215-C

SERVANTE demandée, personne âgée de préférence, S'adresser 185 des Commissaires. 28fév-1fs-104B—73282-C

NON CLASSIFIEES

CHAUSSURES USAGEES
Hommes ,75 Dames .35
Dames talons militaires ou bas .50
Catalogue gratis sur demande.
G. GUIMONT
146 Bayard, coin Hermine, tél.: 2-4321
mar-jeu-samau 18mars-11SH—70597-C

MAISONS ET TERRAINS
à vendre à bonnes conditions
EUG. LAMONTAGNE
276 du Roi — Tél.: 8711
jeu sam-mar au 28mars-11SH—71389-C

ST-GREGOIRE

Statistiques

La municipalité du village de Montmorency compte maintenant une population de 3,263 âmes. On y trouve également 247 propriétaires et 873 locataires. Ces chiffres proviennent du dernier recensement qui a été fait au mois de septembre l'an dernier.

Joyeux anniversaire

M. Jean-René Fortin, fils de M. et Mme Edmond Fortin, de St-Grégoire de Montmorency, a été l'objet samedi soir dernier, d'une belle démonstration à l'occasion de son 23e anniversaire de naissance. De nombreux parents et amis s'étaient réunis pour la circonstance à la demeure des parents du jeune Fortin. Une adresse fut lue par M Gérard Grenier de St-Louis de Courville et l'on présenta au héros de la soirée une superbe bague avec pierre de naissance, don de parents et amis. Un magnifique programme musical fut en outre exécuté par un orchestre composé de M. Arthur Carbonneau, Mme Alexandre Bédard et M. Camille Pépin, de Québec. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que l'on se sépara, chacun emportant avec lui un agréable souvenir de cette réunion familiale.

Parmi ceux qui étaient présents à cette fête intime, on remarquait : Messieurs et Mesdames : Edmond Fortin, Charles Desgagné, Henri Grenier et Paul-Emile Larrivée ; MM Henri-Paul, Roger, Gaston et Maurice Fortin, Laurent Lefèbvre, Roger Rainville, Paul-Emile Bernard, Emile Demers, Joseph Fortin, Gérard Guy et Charles Genest, Mesdemoiselles : Béatrice et Catherine Lepire, Berthe Fortin, Florence Grenier, Fernande Galarneau, Blandine Levasseur, Marie-Marthe Tremblay, Georgette Desgagné, Maria Drouin, Antoinette Laberge, Lucienne et Cécile Giroux, Alice Fortin et Lucienne Giroux.

Au Club Renaissance

145 Grande-Allée

Partie de cartes annuelle des Filles d'Isabelle, Cercle d'Youville, LUNDI, 3 MARS, à 3 Hrs P.M. Au profit de leurs oeuvres. Un prix par table et prix de présence.— (Comm.)

EUCHRE-BRIDGE

Vendredi au Saint-Esprit

Le 28 février, à la salle paroissiale du St-Esprit, il y aura une grande soirée de cartes au profit de l'église. Les amateurs pourront jouer le jeu de cartes de leur choix. 200 magnifiques prix exposés au No 163, 3ème Avenue, (Barakat) seront donnés aux gagnants en plus de 2 prix d'assistance évalués à $30.00.
(Communiqué)

NORMANDIN

Rapport des activités de la Cie d'Assurance Mutuelle

Cette Société d'assurance mutuelle de paroisse fut fondée au mois de juin 1928. Faisaient partie du premier bureau de direction : MM. Georges Fortin, Georges Boulet, Joseph Villeneuve, Xavier Bouchard, Elie Lévesque, Luthrop Bernard, Arthur Dion, J.-S. Théberge comme président et Paul Lévesque comme secrétaire.

A la première année cette compagnie comprenait 91 membres avec un total d'assurances de $167,680.00 ; en billets de dépôts $8,384.00 et un fonds de réserve de $275.28.

Au 31 décembre 1940, après 12 années d'opérations, cette Société mutuelle d'assurance présentait le bilan suivant: total des membres, 285 ; assurances $510,350.00; billets de dépôts, $23,393.50 ; réserve, $3,342.51.

Le taux des cotisations est de 15 pour cent sur le montant des risques et de 5 pour cent sur les billets de dépôts. Les risques sont pour à peu près les deux tiers de la valeur des bâtisses. Les pertes subies et payées depuis 12 ans ont été de $2,368.28.

Le dernier bureau de direction est formé des membres suivants : MM. J.-S. Théberge, président, J.-B. Cantin, vice-président ; Elie Lévesque, Napoléon Bussière, Thomas Larouche, Adrien Simard, Joseph Bélanger et Andronique Grondin, directeurs ; M. J.-A. Lévesque est le secrétaire-trésorier.

BLACK-LAKE

Fête sportive

Lundi soir dernier, 10 février, a eu lieu sur la patinoire du collège, la grande soirée annuelle des jeux d'hiver auxquels la plus grande partie des élèves ont pris une part active. C'est le R. P. Armand qui fut, cette année encore, l'animateur de cette amusante veillée en plein air au cours de laquelle il y eut une grande variété de courses sur patins ; courses à obstacles, à relais, à tâtons, à trois jambes, etc., etc. Le clou de la soirée fut sans contredit la grande partie de hockey mettant aux prises de tout jeunes élèves de l'institution et un groupe d'anciens élèves qu'une longue absence de pratique avait complètement roullés. La victoire alla cependant à ceux-ci par le score de 4 à 1.

L'assistance était nombreuse et a montré sa satisfaction par de fréquents applaudissements. Parmi les invités d'honneur nous avons remarqué MM. les abbés Henri Laberge, vicaire de la paroisse et Joseph Richard, aumônier du couvent, Son Honneur le maire Paul-Henri Nadeau et madame Nadeau. M. N.-P. Morin, président de la Commission Scolaire, était aussi présent et a accordé aux élèves un grand congé pour le lendemain.

Anniversaire

A l'occasion du 13è anniversaire de naissance de Mlle Rollande Perland, un groupe d'amies se sont réunies et lui ont causé la surprise d'une petite fête. Cette réunion avait été organisée par sa soeur Jeanne-Blanche, et trois de ses amies, Madeleine Daigle, Jeanne d'Arc Grenier et Germain Mercier.

Les invitées étaient : Milles Rita Dodier, Jeannine Turgeon, Laurette Boucher, Jeannette Dubois, Huguette et Jeanne d'Arc Fontaine, Michelle et Suzanne Pelletier, Suzanne Guillemette, Marie-Marthe Loubier, Aline Beaudoin, Dolorès, Bertha et Huguette Angers, Thérèse Fradette, Pierrette O'Brien et Madeleine Angers.

Au cours de la soirée il y eut présentation d'une belle gerbe de fleurs formée de muguet et de roses et l'héroïne de la fête se vit également offrir de nombreux et jolis cadeaux.

PLESSISVILLE

Décès

Nous avons le regret d'apprendre le décès de la Révérende Soeur Sainte-Philomène, née Marie-Eva Harvey, décédée à l'hôpital Saint-Sacrement, le 15 février, à l'âge de 42 ans, 3 mois et 28 jours, après 25 ans de vie religieuse.

Lui survivent, sa mère, Mme Eustache Harvey, de St-Fidèle; ses frères, M. Kelly Harvey, de St-Fidèle, Alcide, d'Amqui, Aimé, de Forestville.

Les funérailles eurent lieu à la maison-mère des Soeurs de la Charité de Québec, le 18, à huit heures, heure avancée.

La regrettée défunte était la directrice de l'école Saint-Louis de Plessisville.

A la communauté en deuil, aux membres de sa famille "Le Soleil" offre l'expression de ses condoléances.

MAISONS ET TERRAINS
à vendre à bonnes conditions
EUG. LAMONTAGNE
276 du Roi — Tél.: 8711
jeu sam-mar au 28mars-11SH—71389-C

ST-GREGOIRE

Statistiques

La municipalité du village de Montmorency compte maintenant une population de 3,263 âmes. On y trouve également 247 propriétaires et 873 locataires. Ces chiffres proviennent du dernier recensement qui a été fait au mois de septembre l'an dernier.

Joyeux anniversaire

M. Jean-René Fortin, fils de M. et Mme Edmond Fortin, de St-Grégoire de Montmorency, a été l'objet samedi soir dernier, d'une belle démonstration à l'occasion de son 23e anniversaire de naissance. De nombreux parents et amis s'étaient réunis pour la circonstance à la demeure des parents du jeune Fortin. Une adresse fut lue par M Gérard Grenier de St-Louis de Courville et l'on présenta au héros de la soirée une superbe bague avec pierre de naissance, don de parents et amis. Un magnifique programme musical fut en outre exécuté par un orchestre composé de M. Arthur Carbonneau, Mme Alexandre Bédard et M. Camille Pépin, de Québec. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que l'on se sépara, chacun emportant avec lui un agréable souvenir de cette réunion familiale.

Parmi ceux qui étaient présents à cette fête intime, on remarquait : Messieurs et Mesdames : Edmond Fortin, Charles Desgagné, Henri Grenier et Paul-Emile Larrivée ; MM Henri-Paul, Roger, Gaston et Maurice Fortin, Laurent Lefèbvre, Roger Rainville, Paul-Emile Bernard, Emile Demers, Joseph Fortin, Gérard Guy et Charles Genest, Mesdemoiselles : Béatrice et Catherine Lepire, Berthe Fortin, Florence Grenier, Fernande Galarneau, Blandine Levasseur, Marie-Marthe Tremblay, Georgette Desgagné, Maria Drouin, Antoinette Laberge, Lucienne et Cécile Giroux, Alice Fortin et Lucienne Giroux.

Au Club Renaissance

145 Grande-Allée

Partie de cartes annuelle des Filles d'Isabelle, Cercle d'Youville, LUNDI, 3 MARS, à 3 Hrs P.M. Au profit de leurs oeuvres. Un prix par table et prix de présence.— (Comm.)

EUCHRE-BRIDGE

Vendredi au Saint-Esprit

Le 28 février, à la salle paroissiale du St-Esprit, il y aura une grande soirée de cartes au profit de l'église. Les amateurs pourront jouer le jeu de cartes de leur choix. 200 magnifiques prix exposés au No 163, 3ème Avenue, (Barakat) seront donnés aux gagnants en plus de 2 prix d'assistance évalués à $30.00.
(Communiqué)

NORMANDIN

Rapport des activités de la Cie d'Assurance Mutuelle

Cette Société d'assurance mutuelle de paroisse fut fondée au mois de juin 1928. Faisaient partie du premier bureau de direction : MM. Georges Fortin, Georges Boulet, Joseph Villeneuve, Xavier Bouchard, Elie Lévesque, Luthrop Bernard, Arthur Dion, J.-S. Théberge comme président et Paul Lévesque comme secrétaire.

A la première année cette compagnie comprenait 91 membres avec un total d'assurances de $167,680.00 ; en billets de dépôts $8,384.00 et un fonds de réserve de $275.28.

Au 31 décembre 1940, après 12 années d'opérations, cette Société mutuelle d'assurance présentait le bilan suivant: total des membres, 285 ; assurances $510,350.00; billets de dépôts, $23,393.50 ; réserve, $3,342.51.

Le taux des cotisations est de 15 pour cent sur le montant des risques et de 5 pour cent sur les billets de dépôts. Les risques sont pour à peu près les deux tiers de la valeur des bâtisses. Les pertes subies et payées depuis 12 ans ont été de $2,368.28.

Le dernier bureau de direction est formé des membres suivants : MM. J.-S. Théberge, président, J.-B. Cantin, vice-président ; Elie Lévesque, Napoléon Bussière, Thomas Larouche, Adrien Simard, Joseph Bélanger et Andronique Grondin, directeurs ; M. J.-A. Lévesque est le secrétaire-trésorier.

BLACK-LAKE

Fête sportive

Lundi soir dernier, 10 février, a eu lieu sur la patinoire du collège, la grande soirée annuelle des jeux d'hiver auxquels la plus grande partie des élèves ont pris une part active. C'est le R. P. Armand qui fut, cette année encore, l'animateur de cette amusante veillée en plein air au cours de laquelle il y eut une grande variété de courses sur patins ; courses à obstacles, à relais, à tâtons, à trois jambes, etc., etc. Le clou de la soirée fut sans contredit la grande partie de hockey mettant aux prises de tout jeunes élèves de l'institution et un groupe d'anciens élèves qu'une longue absence de pratique avait complètement roullés. La victoire alla cependant à ceux-ci par le score de 4 à 1.

L'assistance était nombreuse et a montré sa satisfaction par de fréquents applaudissements. Parmi les invités d'honneur nous avons remarqué MM. les abbés Henri Laberge, vicaire de la paroisse et Joseph Richard, aumônier du couvent, Son Honneur le maire Paul-Henri Nadeau et madame Nadeau. M. N.-P. Morin, président de la Commission Scolaire, était aussi présent et a accordé aux élèves un grand congé pour le lendemain.

Anniversaire

A l'occasion du 13è anniversaire de naissance de Mlle Rollande Perland, un groupe d'amies se sont réunies et lui ont causé la surprise d'une petite fête. Cette réunion avait été organisée par sa soeur Jeanne-Blanche, et trois de ses amies, Madeleine Daigle, Jeanne d'Arc Grenier et Germain Mercier.

Les invitées étaient : Milles Rita Dodier, Jeannine Turgeon, Laurette Boucher, Jeannette Dubois, Huguette et Jeanne d'Arc Fontaine, Michelle et Suzanne Pelletier, Suzanne Guillemette, Marie-Marthe Loubier, Aline Beaudoin, Dolorès, Bertha et Huguette Angers, Thérèse Fradette, Pierrette O'Brien et Madeleine Angers.

Au cours de la soirée il y eut présentation d'une belle gerbe de fleurs formée de muguet et de roses et l'héroïne de la fête se vit également offrir de nombreux et jolis cadeaux.

PLESSISVILLE

Décès

Nous avons le regret d'apprendre le décès de la Révérende Soeur Sainte-Philomène, née Marie-Eva Harvey, décédée à l'hôpital Saint-Sacrement, le 15 février, à l'âge de 42 ans, 3 mois et 28 jours, après 25 ans de vie religieuse.

Lui survivent, sa mère, Mme Eustache Harvey, de St-Fidèle; ses frères, M. Kelly Harvey, de St-Fidèle, Alcide, d'Amqui, Aimé, de Forestville.

Les funérailles eurent lieu à la maison-mère des Soeurs de la Charité de Québec, le 18, à huit heures, heure avancée.

La regrettée défunte était la directrice de l'école Saint-Louis de Plessisville.

A la communauté en deuil, aux membres de sa famille "Le Soleil" offre l'expression de ses condoléances.

Funérailles de Mlle U. Boulianne

La Malbaie, (D. N. C.) -- Le 8 février est décédée Mlle Ursule Boulianne, fille de feu Adjutor Boulianne et de dame Marie-Louise Lavoie. Elle laisse dans le deuil, ses frères, Georges, Arthur et Gilles Boulianne. Ses soeurs, Mme Lorenzo Tremblay (Jeanne-d'Arc) de Pointe-au-Pic, Milles Yvonne, Marie-Jeanne, Noëlla, Suzanne et Thérèse Boulianne; ses cousins, MM. Adjutor, Edmond Lajoie, Richard Dufour, Dorilla Harvey, Maurice et

Avions et troupes en Alaska

Washington, 28. — (PA) Le département de la Guerre des Etats-Unis a révélé hier que des avions de combat additionnels et d'autres troupes sont envoyés présentement en Alaska.

Le secrétaire Henry Stimson a annoncé que la 18e escadrille d'avions de chasse, qui a une force normale de 26 avions, avait déjà fait le voyage de la Californie à Seward, Alaska, vraisemblablement à bord de navires.

Il ajouta que des détachements additionnels du corps d'aviation, dont des services auxiliaires, devaient arriver dans la journée à Seward et que d'autres suivraient en mars et avril.

Le secrétaire révéla que les premiers essais de l'armée avec des troupes parachutistes avaient donné de tels résultats que la force actuelle de parachutistes comprenant 412 hommes et 34 officiers sera quadruplée.

Nouveau nonce papal nommé en Allemagne

Rome, 28. — En dépit des dénégations publiées récemment dans les journaux, on a déclaré mercredi dans les milieux du Vatican que la démission de S. Exc. Mgr Cesar Orsenigo comme nonce papal à Berlin était "très probable."

S. Exc. Mgr Giovanni Montini, substitut au secrétaire d'Etat, ancien nonce à Varsovie et l'un des plus intimes collaborateurs du Pape actuel serait appelé à succéder à Mgr Orsenigo.

Mgr Montini, que le journal *Regime Fascista* avait récemment accusé de nourrir des sentiments antinazis, est considéré à Rome comme un diplomate très habile et parfaitement à la hauteur de ses nouvelles fonctions surtout en ce moment où des problèmes très difficiles entre le Saint-Siège et le Reich attendent une solution.

Soldat condamné à deux ans de pénitencier

Hampton, N.-B. 28. — (P. C.) Le soldat Paul Bélanger, membre d'un régiment en service actif au camp de Sussex, a été condamné hier par S. H. le juge L.-P.-D. Tilley, de la Cour du Banc du Roi, à deux ans de réclusion au pénitencier de Dorchester pour avoir volé de l'argent d'un fond de cantine.

A l'enquête préliminaire il a été révélé qu'après la fuite de Bélanger du camp, on s'est aperçu qu'il manquait $1,000, des fonds que possédait la cantine. On arrêta le voleur chez lui, à St-Hyacinthe. Il plaida coupable par la suite.

Un tribunal d'arbitrage a été formé à Halifax

Halifax, 28. — (P. C.) Les pourparlers qui ont pour objet l'augmentation des salaires des employés de la Dominion Coal Company Limited ont atteint leur point culminant hier, quand on a formé un tribunal composé de trois hommes, lesquels jugeront si oui ou non les augmentations demandées par les employés sont justifiables.

Le tribunal étudie attentivement les chiffres qui lui ont été fournis par Dosco Prior dans le but d'obtenir l'ajournement d'une discussion qui nécessitera vraisemblablement, selon ce qu'a dit le président, plusieurs longues séances.

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER—

Achetez une sauce vraiment savoureuse

PUISQUE les femmes emploient de plus en plus de sauce pour améliorer la saveur des aliments, la question du prix est importante. Beaucoup de femmes, après avoir essayé différentes sauces, en ont conclu que la Sauce H. P., épaisse et fruitée, est vraiment une aubaine. Vous en employez moins et vous obtenez plus de saveur pour votre argent. La Sauce H. P. étant très concentrée, il en faut très peu, et elle est si utile pour tout. Vous n'en avez pas besoin d'autres. La Sauce H. P. enrichira vos rôtis, pâtés de viande, soupes et ragoûts. Essayez-la dans le macaroni, les sauces, les croquettes de viande et les pains de saumon. Servez-en avec les viandes et poisson frits; la Sauce H. P. ajoute une saveur alléchante à des douzaines de plats favoris.

Berlin prétend que des parachutistes britanniques sont la cause des grèves et des conflits survenus en Hollande

BERLIN, 28. — (A. P.) Des porte-parole nazis ont donné à entendre hier que des parachutistes britanniques pourraient être en partie la cause des grèves et conflits fatals survenus en Hollande. Les agents qui auraient fomenté cette agitation seraient descendus en parachute ou auraient été apportés par des vedettes très rapides.

(Ces rumeurs n'ont provoqué aucun commentaire britannique. D'après les nouvelles filtrant à travers la frontière hollandaise, le peuple hollandais subit avec impatience le joug nazi, et des troubles ont plus d'une fois éclaté).

Les dépêches allemandes d'Amsterdam disent que tous les grévistes sont retournés au travail sous la menace de 15 années de prison et même de la peine capitale. On annonça hier que cet ordre ne s'appliquait qu'à la province de Hollande-Nord, y compris Amsterdam, mais les dépêches d'aujourd'hui font aussi mention de Rotterdam.

La science n'a pas de frontières

Washington, 28. — Des fragments de météores d'un poids global de deux livres ont été envoyés au Smithsonian Institute par des savants russes, grâce à une permission du soviet central. N'ayant pas de valeur, surtout à cause de leur poids, ces morceaux de météores sont particulièrement recherchés pour l'analyse chimique. Il est intéressant de connaître les différences qui existent entre ceux-ci et ceux tombés sur d'autres parties de l'univers.

L'un des fragments, très mince et ne pesant environ qu'une demi-livre (220 grammes), provient d'un météore de fer tombé près de la ville de Boguslavka, Sibérie, en 1916. Les autres fragments proviennent d'un météore de pierre tombé à Lhotnevyi, Ukraine, en 1930; ils pèsent environ une livre et demi (700 grammes).

E.-P. Henderson, minéralogiste du Smithsonian Institute, a déclaré que les savants russes qui se spécialisent dans l'étude des météores constituent un groupe exceptionnellement progressif et qu'ils ont apporté une très précieuse collaboration aux savants américains.

C'est à la suite d'une recommandation de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S. que le soviet central a permi l'exportation de ces fragments aux Etats-Unis.

Il est difficile pour les Grecs de se ravitailler

Bitolj, Yougoslavie, 28. — (P.A.) La pluie et la neige causent actuellement de grandes difficultés aux Grecs lorsqu'ils veulent transporter des approvisionnements à leurs troupes sur le front albanais, disaient des dépêches parvenues à la frontière, hier soir.

Quelques détachements, séparés du gros des troupes, ne vivent que de rations extrêmement réduites.

140 marins tués dans le coulage du Jervis Bay

Londres, 28. (PC) — L'Amirauté a dévoilé hier que 140 officiers et marins ont coulé en même temps que le croiseur auxiliaire Jervis Bay, le 5 novembre 1940, pendant qu'ils essayaient de sauver un convoi qui était attaqué par un raider nazi de surface.

Au cours de la bataille, 50 autres officiers et hommes furent tués ou blessés à mort et 8 souffrirent de blessures plus légères.

Les pertes totales de la marine anglaise depuis le début de la guerre était annoncées hier comme étant les suivantes : 3,522 tués, 2,693 blessés, 6,259 manquant à l'appel, 79 morts de blessures et 114 prisonniers, soit un total de 12,667.

Achats "stratégiques" de Moscou et de Tokio

Mexico, 28. — (P. A.) On rapportait mercredi de gros achats russes et japonais de chanvre, mercure et spath fluor au Mexique.

Le chanvre sert à faire des cordages, des tissus, des sacs, le spoth fluor sert à la fabrication de l'acier et de l'émail. Le mercure est essentiel à la production des explosifs.

Les taux d'assurance sur les cargaisons destinées à l'Orient

New-York, 28. — (P.A.) Les compagnies d'assurance maritime ont déclaré hier que les taux sur les cargaisons destinées à l'Orient ou qui en proviennent doivent être fixés sept jours avant la date du voyage, à cause de la tension grandissante en Extrême-Orient. Auparavant, on pouvait fixer le taux 30 jours avant le départ et cela moyennant une prime additionnelle. Jusqu'ici, les taux n'ont pas été changés.

Les nazis n'ont pas de chance

Saigon, Indochine française, 28, — (PA) — (Par Frank L. Martin, de la Presse Associée.) — Un observateur militaire anglais arrivé ici d'Angleterre par avion pour faire une inspection des positions anglaises en E.-Orient, a déclaré hier qu'il y a 50 chances contre 50 que les Allemands tentent d'envahir l'Angleterre avant cinq semaines.

Il leur concède la chance de mettre le pied sur le sol anglais à quelque endroit, mais il dit qu'ils seront balayés en quelques minutes.

D'après cet officier, qui ne veut pas que son nom soit révélé, les Allemands perdirent 40,000 hommes quand la Royal Air Force, la Royal Navy et les canons des batteries côtières anglaises désorganisèrent un exercice d'invasion en septembre dernier.

Bijoux retrouvés

Montréal, 28. — (PC) Des bijoux évalués à $30,000, que Mme Pauline Grinnell Minle avait prétendu s'être fait voler, ont été retrouvés dans le fourneau du poêle à gaz, dans la maison même de Mme Minle.

Les détectives de la ville ont retrouvé les bijoux, encore dans leurs boites, pendant qu'ils inspectaient la résidence de Mme Minle. Rien n'indique comment ils ont pu être placés dans le poêle à gaz.

Vichy accuse Londres d'avoir réquisitionné un fréteur français

Vichy, 28. — (P.A.) Le gouvernement de Vichy a prétendu, hier soir, que le fréteur français, le "Fort Richepanse", 3,485 tonneaux, avait été arrêté et réquisitionné par des unités navales britanniques alors qu'il se rendait à Casablanca et à Marseille avec une cargaison de bananes qu'il avait chargée aux Indes Occidentales.

Londres n'a pas confirmé la nouvelle.

Les journaux de ce matin rapporteront l'histoire en criant sur le même ton : "Pas de bananes pour nos enfants".

Selon Vichy, le "Fort Richepanse" serait le cinquième navire français réquisitionné par les Anglais au cours des trois dernières journées.

Jugement réservé

Montréal, 28, (PC) — Le jugement a été réservé aujourd'hui dans l'appel du collège Sainte-Marie contre le jugement condamnant le collège à payer $2,307. à Mlle Marie-E. Racette.

Mlle Racette prétend qu'elle avait donné ce montant au R. P. J.-L. Cotter pour qu'il le dépose à son nom, à elle.

Le chancelier Hitler voué à la perdition

Boston, 28. — (PA) Le représentant du cardinal Willlam O'Connell, archevêque catholique de Boston, l'avocat John-M. Cunningham, a déclaré, hier, devant un comité législatif de taxation, que Hitler "était voué à la perdition".

La censure est l'affaire de tous et de chacun

Washington, 28. — La seule censure dont ce pays ait besoin, a dit Mme F.-D. Roosevelt, c'est que tous et chacun agissent avec bon sens.

"N'importe qui, qu'il soit journaliste, membre du congrès ou quoi que ce soit, peut être son propre censeur. C'est une question de bon sens tout simplement", a-t-elle déclaré aux journalistes, lundi.

"Nous n'avons pas de censure et le président n'en a jamais proposé la création", ajouta-t-elle.

M. Michaud président du comité de la défense

Ottawa, 28. — (PC) On entrevoyait hier soir sur la colline parlementaire la possibilité que le sous-ministre des Pêcheries, M. Michaud, soit appelé à servir comme président du comité de la défense du Canada qui sera établi au cours de la session actuelle de la Chambre des Communes.

Rome, 28. — (P.A.) Des détectives placés à l'ambassade des Etats-Unis exigeaient de toutes les personnes entrant ou sortant qu'elles montrent leurs documents d'identification, mardi. Des précautions semblables ont été prises à l'ambassade d'Angleterre où un personnel américain en charge des intérêts anglais a été placé.

Cette façon de procéder fait apparemment partie du programme de surveillance croissante des étrangers.

Howe et la production de guerre

Ottawa, 28. (PC) — Le ministre des munitions, M. Howe, a précisé hier la déclaration qu'il avait faite concernant le progrès de la production dans l'industrie canadienne.

Des officiels avaient dit que la déclaration du ministre Uowe ne faisait pas mention de la production des fusils, une des trois divisions de la productoin qui sont en déficit. Les deux autres sont: la production des avions et celle des unités motorisées.

Les officiels ont dit qu'il y avait huit divisions — et non sept comme en fait mention la déclaration de M. Howe — qui étaient à date ou qui même avaient dépassé l'exécution de leur programme. Il s'agit de l'équipement personnel, la construction, la construction des navires, la mécanisation du transport (incluant les carrières universitaires), les composés chimiques et les explosifs, les obus, l'acier et l'alliage, ainsi que les armes de petit calibre.

Trois anciens navires américains ont été coulés dans l'Atlantique

New-York, 28. — (P. A.) Dans les cercles maritimes, on croit que trois navires ayant déjà appartenu aux Etats-Unis ont été coulés dans l'Atlantique au cours des dix derniers jours alors qu'ils voguaient sous les couleurs britanniques.

Le Black Osprey, de 5,589 tonnes, a été torpillé le 18 février à environ 100 milles au sud de l'Islande, selon ces sources.

Le Empire Tiger, de 4,954 tonnes, était rapporté probablement perdu, apparemment la victime d'un sous-marin, à environ 100 milles au sud de la position du Black Osprey. Ce navire était autrefois le Coya, de la ligne de navigation "Grace" et mesurant 380 pieds.

Le pétrolier Amsco, de 4,670 tonnes, dont le nom a été changé en celui de "The Empire Otter", était censé avoir frappé une mine le 16 février à environ 25 milles au sud-ouest de Hartland Point, à l'entrée sud du canal Bristol.

FUNERAILLES DE MME C. SIMARD, A SAINT-ULRIC

Un beau témoignage de sympathie a été rendu dernièrement à la famille de M. Charles Simard, décédé à l'occasion des obsèques de Mme Charles Simard, née Georgianna Ruest, décédée le 16 février, à l'âge de 87 ans et 6 mois. Le service a été chanté le 19, en l'église de St-Ulric de Matane, par M. l'abbé Charles Charrette, curé de St-Ulric. M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé à St-Jogues de Bonaventure, agissait comme diacre et M. l'abbé P. Doucet, vicaire à St-Ulric, comme sous-diacre. M. Albert Lavoie de Matane, touchait l'orgue. Les motets de circonstance furent rendus par M. Charles Dufour, de St-Ulric, et par MM. Albert Lavoie et J. Mineau, de Matane.

Le corps de la défunte était porté par ses petits-fils: MM. Théo. Dion, Maurice Rioux, Adrien Rioux, Lucien Rioux et Albert Rioux, de Matane, et M. Adalbert Roy, de Québec. La croix était portée par M. J.-H. Roy, de St-Ulric.

La défunte laisse dans le deuil: ses filles, Mme Jean-Baptiste Roy (Marie) de St-Ulric; Mme L.-G Rioux (Anna), de Matane, et Mlle Alice Simard, organiste de St-Ulric; son gendre, M. Jean-Baptiste Roy, de St-Ulric; ses petits-fils, MM Jean-Marie Roy, E.E.C., et Adalbert Roy, de Québec; MM. Théo. Dion et Philippe Dion, de Matane; MM. Maurice Rioux, Adrien Rioux, Lucien Rioux, Albert Rioux, de Matane; ses petites-filles, Mlles Solange Dion, Elianne Rioux, Marie Rioux, Marcelle Rioux, Rolande Rioux, de Matane; Mlles Marielle Dion, Rita Dion et Alice Dion, de Québec, et Mme Théo. Dion, de Matane; ses belles-soeurs, Mme Alphonse Quimper et Mme J. Imbeault, de St-Ulric.

Assistaient aux funérailles: Mmes J.-B. Roy, L.-G. Rioux, et Mlle Alice Simard; MM. Théo. Dion, Adalbert Roy, Maurice, Adrien, Lucien, Albert Rioux; Mlles Solange Dion et Elianne Rioux; ses nièces, Mme Paul-Emile Charest, de Matane; Mme Arthur Lord, de Price, Mme Jos. Dubé, de St-Ulric, ainsi que Mlle Rachel Malenfant, de Matane; ses neveux, MM. J. Mineau, A. Lavoie, de Matane. De plus, un grand nombre de personnes de la paroisse étaient présentes.

L'Evénement-Journal réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

Le cours de M. l'abbé L. Groulx ce soir au Palais Montcalm

M. l'abbé Lionel Groulx donnera ce soir à huit heures et trente, son quatrième cours d'histoire sur la période de Frontenac. Notre historien national a intitulé ce cours:

"La querelle de l'eau-de-vie, au temps de Frontenac."

Nulle querelle n'a passionné autant la Nouvelle-France. Nulle n'a mis aux prises aussi déplorablement autorités politiques et autorités ecclésiastiques. Les plus graves enjeux s'y trouvaient engagés.

Quels sont les points litigieux en cette affaire de l'eau-de-vie? Autour de quoi, autrement dit, la discussion s'acharne-t-elle? Sur quels motifs se fondent, de part et d'autre, l'attitude de l'Eglise et celle des autorités politiques? A quelle solution finit-on par s'arrêter? Que valait cette solution?

Voilà les quelques questions qui feront l'objet du prochain cours d'histoire du Canada.

LE BARREAU DEMANDE DE RETARDER L'ADOPTION DES DEUX LOIS

(Suite de la dernière page)

sieurs pays européens : en Suisse, par la loi fédérale du 15 mars, 1932, par exemple. "La loi anglaise sur la circulation des routes (1930, section 35, sous-section 1 et section 36, sous-section 1b) rend obligatoire l'assurance des véhicules automobiles contre les accidents corporels causés aux tiers. La loi suédoise du 10 mai 1929 sur l'assurance-locomotion des véhicules automobiles (articles 1 et 3) déclare également obligatoire l'assurance de responsabilité". (Traité Théorique et Pratique de la Responsabilité Civile délictuelle et contractuelle — par Henri et Léon Mazeaud).

En France de nombreux projets de loi en ce sens ont été à diverses reprises déposés sur le bureau de la Chambre des députés, le 22 octobre 1929, le 29 novembre 1932, le 15 février 1934. "Il est des formes de responsabilité particulièrement dangereuses pour les tiers. Sans doute ne peut-on pas s'opposer à leur exercice, mais on ne devrait l'autoriser que sous la condition d'une assurance de responsabilité. On a très justement demandé que l'assurance de responsabilité contre les accidents d'automobiles soit rendue obligatoire; les nombreuses propositions de lois déposées en ce sens doivent aboutir." (Mazeaud, ibid.).

Pour corriger les dangers, signalés par le rapport du comité de Montréal, d'une augmentation des primes et d'une exploitation de la nouvelle situation crée, les juristes français suggèrent le partage des risques avec l'assureur, l'assuré payant un dixième ou un vingtième des dommages.

On voit ainsi tous les dangers de l'adoption du projet de loi qui voudrait imposer cette formule d'assurance de responsabilité. L'hon. juge Hodgins, de la Cour Supréme d'Ontario, se prononça catégoriquement contre ce système.

Deuxième système

Le deuxième système est dite "de la responsabilité financière". Il donne le droit d'enlever le permis de conduire à toute personne qui, premièrement, fait preuve de négligence ou d'imprudence graves ou qui, deuxièmement, ne peut satisfaire à un jugement le condamnant à payer les dommages qu'il a causés en conduisant sa voiture. Le permis ne lui sera rendu que lorsqu'il aura garanti sa responsabilité financière. Voici comment cela se fait en Ontario. Cette responsabilité est établie de trois manières : par un certificat d'assurance; par le dépôt d'une obligation au montant de $11,000 ($10,000) pour les blessures corporelles ou la mort et $1,000 pour les dommages à la propriété); par un dépôt en argent de $11,000. Ces dépôts sont faits à la Trésorerie provinciale.

Voici un résumé de l'histoire de cette législation. On sait qu'il existe dans notre pays une "Association of Superintendants of Insurance of the Provinces of Canada", qui se réunit pour la première fois en 1917.

En 1921, différents projets d'assurance-automobile furent présentés à une de ces réunions, d'après des modèles de l'Angleterre, de New-York et de la Canadian Automobile Underwriters Association. Une forme amendée fut adoptée. Trois ans plus tard, cette forme était adoptée dans cinq provinces. En 1930, la dernière province, Québec, emboîtait le pas à son tour.

A peine cinq ans plus tard, le nombre croissant des accidents d'automobiles soulevait la question de l'assurance de reponsabilité obligatoire. En 1926, cette formule était adoptée par le Massachusetts.

Trois ans plus tard, en 1929, la province de l'Ontario nommait feu l'hon. juge Hodgins, Commissaire royal pour étudier le problème. Après des rechercehs et des études qui le menèrent jusqu'à Washington et plusieurs autres centres américains, il présenta son rapport au mois de mars 1930.

Il se déclarait énergiquement opposé à l'assurance obligatoire et en faveur de la responsabilité financière suivant un modèle établi par l'"American Automobile Association" des Etats-Unis après une enquête à travers tous les Etats-Unis, modèle approuvé à cette époque par les Etats de New-York, Connecticut et six ou sept autres Etats. Le Commissaire fit suivre son rapport d'un projet de loi pour amender l'Ontario Highway Traffic Act en y ajoutant une partie intitulée "La responsabilité financière des propriétaires et des chauffeurs".

Le projet de loi de l'hon. juge Hodgins, copie à peu près fidèle du projet de l'A.A.A., des Etats-Unis, fut approuvé par le gouvernement de l'Ontario dans les trente jours qui suivirent sa présentation et entra en force le premier septembre, 1930.

Ce projet de l'A.A.A., qui en 1933, avec quelques modifications, était adopté par 22 états américains, était aussi à cette date en principe adoptée dans toutes les provinces du Canada, sauf dans la province de Québec.

Un élément curieux de cette loi, que l'on appelle "Uniform Act", lui donne un caractère international, que nous mentionnons en passant. Celui qui a perdu son permis de conduire dans les conditions que nous avons exposées, commet une infraction à cette loi même, si étant un citoyen de l'Ontario, il conduit en Nouvelle-Angleterre.

On a vu les dangers que présente la formule de l'assurance de responsabilité obligatoire, qui est la plus répandue en Europe. En Suisse une loi prévoit l'indemnisation de la victime par l'Etat, lorsque le détenteur n'est pas responsable, grâce à une assurance contractée par la Confédération. En France, un tel projet a été soumis, le 4 novembre 1930, pour que ce fonds d'indemnisation soit rempli par une taxe perçue sur tous les propriétaires d'automobiles ou par une amende payée par les automobilistes coupables. C'est ce que Savatier a appelé "la socialisation de la responsabilité et des risques individuels".)

Pour ce qui est des dangers de la loi de la responsabilité financière, une citation d'une conférence prononcée en 1933 à Ottawa à la réunion annuelle de la Canadian Bar Association par M. R. Leighton Foster, C.R., Surintendant de l'Assurance de l'Ontario, auquel nous avons emprunté beaucoup de détails ici, signalera l'un des plus importants pour nous de Québec et l'un des plus logiquement suggéré par l'histoire de cette législation, telle que nous venons de la faire : "Ces projets de loi s'écartent d'une manière caractéristique et importante des principes traditionnels des contrats et de l'assurance de responsabilité".

Ainsi la victime a un recours direct contre l'assureur "même lorsque la police est nulle ou annulable et l'assureur qui a payé lorsque la police est nulle ou annulable a le droit de se faire indemniser par l'assuré". (Rapport du Comité de Montréal).

"Cette victime, constate le rapport, a son recours contre l'assureur comme s'il était caution sans égard aux termes de la police".

L'intrusion de cette législation constituerait donc l'intrusion dans notre système judiciaire d'un élément nullement assimilé et même irréductible à notre droit.

Voici ce que dit l'article 13 de la loi du 13 juillet 1930, adoptée par les Chambres françaises: "L'assureur est garant des pertes et dommages causés par des personnes dont l'assuré est **civilement responsable en vertu de l'article 1384 (notre article 1054 c.c.) du code civil**, quelles que soient la nature et la gravité des fautes de ces personnes".

En vertu de notre droit civil, les passagers bénévoles ont un recours qui leur est reconnu par la loi et dont tous les avocats connaissent l'importance. Or, nous disait hier soir Me Jules Savard, tel n'est pas le cas en Ontario. Le droit anglais n'est pas le même en ce point que le nôtre. Aussi comprend-on que cette province —et les pays de langue anglaise—ait adopté ces projets de loi qui privent de leur recours les passagers bénévoles.

L'augmentation de responsabilités de l'automobiliste, pour qu'elle ne corresponde point à une augmentation du coût de l'assurance, est compensée par la disparition de ce recours des passagers bénévoles et par la réduction des obligations de l'assureur à l'égard de l'automobiliste assuré.

Le rapport souligne, en plus de cette irréductibilité des projets de loi tels que présentés à notre système juridique, de graves défauts de rédaction. Il reproche aux projets de demander plus qu'il n'est nécessaire pour donner à la victime la protection que l'on souhaite. Il semble reconnaitre enfin l'excellence, difficilement déniable, de cette "socialisation des responsabilités et des risques individuels".

L'honneur d'avoir le plus beau droit civil du monde, le droit civil français, déjà infiniment menacé par l'adoption aveugle d'un tas de "statuts" disparates qui finiront par faire ressembler ce monument de l'esprit qu'est le code au triste portrait d'Horace dans son Art Poétique, oblige les juristes de cette province à faire l'effort nécessaire pour assimiler les éléments étrangers.

GUERRE IMMINENTE ENTRE L'INDOCHINE ET LE JAPON

(Suite de la 1ère page)

rivière Mekong, et l'on dit qu'ils n'iront pas plus loin.

(L'armistice, deux fois prolongé, est censé prendre fin le 7 mars mais les rumeurs de Tokio, à l'effet qu'un ultimatum serait servi, laissent entendre qu'il pourrait bien se terminer plus tôt que cela.)

Tokio, 28. (A.P.—Max Hill)— On a appris de bonne source hier soir que le Japon avait adressé un ultimatum à l'Indochine, lui donnant jusqu'à vendredi à minuit (11 heures du matin à Québec) pour accepter la proposition nippone définitive qui doit mettre fin à la guerre avec le Thailand. Si l'Indochine n'obtempère pas, les forces japonaises agiront.

Ce que les Nippons entendent par "agir de force pour que justice soit rendue au Thailand" n'a pas été révélé, mais on croit savoir que Tokio a signifié au gouvernement de la colonie et à celui de Vichy qu'il fallait une réponse favorable, sans quoi l'affaire serait laissée aux mains des officiers japonais déjà en Indochine.

Dans les milieux compétents, on dit que Tokio n'acceptera aucune modification des termes de sa médiation, lesquels comportent, dit la presse japonaise, la cession au Thailand de vastes régions du Laos et du Cambodge. La limite fixée pour l'acceptation ne sera reculée que si Tokio est convaincu que les Français ne cherchent pas à gagner du temps.

La presse japonaise en général tient l'Angleterre et les Etats-Unis responsables de la temporisation apportée par les Français dans le règlement de cette affaire. A Vichy, on dit que le Japon a proposé pour le Thailand des concessions territoriales encore plus considérables que ce dernier ne les demandait.

(En même temps que la nouvelle de l'ultimatum à l'Indochine arrivait la rumeur de visites successives envisagées par le ministre des affaires étrangères du Japon, qui se rendrait, dit-on, à Moscou, pour hâter les négociations en cours avec les Soviets; à Han-Keou, en Chine occupée, pour tenter un effort de paix avec la Chine; enfin à Berlin et à Rome.)

En même temps, les événements se présentaient ainsi en ce qui regarde l'Indochine et les autres parties de l'Asie orientale que le Japon se considère appelé à dominer:

1.—L'Amirauté nippone annonce la nomination du vice-amiral Yamamoto comme commandant de la base navale de Majo, dans les îles Pescadores, 30 milles à l'ouest de Formose, au large de la côte est chinoise.

2.—Des dépêches de Bangkok à la presse informent celle-ci que, vu le grand nombre de Japonais dans le Thailand, des consulats nippons vont s'ouvrir à Singora et Songkhala, l'une et l'autre dans le sud du Thailand, non loin de la Malaisie britannique.

3.—L'agence Domei fait rapport que nombre de "voyageurs" japonais ont déjà quitté Saigon, port de l'Indochine, pour Haiphong, port septentrional, où deux steamers japonais sont mouillés, prêts à emmener les civils nippons de la colonie française.

DEMANDES DES ELEVEURS D'ANIMAUX A FOURRURES

(Suite de la dernière page)

vince d'un octroi spécial pour le syndicat coopératif des producteurs de fourrure. On sait que cette dernière organisation a été formée dans l'intérêt des éleveurs de la province et dans le but d'aider à l'écoulement de leurs produits.

Une autre demande a été faite au gouvernement: on désire qu'il augmente l'octroi à la renardière expérimentale de St-Louis de Courville, pour permettre au personnel, qui pourrait lui-même être augmenté pour le plus grand bien des éleveurs, d'étendre leurs recherches pour l'amélioration des races d'animaux à fourrure.

Les éleveurs ont aussi adopté une résolution de remerciements à MM. Godbout, premier ministre, et Drouin, ministre du Commerce et de l'Industrie, pour les remercier de ce de la condition des éleveurs.

SPECIAL! SPECIAL!

200 CAISSES BISCUITS aux pommes, cassés, la lb .06

Sucre granulé Redpath, 10 lb	.65	**Oeufs Grade C**, 2 dzs pour	.45
Farine, sac 14 lbs	.45	**Oeufs Grade A Large**, 2 dzs	.49
Farine Royal, sac 98 lbs	2.59	**Beurre No grade**, par 5 lbs	.29
Farine Robin Hood, 98 lbs	2.89	**Beurre de cuisine**, lr lb	.26
Vermicelle, bte 5 lbs	.29	**Lard frais**, par 5 lbs, la lb	.12
Graisse pure, 3 lbs pr	.25	**Lard salé**, par 5 lbs, la lb	.12
Gruau 3 minutes, 10 lbs pr	.44	**Lard haché**, par 5 lbs, la lb	.12
Fèves blanches, 10 lbs pr	.49	**Langues de boeuf fraiches**	.16
Farine Sarasin, 5 lbs pr	.24	**Fesse de veau désossée**, la lb	.25
Farine Blé d'Inde jaune, la lb	.05	**Devant veau complet**, la lb	.20
Jus tomates choix, 105 onc.	.39	**Agneau qrt devant**, la lb	.12
Pois, Blé d'Inde, Fèves, Jus Tomates, Macédoine, doz.	1.05	**Agneau qrt derrière**, la lb	.19
Asperges Rose Dale, 3 btes pr	.35	**Tête de lard**, la lb	.03
Marmelade Smith, 4 lbs	.49	**Boeuf croupe complète**, la lb	.12
Lait évaporé Libby, 3 btes pr	.25	**Talon épaule complète**, la lb	.12
Sirop extra fancy, le gallon	.65	**Boeuf haut de côte**, par 5 lbs	.12
Nettoyeur C-Net, 3 pour	.10	**Boeuf à soupe**, par 5 lbs	.07
Haddock frais, la lb	.08 et .10	**Beaux Pamplemousses**, la doz	.39
Saumon frais, la lb	.15	**Oranges Sunkist**, 2 dozs pr	.35
Petite Morue fraiche, 3 lbs pr	.29	**Pommes pour cuire**, le pan	.25
Filet frais, 2 lbs pour	.25	**Pommes**, panier 1 minot	1.50
Flétan frais, tranches, la lb	.15	**Pommes Baldwin**, le qrt	3.75
Moruc et anguille salée, la lb	.07	**Carottes et navets**, 10 lbs pr	.20
Fromage Canadien, la lb	.22	**Oignons jaunes**, 10 lbs pr	.25
		Patates No 1, le sac	.75

ARTHUR THIVIERGE

30, RUE HERMINE — TEL. : 2-3804



IN MEMORIAM

DESSAINT — A Québec, le 26 février, à l'âge de 68 ans, est décédé Philippe-A. Dessaint, représentant de la maison Kilgour Bros., de Beauharnois, époux de feu dame Célinie Bourque.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Adélard et Gustave Lépine Enr., 42, chemin Ste-Foy, à 8 heures 40, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

27fév.-2fs-B—73245

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

AU SALON FLEURI Enrg.

Fleurs Naturelles, Artificielles

362 rue St-Joseph. Tél.: 5068

Mme C. BLANCHET, prop.

18jan au 3mai-Serv.Spéc.H—70584-C

" P. FERLAND Inc. "

TEINTURIER — NETTOYEUR EXPERT — Le passé de la Maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables? P. Ferland, Inc., Nettoyeur licencié SANITONE, 155-157 rue Du Pont, tél. 4-3531.

24fév-26fs-C D H—73037-C

BAIN TURC ET MASSAGE

$2.00

Pour dames et messieurs, ne tolère le système de ses impuretés.

POUR VOTRE BEAUTE, MESDAMES employez toujours les crèmes de "LADY de BEAUVILLIERS"

Crème "Herba no 1" fait entièrement disparaître les rides. APPOINTEMENTS

TEL: 2-4081 — Ch. 210

HOTEL VICTORIA, RUE ST-JEAN

sam-lun-jeu au 14avril-H-73001-C



LES HOMMES AUSSI EMPLOIENT LYPSYL...

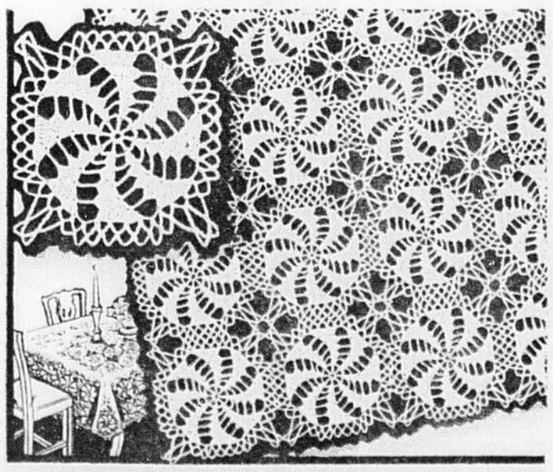
la température actuelle rend les lèvres des hommes rudes et gercées, et comme ils sont mal à l'aise! . . . LYPSYL est une pommade médicamentée qui protège les lèvres . . . les garde douces et agréables. Lorsque vous êtes exposés au vent et aux intempéries, appliquez LYPSYL sur vos lèvres . . . il est invisible, naturellement! Demandez LYPSYL blanc, dans son tube pratique, à tout comptoir d'articles de toilette.

Rouge, ou blanc invisible

20¢ LE TUBE

Nappe de dentelle, genre filet

Par LAURA WHEELER — No 2773



Au moment où vos invités s'assieront pour dîner, ils ne pourront s'empêcher d'admirer votre belle nappe de filet. Elle ne serait pourtant pas un grand luxe puisqu'en la faisant vous-même, elle ne vous coûterait qu'une bagatelle. Le patron est accompagné de toutes les instructions détaillées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, Québec, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Il appartient avant tout au père de famille de voir à ce que ses enfants reçoivent une instruction moderne, dit l'hon. A. Godbout

La réforme de l'enseignement s'impose, si nous voulons avoir notre place au soleil dans les diverses activités sociales et économiques, ajoute M. Godbout. — L'hon. Hector Perrier hôte d'honneur de 300 de ses électeurs à un banquet.

"C'est sa largeur d'esprit, la noblesse de son intelligence et les connaissances pratiques de l'oeuvre pour laquelle nous l'appelions au ministère qui nous l'a fait choisir pour devenir secrétaire provincial et dirigeant de l'un des plus importants portefeuilles de la province", déclarait hier soir le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, en rendant hommage à l'hon. Hector Perrier, qui était l'hôte d'honneur de plus de trois cents électeurs de son comté de Terrebonne, à un dîner offert au Café du Parlement.

Le premier ministre a mentionné l'urgence des modifications à opérer dans notre manière de voir quant à ce qui concerne l'enseignement. "L'époque que nous traversons va nous ouvrir les yeux. Elle va nous faire nous ressaisir et regarder l'avenir bien en face", a déclaré M. Godbout.

Le premier ministre a signalé l'oeuvre du clergé dans le domaine de l'instruction et il en a fait l'éloge. "Cependant, dit-il, il appartient avant tout au père de famille de voir à ce que ses enfants reçoivent une instruction appropriée aux temps que nous traversons".

M. Godbout déclara qu'il avait reçu l'appui du clergé dans la grande oeuvre de rénovation de notre enseignement parce que le clergé a été le premier à comprendre la nécessité de cette réforme et à offrir d'y collaborer étroitement. "Cette réforme s'impose", dit en terminant le premier ministre, "si nous voulons avoir notre place au soleil dans les diverses activités économiques et sociales de notre province et de notre pays". Le chef de l'administration provinciale fut longuement applaudi par les nombreux convives.

Des maires de municipalités, des commissaires d'école, des conseillers municipaux et des représentants de toutes les classes du comté de Terrebonne s'étaient réunis ainsi hier soir pour couronner par un grand dîner le voyage qu'ils ont fait dans la vieille capitale pour venir saluer leur député. A la table d'honneur, à côté de M. Perrier et de son épouse, on remarquait M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, qui présida le dîner; le premier ministre, les hons W. Girouard, A. Mathewson, P.-E. Côté, P. Brais, B. Bissonnette, L.-J. Thisdel, G. Dansereau, H. Groulx; MM. le Dr A. Cherrier, maire de St-Jérôme, l'abbé E. Lafortune, curé de St-Maurice, l'abbé A. Charland, représentant de Mgr Bazinet, curé de Ste-Agathe, M. Claude-Henri Grignon, maire de Ste-Adèle, etc.

Le président du dîner, M. L. Bertrand, a signalé les mérites de l'hon. H. Perrier et félicité les électeurs de Terrebonne de s'être choisi un si digne représentant.

Le secrétaire provincial répondit à tous ces hommages en faisant l'éloge du comté de Terrebonne. Il a vanté les beautés panoramiques de ce comté et la bonne entente et la cordialité qui règnent parmi ses habitants. Il a rendu hommage au premier ministre qui "a tant à coeur l'avancement de la province", et lui a promis sa collaboration la plus absolue dans la réalisation de l'oeuvre qu'il poursuit présentement. L'hon. Perrier a terminé son allocution de remerciement en assurant ses électeurs qu'il leur rendrait visite l'été prochain et qu'il ferait le tour de tous les villages du comté.

L'hon. J.-A. Mathewson, trésorier de la province, et M. Claude-Henri Grignon (Valdombre), maire de Ste-Adèle, ont également offert leurs hommages au député de Terrebonne et loué son mérite et ses qualités exceptionnelles.

L'agriculture



M. J.-C. MAGNAN, B.S.A., directeur des Cercles de jeunes agriculteurs, donnera, samedi soir, une conférence dialoguée sur un sujet assez debattu en agriculture. M. Magnan parlera au poste CHRC, à 7 heures, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste.

L'assurance-automobile

Le barreau demande de retarder l'adoption des deux lois

Le conseil du Barreau de Québec demande qu'on permette aux juristes de la province de faire une étude approfondie des deux bills présentés par la Canadian Underwriters Association. — Le danger d'introduire des éléments étrangers et irréductibles dans notre droit. — Historique de ces législations.

Le Conseil du Barreau de Québec a décidé hier soir à une réunion de ses membres au Palais de Justice de demander au gouvernement de la province de Québec d'ajourner l'adoption de deux projets de loi, connus sous les noms de Bill B et de Bill C, présentés par le syndicat d'assureurs nommé la "Canadian Underwriters Association".

Le Conseil du Barreau de Québec adopte ainsi la même attitude à l'égard de ces deux projets de loi que le Conseil du Barreau de Montréal qui a fait parvenir au gouvernement de Québec une résolution pour demander que leur adoption soit ajournée afin de permettre aux juristes d'en faire une étude plus approfondie.

Un comité avait été établi à Montréal qui fit rapport au Conseil de ce district pour critiquer la rédaction des deux projets de loi, déclarer que son adoption lui semblait constituer l'intrusion dans notre droit français d'un élément irréductible, accuser le syndicat d'assureurs de vouloir profiter de l'excellence du but proposé pour obtenir plus que ce qui est nécessaire pour l'atteindre et demander accessoirement que les lois sur l'assurance soient codifiées.

Dans le but également d'en faire une étude approfondie, le Conseil du Barreau de Québec a nommé hier soir un comité de trois membres qui feront l'étude des deux projets de loi et qui soumettront les conclusions de leurs recherches au Conseil.

Ces deux décisions des Conseils de Québec et de Montréal auront sûrement une influence considérable sur l'attitude que prendra à son tour le Conseil Général du Barreau de la province de Québec qui doit se réunir dans notre ville samedi prochain. Il est probable que le Conseil général adopte une attitude aussi énergique, puis constitue un comité chargé de faire l'étude de ces deux projets de loi qui ont suscité dans la province une forte opposition.

Note de la rédaction. — Ainsi que le dit le rapport du comité d'étude établi par le Conseil du Barreau de Montréal, "les buts essentiels de ces Bills sont d'assurer, principalement au moyen de l'assurance de responsabilité, aux victimes d'accidents d'automobiles un recours efficace et en même temps de maintenir les primes d'assurance à un niveau convenable".

Un premier système adopté est celui de l'assurance obligatoire. Le cas le plus fréquent cité est celui du Massachusetts. "Sous le régime de l'assurance obligatoire, où tout automobiliste est assuré, les pertes, et partant les primes, ont augmenté dans une forte proportion à raison des condamnations exorbitantes par les jurés et de réclamations frauduleuses et collusoires". (Ibid.)

Ce système de l'assurance obligatoire a pourtant été adopté dans plu-

(Suite à la page 15, 5e col.)

A l'hôtel de ville

L'entente intervenue entre les représentants de la ville et de l'Institut Canadien au sujet de la grande salle de lecture du Palais Montcalm est référée, pour plus ample considération, à une séance ultérieure du comité administratif. M. le maire signale que la résolution soumise dans la lettre des directeurs de l'Institut va plus loin que les conditions discutées et acceptées par les deux parties. Il est entendu que l'Institut Canadien quitte la salle de lecture qui est louée au poste de Radio-Canada, et qu'il installera sa salle de lecture à la chambre 37 du Palais Montcalm.

Secours directs

Les frais des secours directs pour le mois de mars, — le dernier du régime des octrois, qui prend fin le 31 mars, — s'élèvent à la somme de $65,000. C'est un estimé que le trésorier, M. C.-R. Fontaine, a soumis à l'approbation du comité administratif, en soulignant que cette somme n'est pas requise dans son entier. Le trésorier explique que les dépenses d'administration de l'aide au chômage ne sont pas comprises dans ce montant.

Pesée publique

La carrière Turcotte et Asselin propose à la ville d'installer une pesée publique à l'extrémité ouest de la rue Saint-Vallier, où elle a l'intention d'établir une usine de pierre concassée et de sable; la compagnie suggère à la ville d'exploiter cette pesée publique. Quelques échevins s'y objectent, et finalement, à la demande de M. Bertrand, la chose est référée au trésorier de la ville pour étude et rapport.

Contrat

L'imprimeur Paul Trudel obtient le contrat d'impression des formules de comptes pour l'enlèvement de la neige, au prix de $119.50. Une dizaine d'imprimeries de la ville avaient offert des soumissions, toutes plus élevées que celle de M. Trudel.

La production minérale a été d'environ $86,000,000 dans la province, en 1940

En réponse à une question posée en Chambre, hier après-midi, par l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. M. Edgar Rochette, ministre des Mines, a donné comme suit la valeur de la production minérale, dans la province, pour chaque année depuis le 1er janvier 1930 jusqu'au 1er janvier 1941 :

1930	41,158,740
1931	36,051,366
1932	25,583,066
1933	28,164,540
1934	31,310,752
1935	39,141,734
1936	49,755,985
1937	65,203,976
1938	68,877,345
1939	77,360,703
1940	86,000,000

(Estimations)

En réponse également à une interpellation de M. Gagnon, l'hon. Rochette a donné comme suit le nombre de nouvelles mines d'or ou de cuivre dans la province qui ont atteint le stage de la production au cours de chaque année depuis le 1er janvier 1925 jusqu'au 1er janvier 1941 : 1923, 1; 1924, 2; 1929, 1; 1930, 3; 1932, 1; 1933, 3; 1934, 2; 1935, 3; 1936, 4; 1937, 3; 1938, 6; 1939, 4; 1940, 2.

Le contrat des autobus au comité administratif

Ce contrat stipule les conditions de l'entente entre la ville et la Quebec Power, au sujet des autobus. — Clauses rédigées suivant les recommandations du comité échevinal de l'autobus.

Me Charles Delagrave, notaire de la cité de Québec, a soumis au comité administratif, hier, le nouveau contrat des autobus entre la compagnie Quebec Power et la ville de Québec. Les clauses en ont été rédigées selon les recommandations du comité échevinal de l'autobus, elles-mêmes sanctionnées par la résolution unanime du conseil municipal. Aucun changement n'a été apporté.

Le maire Borne en a profité pour donner lecture des résolutions et recommandations des Ligues de Citoyens de St-François d'Assise et de Limoilou, quant au tracé et à l'itinéraire des services des circuits nouveaux ; on propose quelques changements de parcours, de manière à mieux accommoder un plus grand nombre de citoyens de l'endroit. La chose sera discutée par la suite avec les représentants de la compagnie et de la ville, lorsque le contrat sera présenté auprès des directeurs de la compagnie.

Le contrat renferme une date ultime, soit 1944, à laquelle l'établissement des autobus dans les quartiers St-Sauveur et St-Malo sera inauguré ; la compagnie peut opérer le changement plutôt si elle le préfère, mais elle ne pourra point dépasser la limite de 1944.

La compagnie se réserve le privilège d'inaugurer les circuits d'autobus au cours du printemps et de substituer graduellement les circuits de la haute-ville jusqu'au mois de juillet 1942.

Au Palais de Justice

Une laiterie de cette ville condamnée par M. le juge Roy

Elle avait tenté de profiter de la mathématique capricieuse de la commission de l'Industrie Laitière. — Quand deux chopines ne font pas une pinte. — Cautionnement de paix. — Vol de camion. — Vol de $400. — Il n'est pas compos mentis. — Action.

Une laiterie de Québec a été condamnée hier par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à payer $10 d'amende et les frais de deux poursuites prises contre elle par la commission de l'Industrie Laitière.

Ces deux causes avaient donné lieu à une discussion intéressante sur la promulgation des lois. Tout règlement de cette commission, en effet, doit être annoncé dans la Gazette Officielle par un avis ad hoc. Or l'avis n'avait pas été donné, le règlement étant publié au long à la place de cet avis.

Me Guy Roberge, qui agissait pour la poursuite dans ces deux affaires, soutint que la publication des deux règlements était plus que suffisante pour assurer la promulgation à laquelle suffit généralement l'avis. M. le juge Roy rendit sa décision dans ce sens.

Cette laiterie avait été accusée de couper les prix du lait en jouant sur les termes des règlements. Ceux-ci, en effet, ne fixent pas pour la chopine de lait un prix qui soit la moitié de celui qu'elle impose pour la pinte. C'est un cas assez curieux où deux chopines ne font pas une pinte. La laiterie tenta de profiter de cette règlementation pour vendre six chopines de lait au prix de trois pintes et se vit poursuivie par la commision de l'Industrie Laitière.

La condamnation qu'elle a reçue hier obligera donc les compagnies qui distribuent le lait à suivre strictement la mathématique capricieuse de la commission et de ses règlements.

Paix entre deux voisines

A la suite d'un procès qui leur fut fait sur une accusation d'assaut, M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier Mme Eudore Parent, de Beauportville, et son fils, à fournir un cautionnement de $200 pour garantir la paix pour un an et à payer les frais du procès.

Cette dame avait été poursuivie par Mme Charles Robert, sa voisine, qui lui reprochait certaines blessures reçues au cours d'une altercation. Voyant les enfants de son adversaire sur son terrain, elle les avait priés de se retirer et c'est cette invitation qui mit le feu aux poudres.

Le cautionnement de paix ordonne à Mme Parent de garder la paix, surtout à l'égard de Mme Robert. La même injonction est faite au fils de l'inculpée.

Vol de camion

Adjutor Bégin, âgé de 15 ans et demeurant à 121, 4e avenue, Québec-Ouest, a comparu hier, devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la cour des Sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir, le 24 février dernier, volé un camion de marque Reo, d'une valeur de $350,

(Suite à la page 4, 7e col.)

Tél. Jour 2-3002 Soir 5577
Dr H.-A. HOULE
Chirurgien-Dentiste
Jour — 76 rue St-Joseph
Soir — 550 Ch. Ste-Foy.
QUEBEC

AVOCAT
Geo. René Fournier
Edifice GUILMETTE
37 de la Couronne TEL. 2-1531 / 3-1616

CLUB DE TIMBRES 'SALADA'



Special
UNE SEMAINE SEULEMENT

ROUMANIE

25 timbres oblitérés, tous différents, de ce royaume des Balkans maintenant sous la domination allemande. Dans le groupe, portraits du roi exilé Charles II (grand format); aussi plusieurs autres émissions; bienfaisance, poste aérienne, portraits, paysages.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER CES TIMBRES **GRATIS**
en échange d'une étiquette de 1 lb. de thé "SALADA"

Envoyez simplement ou apportez le bout d'étiquette (portant la théière, marque de commerce), d'un paquet de 1 lb. de thé "SALADA" (ou 2 de paquets de ½ lb., ou 4 de paquets à 20¢, ou 2 de boîtes de sacs à 25¢, ou 1 d'une boîte de 100 sacs) avec cette annonce.

Au CLUB DES TIMBRES-POSTE "SALADA", L. S.
407, Blvd. St-Laurent, Montréal.
Veuillez m'envoyer le PAQUET SPECIAL de 25 timbres de ROUMANIE et votre liste de timbres GRATUITS.
Pas d'argent. Envoyez les bouts d'étiquettes requis.
Nom.....
Adresse.....

Demandes des éleveurs d'animaux à fourrure

Le Dr Arthur Rajotte, député de Drummond, est réélu président, et l'hon. Antonio Elie, député d'Yamaska, président honoraire. — Maintien et augmentation des octrois accordés en 1940. — Une exposition provinciale.

Les éleveurs d'animaux à fourrure ont demandé au ministère de l'Agriculture de maintenir et d'augmenter, si possible, les octrois qu'il a accordés au cours de 1940, pour permettre à leur association d'instituer une exposition permanente des produits de leur industrie.

Plusieurs résolutions ont été adoptées au cours de la réunion, tenue hier à la salle des comités du ministère de l'industrie et du Commerce. Au cours des élections la plupart des anciens membres de l'exécutif ont été réélus.

Le Dr Arthur Rajotte, député de Drummond à l'Assemblée législative, a été réélu au poste de président. Le président honoraire, l'hon. Antonio Elie, député d'Yamaska à l'Assemblée législative, a aussi été réélu.

Voici comment se compose le reste de l'exécutif: premier vice-président, M. l'abbé Maurice Brown, curé de St-Fréderic de Beauce; second vice-président, M. F.-X. Bouchard, de Roberval; troisième vice-président, M. Athanase Labbé, de Baie St-Paul; secrétaire, M. Emile Nicole, de Saint-Pie de Bagot; trésorier, Dr R. Rajotte, de Saint-Hyacinthe. Les 22 autres directeurs, tous présidents de l'association des éleveurs de leur région ,ont été réélus en bloc.

L'une des plus importantes résolutions de la soirée a été celle par laquelle l'association demande au gouvernement de permettre par un subside plus substantiel l'organisation d'une exposition provinciale d'animaux à fourrure. Dans la même résolution, on demandait aussi l'aide du gouvernement pour l'acquisition de reproducteurs de qualité, notamment pour les renards du type platine, les renards argentés de belle race et les visons de haute qualité.

Une autre résolution importante invite le gouvernement à acquiescer à la demande des éleveurs de la pro-

(Suite à la page 15, 7e col.)

—Si je prenais du porter Champlain, penses-tu que je me sentirais mieux?... On me dit qu'il est bien bon...

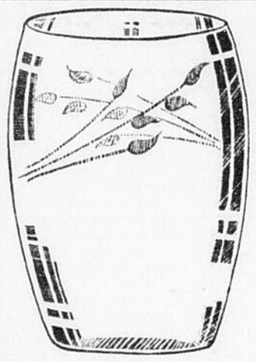
—Mais sûrement, Pierre. C'est ce que je fais et tu vois comme je suis bien maintenant. Le porter Champlain donne des forces et de l'entrain. Tout le monde s'accorde à dire que c'est le meilleur.



Le PORTER CHAMPLAIN
C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Soif? **WHISTLE** TEL.: 5358
12oz. 5¢ 30oz. 10¢

Gratis! pendant les 5 JOURS de cette vente
Du 28 FEVRIER au 5 MARS inclusivement



Nous donnerons gratuitement pour chaque piastre d'achat au détail un de ces jolis verres gravés.



EMULSION SCOTT
Le moyen par excellence de prendre l'huile de foie de morue
Contient les vitamines A et D
59c et 98c

Pour Gaz Indigestion **BiSoDol** Format à 60c

Du nouveau! concernant



les produits *Helena Rubinstein*

Mlle Cullen récemment revenue d'une semaine d'études aux Salons Rubinstein, Toronto, vous conseillera sur l'emploi judicieux de ces merveilleux produits.

Tél. 2-5214 **J.E. LIVERNOIS LTÉE.** RUE ST. JEAN QUEBEC
RUE SAINT-JEAN :-: TELEPHONE : 2-5214

Avec les bénéfices réalisés sur vos achats au cours des 5 jours de cette vente achetez des certificats d'épargne de guerre.

VENDREDI 28 Fév. | SAMEDI 1er Mars | LUNDI 3 Mars
MARDI 4 Mars | MERCREDI 5 Mars

Sac à eau chaude (garanti)	.49
Sac à glace pour la gorge	.75
Bouteille Vacuum 1 chopine	.42
Thermomètre clinique avec étui	.49
Lunettes fumées, .50 pour	.29
Thermomètre de fenêtre	.22 et .44
Coton Absorbant Hôpital 1 lb	.33
Gaze à pansements 5 verges	.39
Glycérine bout. 1 lb	.35
Huile Russe Bout. 16 oz	.38
Peroxide Hydrogen, Bout. 8 ozs	.15
Eau de Vichy gazeuse, Dubois, St-Yorre, 2 bout	.59
Huile d'Olive de table, Bout. 2 ozs	.15
Boules ou sel à mites .15 la lb, 2 lbs pour	.25
Graines de Plantain blonde, la lb	.29
Graines de Lin 3 lbs pour	.23
Sirop IodoTannique 16 ozs	.55
Pâte à dents Woodbury, 2 tubes pour	.25
Savon de Castille Anglais, la douz.	.45
Cold Cream jarre 1 lb	.49
Crème à l'amande amère pour gerçures, 16 ozs	.49
Eau de Cologne Apple Blossom 1.25 pour	.79
Savon Colgate 5 morc., avec bol en verre	.24
Rasoir Electrique Schick Capitaine	7.95
Papier à toilette Buttercup, 6 rouleaux pour	.35
Balance de plancher, 250 lbs (5 couleurs)	3.25

CRAYON A LEVRES **CUTEX** *Nouveauté!*



"Redonne aux lèvres une apparence de jeunesse".
- Nature
- Corail
- Pourpre
- Vermeil
- Rouille

SEULEMENT **39¢**

MALT et HUILE de FOIE de MORUE, bout. 2 lbs	.85
Capsules HUILE de FOIE de MORUE, 20 gouttes	.85
HUILE de FOIE de MORUE Norvège, bout. 16 ozs	.69
HUILE D'OLIVE de table, Etoile de Provence, can. 30 ozs	1.40
BAUME ANALGESIQUE, le tube	.23
MIEL PUR, jarre de 4 lbs	.72
THERMOGEN, ouate, le paquet	.40
VAPEX, prix	.44 et .79
MENTHOLATUM, prix	.24 et .48
ANTIPHLOGISTINE	.33 et .60
ANTI-KOKYTINE (coqueluche)	1.15
SIROP ROCHE au thiocol	.95
HEMOSTHERINE Irradiée	1.15
PAROLEINE Spray Co., de B. & W.	.39
PERTUSSIN, prix	.55 et 1.19



ALPHAMETTES • **AYERST** •
CAPSULES
Boites de 25 pour $1.00
Boites de 50 pour $1.85
Boites de 100 pour $3.50





Mad. Grenier, experte diplômée en ajustement de corsets et ceintures médicales, est à la disposition de nos clientes pour ajustements gratuits, à nos salons et à domicile.